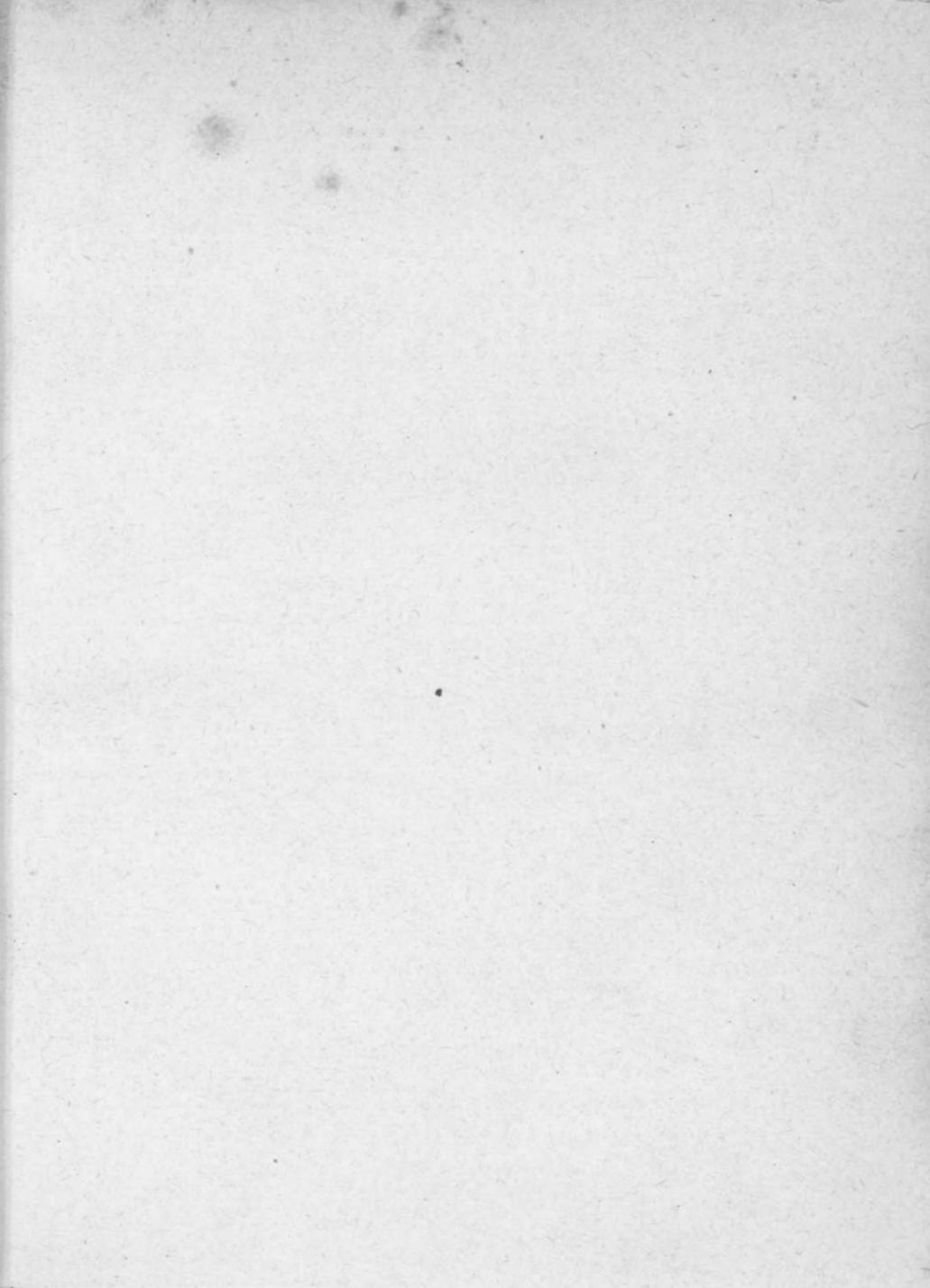


B. 603



[Faint, illegible markings]

1911

2^e Tirage.

FONDS DUBOIS : 4533-1849

ALMANACH

Fonds Dubois
4533 (1849)

PHALANSTÉRIEN

Pour 1849.

Fourier nous dit : Sors de la fange,
Peuple en proie aux déceptions ;
Travaille, groupé par phalange,
Dans un cercle d'attractions.
La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un hymen ;
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain.

BÉRANGER.

Prix : 50 centimes.

PARIS.

**A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE,
AUX BUREAUX DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE,**

Rue de Beaune, 2, et quai Voltaire, 25.



LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE,

Journal quotidien, publiant le lundi un numéro avec supplément, dit *numéro de huitaine*, formant Revue de la semaine et développant plus spécialement les questions sociales. On peut s'abonner séparément au journal quotidien, ou au numéro de huitaine. — PRIX DE L'ABONNEMENT :

Au numéro quotidien.

PARIS.	Un an, 20 fr.;	6 mois, 11 fr.;	3 mois, 6 fr.
DÉPARTEM. et ÉTRANGER. .	— 32	— 17	— 9
PAYS à surtaxe de poste.	— 50	— 26	— 14

Au numéro du lundi.

PARIS, DÉPART. et ÉTRANG.	Un an, 10 fr.;	6 mois, 5 fr.;	3 mois, 3 fr.
PAYS à surtaxe.	— 44	— 7	— 4

Paris, rue de Beaune, 2.

On s'abonne aussi à Paris, chez Brullé, éditeur de musique, passage des Panoramas, 16 ; Lyon, madame Philippe ; Marseille, Michelet-Peyron ; Bruxelles, Michel, libraire, marché aux Bois, 1.

LA PHALANGE,

Revue mensuelle de la Science sociale, dans laquelle se publient progressivement les MANUSCRITS INÉDITS DE FOURIER.

Grand in-8°. — Un an, 18 fr. — 6 mois, 9 fr. — 3 mois, 6 fr.

La *Phalange* forme 2 forts vol. grand in-8° par année depuis 1845. On peut se procurer chacun des volumes parus au prix de 9 francs.

IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,

rue de Vaugirard, 36.

Le manifeste qui suit est l'expression des vœux que nous formions et des espérances que nous avons conçues après la révolution de février. Nos vœux correspondent à nos convictions les plus profondes. Ils sont invariables. Nos espérances..... se réaliseront.

MANIFESTE ÉLECTORAL

DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

(Mars 1848.)

La République de 1792 a détruit l'ordre ancien.

La République de 1848 doit constituer un ordre nouveau.

I.

SITUATION.

La situation à l'intérieur.

LA RÉPUBLIQUE EST LE GOUVERNEMENT DE TOUS, PAR TOUS, ET POUR TOUS. Elle est le DROIT COMMUN en matière de gouvernement. La monarchie n'était qu'un droit de fait et d'exception.

Une fraction seulement du pays était républicaine. En quelques heures, un coup du ciel, un miracle du peuple et la démence d'un roi ont républicanisé la France entière.

La bourrasque de 1830 avait cassé la plus vieille branche de l'arbre monarchique ; la trombe de 1848 a déraciné la monarchie elle-même. Il n'y a plus de trône en France. La foudre populaire a consumé le trône, et le vent en a dispersé les cendres.

Le peuple a reconquis sa souveraineté, il la conservera pleine et entière.

LA RÉPUBLIQUE EST LE DROIT COMMUN. La République est la seule forme de gouvernement qui soit UNIVERSELLE.

Seule elle laisse toujours vivant, toujours entier, le principe du droit individuel et du droit national.

Seule elle ne confisque rien.

La monarchie confisque le droit présent, aliène et immobilise l'avenir.

La forme républicaine est donc de DROIT naturel.

Étant *de fait* et *de droit*, étant nécessaire et légitime, elle est le seul moyen d'ordre, de paix et de gouvernement.

Amis de l'ordre et de la paix, amis du progrès et de la liberté, rallions-nous donc en un concert immense à la République ! Éteignons sous les débris de la monarchie les brandons de la guerre civile. La guerre civile ! aujourd'hui, ce ne serait pas seulement une guerre politique, ce serait une guerre politique et sociale, la guerre des partis et la guerre des classes, une Vendée générale, une Jacquerie générale.

Donc, plus de restauration, plus de royauté, plus d'intrigues dynastiques ! Que la pensée même de la monarchie s'évanouisse au double cri de VIVENT LA CONCORDE ET LA PAIX ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Et pourquoi les amis de l'ordre et de la paix s'effraieraient-ils de la République ?

Il n'est permis qu'aux enfants d'avoir peur des mots ou des fantômes.

Lorsque, dans les calculs de la prévision humaine, nous étions séparés de la République par des années de dissensions intestines, des fleuves de sang, des légions de cadavres, par la guerre civile et la guerre étrangère... qu'on ait redouté, qu'on ait repoussé la République, cela était raisonnable et légitime.

Mais aujourd'hui qu'un décret du ciel nous la donne, sans partis, sans ennemis, gage d'union au dedans, gage de paix glorieuse ou de triomphe rapide et démocratique au dehors ; aujourd'hui que le parti républicain c'est la France entière, pourquoi craindrait-on la République ?

92 avait à détruire ; 92 avait à soutenir une implacable lutte contre le dedans et contre le dehors ; 1792 était une TOURMENTE TERRIBLE. La tâche de 48 est d'unir, de féconder, d'associer, d'organiser ; 1848 est une FONDATION.

Et d'ailleurs la monarchie qui nous exploitait, qui nous déshonorait, qui nous corrompait, préserve-t-elle les États des orages et des tempêtes ?

Nous vivons dans un siècle où toutes les monarchies craquent

dans leurs fondements et attirent la foudre. Nous ne pouvons nous abriter, nous unir et communier aujourd'hui que dans la République.

Unissons-nous donc fraternellement, bénissons le ciel, et vive la République!

La situation à l'extérieur.

La République ne nous donnera pas seulement la paix, l'ordre, la concorde au dedans. La République nous a déjà rendu notre dignité au dehors, notre rang dans le monde, notre destinée dans l'histoire.

Abaisée, humiliée, méprisée quand elle était représentée par la petite coterie officielle des repus et des corrompus, la France est redevenue la grande nation en redevenant elle-même.

Avec la République l'étoile de la France a reparu rayonnante au ciel; en revoyant l'étoile de la France, les peuples ont retrouvé l'étoile polaire de la liberté.

Les temps de l'indépendance et de la confédération pacifique des peuples étant venus, Dieu a avili les couronnes qu'il voulait perdre. Le vent de sa justice s'est levé sur l'Europe. Comme l'ouragan d'automne disperse les feuilles desséchées, son souffle a dispersé les institutions despotiques pour faire surgir le monde nouveau, des débris du vieux monde.

Les temps de barbarie et de tyrannie sont clos. Les révolutions et les guerres ont fait leur œuvre.

Les peuples vont former leur sainte alliance et se donner fraternellement la main.

L'Évangile sera désormais une vérité.

Le règne de Dieu, c'est-à-dire le règne des peuples, succède au règne des rois et des césars.

Le christianisme, c'est-à-dire la démocratie de la paix et du travail, la loi d'égalité, de liberté et de fraternité va régler les rapports des hommes et des nations.

Les rois, vainqueurs de la France en 1845, avaient donné à l'Europe une constitution artificielle fausse et oppressive.

Cette constitution arbitraire de l'Europe n'était pas seulement un

crime, elle était encore une absurdité politique, car il n'y a de stabilité que dans l'ordre de la liberté et de la nature.

Toutes les forces vives de l'Europe ont incessamment travaillé contre cette constitution tyrannique. Aux rayons de chaleur et de lumière émanant du foyer des idées françaises, les nationalités européennes vont s'épanouir spontanément et se constituer, suivant leurs affinités, dans leur indépendance. **VIVENT LA CONFÉDÉRATION DES PEUPLES LIBRES ET LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE!**

Telle est la situation à l'intérieur et à l'extérieur.

Elle renferme la constitution libre et régulière de l'Europe, l'extinction des guerres et des révolutions, l'organisation prochaine et définitive de la **PAIX DU MONDE.**

C'est à la France à en faire sortir cet immense avènement. — Comment? — Nous allons le dire.

II.

PRINCIPE POLITIQUE DE LA FRANCE.

La révolution de février n'a pas changé la mission de la France; elle a brisé les entraves qui l'empêchaient de l'accomplir.

La politique de la France, la mission que lui ont léguée ses traditions, que lui dicte son génie civilisateur, à laquelle aujourd'hui Dieu la rappelle, c'est l'organisation de la paix fondée sur la liberté, l'union, le travail, la justice, et réalisant l'amélioration progressive et rapide du sort de tous.

C'est l'association de tous les intérêts, le développement de tous les droits, le concert des individus, des familles et des classes dans la nation, le concert des nations sur la terre entière.

C'est, en un mot, l'incarnation évangélique de la fraternité dans l'humanité.

Toute la politique de la France se déduit de ce principe.

Politique extérieure.

La force de la France, au milieu du grand mouvement de reconstitution spontanée de l'Europe, est dans son principe. Sa cause est

la cause des peuples. Son amour pour les peuples, l'amour des peuples pour elle, voilà son bouclier et son glaive. — *Que toute pensée d'ambition, que toute idée de conquête restent donc à jamais bannies!*

La dignité des peuples repousse jusqu'à la liberté quand on la leur apporte à la pointe des baïonnettes. Le libre rayonnement de notre vie, de notre force, de nos principes, voilà notre propagande. — *Donc pas plus de propagande armée que de conquête.*

Mais, si le despotisme qui tombe tentait d'écraser dans sa chute les peuples qui vont s'affranchir, que l'épée de la France alors brille ausoleil de la liberté. L'éclat de son glaive sera la sauvegarde des opprimés.

Que la France sanctionne donc le noble Verbe qui a déjà parlé pour elle, qu'elle déclare avec Lamartine :

Aux peuples, qu'elle ne veut pas s'agrandir,

Aux gouvernements, qu'elle respectera tous les gouvernements qui seront maintenus et respectés par leurs peuples;

Aux gouvernements et aux peuples, que, si la lutte s'engage entre le despotisme et la liberté, elle portera sa force à la liberté.

Les principes sont proclamés, la voie est ouverte, il n'y a qu'à suivre. Chaque jour les peuples abattent les vieilles entraves et moissonnent des libertés nouvelles. L'œuvre de Dieu s'accomplit autour de nous. Éclairons, fécondons, protégeons.

Politique intérieure.

La France doit au monde un exemple sublime.

Elle s'est montrée rayonnante de générosité après avoir fait éclater sa colère;

Il faut qu'elle se couronne aujourd'hui d'une divine auréole de dévouement, de concorde et de fraternité,

Et qu'elle rende la liberté si féconde que tous les peuples se fassent bientôt libres et heureux à son image.

L'agriculture souffre; l'industrie souffre; le commerce souffre; le travail souffre sous toutes ses formes. Il faut que la France guérisse toutes ses plaies, relève tous ses blessés.

Le mal matériel est grand, il est aigu, il n'est pas profond.

On empoisonnait le pays; le pays s'est débarrassé du poison par

une crise. Cette réaction suprême de la vie nationale, en sauvant la France, l'a laissée momentanément haletante.

Le sang s'est retiré aux entrailles; il faut le rétablir aux extrémités et rappeler la circulation dans toutes les veines.

La France n'a rien perdu. Son capital foncier, son capital argent, son capital travail, son capital intelligence, toutes ses forces lui restent. Il faut ranimer la confiance, rétablir le crédit, rassurer tous les intérêts, unir tous les droits, associer toutes les forces.

Le mal, le mal ancien aussi bien que le mal présent, n'est que dans le morcellement des forces, dans leur défiance, dans leur isolement. Il faut rapprocher, unir, associer, solidariser.

Il faut que toutes les branches de l'activité sociale s'apprentent à fleurir aux beaux jours de la liberté comme la nature fleurit aux beaux jours du printemps.

Dieu fait mûrir simultanément tous les fruits de la terre; que la République fasse mûrir simultanément tous les fruits du travail et de l'intelligence.

Place à l'Agriculture! Qu'un fer de charrue, remplaçant le fer de lance sur la hampe du drapeau, symbolise les nouvelles destinées démocratiques de la France, et lui rappelle ses devoirs envers sa mère nourricière, si longtemps délaissée.

L'Industrie est la fille de l'Agriculture. Plus d'Antagonisme entre elles. En unissant leurs intérêts, l'association décuplera leurs forces.

Le Commerce est le lien des peuples. Il fait dans le corps social la fonction circulatoire du sang dans le corps humain. Que la République affranchisse la circulation du monopole de la féodalité financière et établisse un vaste système national de crédit, de garanties et de solidarités commerciales.

Les Sciences sont les phares de l'esprit; les Arts sont les flambeaux des cœurs. Que la République donne aux Sciences et aux Arts la mission sublime d'illuminer les intelligences, d'exalter dans les masses l'enthousiasme du beau!

La Religion est le lien des âmes. Que la conscience soit affranchie de toute gêne, que toute âme communique librement avec Dieu; que les clergés de toutes les communions, adoptant librement des constitutions démocratiques, rentrent en unité avec le

peuple dont ils sortent et se mettent ainsi en unité avec Dieu dont le peuple sort.

Deux grandes choses sont à faire immédiatement et simultanément; une troisième à préparer sans repos ni trêve.

Les deux premières sont:

La constitution républicaine, assise sur la souveraineté du peuple, garantissant démocratiquement à tous les droits politiques et sociaux de l'homme et du citoyen;

La réorganisation de l'administration, le rétablissement du crédit, de la circulation commerciale et du travail engorgés;

La troisième consiste dans l'élaboration et la solution des problèmes sociaux, dans la réalisation des droits nouveaux garantis par la République.

Pour que ces trois grandes choses s'accomplissent à la gloire de la France, il faut que l'accord sympathique des cœurs, l'esprit de concorde et de fraternité soient mis à l'ordre du jour de la République.

Tous les hommes sont frères. Les riches sont les frères des pauvres comme les pauvres sont les frères des riches.

Les égoïstes sont des infirmes. C'est par la générosité que le peuple doit les traiter et les guérir.

Le grand mal n'est pas que quelques-uns aient trop; le grand mal, c'est que presque tous n'aient pas assez.

Le grand mal n'est pas qu'il y ait des châteaux pour les riches; le grand mal, c'est que les pauvres n'aient que des taudis ou des chaumières.

Pourquoi l'homme n'est-il pas logé? pourquoi a-t-il faim? pourquoi a-t-il froid? pourquoi tant d'êtres humains dépourvus d'éducation et en toutes choses encore dénués et misérables? Sont-ce les pierres, le bois, le fer qui manquent? Le sol refuse-t-il de produire quand on y sème? Les arts, les sciences, l'intelligence et les bras font-ils défaut? — Non.

Ce ne sont pas les forces productives qui manquent. Il y a d'immenses travaux à faire, et des légions d'hommes n'ont pas de travail, et cherchent vainement l'emploi de leur activité!

Ne voulons-nous pas tous que la France soit bientôt en état d'assurer :

- A tous ses enfants *l'éducation* ;
- A tous ses travailleurs *une rétribution équitable et abondante* ;
- A toutes les femmes *l'indépendance et la dignité* ;
- A tous les vieillards *un abri et une retraite* ;
- A tous les faibles *une PROVIDENCE ?*

CHACUN A INTÉRÊT AU BIEN DE TOUS.

Pour faire le bien de tous, il faut augmenter la production dans une proportion énorme.

Que personne ne soit spolié, mais que toute force soit utilisée.

Il faut créer l'ordre, fonder l'accord, faire cesser par l'association le grand malentendu qui a divisé trop longtemps les éléments producteurs et les classes qui les représentent.

Il faut que l'activité créatrice reçoive une impulsion telle que la richesse sociale en soit doublée, triplée, quadruplée, et que cet accroissement reflue sur toutes les têtes en commençant par les classes les plus nombreuses et les plus pauvres.

La révolution de 92 a fait des prodiges de dévouement et d'énergie pour défendre le sol national : il faut que la révolution de 48 fasse des prodiges plus grands encore pour le féconder. La première Convention a organisé la victoire. Que la seconde Convention organise le travail et la richesse ! A cette seule condition elle aura résolu le problème présent, fondé l'harmonie et assuré l'avenir.

Il faut abattre à jamais toutes les tyrannies en abattant celle qui les engendre toutes : la vieille tyrannie de la MISÈRE.

Encore une fois, il ne s'agit point de spolier les riches ; ce serait inaugurer la guerre sociale, la subversion, le chaos. Il s'agit d'allumer dans le cœur des riches, et dans tous les cœurs, le feu sacré du dévouement et de provoquer l'alliance libre et fraternelle du capital et du travail. L'association, comme la parole de Dieu, multipliera les pains et fera sortir du rocher des sources vivifiantes. Ceux qui n'ont pas seront comblés ; ceux qui ont recevront encore.

Cette glorieuse métamorphose du monde ne sera pas l'œuvre d'un jour : mais si nous aimons le peuple, si les représentants de la

France travaillent ardemment pour lui, s'ils ont en lui confiance, le peuple leur répondra par sa confiance et son amour.

Au lieu de nous diviser et de détruire, unissons-nous pour créer.

Dieu est créateur, et l'homme est fait à son image.

Dieu a livré la terre à l'homme pour qu'il la gouverne et l'embellisse : cessons de la dévaster et de l'eusanglanter.

Fécondée par l'association et l'exaltation de toutes les énergies de l'industrie, de la science et des arts, la terre enfantera des miracles ; et la France aura donné aux nations le signal et l'exemple de la rédemption sociale du monde.

Tels sont les sentiments, tels sont les principes, telles sont les idées que le suffrage du peuple doit députer à l'Assemblée constituante.

S'il y envoyait des hommes de parti, de division, de haine, de guerre, des hommes de violence, ce serait la guerre et la ruine de la patrie. Ceci n'est point à craindre : il n'existe plus aujourd'hui de tels hommes en France.

S'il y envoyait des hommes d'égoïsme, de peur, de contre-révolution ; des hommes qui ne sentissent pas brûler dans leur poitrine le saint amour du peuple et de l'humanité ; ce serait encore la guerre, la guerre sociale et toujours la ruine de la patrie. — C'est de ces hommes sans générosité, sans amour et sans vertu, qu'il faut aujourd'hui se préserver.

Français, nos frères ! pas d'esprits étroits, pas de caractères méticuleux, pas de cœurs glacés, pas d'égoïstes à l'Assemblée nationale ! Écartons-en, dans l'intérêt de l'ordre, dans l'intérêt de la propriété, dans leur intérêt à eux-mêmes, écartons-en les sceptiques, les roués, les satisfaits, tous ceux qui ne sentent pas le peuple, ses droits, ses besoins, ses souffrances, son abaissement et sa grandeur ! De tels hommes perdraient l'ordre, la liberté, la propriété et la France, bien plus rapidement qu'ils n'ont perdu leur roi et sa monarchie.

Pauvres ou riches, prolétaires ou propriétaires, simples ou savants, hommes des champs ou habitants des villes, ce qu'il nous faut à l'Assemblée, ce sont des esprits ouverts et des cœurs pleins de foi, d'espérance et de charité.

Si l'Assemblée nationale est un foyer brûlant d'amour, ne redou-

tez rien : ce foyer d'amour sera bientôt un foyer éclatant de lumière.

Français, nos frères! qu'un immense sentiment de fraternité embrasé nos cœurs! rallions-nous dans un concert sublime! Organisons les forces, organisons le travail et l'association, organisons la liberté, organisons l'union et l'amour!

Organisons l'union et l'amour, et nous aurons bientôt établi le ROYAUME DE DIEU SUR LA TERRE.

Français nos frères! l'Évangile du Christ, du prolétaire de Nazareth, est le vrai code de la démocratie, car il est le code de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. — Que l'Assemblée nationale soit une Assemblée d'hommes pénétrés de la flamme évangélique, et l'esprit saint, l'esprit de Dieu et de l'humanité, sera au milieu d'elle, et l'heure de la rédemption définitive de l'humanité par la SCIENCE et l'AMOUR aura bientôt sonné.

Vive la République française! Vive la libre confédération des peuples! adviennent sur la terre le ROYAUME DE DIEU ET SA JUSTICE!

Le Conseil de direction de la *Démocratie pacifique* constitué en Comité électoral central,

VICTOR CONSIDERANT, F. CANTAGREL, ALLYRE-BUREAU,
E. BOURDON, D. LAVERDANT, C. DALY, VICTOR HENNE-
QUIN, H. DOHERTY, L. FRANCHOT, JULIEN BLANC, CH.
BRUNIER, F. GUILLON, BARRAL, J.-B. KRANTZ, J. DEL-
BRUCK.

TABLES DES PRINCIPAUX ARTICLES

DE L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN DE 1845, 1846, 1847 ET 1848.

Année 1845.

Astronomie. — Tableau du système du monde. — Le budget; les impôts. — Consommation de Paris. — Chemins de fer en France. — Hygiène, ou art de la santé; importance de la peau; respiration; nutrition; empoisonnements; premiers secours contre divers accidents: asphyxiés, etc. — Conseils aux femmes pour les conditions de leur mariage. — Testaments; successions; enfants naturels. — Rapport des propriétaires et des locataires; baux; réparations. — Application de l'armée aux travaux publics. — Assurances nationales par l'État; compagnies à primes fixes; sociétés mutuelles; assurance du risque locatif et du recours des voisins. — De la colonisation. — L'Algérie, le Sénégal et Madagascar. — Océanie; les Marquises. — Iles Gambier ou de Mangaréva. — Loi sur la chasse. — La prière. — Des engrais. — Association des onze frères B... — Moyens d'obtenir de l'eau dans les montagnes et de la purifier. — Les fruitières du Jura. — L'association en agriculture. — Une commune rurale; ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être. — De l'association, appliquée aux communes rurales. — Irrigations. — Participation des ouvriers aux bénéfices des maîtres. — Cours du mouvement social. — Le morcellement et l'association, ou Recherche d'une société parfaite. — Charles Fourier. — Prochaine métamorphose du monde. — Code divin. — Sujet de notre vignette. — Fragments de lettres religieuses. — Opinion de Fourier sur les femmes. — Analogie; botanique passionnelle, le buis, le gui, la couronne impériale. — Pensées de Charles Fourier. — Les monts-de-piété. — Colonies agricoles: Petit-Bourg, Ostwald, Mettray. — Horticulture. — Taille et conduite du pêcher. — La lieue carrée de Napoléon et celle de Ch. Fourier. — Les Bèotiens allemands. — Anecdotes: Une querelle d'Allemand; erreur d'un mari sur son droit. — Le Libéré de Pontoise. — Les Trois Voyageurs — Swift et le Domestique. — Dévouement d'une sœur.

Année 1846.

Tableau des mesures légales. — Rapports des mesures et des poids nouveaux avec les anciens. — Mesures de longueur pour tous les pays. — Thermomètres: comparaison entre eux. — Postes: taxes des lettres et envois d'argent; liste des fonctionnaires à qui on écrit sans affranchir. — Le ciel vu du soleil. — Annuaire de 1844-1845. — États des chemins de fer en France: chemins achevés; cours des actions des chemins exploités (1^{er} sept.); cours des oblig. des Comp. des chemins exploités; lignes en cours d'exécution concédées de 1842 au 9 sept. 1845; cours des Act. de Ch. en construction au 1^{er} sept. 1845; chemins votés, à concéder immédiatement. — Des salies d'asile en France; le Maire de Lannion. — Des crèches d'enfants pauvres; appel à la charité. — Maladies chroniques de la peau; remède simple et sûr. — De l'organisation d'un service médical pour les pauvres des campagnes. — Machines à balayer. — Les chemins vicinaux; lettre du maire de Marolles-les-Brault. — Les sourciers. — Éducation des vers à soie. — Améliorations agricoles; parallèle de deux communes. — Le

bœuf gras. — Concours de Poissy; tableaux. — Le sermon du bon curé. — La taxe du pain (dialogue). — Horticulture; exploration des voyageurs botanistes; progrès de l'horticulture; parterre; fleurs de collection; renoncule, auricule, anémone, pensée. — Maladies des pommes de terre. — Conditions capitales de salubrité des habitations; air stagnant, humide et frais; la vallée; l'habitation. — Les bénéfices de l'association (dialogue). — Le barde social. — Le peuple s'éclaire et se moralise. — Droits des femmes; matière civile; matière commerciale. — De l'attraction passionnée. — Simple discours sur les machines. — De l'association agricole. — De l'impôt du sel. — Moment favorable pour la coupe des bois. — Moyen pour juger si une pièce de bois est saine. — Coalitions industrielles. — L'Algérie. — Progrès des idées sociales aux États-Unis. — La galvanoplastie. — Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. — Le prince des travailleurs. — Statistique judiciaire; impuissance de la répression. — Le vieux monde a vécu! — Merveilles de la rue Quincampoix. — Une leçon de grammaire civilisée. — Historiettes. Anecdotes. Bons mots. — Table des matières.

Année 1847.

Préface. — Concordance des ères des différents peuples. — Quatre-Temps; fêtes mobiles, etc. — Commencement des quatre saisons. — Obliquité de l'écliptique. — Éclipses. — Calendrier. — Grandes marées. — Tableau des Syzygies. — Tableau des mesures légales. — Rapport des mesures et des poids anciens, etc. — Mesures de longueur, de superficie, de capacité et poids dans tous les pays. — Thermomètres. — Postes, taxes des lettres et envois d'argent. — Liste des fonctionnaires à qui on écrit sans affranchir. — Annuaire de 1845-46. — Notions astronomiques. — Portrait de Fourier. — Fourier. Ode de Festeau. — Envahissements de la féodalité industrielle. — Les communistes allemands dans les deux mondes. — La loi agraire aux États-Unis. — L'accord des intérêts ou la solution de la question sociale. — Progrès de la cause phalanstérienne. — La *Démocratie pacifique* de huitaine, de quinzaine et du mois. — Rente de l'École sociétaire. — Nécrologie phalanstérienne. — Progrès des crèches et des salles d'asile. — Colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin. — Colonie agricole du Petit-Quévilly. — Le socialisme en Suisse. — Option de Dieu entre le travail. — Barrières percevant elles-mêmes. — Un rival mystérieux. — Portée sociale de l'industrie. — Le Déjeuner à Pécole. Fable. — Question du sel. — L'isthme de Suez. — Les Titres de roture. Chanson. — Nids et amours des poissons. — Petits entretiens de village. — Les Monteurs-de-coups. Chanson. — Locomotive sous-marine. — Sauvetage des mineurs du souterrain de Lusancy. — Oppression et misère sur tout le globe. — Merveilles de la télégraphie électrique. — Anecdotes. — Tables.

Année 1848.

Préface. — Tables des principaux articles de l'Almanach phalanstérien de 1845, 1846 et 1847. — Concordance des ères des différents âges. — Calendrier. — Éclipses. — Signes du Zodiaque et planètes — Diverses espèces de temps et de jours. — Tables de corrections. — Grandes marées. — Tableau des syzygies. — Positions géographiques. — Découverte de la planète Le Verrier. — Annales de 1846-1847. — État numérique des chemins de fer dans le monde. — Statistique des souverains. — Les Fils de France. — Bou-Maza. — La charité et la

fraternité. — Établissement philanthropique. — L'église végétale. — L'homme sans cœur. — Habitations rurales. — Une utopie. — Levée en masse de la France en 92. — Les deux héroïnes de 92. — Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. — Jugement sur la Convention. — Une heure au Phalanstère. — Chants des martyrs. — Une exécution au 16^e siècle. — Médecine des plantes. — Erreurs des communistes. — Maison natale de Fourier. — La rente de l'École sociétaire. — Banquet de Fourier. — Nécrologie phalanstérienne. — Brise-lame flottant. — L'Éclair et l'Arc-en-Ciel. — Nouveau procédé d'extraction des roches à la mine. — Chemin de fer de Sceaux. — A l'article de la mort. — Les faibles : Aux femmes, Aux enfants, Aux pauvres. — De la domestication des animaux. — La Terre-Promise. — De l'insensibilité produite par l'éther. — L'Orchestre. — Méthode Guenon, relative à la production du lait. — Stances prophétiques. — Les deux prostitutions. — Larme. — Les Fleurs au Phalanstère. — Colonies agricoles. — Crimes de la propriété. — Singularités. — Originalités.

N. B. Il reste encore des exemplaires des Almanachs de 1845, 1846, 1847 et 1848. On peut s'en procurer au prix de 50 cent. l'exemplaire, en s'adressant rue de Beaune, 2, à Paris, au bureau de la *Démocratie pacifique*, ou à la Librairie phalanstérienne, quai Voltaire, 25.

CONCORDANCE DES ÈRES DES DIFFÉRENTS PEUPLES.

1849, correspond :

à l'année 6562 de la période Julienne.

- 2602 de la fondation de Rome, selon Varron.
- 2596 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période Julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
- 2625 des Olympiades, ou la 4^{re} année de la 657^e Olympiade, qui commence en juillet 1849, en fixant l'ère des Olympiades 775 1/2 ans avant J.-C. ou vers le 1^{er} juillet de l'an 3938 de la période Julienne.
- 1265 des Turcs qui commence le 27 novembre 1848, et finit le 16 novembre 1849, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

QUATRE-TEMPS.

Février.	28	Jun.	1 et 2
Mars	2 et 3	Septembre.	19, 21 et 22
Mai.	30	Décembre	19, 21 et 22

FÊTES MOBILES.

Septuagésime.	4 février	Pentecôte	27 mai
Les Cendres	21 février	La Trinité.	3 juin
Pâques.	8 avril	La Fête-Dieu.	7 juin
Les Rogations.	14, 15 et 16 mai	1 ^{er} dimanche de l'A-	
Ascension.	17 mai	vent	2 décembre

FÊTES FIXES.

Assomption.	15 août.
Toussaint.	1 ^{er} novembre.
Noël.	25 décembre.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

	h. m.	
PRINTEMPS, le 20 mars,	à 5 23	} Temps moyen de Paris.
ÉTÉ, le 21 juin,	à 2 16	
AUTOMNE, le 23 septembre,	à 4 43	
HIVER, le 21 décembre,	à 9 54	

Obliquité moyenne de l'écliptique le 1^{er} janvier 1849, —23° 27' 33", 48.

ÉCLIPSES.

Les 22 et 23 février 1849, éclipse annulaire de Soleil invisible à Paris.

Les 8 et 9 mars 1849, éclipse partielle de Lune, visible à Paris.

Entrée de la lune dans la pénombre le 8 à 10 h. 20 m. du soir, t. m. de Paris.

Commencement de l'éclipse à 11 h. 34 m. du soir.

Milieu de l'éclipse le 9 à 4 h. 4 m, 7 du matin.

Fin de l'éclipse à 2 h. 34 m, 2

Sortie de la pénombre à 3 h. 48 m.

Le 18 août 1849, éclipse totale de Soleil, invisible à Paris.

Le 2 septembre 1849, éclipse partielle de Lune, invisible à Paris.

**DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES AUXQUELLES ON A COMMENCÉ L'ANNÉE
DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.**

L'usage de compter les années par celles de Jésus-Christ n'a été introduit en Italie qu'au sixième siècle et en France qu'au septième. Il y eut cinq manières différentes de commencer l'année :

- 1° au 1^{er} mai,
- 2° au 1^{er} janvier,
- 3° au 25 décembre (Nativité),
- 4° au 25 mars (Incarnation). En adoptant cette date, les uns devançaient le commencement de l'année de 9 mois et 7 jours, les autres le retardaient de 2 mois et 23 jours.
- 5° A Pâques, ce qui donnait des années très-variables, attendu que Pâques suivait alors comme maintenant les lunaïsons.

Ces différentes manières de compter ont quelquefois été employées simultanément, et elles n'ont cessé en France que peu après l'édit de Charles IX daté du mois de janvier 1563, dont le 39^e article ordonne de dater les actes publics et particuliers en commençant l'année au 1^{er} janvier.

SIGNES DU ZODIAQUE.

	degrés.
0 ♈ <i>Aries</i> , le Bélier. (Mars).	0
1 ♉ <i>Taurus</i> , le Taureau. (Avril).	30
2 ♊ <i>Gemini</i> , les Gémeaux. (Mai).	60
3 ♋ <i>Cancer</i> , l'Écrevisse. (Juin).	90
4 ♌ <i>Leo</i> , le Lion. (Juillet).	120
5 ♍ <i>Virgo</i> , la Vierge. (Août).	150
6 ♎ <i>Libra</i> , la Balance. (Septembre). . . .	180
7 ♏ <i>Scorpius</i> , le Scorpion. (Octobre). . . .	210
8 ♐ <i>Sagittarius</i> , le Sagittaire. (Novembre).	240
9 ♑ <i>Capricornus</i> , le Capricorne (Décembre).	270
10 ♒ <i>Aquarius</i> , le Verseau. (Janvier). . . .	300
11 ♓ <i>Pisces</i> , les Poissons. (Février). . . .	330

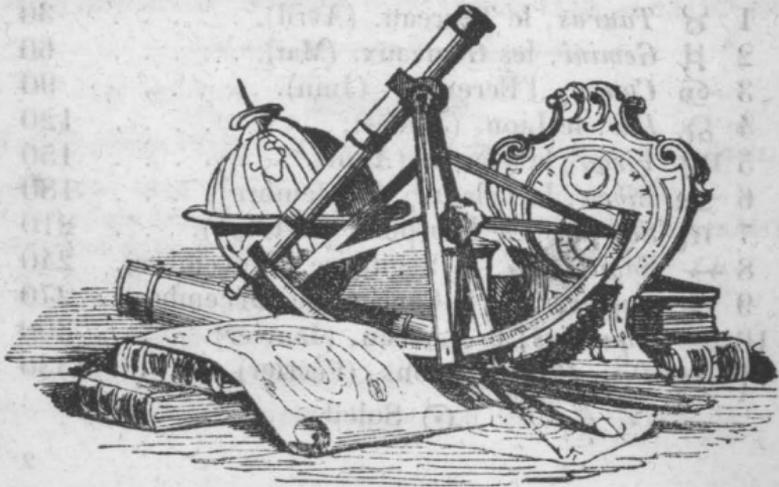
☉ Soleil.

PLANÈTES.

- | | | | |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| ☿ | Mercury, | } connues de toute
antiquité. | » Iris, découverte par M. Hind, |
| ♀ | Vénus, | | en 1847. |
| ♁ | Terre, | | » Flore, découverte par M. |
| ♂ | Mars, | | Hind, en 1847. |
| ♃ | Cérès, découverte par Piazzi, | » Métis, découverte par M. | |
| | en 1800. | Graham, en 1848. | |
| ♃ | Pallas, découverte par Olbers, | ♃ | Jupiter, connue de toute |
| | en 1802. | antiquité. | |
| ♃ | Junon, découverte par Harding, | ♄ | Saturne, connue de toute |
| | en 1803. | antiquité. | |
| ♁ | Vesta, découverte par Olbers, | ♅ | Herschell (Uranus), décou- |
| | en 1807. | par Herschell, en 1781. | |
| » | Astrée, découverte par M. Hencke, | | Le Verrier (Neptune), décou- |
| | en 1845. | | verte par M. Galle d'après |
| » | Hébé, découverte par M. Hencke, | | les calculs de M. Le Ver- |
| | en 1847. | | rier, en 1846 (1). |

C Lune, satellite de la Terre.

(1) Les observations faites sur la planète aperçue par M. Galle donnent des résultats très-éloignés de ceux fournis par les calculs de M. Le Verrier à qui l'on conteste vivement aujourd'hui l'honneur de la découverte.





PRÉDICTIONS ATMOSPHÉRIQUES.

Nous donnons jour par jour l'état de l'atmosphère ;
On l'a fait avant nous, ce n'est donc pas nouveau.
Mais la chose inouïe, et que nul n'a su faire,
Quelle que fût d'ailleurs l'ampleur de son cerveau,
C'est de ne pas tromper l'attente populaire
En annonçant temps sec quand il tombe de l'eau.

Il est bien entendu que si, par aventure,
Un lecteur constatait un cas irrégulier,
Il n'en doit pas blâmer notre talent d'augure,
Car notre esprit s'étend au globe tout entier.
Or, de cette hauteur, soit dit sans qu'il murmure,
Son endroit fait l'effet d'un pois sur un grenier.

Si donc un paresseux , comptant sur un orage ,
Par la seule raison que nous l'avons noté ,
Compromettait ses choux à défaut d'arrosage ,
Cela n'attaque en rien notre véracité.

Si l'on n'a pas vu d'eau tomber sur son village ,
Il pleuvait à coup sûr de quelque autre côté.

Les curieux verront aussi leur horoscope
Rimé soigneusement au bas de chaque mois.
Nous avons tout exprès braqué le télescope
Pour recenser à neuf les signes d'autrefois.
Si l'on n'est pas content , c'est qu'on est misanthrope
Ou jaloux du talent comme un petit bourgeois.

Si pourtant l'on voyait trop peu de ressemblance
Entre son naturel et la prédiction ,
Qu'un troupiier vînt à naître au signe la *Balance* ,
Qu'un dévot rencontrât celui du *Scorpion* ,
On se rappellera qu'en toute circonstance
Il faut s'attendre à voir un tiers d'exception.

Les femmes chercheront en vain leurs caractères
Dans ces quatrains boiteux qui marchent sur sept pieds,
Ils sont trop écourtés , trop durs et trop vulgaires
Pour des traits si changeants , si fins , si déliés ;
Ces âmes de nos cœurs nous sont d'ailleurs si chères
Que nous serions plutôt courtisans que sorciers.

A. M.

FÉVRIER.

Les jours croissent de 1 h. 32 m.

LUNAISONS.

- ☉ P.L. le 7, à 11 h. 25 m. du m.
 ☾ D.Q. le 15, à 4 h. 12 m. du m.
 ☀ N.L. le 23, à 1 h. 39 m. du m.
 Nombre d'or... 7.— Épacte... vi.
 Lettre dominicale... G.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	
1 j.	s Ignace	7 33	4 56			9
2 v.	PURIFICATION	7 32	4 57			10
3 s.	s Blaise	7 30	4 59			11
4 D.	<i>Septuagésime</i>	7 29	5 1			12
5 l.	ste Agathe	7 27	5 2			13
6 m.	s Amand	7 26	5 4			14
7 m.	s Romuald	7 24	5 6			15
8 j.	s Jean, martyr	7 23	5 7			16
9 v.	ste Apolline	7 21	5 9			17
10 s.	ste Scholastiq.	7 19	5 11			18
11 D.	<i>Sexagésime</i>	7 18	5 12			19
12 l.	ste Eulalie	7 16	5 14			20
13 m.	s Bénigne	7 14	5 15			21
14 m.	s Valentin	7 13	5 17			22
15 j.	s Faustin	7 11	5 19			23
16 v.	ste Julienne	7 9	5 20			24
17 s.	s Théodule	7 7	5 22			25
18 D.	<i>Quinquagésime</i>	7 6	5 24			26
19 l.	s Publius	7 4	5 25			27
20 m.	<i>Mardi Gras.</i>	7 2	5 27			28
21 m.	CENDRES	7 0	5 29			29
22 j.	s Emile	6 58	5 30			30
23 v.	ste Isabelle	6 56	5 32			1
24 s.	s Robert d'Ar.	6 54	5 34			2
25 D.	<i>Quadragesime</i>	6 52	5 35			3
26 l.	Ch. s. P. à R.	6 51	5 37			4
27 m.	s Léandre	6 49	5 38			5
28 m.	<i>Quatre-Temps</i>	6 47	5 40			6

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Quelques nuages.
 Neige abondante.
 Vapoureux.
 Pluie et neige.
 Quelques éclaircies.
 Nuages.
 Brume.
 Beau.
 Pluie par moments.
 Couvert.
 Très-nuageux.
 Couvert.
 —
 Beau.
 —
 Pluie.
 Couvert.
 —
 Pluie.
 Nuageux.
 Neige.
 Pluie par moments.
 Beau.
 Pluie continuelle.
 Couvert.
 —
 —
 —

LES POISSONS.



Celui qui naît sous ce signe
 Aime à pêcher à la ligne.
 Il est sobre et tempérant.
 Surtout s'il manque d'argent.

Y MARS.

Les jours croissent de 1 h. 50 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 j.	s Aubin	6 45	5 42	7
2 v.	s Simplicie	6 43	5 43	8
3 s.	ste Camille	6 41	5 45	9
4 D.	REMINISCERE	6 39	5 46	10
5 l.	s Dransin	6 37	5 48	11
6 m.	ste Colette	6 34	5 49	12
7 m.	s Thomas	6 32	5 51	13
8 j.	s. J. de Dieu	6 30	5 52	14
9 v.	ste Françoise	6 28	5 54	15
10 s.	s Victor	6 26	5 56	16
11 D.	OCULI	6 24	5 57	17
12 l.	s Pol	6 22	5 59	18
13 m.	s Ramire	6 20	6 0	19
14 m.	s Lubin	6 18	6 2	20
15 j.	s Long	6 16	6 3	21
16 v.	s Abraham	6 14	6 5	22
17 s.	s Patrice	6 12	6 6	23
18 D.	LÉTARE	6 10	6 8	24
19 l.	s Joseph	6 8	6 9	25
20 m.	s Joachim	6 5	6 11	26
21 m.	s Benoît	6 3	6 12	27
22 j.	ste Basilique	6 1	6 14	28
23 v.	s Othon	5 59	6 15	29
24 s.	s Gabriel	5 57	6 17	30
25 D.	PASSION	5 55	6 18	1
26 l.	s Ludger	5 53	6 20	2
27 m.	s Rupert	5 51	6 21	3
28 m.	s Gontran	5 48	6 23	4
29 j.	s Jonas	5 46	6 24	5
30 v.	s Rieul	5 44	6 26	6
31 s.	s Balbine	5 42	6 27	7

LUNAISONS.

- ☾ P.Q. le 2, à 0 h. 12 m. du m.
- ☽ P.L. le 9, à 1 h. 11 m. du m.
- ☾ D.Q. le 17, à 0 h. 48 m. du m.
- ☽ N.L. le 24, à 2 h. 15 m. du s.
- ☾ P.Q. le 31, à 6 h. 59 m. du m.

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Très-nuageux.
 Beau.
 Très-nuageux.
 Couvert.
 —
 —
 —
 Beau.
 Beau.
 Couvert.
 Pluie continue.
 Quelques éclaircies.
 Nuageux.
 Couvert.
 Couvert.
 Quelques nuages.
 Couvert.
 —
 —
 —
 Nuageux.
 —
 Couvert.
 Quelques éclaircies.
 Couvert.
 —
 —
 —
 Nuageux.
 Beau.
 Beau.

LE BÉLIER.



Celui qui naît sous ce signe
 Cherche à plaire; il en est digne,
 Car il est fort sur l'amour
 Quand il est dans son bon jour.

8 AVRIL.

Les jours croissent de 1 h. 40 m.

LUNAISSONS.

- ☉ P.L. le 7, à 3 h. 59 m. du s.
- ☾ D.Q. le 15, à 7 h. 17 m. du s.
- ☉ N.L. le 23, à 0 h. 3 m. du m.
- ☾ P.Q. le 29, à 2 h. 27 m. du s.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 D.	RAMEAUX	5 40	6 29	8
2 l.	s Fr. de Paul	5 38	6 30	9
3 m.	Cong. de la V.	5 36	6 32	10
4 m.	s Ambroise	5 34	6 33	11
5 j.	s Vincent F.	5 32	6 35	12
6 v.	VENDREDI-Str.	5 30	6 36	13
7 s.	s Hégésippe (1)	5 28	6 38	14
8 D.	PAQUES	5 26	6 39	15
9 l.	s Marie E.	5 23	6 41	16
10 m.	s Macaire	5 21	6 42	17
11 m.	s Léon, pape	5 19	6 44	18
12 j.	s Zénon	5 17	6 45	19
13 v.	s Ermenég.	5 15	6 47	20
14 s.	s Tiburce	5 13	6 48	21
15 D.	QUASIMODO	5 11	6 49	22
16 l.	s Fructue	5 9	6 51	23
17 m.	s Anicet	5 8	6 52	24
18 m.	s Parfait	5 6	6 54	25
19 j.	s Zénon F.	5 4	6 55	26
20 v.	s Sulpice	5 2	6 57	27
21 s.	s Anselme	5 0	6 58	28
22 D.	ste Opportune	4 58	7 0	29
23 l.	s Georges	4 56	7 1	1
24 m.	s Léger	4 54	7 3	2
25 m.	s Marc, évêq.	4 52	7 4	3
26 j.	s Clet	4 51	7 6	4
27 v.	s Zite	4 49	7 7	5
28 s.	s Valère	4 47	7 9	6
29 D.	s Pierre, mart.	4 45	7 10	7
30 l.	s Eutrope	4 44	7 11	8

Beau.

—

—

—

Très-nuageux.

Couvert.

Beau.

—

—

Vapeurs.

Couvert.

Pluies.

Couvert.

Nuageux.

Très-nuageux.

Beau.

Très-nuageux.

Beau.

—

Très-nuageux.

—

Beau.

—

—

Nuageux.

Beau.

—

—

(1) Naiss. de Fourier à Besançon, 1772.

LE TAUREAU.



Celui qui naît sous ce signe
Jouit d'une force insigne.
Si l'on trouble son repos
Il se bat comme un héros.

H MAI.

Les jours croissent de 1 h. 18 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 m.	s Jacq. s. Phil.	4 42	7 13	9
2 m.	s Athanase	4 40	7 14	10
3 j.	Inv. ste Croix	4 38	7 16	11
4 v.	ste Monique	4 37	7 17	12
5 s.	s Pie	4 35	7 19	13
6 D.	s Jean-P.-Lat.	4 34	7 20	14
7 l.	s Stanislas	4 32	7 21	15
8 m.	s Désiré	4 30	7 23	16
9 m.	s Antonin	4 29	7 24	17
10 j.	s Gordien	4 27	7 26	18
11 v.	s Mamert	4 26	7 27	19
12 s.	s Nérée	4 24	7 28	20
13 D.	s Servais	4 23	7 30	21
14 l.	<i>Rogations</i>	4 22	7 31	22
15 m.	ste Dympnée	4 20	7 32	23
16 m.	s Honoré	4 19	7 34	24
17 j.	ASCENSION	4 18	7 35	25
18 v.	s Venance	4 17	7 36	26
19 s.	sté Julienne	4 15	7 38	27
20 D.	s Bernardin	4 14	7 39	28
21 l.	s Anselme	4 13	7 40	29
22 m.	ste Julie	4 12	7 41	1
23 m.	s Didier, évêq	4 11	7 43	2
24 j.	s Sylvain	4 10	7 44	3
25 v.	s Urbain	4 9	7 45	4
26 s.	s Béranger	4 8	7 46	5
27 D.	PENTECOTE	4 7	7 47	6
28 l.	s Germain	4 6	7 48	7
29 m.	s Maximin	4 5	7 49	8
30 m.	<i>Quatre-Temps</i>	4 5	7 50	9
31 j.	ste Pétronille	4 4	7 51	10

LUNAISONS.

- ⊕ P.L. le 7, à 7 h. 16 m. du m.
 - ☾ D.Q. le 15, à 10 h. 40 m. du m.
 - ☉ N.L. le 22, à 7 h. 46 m. du m.
 - ♃ P.Q. le 28, à 11 h. 33 m. du s.
- Cycle solaire. . . . 10.

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Beau,
—
Couvert,
Très-nuageux,
Couvert,
Nuages,
—
Vapoureux,
Beau,
Nuageux,
Couvert,
—
Beau,
—
Nuageux,
Beau,
Nuageux,
Pluie,
Couvert,
Pluie,
Pluie,
Nuageux,
Beau,
Très-nuageux,
Couvert,
Très-nuageux,
Pluie et grêle,
Couvert,
—
—
Très-nuageux.

LES GÉMEAUX.



Celui qui naît sous ce signe
Est d'humeur douce et bénigne.
Il s'adonne à l'amitié
Quand il n'a pas de moitié.

69 JUN.

Les jours croissent de 20 minutes.

LUNAISONS.

- ☾ P.L. le 5, à 10 h. 36 m. du s.
- ☽ D.Q. le 13, à 10 h. 33 m. du s.
- ☾ N.L. le 20, à 2 h. 28 m. du s.
- ☽ P.Q. le 27, à 10 h. 53 m. du m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	
1 v.	s Thierry	4 3	7 52	11		
2 s.	s Erasme	4 2	7 53	12		
3 D.	TRINITÉ	4 2	7 54	13		
4 l.	s Optat	4 1	7 55	14		
5 m.	s Boniface	4 1	7 56	15		
6 m.	s Norbert	4 0	7 57	16		
7 j.	FÊTE-DIEU	4 0	7 58	17		
8 v.	s Médard	3 59	7 58	18		
9 s.	ste Pélagie	3 59	7 59	19		
10 D.	s Landry	3 58	8 0	20		
11 l.	s Barnabé	3 58	8 0	21		
12 m.	s Olympe	3 58	8 1	22		
13 m.	s Ant. de P.	3 58	8 2	23		
14 j.	s Ruffin	3 58	8 2	24		
15 v.	s Modeste	3 58	8 3	25		
16 s.	s François B.	3 58	8 3	26		
17 D.	s Antoine	3 58	8 3	27		
18 l.	s Marine	3 58	8 4	28		
19 m.	s Gerv. s. P.	3 58	8 4	29		
20 m.	s Sylvère	3 58	8 4	30		
21 j.	s L. de G.	3 58	8 5	1		
22 v.	s Paulin	3 58	8 5	2		
23 s.	s Ediltrude	3 59	8 5	3		
24 D.	NAT. S. J.-B.	3 59	8 5	4		
25 l.	s Guillaume	3 59	8 5	5		
26 m.	s Babolein	4 0	8 5	6		
27 m.	ste Adèle	4 0	8 5	7		
28 j.	s Irénée	4 1	8 5	8		
29 v.	s Pierre s. Paul	4 1	8 5	9		
30 s.	s Martial	4 2	8 5	10		

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Très-nuageux.
 Beau.
 —
 —
 —
 Très-nuageux.
 Couvert.
 Éclaircies.
 Nuages.
 Couvert.
 Beau.
 —
 —
 —
 Nuageux.
 —
 Beau ciel.
 Couvert.
 Pluie.
 Couvert.
 Beau.
 Nuageux.
 —
 Couvert.
 Très-nuageux.
 —
 Pluie continuelle.
 Quelques nuages.
 Très-nuageux.
 Couvert.

LE CANCER.



Celui qui naît sous ce signe
 A reculer se résigne.
 Il s'en tient au bon vieux temps
 De crainte des accidents.

☉ JUILLET.

Les jours décroissent de 60 min.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 D.	s Rambaud	4 2	8 5	11
2 l.	Visitation N.D.	4 3	8 4	12
3 m.	s Anatole	4 3	8 4	13
4 m.	s Ulrich	4 4	8 4	14
5 j.	ste Zoé	4 5	8 3	15
6 v.	ste Angèle	4 6	8 3	16
7 s.	ste Allyre	4 6	8 2	17
8 D.	s Procope	4 7	8 2	18
9 l.	s Ephrem	4 8	8 1	19
10 m.	ste Félicité	4 9	8 1	20
11 m.	ste Juliette	4 10	8 0	21
12 j.	s Gualbert	4 11	7 59	22
13 v.	s Eugène	4 12	7 58	23
14 s.	s Bonaventure	4 13	7 58	24
15 D.	s Henri	4 14	7 57	25
16 l.	N.-D. du M.-C.	4 15	7 56	26
17 m.	s Alexis	4 16	7 55	27
18 m.	ste Symphise	4 17	7 54	28
19 j.	s Vinc. de Paul	4 18	7 53	29
20 v.	ste Marguerite	4 19	7 52	1
21 s.	s Victor	4 21	7 51	2
22 D.	ste Madeleine	4 22	7 50	3
23 l.	s Apollinaire	4 23	7 49	4
24 m.	s Loup	4 24	7 48	5
25 m.	s Jacq. le M.	4 25	7 46	6
26 j.	s Érasme.	4 27	7 45	7
27 v.	s Pantaléon	4 28	7 44	8
28 s.	ste Anne	4 29	7 42	9
29 D.	ste Marthe	4 30	7 41	10
30 l.	s Abdon	4 32	7 40	11
31 m.	s Ignace L.	4 33	7 38	12

LUNAISONS.

- ☽ P.L. le 5, à 1 h. 38 m. du s.
 - ☾ D.Q. le 13, à 7 h. 17 m. du m.
 - ☼ N.L. le 19, à 9 h. 25 m. du s.
 - ☿ P.Q. le 27, à 0 h. 45 m. du m.
- Indictiou romaine. . . . 7

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Couvert.
 Beau.
 Très-nuageux.
 Couvert.
 Pluie continuelle.
 Très-nuageux.
 Couvert.
 —
 Très-nuageux.
 Nuageux.
 Couvert.
 Très-nuageux.
 Couvert.
 —
 Pluie continuelle.
 — abondante.
 Couvert.
 Éclaircies.
 Nuageux.
 Beau.
 —
 —
 Quelques nuages.
 —
 Couvert.
 Très-nuageux.
 Couvert.
 —
 Beau.
 Couvert.

LE LION.



Celui qui naît sous ce signe
 Est d'une valeur hors ligne.
 Il est prompt, mais généreux,
 Et bête quand il est vieux.

MOÛS AOUT.

Les jours décroissent de 1 h. 38 m.

LUNAISSONS.

- ☾ P.L. le 4, à 4 h. 1 m. du m.
- ☾ D.Q. le 11, à 1 h. 42 m. du s.
- ☾ N.L. le 18, à 5 h. 42 m. du m.
- ☾ P.Q. le 25, à 5 h. 5 m. du s.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Le jour		J. de la lune.
		Le lever du soleil.	Le coucher du soleil.	
1 m.	s P.-ès-Liens	4 34	7 37	13
2 j.	s Alphonse L.	4 36	7 36	14
3 v.	ste Lydie	4 37	7 34	15
4 s.	s Dominique	4 38	7 33	16
5 D.	N.-D. des N.	4 40	7 31	17
6 l.	Trans. de N.-S.	4 41	7 29	18
7 m.	s Gaëtan	4 42	7 28	19
8 m.	s Cyriaque	4 44	7 26	20
9 j.	s Romain	4 45	7 25	21
10 v.	s Laurent	4 47	7 23	22
11 s.	s Géry	4 48	7 21	23
12 D.	ste Claire	4 49	7 19	24
13 l.	ste Radegonde	4 51	7 18	25
14 m.	s Athanase	4 52	7 16	26
15 m.	ASSOMPTION	4 54	7 14	27
16 j.	s Roch	4 55	7 12	28
17 v.	s Mammès	4 56	7 10	29
18 s.	ste Hélène	4 58	7 9	1
19 D.	ste Thècle	4 59	7 7	2
20 l.	s Bernard	5 1	7 5	3
21 m.	ste Jeanne	5 2	7 3	4
22 m.	s Symphorien	5 3	7 1	5
23 j.	ste Sidonie	5 5	6 59	6
24 v.	s Barthélemy	5 6	6 57	7
25 s.	s Louis	5 8	6 55	8
26 D.	ste Rose	5 9	6 53	9
27 l.	s Césaire	5 11	6 51	10
28 m.	s Augustin	5 12	6 49	11
29 m.	s Médéric	5 13	6 47	12
30 j.	s Fiacre	5 15	6 45	13
31 v.	s Ovide	5 16	6 43	14

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Nuageux.
Très-nuageux.
Couvert.
—
—
Nuageux.
Très-nuageux.
Nuageux.
Pluie.
Nuageux.
Couvert.
Couvert.
Pluie.
Couvert.
—
—
Quelques nuages.
Beau.
Couvert.
—
Nuageux.
Pluie.
—
Couvert.
—
Nuageux.
Beau.
—
Serein.
—

LA VIERGE.



Celui qui naît sous ce signe
Est d'une candeur de cygne.
Il prend rang dans le clergé
Quand il est encouragé.

Les jours décroissent de 1 h. 44 m.

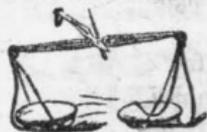
- ☉ P.L. le 2, à 5 h. 27 m. du s.
 - ☽ D.Q. le 9, à 7 h. 5 m. du s.
 - ☾ N.L. le 16, à 4 h. 11 m. du s.
 - ☼ P.Q. le 24, à 11 h. 33 m. du m.
- Lettre du martyrologe. . . . D.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.	J. de la lune.
		h. m.	h. m.		
1 s.	s Leu. s G.	5 18	6 41	15	
2 D.	s Lazare	5 19	6 39	16	
3 l.	s Grégoire	5 21	6 37	17	
4 m.	ste Rosalie	5 22	6 35	18	
5 m.	s Bertin	5 23	6 33	19	
6 j.	s Onésippe	5 25	6 31	20	
7 v.	s Cloud	5 26	6 29	21	
8 s.	NAT. de N.-D.	5 28	6 27	22	
9 D.	s Omer	5 29	6 25	23	
10 l.	ste Pulchérie	5 30	6 23	24	
11 m.	s Hyacinthe	5 32	6 20	25	
12 m.	s Raphaël	5 33	6 18	26	
13 j.	s Maurille	5 35	6 16	27	
14 v.	Ex. de la S.-G.	5 36	6 14	28	
15 s.	s Nicomède	5 38	6 12	29	
16 D.	s Corneille	5 39	6 10	30	
17 l.	s Lambert	5 41	6 8	1	
18 m.	s Jean Chrys.	5 42	6 6	2	
19 m.	Quatre-Temps	5 43	6 3	3	
20 j.	s Janvier	5 45	6 1	4	
21 v.	s Matthieu	5 46	5 59	5	
22 s.	s Maurice	5 48	5 57	6	
23 D.	ste Thècle	5 49	5 55	7	
24 l.	s Andoche	5 51	5 53	8	
25 m.	s Firmin	5 52	5 51	9	
26 m.	ste Justine	5 53	5 49	10	
27 j.	s Côme et s D.	5 55	5 46	11	
28 v.	s Céran	5 56	5 44	12	
29 s.	s Michel	5 58	5 42	13	
30 D.	s Jérôme	5 59	5 40	14	

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Beau.
—
—
Nuageux.
—
Très-nuageux.
Beau.
Nuageux.
Très-nuageux.
Quelques nuages.
Couvert.
—
—
Nuages.
Beau.
Couvert.
Éclaircies.
Nuageux.
Couvert.
Nuageux.
Très-nuageux.
Couvert.
Pluie.
Couvert.
—
Beau.
—
—
Pluie.
Très-nuageux.

LA BALANCE.



Celui qui naît sous ce signe
Marche d'un pas rectiligne.
Il est de son naturel
Ennuyeux et solennel.

m. OCTOBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 46 m.

LUNAISSONS.

- ☾ P.L. le 2, à 5 h. 42 m. du m.
- ☾ D.Q. le 9, à 0 h. 53 m. du m.
- ☾ N.L. le 16, à 5 h. 22 m. du m.
- ☾ P.Q. le 24, à 7 h. 13 m. du m.
- ☾ P.L. le 31, à 4 h. 56 m. du s.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.	J. de la lune.
		h. m.	h. m.		
1 l.	s Remi	6 1	5 38	15	
2 m.	SS Angès gard.	6 2	5 36	16	
3 m.	s Candide	6 4	5 34	17	
4 j.	s Franç. d'Ass.	6 5	5 32	18	
5 v.	s Aure	6 7	5 30	19	
6 s.	s Bruno	6 8	5 27	20	
7 D.	s Serge	6 10	5 25	21	
8 l.	ste Brigitte	6 11	5 23	22	
9 m.	s Denis	6 13	5 21	23	
10 m.	s Paulin (1)	6 14	5 19	24	
11 j.	s Gomer	6 16	5 17	25	
12 v.	s Wilfride	6 17	5 15	26	
13 s.	s Géraud	6 19	5 13	27	
14 D.	s Caliste	6 20	5 11	28	
15 l.	ste Thérèse	6 22	5 9	29	
16 m.	s Gall	6 23	5 7	1	
17 m.	s Cerbonn.	6 25	5 5	2	
18 j.	s Luc	6 26	5 3	3	
19 v.	s Savinien	6 28	5 1	4	
20 s.	s Caprais	6 29	5 0	5	
21 D.	ste Ursule	6 31	4 58	6	
22 l.	s Mellon	6 33	4 56	7	
23 m.	s Hilarion	6 34	4 54	8	
24 m.	s Magloire	6 36	4 52	9	
25 j.	s Crép. et s C.	6 37	4 50	10	
26 v.	s Rustique	6 39	4 48	11	
27 s.	s Frumence	6 41	4 47	12	
28 D.	s Sim. s Jude	6 42	4 45	13	
29 l.	s Faron	6 44	4 43	14	
30 m.	s Lucain	6 45	4 42	15	
31 m.	s Quentin v. j.	6 47	4 40	16	

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Couvert.
Pluie.
Éclaircies.
Beau.
—
—
Nuageux.
Beau par moments.
Très-nuageux.
Pluie.
—
—
Nuageux.
Beau par moments.
Beau.
—
—
Nuageux.
Très-nuageux.
Couvert.
Pluie.
—
Beau.
Nuageux.
—
Beau.
Pluie.
—
—
Quelques éclaircies.

LE SCORPION.



Celui qui naît sous ce signe
A l'allure curviligne.
Il est méchant et sans foi
Surtout s'il est sans emploi.

(1) Mort de Fourier à Paris, en 1837.

→ NOVEMBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 19 m.

LUNAISSONS.

- ☾ D.Q. le 7, à 8 h. 32 m. du m.
- ☀ N.L. le 14, à 9 h. 22 m. du s.
- ☾ P.Q. le 23, à 2 h. 34 m. du m.
- ☀ P.L. le 30, à 3 h. 34 m. du m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Le lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 j.	TOUSSAINT	6 49	4 38	17
2 v.	<i>Trépassés</i>	6 50	4 37	18
3 s.	s Marcel	6 52	4 35	19
4 D.	s Charles	6 53	4 33	20
5 l.	s Zacharie	6 55	4 32	21
6 m.	s Léonard	6 57	4 30	22
7 m.	s Florentin	6 58	4 29	23
8 j.	stes Reliques	7 0	4 27	24
9 v.	s Mathurin	7 1	4 26	25
10 s.	s Juste	7 3	4 25	26
11 D.	s Martin	7 5	4 23	27
12 l.	s René	7 6	4 22	28
13 m.	s Brice	7 8	4 21	29
14 m.	s Bertrand	7 9	4 19	30
15 j.	s Eugène	7 11	4 18	1
16 v.	s Edme	7 12	4 17	2
17 s.	s Agnan	7 14	4 16	3
18 D.	s Aude	7 16	4 15	4
19 l.	ste Élisabeth	7 17	4 13	5
20 m.	s Edmond	7 19	4 12	6
21 m.	Prés. de N.-D.	7 20	4 11	7
22 j.	ste Cécile	7 22	4 11	8
23 v.	s Clément	7 23	4 10	9
24 s.	s Severin	7 25	4 9	10
25 D.	ste Catherine	7 26	4 8	11
26 l.	ste Genev. A	7 28	4 7	12
27 m.	s Maxime	7 29	4 7	13
28 m.	s Sosthènes	7 30	4 6	14
29 j.	s Saturnin	7 32	4 5	15
30 v.	s André	7 33	4 5	16

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Pluie fine.
Couvert.
—
Pluie fine.
—
Quelques éclaircies.
Couvert.
—
—
—
Pluie.
Couvert.
—
Vaporeux.
Couvert.
—
Pluie fine.
Couvert.
—
Brouillard.
Couvert.
Beau.
Couvert.
—
Très-nuageux.
Brouillard très-épais.
Brouillard.
Couvert.
—

LE SAGITTAIRE.



Celui qui naît sous ce signe
Sait observer la consigne.
Il est chasseur ou guerrier
Et gascone volontier.

❧ DÉCEMBRE.

Les jours décroissent de 46 min.

LUNAISONS.

- ☾ D.Q. le 6, à 7 h. 2 m. du s.
- ☀ N.L. le 14, à 3 h. 47 m. du s.
- ☾ P.Q. le 22, à 7 h. 50 m. du s.
- ☀ P.L. le 29, à 2 h. 10 m. du s.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		J. de la lune.
		h.	m.	h.	m.	
1 s.	s Éloy	7	34	4	4	17
2 D.	<i>Avent</i>	7	36	4	3	18
3 l.	s Mirocle	7	37	4	3	19
4 m.	ste Barbe	7	38	4	3	20
5 m.	s Sabas	7	39	4	2	21
6 j.	s Nicolas	7	41	4	2	22
7 v.	ste Fare	7	42	4	2	23
8 s.	CONCEPTION	7	43	4	1	24
9 D.	ste Gorgonne	7	44	4	1	25
10 l.	ste Valère	7	45	4	1	26
11 m.	s Daniel	7	46	4	1	27
12 m.	s Valérien	7	47	4	1	28
13 j.	s Luce	7	48	4	1	29
14 v.	s Nicaise	7	49	4	1	30
15 s.	s Mesmin	7	49	4	1	1
16 D.	ste Adélaïde	7	50	4	2	2
17 l.	ste Olympe	7	51	4	2	3
18 m.	s Gatien	7	52	4	2	4
19 m.	<i>Quatre-Temps</i>	7	52	4	3	5
20 j.	s Timothée	7	53	4	3	6
21 v.	s Thomas	7	53	4	3	7
22 s.	s Honorat	7	54	4	4	8
23 D.	ste Victoire	7	54	4	5	9
24 l.	s Hermén. v. j.	7	55	4	5	10
25 m.	NOEL	7	55	4	6	11
26 m.	s Étienne	7	55	4	7	12
27 j.	s Jean, évang.	7	56	4	7	13
28 v.	Saints Innoc.	7	56	4	8	14
29 s.	s Trophime	7	56	4	9	15
30 D.	ste Colombe	7	56	4	10	16
31 l.	s Sylvestre	7	56	4	11	17

INDICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Couvert.
Neige.
Couvert.
Beau.
Brouillard.
Beau.
Nuageux.
Couvert.
—
—
—
—
Brouillard très-épais.
Ciel voilé.
Couvert.
Brouillard.
Très-nuageux.
Couvert.
—
—
—
—
—
—
Beau.
Brouillard.
Nuages.
Vapoureux.
Couvert.
—
—

LE CAPRICORNE.



Celui qui naît sous ce signe
A propos de rien s'indigne,
Et même il devient jaloux
Quand sa femme a rendez-vous.

DIVERSES ESPÈCES DE TEMPS ET DE JOURS.

On distingue trois sortes de temps : le temps *vrai*, le temps *moyen* et le temps *sidéral*. Tous trois s'expriment en jours, heures, minutes et secondes. Le jour *vrai* est l'intervalle de temps compris entre deux passages consécutifs du soleil *vrai* au même méridien; le jour *moyen*, le temps compris entre deux passages consécutifs de l'astre fictif auquel on a donné le nom de soleil *moyen*; enfin le temps compris entre deux retours consécutifs d'une étoile au méridien forme le jour *sidéral*.

Le jour est *astronomique* ou *civil*; le jour *astronomique* commence à *midi vrai* ou à *midi moyen*, selon qu'on emploie le temps *vrai* ou le temps *moyen*; il se divise en 24 heures, que l'on compte sans interruption de 0 à 24, ou d'un *midi* au *midi* suivant. Le jour *civil* commence à *minuit*, et se compose également de 24 heures; mais il est divisé en deux périodes de 12 heures chacune, qu'on distingue en heures du *matin*, de *minuit* à *midi*; et en heures du *soir*, de *midi* à *minuit*. Dans la *connaissance des temps*, on emploie le temps civil seulement pour les levers et couchers du soleil, de la lune et des planètes, les phases de la lune, les éclipses de soleil et de lune et les grandes marées; tous les autres phénomènes sont annoncés en temps moyen astronomique.

Le jour *sidéral* commence à l'instant où le point équinoxial du printemps passe au méridien. Il se partage en 24 heures, que l'on compte de 0 à 24.

TRANSFORMATION DU TEMPS CIVIL EN TEMPS ASTRONOMIQUE.

Si le temps civil est exprimé en heures du matin, ôtez un jour de la date proposée, et ajoutez 12 heures; le résultat sera le temps astronomique de mandé. Ainsi,

le 24 janvier à 5 h. 49 m. du matin, temps civil, correspond au 23 janvier à 17 h. 49 m. temps astronomique.

Si le temps civil est exprimé en heures du soir, supprimez la désignation *soir*, et vous aurez, sans autre changement, le temps astronomique.

TRANSFORMATION DU TEMPS ASTRONOMIQUE EN TEMPS CIVIL.

Si le nombre d'heures donné est plus petit que 12, ajoutez la désignation *soir*, et vous aurez le temps civil.

Si le nombre d'heures surpasse 12, diminuez-le de 12, ajoutez un jour à la

date proposée, et vous aurez le temps civil demandé, exprimé en heures du matin. Ainsi,

le 17 mars à 22 h. 54 m., temps astronomique,
correspond au 18 mars à 10 h. 54 m. du matin, temps civil.

CONVERSION DU TEMPS D'UN LIEU CONNU EN TEMPS DE PARIS.

Lorsqu'une date sera exprimée en temps d'un lieu connu, on l'exprimera en temps de Paris, à l'aide de la longitude géographique de ce lieu, réduite en heures, minutes et secondes. Si le lieu est à l'est de Paris, de la date proposée retranchez la longitude en temps et vous aurez l'heure correspondante de Paris; si le lieu est à l'ouest de Paris, à la date proposée ajoutez la longitude en temps, et la somme sera l'heure de Paris.

Exemple. Une observation est faite à Metz, le 13 juillet, à 8 h. 7 m. 5 s., temps civil, on demande quelle heure il était en ce moment à Paris.

Date de l'observation — juillet 13 j. 8 h. 15 m. 5 s.

Longitude orientale de Metz — 47 22

Temps de Paris correspondant — 7 57 43

Calcul des heures des couchers et des levers du soleil pour les différents lieux au moyen de celles de Paris.

Le problème de la détermination des heures des levers et des couchers du soleil aux différents lieux, au moyen des heures des levers et des couchers du soleil à Paris, est intéressant pour tous nos départements, puisqu'on ne trouve dans les divers calendriers que les heures de Paris. Nous pensons que le lecteur sera bien aise de trouver dans l'Almanach phalanstérien le moyen de résoudre la question.

Pour le besoin de ces calculs et des transformations précédemment indiquées, nous plaçons ci-après le tableau des latitudes et des longitudes des 86 chefs-lieux de nos départements. Pour les localités qui ne sont pas des chefs-lieux, on pourra prendre, sans erreur bien sensible, les nombres du chef-lieu voisin. Nous mettons ensuite la table calculée par M. Bouvard et extraite de l'*Annuaire du bureau des longitudes*, table qui indique les corrections qu'il faut faire aux heures des levers et des couchers du soleil à Paris. Le signe + placé devant une correction de cette table, indique qu'elle doit être ajoutée au lever du soleil à Paris; le signe — indique que la correction doit être retranchée de l'heure du lever du soleil à Paris.

Les corrections des heures du *coucher* sont égales à celles du lever, mais de signe contraire; c'est-à-dire que, si les premières doivent être *ajoutées*, les secondes doivent être *retranchées*, et réciproquement.

La table n'est calculée que de 10 en 10 jours : pour les époques intermédiaires, on fera une partie proportionnelle.

Deux exemples indiqueront combien l'usage de ces tables est facile.

4^o A quelle heure le soleil se lève-t-il et se couche-t-il le 31 janvier 1849 à Perpignan?

La latitude de Perpignan est, d'après la table des *positions*, 42° 44' 55", ou en nombre rond 43°; on prendra les corrections dans les colonnes de la table ci-contre qui se rapporte à 43°. On ira chercher dans le calendrier l'heure du lever et du coucher du soleil à Paris, pour le 31 janvier, et on trouvera :

Lever du soleil à Paris.	7 h. 34 m.
Correction.	— 45
<hr/>	
Lever du soleil à Perpignan.	7 h. 49 m.
Coucher du soleil à Paris	4 h. 54 m.
Correction.	+ 45
<hr/>	
Coucher du soleil à Perpignan.	5 h. 9 m.

2^o A quelle heure le soleil se lève-t-il et se couche-t-il le 5 mai 1849 à Lille?

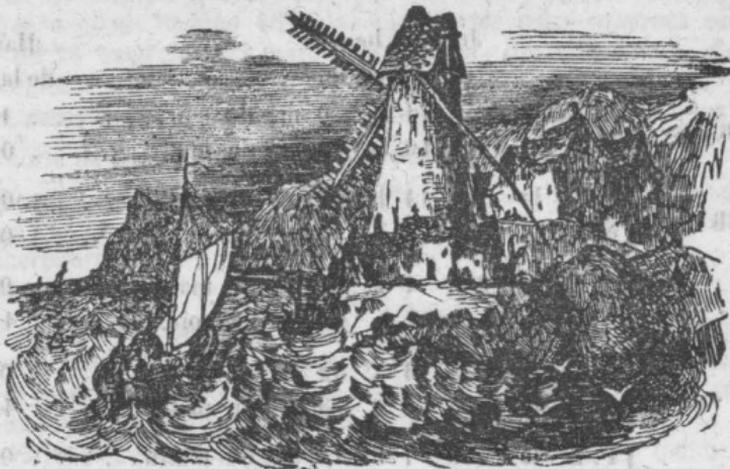
La latitude de Lille est, dans la table des *positions*, 50° 38' 44", ou 51 en nombre rond. On cherchera les corrections dans la colonne 51° de la table ci-contre. On remarquera ici qu'il n'y en a pas d'indiquées pour le 5 mai. Il faut alors faire une partie proportionnelle entre la correction du 4^{er} mai et celle du 44. Voici comment : la différence entre ces deux quantités est de 2 m. pour dix jours ; elle sera donc de 0, m. 2 s. pour un jour. En multipliant cette dernière quantité par le nombre de jours qui se sont écoulés depuis le 4^{er} mai jusqu'au 5, c'est-à-dire par 4, on aura 0, m. 8 ou 4 m. en nombre rond. Cette minute, ajoutée à la correction indiquée pour le 4^{er} mai, donnera 7 m. pour la correction correspondant au 5 mai. On aura par conséquent :

Lever du soleil à Paris.	4 h. 35 m.
Correction.	— 7
<hr/>	
Lever du soleil à Lille.	4 h. 28 m.
Coucher du soleil à Paris	7 h. 19 m.
Correction.	+ 7 m.
<hr/>	
Coucher du soleil à Lille	7 h. 26 m.

TABLE DE CORRECTIONS

Pour calculer les levers et les couchers du Soleil, dans les lieux compris entre
43 et 51 degrés de latitude boréale, par M. E. BOUVARD.

ÉPOQUES.	43°	44°	45°	46°	47°	48°	49°	50°	51°
Janvier. 1	-22'	-19'	-15'	-12'	- 8'	- 4'	+ 1'	+ 5'	+ 10'
11	21	18	14	11	7	3	+ 1	5	9
21	18	16	13	10	6	3	0	4	8
31	15	13	10	8	5	2	0	3	6
Février. 10	12	10	8	6	4	2	0	3	5
20	9	8	6	5	3	2	0	2	4
Mars. 2	6	5	4	3	2	- 1	0	+ 1	2
12	- 2	- 2	- 2	- 1	- 1	0	0	0	+ 1
22	+ 1	+ 1	0	0	0	0	0	0	- 1
Avril. 1	4	3	+ 2	+ 2	+ 1	0	0	+ 1	2
11	7	6	5	4	2	+ 1	0	2	3
21	11	9	7	6	4	2	0	3	5
Mai. 1	14	12	9	7	5	2	0	3	6
11	17	14	11	9	6	3	0	4	8
21	20	16	13	10	7	3	- 1	5	9
31	23	18	15	11	8	3	1	5	10
Juin. 10	23	20	16	12	8	4	1	6	11
20	24	20	17	13	8	4	1	6	12
30	23	20	16	12	8	4	1	6	11
Juillet. 10	22	19	15	11	8	3	1	5	10
20	21	18	14	10	7	3	1	5	9
30	18	15	12	9	6	3	- 1	4	8
Août. 9	15	13	10	8	5	2	0	3	7
19	12	10	8	6	4	2	0	3	5
29	8	7	6	4	3	1	0	2	4
Septembre 8	5	5	4	3	1	+ 1	0	- 1	2
18	+ 2	+ 2	+ 1	+ 1	+ 1	0	0	8	- 1
28	- 1	- 1	- 1	- 1	0	0	0	0	0
Octobre. 8	5	4	3	3	0	0	0	+ 1	0
18	8	7	6	4	- 3	- 1	0	+ 2	+ 3
28	11	9	8	6	4	2	0	2	5
Novembre. 7	14	12	10	7	5	2	0	3	6
17	17	15	12	9	6	3	0	4	7
27	20	17	14	10	7	3	0	4	8
Décembre. 7	22	19	15	11	8	4	0	5	9
17	23	20	16	12	8	4	+ 1	5	10
27	23	20	16	13	8	4	1	5	10



GRANDES MARÉES.

Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, occasionnent des marées qui se combinent ensemble et qui produisent les marées que nous observons. La marée composée est très-grande vers les syzygies, ou les nouvelles et pleines Lunes. Alors elle est la somme des marées partielles qui coïncident. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles, qui concourent à leur production, varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune, et les distances de ces astres à la terre; elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes ces grandes marées pour l'année 1849. M. Largeteau les a calculées par la formule que le marquis de Laplace a donnée dans la *Mécanique céleste*, t. II, p. 289; on a pris pour l'unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la terre.

TABLEAU DES SYZYGIES.

	Jours et heures de la syzygie.	Hauteur de la marée.
JANVIER	{ P. L. le 8 à 44 h. 0 m. du soir.	4, 00
	{ N. L. le 24 à 40 h. 42 m. du mat.	0, 87
FÉVRIER	{ P. L. le 7 à 44 h. 25 m. du matin.	0, 99
	{ N. L. le 23 à 4 h. 39 m. du matin.	0, 98
MARS	{ P. L. le 9 à 4 h. 44 m. du matin.	0, 97
	{ N. L. le 24 à 2 h. 45 m. du soir.	4, 07
AVRIL	{ P. L. le 7 à 3 h. 59 m. du soir.	0, 94
	{ N. L. le 23 à 0 h. 3 m. du matin.	4, 09
MAY	{ P. L. le 7 à 7 h. 46 m. du matin.	0, 83
	{ N. L. le 22 à 7 h. 46 m. du matin.	4, 05
JUIN	{ P. L. le 5 à 40 h. 36 m. du soir.	0, 77
	{ N. L. le 20 à 2 h. 28 m. du soir.	4, 04
JUILLET	{ P. L. le 5 à 4 h. 38 m. du soir.	0, 77
	{ N. L. le 49 à 9 h. 25 m. du soir.	4, 04
AOÛT	{ P. L. le 4 à 4 h. 4 m. du matin.	0, 83
	{ N. L. le 48 à 5 h. 42 m. du matin.	4, 02
SEPTEMBRE	{ P. L. le 2 à 5 h. 27 m. du soir.	0, 94
	{ N. L. le 46 à 4 h. 44 m. du soir.	4, 00
OCTOBRE	{ P. L. le 2 à 5 h. 42 m. du matin.	4, 03
	{ N. L. le 46 à 5 h. 22 m. du matin.	0, 94
	{ P. L. le 34 à 4 h. 56 m. du soir.	4, 06
NOVEMBRE	{ N. L. le 44 à 9 h. 22 m. du soir.	0, 85
	{ P. L. le 30 à 3 h. 34 m. du matin.	4, 05
DÉCEMBRE	{ N. L. le 14 à 3 h. 47 m. du soir.	0, 78
	{ P. L. le 29 à 2 h. 40 m. du soir.	4, 04

On a remarqué que dans nos ports les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine Lune. Ainsi l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1849 les plus fortes marées seront celles du 26 mars, du 24 avril, du 23 mai, du 3 octobre, du 2 novembre, du 4^{er} et du 31 décembre. Quoiqu'elles soient éloignées du *maximum*, ces marées pourraient occasionner des désastres si elles sont favorisées par les vents.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de Brest.	m.3 24	Port de Saint-Malo.	m.5 98
— Lorient.	2 24	— Audierne.	2 00
— Cherbourg	2 70	— Croisic.	2 68
— Granville.	6 35	— Dieppe.	4 40

L'unité de hauteur à Brest est connue avec une grande exactitude. Dans une suite d'observations faites pendant seize ans depuis 1806 jusqu'en 1823, on a choisi les hautes et basses mers équinoxiales comme étant à peu près indépendantes des déclinaisons du Soleil et de la Lune. La moyenne de 384 de ces observations a donné 6 m. 415 pour la différence entre les hautes et basses marées ; la moitié de ce nombre, ou 3 m. 21, est ce qu'on appelle l'unité de hauteur.

Si l'on veut connaître la hauteur d'une grande marée dans un port, il faudra multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port.

Exemple. Quelle sera à Brest la hauteur de la marée qui arrivera le 24 avril 1849, un jour et demi après la syzygie du 23 ? Multipliez 3 m. 21, unité de hauteur à Brest, par le facteur 4. 09 de la table, vous aurez 3 m. 50 pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu si l'action du Soleil et de la Lune venait à cesser.



EUROPE.

NOMS DES ÉTATS.	TITRE du SOUVERAIN.	NOM DU SOUVERAIN.	DATE de sa NAISSANCE.	DATE de son AVÈNEMENT.	AGE du SOUVERAIN.
Anhalt-Bernbourg.	Duc.	Alexandre-Charles.	2 mars 1805.	24 mars 1834.	42
Anhalt-Coethen.	Duc.	Henri.	30 juill. 1778.	23 août 1830.	69
Anhalt-Dessau.	Duc.	Léopold.	1 ^{er} oct. 1794.	9 août 1817.	53
Autriche.	Empereur.	Ferdinand I ^{er} .	19 avril 1793.	2 mars 1835.	54
Bade.	Grand-Duc.	Léopold-Frédéric.	29 août 1790.	30 mars 1830.	57
Bavière.	Roi.	Maximilien-Joseph.	28 nov. 1811.		
Belgique.	Roi.	Léopold I ^{er} .	16 déc. 1790.	21 juill. 1831.	57
Brunswick.	Duc.	Guillaume.	25 avril 1806.	25 avril 1831.	41
Danemark.	Roi.	Cristian Frédéric VII.	6 oct. 1808.	7 janv. 1848.	42
Deux-Siciles.	Roi.	Ferdinand II.	12 janv. 1810.	8 nov. 1830.	37
Espagne.	Reine.	Isabelle II.	10 oct. 1830.	29 sept. 1833.	17
France.	Président.				
Grande-Bretagne.	Reine.	Victoria I ^{re} .	24 mai 1819.	20 juin 1837.	28
Grèce.	Roi.	Othon I ^{er} .	1 ^{er} juin 1815.	6 févr. 1833.	32
Hanovre.	Roi.	Ernest-Auguste.	5 juin 1771.	27 févr. 1821.	78
Hesse-Electorale.	Électeur.	Guillaume II.	18 juill. 1777.	6 avril 1830.	70
Hesse-Grand-Ducal.	Grand-Duc.	Louis II.	26 déc. 1777.	20 juin 1837.	70
Hesse-Hombourg.	Landgrave	Philippe.	11 mars 1779.	19 janv. 1839.	68
Hohenzollern-Echingen.	Prince.	Frédéric.	16 févr. 1801.	12 sept. 1838.	49
Hohenzollern-Sigmaringen.	Prince.	Charles.	20 févr. 1785.	17 oct. 1831.	62
Hollande.	Roi.	Guillaume.			
Leichtenstein.	Prince.	Aloïs.	16 mai 1796.	20 avril 1836.	52
Lippe.	Prince.	Léopold.	6 nov. 1793.	4 avril 1802.	51
Lippe-Schaumbourg.	Prince.	George.	20 déc. 1784.	13 févr. 1787.	63
Mecklembourg-Schwerin.	Grand-Duc.	Frédéric-François.	28 févr. 1823.	9 mars 1842.	24
Mecklembourg-Strélitz.	Grand-Duc.	George.	12 août 1779.	6 nov. 1816.	68
Modène.	Duc.	François IV.	6 oct. 1779.	1815.	68
Nassau.	Duc.	Adolphe.	24 juill. 1817.	20 août 1830.	30
Oldenbourg.	Grand-Duc.	Auguste.	13 juill. 1783.	21 mai 1829.	64
Pays-Bas.	Roi.	Guillaume II.	6 déc. 1792.	7 oct. 1840.	55
Portugal.	Reine.	María II.	4 avril 1819.	2 mai 1826.	28
Prusse.	Roi.	Frédéric-Guillaume IV.	15 oct. 1795.	7 juin 1840.	52
États-Romains.	Pape.	Pie IX.			
Reuss-Ebersdorf.	Prince.	Henri LXXII.	27 mars 1797.	10 juill. 1822.	50
Reuss-Greiz.	Prince.	Henri XX.	29 juin 1794.	31 oct. 1836.	53
Reuss-Schleig.	Prince.	Henri LXII.	31 mai 1785.	17 avril 1818.	58
Russie.	Empereur.	Nicolas I ^{er} .	25 juin 1796.	19 nov. 1825.	51
Sardaigne.	Roi.	Charles-Albert.	28 oct. 1798.	27 avril 1831.	49
Saxe.	Roi.	Frédéric-Auguste.	18 mai 1797.	6 juin 1836.	50
Saxe-Altenbourg.	Prince.	Joseph.	27 août 1789.	29 sept. 1834.	58
Saxe-Cobourg et Gotha.	Duc.	Ernest II.	21 juin 1818.	29 janv. 1844.	29
Saxe-Meiningen.	Duc.	Bernard.	17 déc. 1800.	24 déc. 1803.	47
Saxe-Weimar-Eisenach.	Grand-Duc.	Charles-Frédéric.	2 févr. 1783.	14 juin 1828.	64
Schwarzbourg-Rudolstadt.	Prince.	Gunthen.	6 nov. 1796.	28 avril 1807.	54
Schwarzbourg-Sundershausen.	Prince.	Gunthen.	24 sept. 1801.	19 août 1835.	48
Suède et Norvège. [sen.	Roi.	Oscar I ^{er} .	4 juill. 1799.	8 mars 1844.	48
Suisse.	République				
Toscane.	Grand-Duc.	Léopold II.	3 oct. 1797.	18 juin 1824.	50
Turquie.	Sultan.	Abdul-Medjid-Khan.	19 avril 1823.	1 ^{er} juill. 1839.	24
Waldeck.	Prince.	Georges-Victor.	14 janv. 1831.	14 mai 1845.	16
Wurtemberg.	Roi.	Guillaume I ^{er} .	27 sept. 1781.	30 oct. 1816.	68

AMÉRIQUE.

- Brésil (Rio-Janeiro). Empereur, Pédro II.
Bolivie (Chuquisaca). Président, Velasco.
Chili (Santiago). Président, Bulnes.
Équateur (Quito). Président, Rocafuerte.
États-Unis (Washington). Président, Polk.
Haïti. { République d'Haïti (partie française). — Port républicain. —
Président, Soulouque (noir) (4).
République dominicaine (partie espagnole). — Santo-
Domingo. — Président, Santana (homme de couleur).
Mexique (Mexico). Président, Herrera.
Nouvelle Grenade (Bogota). Président, Mosquera.
Paraguay (Assomption). Président, Lopez.
Pérou (Lima). Président.
Confédération argentine (Buenos-Ayres). Président, Rosas.
République de l'Uruguay (Montevideo). Président intérimaire, Suarez.
Vénézuéla (Caracas). Président, Monagas.

ASIE.

Chine (Pékin). Empereur, *Tao-Kouang* (2).

La Chine est une monarchie héréditaire, dont le chef prend le nom de *Fils du Ciel*.

Les régions comprises dans l'empire chinois portent les noms de Chine proprement dite, de Mandchourie, de Mongolie, de Dzoungarie, de Tangut. Corée et le Thibet sont des Etats tributaires, mais indépendants.

Japon (Yedo).

L'empire du Japon a deux chefs : un chef de la religion (daïri), un chef militaire (scogoun).

(1) Voici les noms des différents présidents de la République d'Haïti qui se sont succédé depuis l'indépendance : Alexandre Petion, Jean-Pierre Boyer, Charles Hérard (dit Rivière), Philippe Guerrier, Jean-Louis Pierrot, Jean-Baptiste Riché, Faustin Soulouque, président depuis le 1^{er} mars 1848.

(2) Les noms des trois derniers empereurs sont les suivants : *Kienq-Long*, qui monta sur le trône en 1735 à l'âge de 26 ans et abdiqua en 1796 ; *Kia-Kin*, et l'empereur actuel *Tao-Kouang*, qui règne depuis 28 ans.

Le chef de la religion est censé être le chef légitime de l'empire; il réside dans la grande ville de Miaco.

Le chef militaire réside à Yedo.

Le port de Nangasaki est le *seul* où soient reçus les navires des Chinois, des Coréens, des Néerlandais (Hollandais).

Royaume de Lahore (Lahore).

Le principal des États de l'Indoustan est le royaume de Lahore; le chef du royaume prend le titre de maharajah.

Royaume de Boukarie (Boukara).

Le principal des États du Turkestan est le royaume de Boukarie, dont une de ses parties a pour limite la mer d'Aral. Le chef prend le nom de Emir-el-Mousselim, chef des croyants.

Le royaume de Boukarie renferme deux villes très-célèbres dans les annales du monde antique : Samarcande et Balkh.

Royaume de Perse (Téhéran). Shah-Mahamed Mirza (1).

Le principal des États de la Perse est le royaume de Perse. Ispahan était son ancienne capitale. Le chef du pouvoir prend le nom de shah.

Le Caboul ou l'Afghanistan, dont il a été question si souvent dans ces dernières années, faisait partie des États de la Perse; il est aujourd'hui sous la protection de l'Angleterre.

Empire des Birmans (Oumerapour).

L'un des États de l'Indo-Chine, situé le long du fleuve Irraouadi.

Le chef du pouvoir prend le titre d'empereur. L'ancienne capitale était la ville de *Pegu* et plus tard la ville d'*Ava*. La ville la plus commerçante c'est Rangoun, située à l'embouchure de l'Irraouadi.

Royaume de Siam (Bangkok).

L'un des États de l'Indo-Chine, situé sur le fleuve Ménam. L'ancienne capitale était Siam.

Empire d'Annam (Hué). Empereur : *Tu-duc* (2).

État de l'Indo-Chine. Le chef prend le titre de dova.

(1) Il règne depuis 1835.

(2) Les trois derniers empereurs résidant à Hué furent *Min-Menh*, mort en 1845; *Thieu-tri*, mort en 1847, et l'empereur actuel *Tu-duc*.

Imam de Sana.

Le plus important des États de l'Arabie ; il est situé dans l'Yémen. Il longe la mer Rouge où se trouve le célèbre port de Moka, qui a donné son nom au précieux café de l'Arabie parfumée.

AFRIQUE.

Vice-royauté d'Égypte (le Caire). Vice-roi, Mohamed-Ali.

Régences de Tunis et de Tripoli (Tunis). Bey.

Empire du Maroc (Fez). Empereur, Abderrahaman.

Royaume d'Amhara (Devra-Tabour).

Formé de la plus grande partie de l'empire de l'Abyssinie, dont l'ancienne capitale était Gondar, l'empire abyssin a été détruit par les invasions des Gallas.

Royaume des Hovas.

Dans l'île de Madagascar.

Océanie.

États des îles Sandwich.

Les îles Sandwich forment un Etat régulier ; le roi est constitutionnel. Les Sandwichois ont fait de rapides progrès ; leurs navires de commerce exécutent des voyages en Amérique et en Chine.

Les habitants sont de race brute ou malaise.

Îles Marquises. Reine, Pomaré.

Un des États des îles Marquises.



HISTOIRE DE L'ANNÉE.

ÉVÉNEMENTS ACCOMPLIS

Depuis le mois d'octobre 1847 jusqu'en octobre 1848.

La période que nous avons à retracer embrasse une révolution, et une révolution dont l'effet sera décisif sur le sort de l'humanité. La République est aujourd'hui fondée en France; elle y vivra, elle y produira toutes ses conséquences démocratiques et sociales. La République de 1792 avait détruit l'ordre ancien; la République de 1848 a reçu mission de compléter sa devancière et de fonder un ordre nouveau. Cette mission providentielle s'accomplira malgré la coalition de l'égoïsme et de l'ignorance. En présence d'événements si graves et sur lesquels il est essentiel de fixer l'opinion publique, nous ne pouvons nous renfermer dans le laconisme habituel des annuaires. Tout en divisant notre récit par mois, nous lui donnerons assez d'étendue pour n'omettre aucun fait important et pour joindre au fait l'appréciation, à l'événement l'idée.

OCTOBRE 1847.

AGITATION RÉFORMISTE.

A cette époque le gouvernement de Louis-Philippe était miné par l'opinion; les banquets réformistes se multipliaient partout.

Les convives assis aux banquets et la masse des prolétaires qui sympathisait du dehors avec les discours

et les toasts, étaient réunis par une pensée: protestation contre la corruption et la lâcheté qui déshonoraient la France au dedans comme au dehors. On demandait avec unanimité la réforme d'un système électoral et parlementaire qui tendait

chaque jour davantage à peupler exclusivement les Chambres des créateurs du pouvoir. On voulait déraciner le mal ; mais suivant les divers partis opposants, les causes du mal étaient plus ou moins profondes. La gauche dynastique, trônant dans les banquets en la personne emphatique de M. Odilon Barrot, s'en prenait seulement au ministère : ce parti, violemment irrité contre les *satisfaits*, eût été pleinement satisfait à son tour, s'il les avait remplacés en élargissant quelque peu les listes électorales. Le parti Barrot ne voulait point de République ni même de régence et ne perdait jamais l'occasion d'excommunier les *socialistes*.

En seconde ligne, dans l'agitation réformiste se plaçaient les républicains, les républicains pur sang, les républicains politiques, les républicains exclusifs, les républicains de l'ancien *National*, profitant du mouvement réformiste pour perdre la dynastie et jusqu'à la monarchie dans l'opinion, mais ne se souciant guère plus de la réforme sociale que M. Barrot lui-même.

Parmi les réformistes, les socialistes en minorité formaient la réserve. Ils représentaient dans les banquets l'opinion la plus avancée, celle qui possédait l'avenir ; mais le présent ne leur appartenait pas. Plus d'une fois, on leur ferma la bouche quand ils voulurent porter des toasts à l'*organisation du travail* ; cependant on acceptait leurs formules

quand elles restaient vagues, indéfinies. En 1847, l'influence du socialisme colorait déjà la vieille politique d'une nouvelle teinte, et peu de banquets réformistes s'accomplirent sans qu'on y eût porté un toast à l'*amélioration du sort de la classe laborieuse*.

SCANDALES A L'INTÉRIEUR.

Peu de personnes en France, il faut l'avouer, avaient pleine conscience du pouvoir énorme de l'agitation réformiste ; la Providence employait, sans être aperçue, la sape et la mine. La gauche dynastique ne devina point qu'elle allait être mystifiée ; les républicains et les socialistes, en général, tout en comprenant qu'un mouvement s'accomplissait en leur faveur, n'en pressentirent pas les effets immenses, immédiats. Mais l'aristocratie corrompue qui déshonorait alors le pouvoir et la France, plus intéressée à la clairvoyance que tous les autres partis, poussa plus loin qu'eux l'aveuglement. Rien ne ralentit les scandales. On colporta des listes de souscription destinées à payer l'amende du condamné Teste. Une magistrature servile refusa de voir un délit dans ce fait constamment puni quand il s'était produit au bénéfice de quelque journal opposant. La censure africaine interdit à l'*Akhbar* la reproduction d'une lettre inoffensive parce qu'elle était signée LAMARTINE.

A l'irritation toujours croissante de l'opinion, le gouvernement n'opposait que des procès de presse; il faisait condamner la *Gazette de France* et la *Réforme* par un jury trié, un jury à basse pression dont il était presque aussi sûr que d'une machine. Ces procès ne faisaient qu'augmenter le mépris du pays pour toutes les autorités, en présentant la magistrature sous une face ignominieuse. Dans le procès de la *Réforme*, M. Ledru-Rollin confondit l'avocat-général en lui rappelant MM. Gouse et de Jussieu restant impunis après le trafic authentiquement constaté d'un projet de loi, M. Granier de Cassagnac, l'affidé de M. Duchâtel, recevant une mission du gouvernement quand la justice avait besoin de son témoignage.

L'envoi de M. Granier de Cassagnac à Rome était d'autant plus étrange que ce publiciste avait irrité vivement les libéraux italiens en publiant les lignes suivantes dans le *Globe* du 26 juillet 1844.

« Plusieurs journaux se répandent en récriminations contre le gouvernement pontifical (de Grégoire XVI), qui punit sévèrement les insurgés. Ces journaux feraient mieux de ne pas monter la tête à ces imbéciles d'Italiens qui se prennent pour des Harmodius et des Aristogiton et qui ne sont, comme les meneurs de toutes les émeutes qui ont éclaté en France,

» que des assassins purs et simples. »

Le 8 octobre, malgré l'absence de ce témoin précieux, les débats du procès Beauvallon s'ouvrirent. M. Rosemond de Beauvallon, beau-frère de Granier de Cassagnac, rédacteur de l'*Epoque*, avait eu le malheur de tuer en duel M. Dujarrrier, l'un des rédacteurs de la *Presse*. Un procès criminel s'en était suivi à Rouen. M. de Beauvallon, déclaré non coupable par le jury, avait été condamné seulement à des réparations pécuniaires envers la famille de sa victime.

Mais, depuis, l'affaire s'était compliquée; la justice avait découvert que l'un des témoins de M. de Beauvallon dans son duel, M. d'Ecquevilley, avait commis le crime de faux témoignage en cour d'assises, en déposant que M. de Beauvallon n'avait pas essayé les pistolets avant le combat. Il fut constaté que ces pistolets avaient été essayés le matin même du duel. Aussi, le 15 août 1847, M. d'Ecquevilley se voyait-il condamné comme faux témoin en matière criminelle.

Cette seconde affaire devait enfanter une troisième. Dans l'espoir de sauver son ami, M. de Beauvallon, témoin à son tour, s'était oublié jusqu'à dire : *Je jure, sur l'honneur et devant le Christ, que les pistolets n'ont pas été essayés, qu'ils ont seulement été flambés par d'Ecquevilley.*

Il y avait dans ces paroles un faux témoignage, qui amenait, au mois d'octobre 1847, M. de Beauvallon devant les jurés de la Seine.

Les débats furent pénibles, ils produisirent de tristes révélations sur les habitudes de cette jeunesse qui, par l'*Epoque*, se ralliait au pouvoir et qui le défendait la plume à la main.

Tous les abus, toutes les oppressions, tous les mensonges de la vieille société produisirent, en 1847, leurs conséquences les plus hideuses. Le célibat forcé des prêtres enfanta sa part de scandale. Le 16 octobre on écrivait de Crest (Drôme) à l'*Emancipation* de Toulouse :

« Le frère directeur des écoles chrétiennes de notre ville vient de quitter furtivement son poste, afin de se soustraire aux poursuites de la justice, qui l'accusait d'attentat à la pudeur sur des enfants mâles au-dessous de quatorze ans.

» On nous annonce, disait le même journal, que le curé de Châteauvert, canton de Bayol, arrondissement de Brignoles (Var), a assassiné sa fille de service, qui était enceinte de ses œuvres, et l'a portée lui-même de nuit au cimetière, où il l'a enterrée. Ce prêtre est en fuite. »

Toutes ces hontes retombaient sur le gouvernement et même sur l'ordre social tout entier. A l'indignation toujours croissante répondait

le redoublement des rigueurs judiciaires.

Le 21 octobre le *National* fut saisi; et M. Warnery, qui était arrivé d'Afrique pour dénoncer des concussions de fonctionnaires, M. Warnery, qui remplissait depuis longtemps la presse de ses défis au pouvoir, fut subitement jeté en prison. Malheureusement il faiblit, et compromit bientôt sa cause.

La presse ministérielle poussait alors au plus haut point l'insolence; un journal du soir, l'*Etoile*, lançait à chaque instant des provocations dans ce style :

« L'opposition depuis plus d'un mois s'en va flonflonant ses principes de ville en ville sur l'air de la Marseillaise, comme les bateaux leurs promènent de foire en foire » une ménagerie de toute sorte d'animaux vivants ou morts au son de la musique ! »

On aurait pu dire à ce pouvoir décrépit comme Dunois à Charles VII : « Il est impossible de perdre plus joyeusement une couronne. »

Ce n'était pas seulement la couronne du roi qui allait tomber, mais celle de la féodalité financière; l'aristocratie bourgeoise conviait, au lieu de pleureuses, des rieurs à ses propres funérailles.

TRAHISON A L'EXTÉRIEUR.

Un autre scandale excitait l'indignation générale tout autant que la

corruption intérieure, c'était le rôle infâme du gouvernement français à l'égard de tous les peuples qui voulaient entrer dans la voie de la liberté : le *Journal des Débats*, organe presque officiel, irritait chaque jour les libéraux de la Suisse et de l'Italie. Angiolo Sforzi, rédacteur du *Courrier de Livourne*, accusa publiquement la rédaction des *Débats* de calomnie, en demandant qu'on le traduisit devant les tribunaux pour cette insulte. Son défi resta sans réponse.

Quand on disait aux hommes du pouvoir : le *Journal des Débats* perd la France aux yeux de l'étranger, ils s'écriaient : Nous ne répondons pas des articles d'un journal. Mais bientôt la diplomatie anti-nationale du ministère se démasqua par des actes. On sut, à n'en pouvoir douter, que le cabinet expédiait aux factieux rétrogrades de la Suisse des armes et des munitions prises dans nos arsenaux. Nous alimentions la guerre civile, et c'était le parti des Jésuites que la France choisissait ! pour eux, des fusils, des obusiers, des caissons partaient de Besançon sur un bateau, le *Cardinal Mazarin*. Quand la nouvelle s'en répandit, l'indignation de la France trahie et déshonorée fut immense.

Au surplus, le complot échoua ; l'expédition d'armes fut arrêtée par les libéraux suisses, tant sur terre que sur le lac de Genève, où des ba-

teaux furent mis en croisière. Il ne résulta de cette odieuse tentative qu'un nouveau vernis de fange sur le pouvoir. Les *Débats* essayèrent de tout justifier par des articles irritants, qui inspirèrent cette réflexion, le 16 octobre, à la *Démocratie pacifique* :

« Tout cela paraît tellement com-
» biné pour exciter à l'intérieur et
» à l'extérieur des haines violentes
» contre le gouvernement actuel
» que nous ne pouvons concilier avec
» la célèbre habileté des *Débats*
» l'insertion de pareils articles. Il
» faut que les bureaux de la rue des
» Prêtres aient été envahis par des
» républicains déguisés qui se ser-
» vent des presses conservatrices
» pour travailler à la chute du gou-
» vernement de juillet. »

L'appréciation était juste ; les rédacteurs des *Débats*, sans être républicains le moins du monde, écrasaient chaque jour le gouvernement de leur choix avec les pavés de l'ours. On les vit dans la question suisse faire appel au fanatisme religieux ; ils parlèrent avec onction de la foi catholique menacée, des touchantes milices du Sonderbund, précédées de leurs prêtres armés de la croix, etc.

Ceux qui connaissaient de longue date le voltairianisme de ce journal et qui avaient lu ses réclames en faveur de l'abbé Chatel, trouvaient la conversion bien surprenante ; mais déjà les *Débats*, voyant dans les

progrès du radicalisme suisse un succès pour la démocratie et le socialisme dans l'Europe entière, pré-ludaient à cette coalition de tous les éléments réactionnaires à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Les menaces de la diplomatie autrichienne, à laquelle la diplomatie française s'était honteusement accouplée, le ton provocateur des *Débats*, les envois d'armes, tout était de nature à précipiter en Suisse une explosion. Les amis pacifiques de la liberté crurent un instant que Pie IX allait intervenir en rappelant de Lucerne et de Fribourg les Jésuites qui étaient le premier obstacle à la conciliation. Pie IX n'eut pas cette gloire.

Au moment où la guerre civile allait éclater, le *Journal des Débats* reçut de deux patriotes suisses, Hellinger et Fasnacht, un défi tout aussi formel que celui d'Angiolo Sforzi. Ce journal n'y répondit pas davantage.

Cependant, le pape Pie IX entrait chaque jour plus avant dans la voie des réformes; il attribuait à l'autorité municipale les registres de l'état civil, tenus de tout temps par le clergé, il organisait la garde civique; tous ces pas en avant n'avaient rien d'aventureux et rapprochaient seulement l'autorité papale du régime constitutionnel, mais le gouvernement français avait pour tout progrès une horreur aveugle; plusieurs directeurs de théâtre de province,

ayant voulu faire chanter sur la scène l'*Hymne à Pie IX*, ne purent en obtenir l'autorisation de la préfecture ni du ministère.

Le gouvernement napolitain se souillait chaque jour par de nouveaux crimes. A Messine, le général Landi mettait à prix les têtes les plus honorables, promettait mille ducats pour un libéral vivant, trois cents ducats pour un libéral mort. Dans le royaume de Naples on fusilla par décision des conseils de guerre des innocents qui mouraient aux cris de *Vive la Constitution ! vive l'Italie !*

Des atrocités étaient commises à la fois par les Autrichiens à Ferrare et par les soldats napolitains dans les Calabres insurgées.

A Ferrare, à la suite d'un débat insignifiant avec une sentinelle, le menuisier Mingardi fut traîné au corps de garde, sabré, couvert de blessures, pendu par le nez à un croc. A Feggio les gendarmes et les douaniers arrachèrent à des prisonniers les cheveux et la barbe. A d'autres ils enfoncèrent des clous dans les tempes, la torture fut employée dans les cachots. Le *Journal des Débats* niait ces horreurs; mais l'*Alba*, journal de Florence, lui expédia le texte des dernières condamnations à mort prononcées à Messine, en promettant de compléter la collection.

Le scandale faisait le tour du monde.

En Espagne, Serrano, amant déclaré de la reine, ayant cédé son poste par suite d'une capitulation dont les clauses ne sont pas nettement connues, le roi *don François*, appelé *Paco* dans le langage familier du palais, fut admis à rentrer à Madrid et à partager l'habitation de la reine; il fit justice des femmes de chambre qui l'avaient trahi, sans les pendre toutefois comme avait fait Ulysse. Mais aussi Paco ne revenait point de la guerre et ne retrouvait pas une Pénélope.

PRÉSAGES DE L'AVENIR.

Un journal quotidien, la *Démocratie pacifique*, se distinguait depuis longtemps par la verdeur de son opposition et par une préscience assez rare en 1847 des événements qui se préparaient. Le 2 octobre elle avait publié un article intitulé le *Juif errant politique*. On reconnaissait dans ce symbole la vieille monarchie, et plus spécialement Louis-Philippe, à qui l'écrivain prédisait de nouveaux voyages.

« Ahasvérus, thésaurisant depuis des siècles, a amassé des millions et il voudrait en jouir. Il a réussi à placer ses fils, à fixer le sort des siens, et il ne demande que la paix aux peuples et à la terre entière. Il a laissé prendre à ses sarpentes, à ses lévites, à ses amis, les rênes du pouvoir et les biens de la

terre, et il voudrait au moins, comme les derniers rois de l'Orient, s'ensevelir tranquille au milieu de ses trésors, de ses amulettes et de ses pierres enchantées... »

L'article se terminait par ce cri du peuple apostrophant le Juif maudit :

« Marche ! marche ! car l'humanité entière se réveille et se remue ; car tout concourt au salut et à la fusion des peuples ; car tous les flots de l'Océan s'agitent à la fois ; car cet Océan, après avoir longtemps léché et baigné les pieds des rois immobiles de l'Orient et de l'Occident, les a plus d'une fois déjà engloutis dans son immensité ! »

La *Démocratie pacifique* disait encore le vendredi 8 octobre, après avoir déclaré qu'elle s'occupait beaucoup moins de changements politiques que d'améliorations sociales :

« Mais, si absorbés que nous soyons par notre œuvre, nous ne pouvons nous empêcher de sentir que le sol tremble sous nos pas, que le ministère, à l'intérieur par la corruption tolérée, à l'extérieur par une série incroyable de lâchetés, prépare une explosion d'indignation générale et peut substituer une crise, une convulsion violente à la pacifique transformation que nous nous efforçons de préparer. »

Au commencement d'une nouvelle année politique, M. de Lamartine crut devoir publier un manifeste dans le *Bien public* de Mâcon. Ce fut

un magnifique programme de transition du système Guizot à un gouvernement démocratique et digne de la France. M. de Lamartine ne nommait pas la République, mais il la faisait pressentir dans l'avenir et il exigeait de la monarchie des concessions qui l'eussent nécessairement amenée.

« La vérité politique pour nous, ce n'est ni le trône, ni l'autocratie, ni le clergé, ni l'armée, ni la bourgeoisie, ni la démagogie, ni le parlement; c'est le peuple; c'est la raison, le droit, l'intérêt, la volonté de ces trente-cinq millions d'hommes, sans en exclure, sans en privilégier aucun, apportant chacun avec eux leur titre de souveraineté morale signé au ciel dans leur titre d'homme, contre-signé sur la terre dans leur titre de citoyen. »

M. de Lamartine aborda dans son manifeste les questions extérieures. Son jugement sur la situation italienne trappa surtout les esprits, l'émancipation prochaine et l'unité nationale de l'Italie s'y trouvaient décrites en style de prophète.

Ainsi le mois d'octobre 1847, fidèle résumé de l'année tout entière et de la situation des esprits, montrait, avec la décomposition fort avancée de tous les vieux éléments politiques et sociaux, la germination de quelques idées qui renfermaient l'avenir; la corruption même semblait activer leur développement

comme elle active celui de toutes les semences.

NOVEMBRE.

AGITATION RÉFORMISTE.

L'agitation réformiste continuait à faire son tour de France... M. Odilon Barrot en était le héros. Partout on le recevait en triomphateur, comme Bacchus dans les Indes. A l'arrivée de M. Barrot dans une ville banquetante, les souscripteurs allaient le chercher à son hôtel en grand cortège; puis on parcourait les rues sur les pas du grand homme, on n'entrait dans la salle que derrière lui. On se récriait à ses discours pompeux et vides. Cette admiration démonstrative n'était pourtant qu'à demi sincère. Dans les éléments politiques très-divers dont se composait la grande armée réformiste, il y en avait de peu sympathiques à l'opinion et même au genre de talent de M. Barrot. C'étaient les républicains et les socialistes. Les socialistes n'étaient pas assez nombreux pour se révolter, mais les républicains renversèrent une fois l'idole. Ce fut à Lille.

M. Barrot faisait alors une tournée dans le Nord, il s'y montrait infatigable; et, dans ses harangues servies entre deux plats, il variait avec une verve intarissable le thème assez ingrat de la probité politique.

Avant de paraître aux banquets de Valenciennes, de Béthune, M. Barrot devait présider le banquet de Lille pour y porter ce toast déterminé par un programme : *A la réforme électorale et parlementaire!*

On allait entrer dans la salle du banquet, lorsque M. Barrot se sentit arrêté par un scrupule : le toast qu'il avait accepté lui parut trop républicain ; il exigea qu'on y ajoutât une santé pour la monarchie ou tout au moins pour *la vérité et la sincérité des institutions de Juillet 1830.*

M. Barrot se sentait excité à manifester sa foi dynastique par le voisinage même de son rival d'influence, le républicain Ledru-Rollin, qu'il savait alors dans la ville.

Les commissaires du banquet s'opposent à la modification. M. Barrot se retire alors en s'écriant : *Eh bien! vous n'aurez pas de banquet!*

Le banquet eut lieu cependant. Quelques invités se retirèrent ; mais la masse des souscripteurs demeura, et M. Ledru-Rollin, triomphalement introduit, porta un toast *Aux travailleurs!*

Le mouvement irrésistible et chaque jour plus profond de la réforme entraînait même les corps officiels. En novembre le conseil général de la Seine ouvrit sa session et choisit pour président M. Arago. La signification de ce nom était profonde.

SCANDALES A L'INTÉRIEUR.

Soudain l'attention publique fut vivement frappée par un incident aussi triste que dramatique. Le comte Mortier, pair de France, ambassadeur à Turin, mais habitant passagèrement l'hôtel Chatam à Paris, avait tenu pendant des heures entières un rasoir sur la gorge de ses jeunes enfants, déclarant qu'il voulait périr avec eux. Ce fait, attribué tout d'abord à l'aliénation mentale, amena les plus regrettables débats sur l'intérieur de la famille Mortier. Sans renouveler ici le scandale, nous dirons que la France fit avec justice un grand reproche au gouvernement d'avoir laissé dans un poste diplomatique très-important un homme qui donnait depuis longtemps des signes d'aliénation notoires. L'attention se porta naturellement sur tous les hommes qui remplissaient au nom de la France des postes diplomatiques élevés, et l'on resta confondu en trouvant dans ce personnel, à côté de quelques hommes distingués, des imberbes en grand nombre, des ignorants, des hydrocéphales.

C'était alors le tour de la diplomatie de fournir son contingent de scandales ou de malheurs. On apprit bientôt que le comte Bresson, ambassadeur de France à Naples, avait été trouvé dans son lit la gorge coupée. Cette mort était le résultat d'un suicide.

Ce mois eut, comme celui d'octobre, sa part de scandales provoqués par le célibat religieux. La chambre des mises en accusation de la cour royale de Nancy renvoya devant la cour d'assises de la Meurthe un frère de la doctrine chrétienne, qui s'était rendu coupable, au mois de juillet précédent, d'attentat à la pudeur sur des petites filles de dix ans.

Mais l'organisation de cette confrérie, le mystère couvrant jusqu'au nom de ses membres ne permit pas à la justice d'obtenir le moindre renseignement sur le nom, l'itinéraire ou la demeure de l'accusé : on dut se résigner à le juger par contumace.

ÉBRANLEMENT EUROPÉEN.

Italie.

La société française semblait morte et même en dissolution ; mais à l'étranger la vie politique était puissante. La vieille Europe éprouvait un travail de transformation, dont l'Italie et la Suisse avaient donné le signal.

L'Italie, aspirant ardemment à la liberté, à l'unité, à l'indépendance nationale ; y aspirant d'autant plus vivement, qu'elle était plus cruellement opprimée, vit dans Pie IX un rédempteur. Une étincelle partie de l'âme du pontife alluma un brasier tout préparé, le feu se communiqua partout, embrasant la Toscane, les États-Sardes, Naples même.

A Turin le parti rétrograde, dont les jésuites sont partout le dernier mot et la quintessence, n'abandonna pas sans effort la haute position qu'il conservait depuis longues années. De nombreuses manifestations populaires, des promenades du peuple dans les rues aux cris de *Vive Pie IX ! à bas les jésuites !* furent nécessaires pour montrer au gouvernement que l'opinion publique ne le suivrait plus dans sa vieille ornière. Charles-Albert, depuis son avènement et sa rupture avec les carbonari, avait oublié le langage de la liberté, il fut obligé de le reprendre, et il commença par bégayer. Ses premières réformes furent assez timides pour mériter les éloges du journal français le *Conservateur*, pâle mais fidèle organe du ministère Guizot. Après avoir énuméré, d'après la *Gazette du Piémont*, les présents octroyés par le roi sarde à son peuple, le *Conservateur* s'exprime ainsi sur la censure :

« Enfin un décret sur la liberté de la presse enlève à la censure TOUT CE QU'ELLE AVAIT D'ODIEUX, en ne lui laissant de contrôle que sur les matières relatives à *la religion, la morale et les droits de l'État.* »

Cependant Charles-Albert finit par entrer dans la voie constitutionnelle assez avant pour qu'un peuple confiant oubliât son passé. Il est vrai que l'aveugle et sanglante politique du roi de Naples faisait valoir ad-

mirablement le libéralisme relatif du roi de Sardaigne.

Les réformes du roi Charles-Albert furent accueillies avec un enthousiasme qui tira des larmes des yeux de ce prince pendant une réception triomphale que lui firent les Génois. Malheureusement Charles-Albert n'avait pas compris que la monarchie constitutionnelle est une transition à laquelle les peuples ne s'arrêtent pas et qu'elle mène à la république. Il devait plus tard s'en apercevoir, et, à cette découverte, trahir une seconde fois la liberté.

Pendant le mois de novembre l'immense popularité de Pie IX entra par degrés dans la phase de déclin. Des faits démontrèrent que le pontife était noble, généreux, loyal, mais faible de caractère, que son horizon n'était pas très-large, que les préjugés religieux l'enchaînaient, qu'il s'était tracé d'avance un certain cercle de concessions au delà desquelles il ne voudrait pas avancer. En un mot, il fallut bien admettre entre sa nature et celle du bon mais impuissant Louis XVI un rapprochement qu'on avait repoussé d'abord. La chrétienté fut douloureusement surprise de voir un pape libéral assister à la guerre civile de la Suisse, quand, par un mot, par un signe, il aurait pu la prévenir.

Le 15 novembre, les représentants des provinces romaines, membres de la Consulte, se réunirent à Rome, et Pie IX les étonna par une allo-

cution absolutiste. En voici le début :

« Je remercie les députés de leur bon vouloir et je fais grand compte d'eux pour le bien de la chose publique. C'est pour obtenir ce bien, que, dès le premier moment de mon élection, et suivant l'inspiration divine, je me suis trouvé disposé à tout faire pour l'avenir, sans rien diminuer du pouvoir souverain que j'ai reçu plein et entier de mon prédécesseur, et que je dois transmettre tel à ceux qui viendront après moi. Trois millions de sujets me sont témoins, et l'Europe l'est également, de tout ce que j'ai fait jusqu'à ce jour pour me rapprocher de mon peuple, pour l'unir à moi, pour connaître de près ses besoins et pour les satisfaire.... C'est dans ce but que j'ai réuni autour de moi une Consulte permanente pour recueillir ses avis dans mes résolutions souveraines... Ce serait se tromper grandement que de voir autre chose dans son concours; ce serait se tromper grandement que de voir dans la Consulte quelque moderne utopie et le germe d'une institution incompatible avec la souveraineté pontificale. »

Que le pape retint la souveraineté spirituelle et déclarât qu'il n'avait pas le droit de l'abdiquer ni de la restreindre, on l'aurait compris; mais la souveraineté temporelle ne pouvait pas être soustraite à l'influence des événements, de la volonté populaire, et Pie IX dut

pressentir dès le 15 novembre qu'il s'opérerait tôt ou tard un déchirement entre ces deux puissances, l'une de la terre, l'autre du ciel. L'extrême froideur avec laquelle le peuple de Rome accueillit son allocation et la réunion de la Consulte fut un avertissement solennel.

Suisse.

Cependant la diète suisse déclarait la guerre au *Sonderbund*, coalition formée par plusieurs cantons, sous les auspices du jésuitisme, pour résister à tous les progrès politiques et sociaux. Le général Dufour, commandant l'armée fédérale, ouvrit la campagne par une proclamation pleine d'énergie et d'humanité. On y remarqua ce passage :

« Soldats ! je mets sous votre sauvegarde les enfants, les femmes, les vieillards et les ministres de la religion. Celui qui porte la main sur une personne inoffensive se déshonore et souille son drapeau. Les prisonniers et surtout les blessés méritent d'autant plus vos égards et votre compassion que vous vous êtes souvent trouvés avec eux dans les mêmes camps. »

Bientôt après, les premiers coups de feu retentirent. Deux officiers lucernois en mission dans le canton d'Uri tombèrent sous les coups des soldats radicaux tessinois, mais ce n'était là qu'une escarmouche.

Le général Dufour, après avoir concentré l'armée fédérale, marcha sur Fribourg avec des forces imposantes et qui ne permettaient pas la résistance. Fribourg se rendit sans coup férir le 14 novembre à huit heures du matin.

Restait le principal foyer de la puissance jésuitique : Lucerne.

Au moment suprême de la crise, M. Bois-le-Comte, ambassadeur français, dont les sympathies pour le *Sonderbund* étaient notoires, demanda l'autorisation d'envoyer un de ses secrétaires à Lucerne dans le but évident d'entretenir des intelligences avec la rébellion jésuitique. Cette autorisation fut refusée et M. Bois-le-Comte, ancien secrétaire de M. de Polignac, quitta Berne avec éclat.

Ce départ n'intimida personne et Lucerne fut bientôt investie. Après des combats d'avant-poste sans grande importance, la ville se rendit. Tandis que l'armée fédérale y entrait musique en tête, les chefs du gouvernement, MM. Siegwart, Meier, Hautt, Zund et le général Salis-Soglio, se retiraient par le lac. Zug avait capitulé entre la prise de Fribourg et celle de Lucerne, qui entraîna la capitulation des autres cantons du *Sonderbund* : Schwytz, Uri, Unterwalden et le Valais.

Plus tard une caisse renfermant trente mille livres suisses fut saisie par les carabiniers piémontais dans la possession de M. Siegwart-Mul-

ler, un des chefs de la coalition rétrograde.

La coterie qui usurpait le titre de gouvernement français manquait de vues larges et de sentiments généreux, mais elle avait assez de clairvoyance pour sentir combien l'émancipation de l'Italie, combien la victoire de la diète étaient fatales à son système d'égoïste conservation. Elle montra aux libéraux italiens et suisses une malveillance envenimée et provoqua partout leur colère. On put lire dans le *Courrier de Livourne* : « Pise, 18 novembre. Hier au soir, au café de l'Union, on a foulé aux pieds le *Journal des Débats* et la *Bilancia* (journal italien) pour calomnies et attentat de lèse-majesté envers le peuple. Ce soir on se propose de brûler le *Journal des Débats*. »

SCIENCES PHYSIQUES ET MORALES.

Les agitations politiques ne suspendent jamais complètement les conquêtes de l'intelligence humaine. Pendant la dissolution de la vieille politique et de la vieille société, la science morale et les sciences physiques poursuivaient leurs progrès.

Une lettre du maréchal Bugeaud, publiée le 15 novembre dans le *Moniteur de l'armée*, fit grande sensation, quoiqu'étrangère aux brûlantes questions du jour; le maréchal déclarait que l'application de l'armée aux travaux publics était

une idée excellente déjà réalisée en Afrique avec le plus grand succès. On lisait dans cette lettre :

« Je vous prie, monsieur, de me ranger au nombre de ceux qui sont encore convaincus que l'armée peut travailler d'une manière avantageuse pour le pays et pour elle. Il faudrait sans doute changer plusieurs de nos préjugés et réformer bon nombre de nos habitudes; il faudrait surtout renoncer à satisfaire les prétentions d'une multitude de localités qui veulent avoir des garnisons, ce qui morcelle l'armée de la manière la plus déplorable pour son instruction, pour sa discipline, pour son esprit militaire et aussi pour la sécurité publique. »

Pendant l'année 1847, la science humaine remporta sur la douleur physique un triomphe éclatant.

L'automne vit se populariser l'emploi du *chloroforme*, substance qui, plus rapidement que l'éther, plonge l'homme dans une insensibilité complète et ôte aux opérations chirurgicales tout caractère douloureux. C'est un composé de chlore et du radical de l'acide formique.

DÉCEMBRE.

AGITATION RÉFORMISTE.

Ce mouvement redoublait d'intensité. En décembre, le *National* parut devant la cour d'assises de la

Seine et fut condamné, malgré la plaidoirie de M^e Marie, à huit mois de prison et six mille francs d'amende.

Voici un passage des articles incriminés :

« Il faut que l'agitation légale se propage d'un bout à l'autre du pays et que le cri de la nation, réclamant, d'une même voix, la réforme électorale, contraigne le gouvernement, qui osait nier le besoin et le désir de la réforme, à s'incliner devant le vœu unanime de l'opinion. Il doit céder, ou tomber s'il refuse; mais, quoi qu'il fasse, le salut de la France est au bout. »

M. Gambon, juge suppléant, qui s'était opposé à ce qu'on portât la santé du roi dans un banquet réformiste, fut déclaré par la cour de cassation suspendu de ses fonctions pendant cinq ans.

Depuis la révolution de février, presque tous les conseillers qui ont rendu cet arrêt siègent encore.

On lisait le 4 décembre dans un article intitulé *le Pont volant*, et publié par la *Démocratie pacifique* :

« Toutes nos institutions modernes sont des ponts jetés sur le gouffre des révolutions entre le passé et l'avenir, entre la tradition et le droit, entre le bien-être de quelques-uns et le bien-être de tous. Vouloir se servir de ces institutions dans un autre but que le développement démocratique, c'est forcer leur destination, c'est s'exposer à les briser.

Puisque le Pouvoir a déjà aidé la Bourgeoisie à traverser l'abîme et à s'abriter bien ou mal sur la rive, il doit favoriser la même manœuvre pour le Peuple, et s'empresse de construire pour la société entière une arche définitive, sans cela il ne saurait lui-même ni vivre ni durer. »

Le 19 décembre, la *Démocratie pacifique* qualifiait ainsi l'attitude des journaux de l'opposition dynastique et de leurs patrons, MM. Thiers et Odilon Barrot, dans le mouvement qui entraînait la France :

« En présence des questions sociales si le *Siècle* est indolent, nous trouvons le *Constitutionnel* dans une disposition pire. Il est malveillant. Aucun toast, aucun discours, se rattachant de près ou de loin au socialisme, n'a été prononcé, dans les banquets réformistes, sans causer à ce journal un accès de mauvaise humeur, et toujours dans ses comptes-rendus il a soigneusement retranché les développements de ces toasts, tandis qu'il n'avait pas assez de colonnes pour les harangues consacrées à la politique pure, c'est-à-dire aux lieux communs, les plus honorables assurément, mais les plus rebattus et les plus stériles. Que les journaux de la gauche constitutionnelle cessent de railler l'aveuglement des conservateurs-bornes, ou qu'ils se décident enfin à vivre avec leur époque. Tandis qu'ils résumant chaque matin les thèmes libéraux de 1829, la

France marche, des lumières nouvelles se font dans les masses; chaque jour elles se rapprochent davantage de leur but : *organisation du travail, association*, et bientôt le peuple aura besoin de tourner la tête pour voir derrière lui, à une bien grande distance, tout rapetissés par l'éloignement, les hommes d'État qui se croient les chefs du mouvement et les arbitres de l'avenir. »

Le *Journal des Débats* ne manquait pas d'une demi-intelligence de la situation. Il sentait le danger de la monarchie et surtout les périls de la féodalité industrielle dont il était l'instrument, mais il n'avait pas assez de cœur pour se rallier à la cause nationale, fût-ce au détriment des intérêts égoïstes dont il était le représentant, ni assez de lumières pour comprendre que le succès des idées démocratiques et sociales pouvait seul sauvegarder, en les conciliant, tous les intérêts et tous les droits. Ce mélange d'égoïsme, d'ignorance et de perspicacité se fait remarquer dans les lignes suivantes publiées par les *Débats*, fin de décembre :

« Les banquets ont déchiré le voile ! Il est clair que ce n'est pas au cabinet qu'on en veut, mais à la majorité tout entière, au parti conservateur dans toutes ses nuances, au gouvernement, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue. Déjà, il est facile de le voir, le centre gauche est dépassé de beaucoup, la

gauche elle-même ne serait pour le mouvement qu'une étape bien courte, un point d'arrêt bien faible. C'est à peine si les radicaux croient encore avoir besoin de se dissimuler derrière M. Odilon Barrot. Les radicaux, à leur tour, ont tout au plus quelques pas d'avance sur les socialistes. Ceux-ci forment le dernier bataillon de l'anarchie, et déclarent sans détour que toute réforme politique ne sera pour eux de quelque valeur qu'à titre de brèche faite à la société. Tout pas imprudent ou mal assuré sur cette pente rapide pourrait-il avoir d'autre résultat qu'une chute affreuse ? »

Le gouvernement se sentait blessé dangereusement. Il ne pouvait se sauver ou du moins ajourner sa perte qu'en entrant dans la voie de la réforme politique, en acceptant un ministère libéral ou bien, ce qui eût été plus radical, plus hardi, mais aussi plus efficace, en secouant le joug de la féodalité financière et en entrant dans la voie des améliorations sociales. Louis-Philippe avait tout usurpé, sa réputation de haute capacité comme son trône. Il se défendit comme tous les pouvoirs qui vont tomber par une aveugle et violente réaction contre l'opinion publique. Son gouvernement multiplia les procès de presse; on persécuta des socialistes fort inoffensifs, les Icariens, disciples de M. Cabet, qui ne songeaient qu'à quitter la France pour aller fonder une colonie dans

le Texas. M. Cabet, leur chef, fut interrogé le mercredi 8 décembre à Saint-Quentin.

C'était à l'occasion d'une promenade et d'une réunion d'ouvriers dans cette ville; une descente judiciaire fut faite aux bureaux du *Populaire*, où l'on saisit deux dossiers. Le rédacteur en chef, M. Cabet, fut mandé à quarante lieues de sa résidence par le juge d'instruction, qui lui reprocha, comme tendances à l'association illicite, le conseil de rédaction de son journal, le nombre de ses correspondants et de ses abonnés, l'existence d'agents voyageurs à son service, les cotisations destinées à soutenir sa feuille, les emprunts qu'il était parfois obligé de faire.

Invité par M. Cabet à donner son avis sur le communisme, M. de Lamartine répondit par une lettre qui signalait avec raison la propriété comme un stimulant nécessaire au progrès social et qui protestait noblement contre les tendances du pouvoir à persécuter les idées; mais on regretta que M. de Lamartine eût dit à M. Cabet: *votre rêve est trop beau pour la terre*. Si le communisme est une belle chose, il faut l'appliquer; s'il n'est qu'un rêve, il n'est pas beau.

Déjà le mot de *communiste* était le dernier argument du parti borne. A la suite d'une discussion vive avec la *Presse*, qui soutenait l'importance des questions sociales et les

mettait au-dessus des questions politiques, le *Journal des Débats*, à bout de raisonnements, s'écria: « La *Presse* est devenue presque *communiste*! »

Au mois de janvier suivant, M. Cabet, arrêté le 5, interrogé le 6 et le 7, fut mis en liberté par le juge d'instruction de Saint-Didier.

Telle était l'horreur du pouvoir pour les idées d'association qu'il traduisit en police correctionnelle et fit condamner, le 22 décembre, malgré la plaidoirie de M^e Dain, des ouvriers coupables d'avoir fondé une Société de l'*Union*, destinée à secourir la classe ouvrière en absorbant les vieilles rivalités du compagnonnage. Un fait plus curieux encore que le procès fut révélé par les débats. Lorsque les promoteurs de l'*Union* se présentèrent à la police pour faire autoriser leur Société, démarche qui était un gage de leurs bonnes intentions, entre autres fins de non-recevoir on leur opposa celle-ci: « *Union, concorde*, voilà des noms révolutionnaires! Cela rappelle une triste époque. Pourquoi n'avez-vous pas mis votre Société sous le patronage d'un saint! »

C'est à ce moment qu'à la Faculté des lettres M. Franck, professeur de morale, attaqua les socialistes avec un grand à-propos politique et avec la haute approbation de ses supérieurs.

Le 28 décembre eut lieu l'ouverture des chambres. Le roi Louis-

Philippe prononça suivant l'usage un discours banal, sauf le dernier paragraphe, où se traduisait toute l'irritation causée par les banquets réformistes :

« Messieurs, plus j'avance dans la vie, plus je consacre avec dévouement au service de la France, au soin de ses intérêts, de sa dignité, de son bonheur, tout ce que Dieu m'a donné et me conserve encore d'activité et de force. *Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ENNEMIES ou AVEUGLES*, une conviction m'anime et me soutient: c'est que nous possédons, dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'État, les moyens assurés de surmonter tous ces obstacles et de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. Maintenons fermement, selon la Charte, l'ordre social et toutes ses conditions. Garantissons fidèlement, selon la Charte, les libertés publiques et tous leurs développements. Nous transmettrons intact, aux générations qui viendront après nous, le dépôt qui nous est confié; et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu l'édifice à l'abri duquel elles vivront heureuses et libres. »

Malgré les infamies qui avaient déshonoré sa politique au dedans et au dehors, le ministère trouva dans le parlement cette majorité compacte que de longues années de corruption avaient réussi à former.

M. Sauzet fut nommé président de la chambre.

La monarchie allait être victime de cette docilité même. Un triomphe de l'opposition parlementaire l'eût alors préservée quelque temps, mais elle s'endurcit au moment même où les concessions étaient rendues les plus nécessaires par de perpétuels scandales.

SCANDALES A L'INTÉRIEUR.

Par ordonnance du 21 décembre, la chambre du conseil du tribunal de la Seine renvoya devant la police correctionnelle, sous la prévention de complicité d'escroquerie, M. Lassalle sous-chef de bureau au ministère de la guerre. Il s'agissait de sommes reçues pour faire obtenir des emplois en Algérie.

M. Outrebon, notaire à Paris depuis vingt-cinq ans, chef de bataillon de la 2^e légion, officier de la Légion-d'Honneur et conservateur satisfait, grand ami de l'ordre et de la morale, fut arrêté et traduit en justice comme ayant dilapidé les fonds de ses clients.

Devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme parut un prêtre, Louis Cellier, accusé de complicité d'infanticide avec Marie Gidon, sa nièce et concubine. Louis Cellier fut condamné à cinq ans de travaux forcés.

ÉBRANLEMENT EUROPÉEN.

Italie.

Le pape en appelant la Consulte à Rome n'avait pas voulu, plus que le roi de Prusse, inaugurer le régime constitutionnel, mais Pie IX fut débordé. La Consulte commença par décider, contrairement aux désirs du pontife, qu'elle publierait le procès-verbal de ses délibérations et ses rapports.

En Italie, aucune puissance n'était, profondément, sincèrement, complètement, dévouée au progrès démocratique; mais le pape et le grand-duc de Toscane en acceptaient au moins et de grand cœur une partie. Charles-Albert en subissait d'assez bonne grâce les effets inévitables, espérant trouver quelque jour dans l'agrandissement de son territoire une compensation aux nouveautés constitutionnelles. Les souverains absolument rebelles au progrès, c'étaient au nord de l'Italie les princes de Lucques et de Modène, donnant la main aux Autrichiens; au sud, le roi de Naples, qui leur faisait de loin des signes d'amitié. François I^{er}, duc de Modène, était particulièrement haï et méprisé de l'Italie démocratique; le 19 novembre les patriotes de Livourne lui expédièrent une caisse de soldats de plomb, pour qu'elle complétât sa formidable armée et le dispensât de

recourir aux Autrichiens pour l'exécution de ses projets despotiques.

Dans le courant du mois de novembre, des démonstrations toutes pacifiques avaient eu lieu pour engager le roi de Naples à entrer dans la voie des réformes comme les autres princes de l'Italie. Rien de plus modéré que ces rassemblements populaires, dont le cri de ralliement était : *Vive le roi!* La police y répondit en menaçant d'une répression sévère toute manifestation, *dût-elle avoir pour but d'applaudir aux actes du gouvernement.* Un pareil délit ne pouvait pas être commis bien longtemps dans le royaume de Naples.

A Palerme, le 28 novembre une manifestation eut lieu aux cris de vive le roi! vive Pie IX! vive la Constitution! vive la garde civique! Le drapeau tricolore italien y fut déployé.

C'est alors surtout que la cruauté du gouvernement napolitain devint odieuse; il envoya des libéraux au bagne dans l'île San-Stephano; le roi, de son balcon, considérait avec une lunette d'approche le ferrement des condamnés.

L'ordre des jésuites, s'attachant, se cramponnant aux ruines du passé comme le prêtre de Victor Hugo aux balustrades de Notre-Dame, était au fond de la résistance opposée par les gouvernements italiens à l'émancipation du pays. A Rome, les jésuites avaient garrotté les bon-

nes intentions du pape. A Naples ils inspiraient le confesseur du roi, monseigneur Cocle. Leur influence très-évidente en Suisse l'était également dans les Etats-Sardes; mais là, du moins, le gouvernement parvenait à s'affranchir, secondé par le vigoureux élan de l'opinion. Les jeunes gens de Gènes s'engagèrent, par serment, à n'épouser aucune fille qui se confessât aux jésuites.

La Lombardie frémissait et ron-geait son frein; l'Autriche répondit au premier ébranlement par des mesures odieuses : quinze étudiants de Padoue qui avaient pris part à une manifestation patriotique furent incorporés dans un régiment et dirigés sur Graetz.

Le 17 décembre, la veuve de Napoléon, Marie-Louise, archiduchesse de Parme, vint à mourir. Le duc de Lucques lui succéda.

Suisse.

Après la victoire complète de la diète sur le *Sonderbund*, les grandes puissances européennes jouèrent le plus triste rôle. Ne voulant pas accepter le triomphe du principe libéral, progressif, démocratique, elles s'entêtèrent dans de vains projets de médiation entre ce principe vainqueur et le *Sonderbund* qui n'existait plus, pas même dans les souvenirs et les regrets de la population catholique. La diplomatie française, surtout, après avoir em-

ployé tous les moyens pour exciter en Suisse un incendie, promptement éteint, s'efforçait d'en remuer les cendres. L'Angleterre se montra plus généreuse et déclara que jamais elle ne prêterait les mains à une médiation qui aurait pour dernier mot le recours aux armes; mais notre envoyé ou plutôt l'envoyé de M. Guizot à Berne, M. Bois-le-Comte, fit rire toute l'Europe à ses dépens en adressant une communication en double au président de la diète suisse *et au président du conseil de guerre du Sonderbund*, qu'on ne put retrouver.

Lord Palmerston, adversaire personnel de M. Guizot, se plut à faire sentir le ridicule de ces démarches en déclarant à la Chambre des communes, que le *Sonderbund* n'existant plus, les partis n'étant plus en lutte, la question de médiation était nécessairement terminée.

Le 3 décembre il se fit à Rome dans la soirée une manifestation populaire devant le palais du consul suisse pour fêter la prise de Lucerne. La foule partit de la place *del Popolo* avec des flambeaux allumés et les bannières des cantons fédéraux, celle du pape et la bannière tricolore italienne (vert, blanc et rouge). Le cortège traversa presque toute la rue du *Corso* et s'arrêta sous les fenêtres du palais du consul; elle se dispersa après avoir été remerciée par lui à diverses reprises.

Les cris poussés étaient ceux-ci :

Vive la confédération suisse ! Vive la prise de Lucerne ! Vive Gioberti (auteur d'un ouvrage contre les jésuites) ! Vive la confédération italienne ! Vive Pie IX ! Les fenêtres des rues où traversa le cortège furent toutes illuminées et toutes faisaient écho aux cris proférés dans la rue. Les cris de *Vive Gioberti ! Vive la prise de Lucerne !* redoublèrent lorsque le cortège passa sous les fenêtres du collège *dei Nobili*, dirigé par les jésuites.

Le *Diario* officiel de Rome blâma la manifestation faite pour célébrer la victoire du libéralisme suisse ; mais la popularité de Pie IX ne gagna rien à cette réprimande.

La diète fédérale, dans sa séance du 11 décembre, décida que le canton de Neuchâtel, pour avoir refusé son concours aux mesures prises contre le Sonderbund et protesté même contre les décisions fédérales, serait soumis à une indemnité de 300,000 livres suisses. Le gouvernement aristocratique de Neuchâtel, trop heureux de sauver son existence à prix d'argent, se garda bien de protester, et s'exécuta d'assez bonne grâce.

Europe du Nord.

Les Polonais qui avaient conspiré l'affranchissement de leur patrie et qui étaient retenus depuis des années, depuis l'insurrection de Cracovie dans les prisons de la Prusse,

furent enfin jugés le 3 décembre ; huit d'entre eux (Louis Mieroslawski était le premier) furent condamnés à mort ; trois, à vingt-cinq années de forteresse avec confiscation de leurs biens ; 53, à vingt-cinq ou quinze années de forteresse ; 26, à une réclusion de huit à dix ans.

Le gouvernement français faisait pis encore, car nulle insurrection polonaise ne l'avait attaqué.

Avili par l'alliance autrichienne, ce pouvoir descendit plus bas dans l'opprobre par ses lâches complaisances pour la Russie. Un banquet préparé en l'honneur du prince Adam Czartoriski fut interdit par la police parisienne. Les dames polonaises qui s'y rendaient furent repoussées par les sergents de ville. En même temps, soixante réfugiés dénoncés par la Russie comme travaillant activement à la résurrection de leur patrie furent privés immédiatement de tout subside.

Si la révolution de février n'était pas accomplie, quel homme de cœur hésiterait à la refaire ?

JANVIER 1848.

AGONIE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Le moment d'une grande lutte arrivait en France. L'étranger même en avait le sentiment. La phrase par laquelle le roi des Français signalait officiellement des passions *ennemies*

ou *aveugles* fit baisser les fonds publics en Angleterre. La vieille aristocratie britannique présentait que le sol tremblait sous les pas de la féodalité financière et que ce pouvoir odieux, miné en France, aurait bientôt des comptes à rendre à Londres et à Dublin comme à Paris. C'est alors que les journaux de l'aristocratie anglaise étalèrent une panique calculée. Afin de trouver un prétexte à l'augmentation de l'armée britannique, ils feignirent de redouter un débarquement des Français dans la ville de Londres. Cette comédie se prolongea des mois entiers; mais elle fut sifflée.

Comme la Restauration, le gouvernement de Louis-Philippe crut se défendre efficacement en faisant la guerre à deux puissances plus fortes que la royauté : la presse et l'enseignement supérieur. On persécuta les professeurs indépendants. A Montpellier, M. Bérard perdit le décanat de la faculté de médecine pour avoir donné aux protestations réformistes une adhésion des plus modérée. A Paris, le cours de M. Michelet fut suspendu parce que les élèves de ce professeur s'occupaient de politique dans la salle *en son absence*. On y avait lu et commenté, au point de vue libéral, le dernier discours du trône.

La jeunesse des écoles était alors profondément agitée. Vivement indignée des trahisons du gouvernement, elle éprouvait le besoin de

manifestar son activité révolutionnaire. L'Odéon, salle de théâtre fréquentée par les étudiants, retentissait presque tous les soirs de chants patriotiques. On y sifflait presque toutes les pièces avec l'ardeur qu'on eût mise à combattre dans la rue. Chaque représentation nouvelle était une émeute, et les auteurs qui affrontaient cette tempête furent traités comme des gardes municipaux.

Les étudiants protestèrent le 6 janvier contre l'odieuse mesure qui avait frappé M. Michelet. Ils allèrent en long cortège le complimenter; puis ils se rendirent aux bureaux du *National*, de la *Réforme*, du *Courrier*, de la *Démocratie pacifique*, pour féliciter ces journaux de leur opposition chaleureuse.

Les écoles ne se bornèrent pas à cette promenade; elles rédigèrent une pétition ayant pour objet de demander aux chambres le rétablissement des chaires de MM. Mickiewicz, Quinet et Michelet.

L'année 1847 restera dans l'histoire avec le titre d'ANNÉE DES SCANDALES. La cause de ces scandales, c'était le système de corruption développé par le gouvernement depuis longues années et qui arrivait à ses dernières conséquences. L'effet ne pouvait disparaître qu'avec la cause, et jusqu'à la révolution de février l'année 1848 resta digne de sa devancière. Au mois de janvier un nouveau scandale éclata.

A l'occasion d'un procès en séparation de corps, M. Petit, ex-receveur des finances à Corbeil, se disant outragé comme mari par un favori du gouvernement, se vengea du pouvoir en publiant un mémoire qui éclata dans la sphère politique comme un projectile incendiaire. M. Petit démontra nettement que M. Guizot lui avait promis en 1840 une place de référendaire à la Cour des comptes, pourvu qu'il *achetât la démission d'un titulaire*. Ce premier marché n'ayant pas réussi malgré toute la bonne volonté de M. Petit et du ministre, M. Petit obtint une place de receveur des finances à Corbeil par suite d'une nouvelle négociation onéreuse.

Les défenseurs obstinés et intéressés du gouvernement restèrent sans réplique devant les révélations de M. Petit. M. Guizot demeura convaincu non pas d'avoir vendu des places à son profit personnel, mais d'avoir *fait acheter des démissions* afin d'assurer des emplois à ses créatures : tripotage indigne de la réputation d'austérité que M. Guizot avait usurpée.

Sous ce vil régime, le talent et la probité ne donnaient aucun titre aux emplois ; on ne les obtenait pas sans les payer soit en argent, soit en influence électorale. C'est ainsi que le pouvoir avait composé cette majorité de laquais dont une feuille ministérielle, le journal de Lille, ne craignit pas de parler en ces termes :

« La discussion de l'adresse ne commencera pas à la chambre des députés avant le 12 ou le 13 janvier ; et *quoique les députés ministériels aient l'ordre d'étouffer les débats autant que possible*, on s'attend qu'ils dureront jusqu'à la fin du mois. »

Dans la vive discussion que la presse engagea sur les révélations de M. Petit le ministère fut pris en flagrant délit d'impudent mensonge, désagrément qui lui était habituel. Le journal de M. Émile de Girardin rappela que, le 15 juin 1846, les ministres avaient nié avec le ton de l'indignation la possibilité d'acheter les emplois de la Cour des comptes. M. Petit montrait le président du conseil pris la main dans le sac de ces marchés.

Avant la discussion de l'adresse par la chambre des députés, M. Guizot jugea convenable de publier les pièces de sa diplomatie relatives à la Suisse et à l'Italie. Cette publication resta sans effet sur l'opinion. Chacun sentit que les documents essentiels restaient cachés et que le ministre faisait parade de lettres adressées par lui-même à ses agents dans la prévision de cette publicité. La parade ne fut pas applaudie.

Survint alors pour Louis-Philippe un mauvais présage et une cause de chagrin profond, la mort de sa sœur Adélaïde.

La discussion de l'adresse s'ouvrit à la chambre des pairs plus tôt qu'à

la chambre des députés. Telle était alors l'agitation des esprits que la vieille mais peu vénérable assemblée du Luxembourg en fut elle-même galvanisée. Les passions extrêmes s'y heurtèrent, mais l'impression dominante fut le délire de la peur en présence d'une convulsion politique imminente, en présence surtout du socialisme, dont on entrevoyait les progrès dans l'Europe entière. Par un discours prononcé le 14 janvier, M. de Montalembert, chef du parti *catholique* ou plutôt *pharisien*, exalta toutes les terreurs, tous les égoïsmes dans l'espoir d'en former une digue contre la démocratie. M. de Montalembert attaqua la diète suisse avec plus d'acharnement que les *Débats*. Il attaqua les banquets réformistes, il attaqua M. de Lamartine :

« Oh les nobles vainqueurs, s'écria l'orateur en parlant des libéraux suisses, oh les nobles vainqueurs qui se moquent des vaincus ! Mais savez-vous quelque chose de plus honteux qu'une victoire sans combat, qu'une victoire remportée par dix contre un, qu'une victoire se présentant avec une sœur de charité expulsée dans une main et un moine de Saint-Bernard volé dans l'autre ! » (Tonnerre d'applaudissements.)

La péroraison du discours, énergique appel à tous les ennemis de la grande révolution française, fut récompensée séance tenante par les éloges de M. Guizot. L'assemblée fanatisée ne permit pas la réplique

à M. d'Alton-Shée, elle lui interdit la parole. Enfin la chambre des pairs justifia pleinement dans cette séance l'arrêt dédaigneux qui devait la dissoudre un mois plus tard.

Le lendemain les journaux pharisiens exaltaient à l'envi le *magnifique* discours de M. de Montalembert ; on le répandit dans la France et à l'étranger par cent milliers d'exemplaires. Tous ces défis à l'opinion bâtaient la crise.

A la veille de débats parlementaires décisifs, les moteurs de l'agitation réformiste résolurent de frapper un dernier coup en installant au sein de Paris un banquet, résumé de tous les autres. Ce devait être et ce fut réellement le bouquet du feu d'artifice.

Dès les premiers jours de janvier les journaux de l'opposition annoncèrent le banquet réformiste du 12^e arrondissement, qui devait avoir lieu le 19 du mois, rue Pascal, sous la présidence de M. Boissel, député. C'était le coup de grâce, le gouvernement se crut en état de le parer ; le préfet de police déclara que le banquet du 12^e arrondissement ne serait pas toléré.

La commission du banquet dut protester, déclarant à son tour qu'elle n'avait pas besoin d'autorisation et qu'elle allait passer outre.

En effet, la loi de 1834 contre les associations, loi rétrograde, votée comme beaucoup d'autres sur la proposition de M. Thiers, ne don-

nait pas au pouvoir le droit d'interdire les simples réunions; ce droit, lors de la discussion parlementaire, avait été formellement réservé. M. Duchâtel exhuma contre les banquets une loi de police de 1790... C'était avouer qu'il n'avait pas d'arme légale; la loi de 1790, loi de surveillance et de répression, ne donnait au pouvoir aucun droit préventif.

Tout en payant d'audace dans la discussion, le gouvernement comprit qu'il lui faudrait avoir recours, à défaut d'arguments, à des armes plus brutales.

Les commissaires de police de Paris visitèrent les boutiques des armuriers de Paris, afin d'examiner si tous les fusils étaient, suivant l'ordonnance, hors d'état de faire feu.

Les discussions de la Chambre des députés s'ouvrirent le 20 janvier. On engagea le combat par une escarrouche au sujet de l'élection d'un député satisfait : M. Richon-des-Brus. Les conservateurs eurent le dessus, ils devaient l'avoir constamment jusqu'à l'intervention du peuple.

Le 21, le scandale Petit fut apporté à la tribune; M. Guizot obtint encore la majorité, mais à quel prix ! Ses amis rougissaient eux-mêmes. Foudroyé par le tonnerre de M. Barrot, qui cette fois portait juste; déchiré par l'éloquence incisive de M. Dufaure et par la parole mor-

dante de M. Lherbette, M. Guizot manqua même de talent oratoire pour cacher sa honte. Il fut écrasé.

Le ministère s'efforça de rallier la partie un peu scrupuleuse des conservateurs en faisant proposer par M. Hébert une loi qui réprimait les ventes de démissions, les trafics de place pour l'avenir. La marche rapide des événements empêcha l'accomplissement de cette pénitence.

Dans le courant de la discussion, on vit d'anciens conservateurs, des hommes dévoués longtemps mais honnêtement au cabinet, tels que M. Desmousseaux de Givré, se tourner contre lui. Le symptôme était grave. En vain les amis les plus éclairés de la monarchie firent-ils circuler des noms de ministres nouveaux, groupés autour de M. Molé; cette dernière planche de salut fut rejetée avec dédain.

L'attention du public était partagée entre les débats de la Chambre et les incidents relatifs au banquet du 12^e arrondissement; on attendait le jour de ce banquet et la discussion du paragraphe relatif aux passions ennemies ou aveugles avec une égale anxiété.

ÉBRANLEMENT EUROPÉEN.

Italie.

Le 29 décembre un *motu proprio* de Pie IX avait établi à Rome le

principe du ministère responsable, mais Pie IX ne marchait plus à l'avant-garde, il n'avait plus l'initiative du mouvement, il était devenu modérateur et la population romaine le stimulait par de fréquentes démonstrations. La demande de l'expulsion des jésuites se joignait, dans la bouche de Cicernuaccio l'agitateur, à toutes les propositions libérales comme un *Delenda Carthago*.

A Naples, le 14 décembre au soir, des personnes désarmées criant vive Pie IX furent sabrées par les gendarmes qui firent des prisonniers nombreux.

Malgré ces brutalités, les Napolitains et les Siciliens attendaient naïvement des réformes pour leurs étrennes. Au jour de l'an, le roi ne fit pas le moindre cadeau constitutionnel. On patienta jusqu'au 12 janvier, anniversaire de la naissance royale. Mais, alors, d'injustes arrestations aigriront encore le désappointement général; on se battit à Palerme. Des bateaux à vapeur de l'Etat allèrent immédiatement chercher des soldats à Naples. Le même jour, dans cette ville, le monarque avait été sifflé à grand orchestre au théâtre San-Carlo.

En Sicile, une lutte sanglante était engagée. Dans Palerme bombardée, le peuple triompha complètement; il installa pour toute la Sicile un gouvernement provisoire. Le peuple de Messine refoula les Napolitains

dans la citadelle : c'est de là que, pendant longtemps, ils firent pleuvoir, à courts intervalles, des bombes et des fusées sur la ville.

Au nord de l'Italie, l'Autriche augmentait constamment ses forces militaires; elle mobilisait les régiments frontières, troupes de colons guerriers établis en Croatie. Metternich pensait, avec raison, que cette race demi-barbare serait moins accessible que toute autre à la contagion des idées démocratiques. Les artificiers autrichiens fabriquèrent 32 millions de cartouches.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier une collision sanglante éclata dans Milan entre la population et la garnison autrichienne. L'origine de la rixe fut l'interdiction mise par le peuple sur le tabac, pour l'année 1848. Les Milanais ne voulant plus remplir les caisses de la régie autrichienne s'abstenaient de cigares et persiflaient les fumeurs. Des militaires bravèrent cette prohibition, les coups furent bientôt échangés, le sang coula. Turin consacra aux Milanais tués un service solennel. Ainsi l'explosion se préparait en Italie avec les sympathies, les encouragements de l'opinion libérale en France.

M. de Cormenin publia un pamphlet sur l'indépendance de l'Italie; c'était un appel aux armes d'une énergie presque sauvage, l'auteur sonnait le tocsin contre l'Autriche.

Suisse.

Tandis que la diète victorieuse liquidait les frais de la guerre et les répartissait entre les cantons du Sonderbund, M. Bois-le-Comte, ambassadeur français, se retira de Berne à Bâle, puis à Neuchâtel.

Dans la liquidation des frais de guerre, le couvent du Saint-Bernard fut taxé à 80 mille livres suisses. Ce couvent, dont on exploita beaucoup le renom populaire pour irriter l'étranger contre la diète, rendait cependant à l'humanité beaucoup moins de services qu'au siècle dernier. Les chiens et les *marronniers* (hommes de peine) avaient plus de droit que les Pères à la reconnaissance des voyageurs. La fortune des moines était considérable, leurs sympathies pour la rébellion jésuitique avaient été notoires ; la contribution qui les frappa fut regrettable comme toutes les extrémités nées de la guerre, mais elle n'eut rien d'inique ni d'inattendu. Les Pères la prévoyaient quand ils faisaient passer le mobilier du couvent dans les Etats-Sardes.

FÉVRIER.

LA RÉVOLUTION DU MÉPRIS.

Février 1848 est un mois solennel dans l'histoire de l'humanité. Dans ce mois a commencé le dernier acte

de la grande révolution française, l'acte du dénouement, celui qui doit transformer le monde.

Le premier jour de ce mois trouva la chambre des députés discutant à propos de l'adresse les questions italienne et suisse. M. Thiers, le candidat perpétuel au ministère, prononça sur ces matières deux discours colorés d'un libéralisme fort habile : mais les événements allaient dépasser et déjouer tous les calculs de son ambition.

Le 3 février, les écoles apportèrent à la chambre leur pétition pour le rétablissement de trois chaires supprimées pour cause de libéralisme. Les étudiants, réunis sur la place du Panthéon, marchèrent dans les rues au nombre de plusieurs mille. Arrivés à quelque distance de la Chambre, ils chargèrent de la pétition le député Crémieux. Ces jeunes gens visitèrent ensuite la rédaction du *National*, de la *Réforme*, du *Courrier Français* et de la *Démocratie pacifique*. L'étroite parenté qui unit l'*Almanach phalanstérien* à ce journal, nous met en mesure de raconter ce qui se passa dans ses bureaux. L'un des rédacteurs, M. François Cantagrel, dit aux visiteurs : « Nous sommes vos aînés de 1830. Pourrions-nous avoir perdu le souvenir des trois mémorables journées et des réactions aveugles qui les ont provoquées ? Nous avons fait notre devoir alors ; à vous de faire le vôtre aujourd'hui.

» Amis, il faut jeter un trait d'union entre 1830 et 1848 ! »

Un autre rédacteur, M. Désiré Laverdant, s'écria : « Oui, nous sommes avec vous pour la liberté ; oui, nous suivrons partout avec vous la liberté, dût-elle nous conduire à des révolutions nouvelles. »

L'orateur ajouta que la science de l'organisation sociale possédée par le pouvoir eût prévenu cette révolution presque inévitable désormais, et que, si la science sociale ne se répandait pas chez le peuple et chez ses élus, la victoire populaire de 1848 serait encore escamotée.

L'heure fatale allait sonner. Le 8 février, la *Démocratie pacifique*, après avoir établi qu'elle n'avait jamais été systématiquement hostile au gouvernement, concluait ainsi :

« Eh bien ! dans ces conditions d'impartialité, d'indépendance absolues, nous disons que si le ministère actuel n'est pas renversé, si la majorité actuelle n'est pas détruite, une révolution devient en France inévitable. Nous ne la désirons pas, nous la voyons. »

Le 9 février, la séance de la Chambre des députés fut violente. Cette séance était la troisième qui fut consacrée au paragraphe des *passions ennemies et aveugles*. M. Hébert, avocat rouennais, aux traits anguleux, au teint atrabilaire, devenu garde des sceaux par suite de son *dévouement* à toute épreuve, déclara

qu'il ne voulait plus tolérer de banquets réformistes. La gauche répondit tout entière par un furieux défi. *Jamais Polignac ni Peyronnet*, s'écria M. Odilon Barrot, *n'ont osé tenir un pareil langage*. M. Ledru-Rollin défendit le droit de réunion par un discours élevé, substantiel, qui le grandit beaucoup dans l'opinion. Mais son argumentation forte et contenue n'ôta pas à la séance un caractère général d'emportement et de désordre. Les journalistes qui avaient impunément mêlé leurs clameurs à celles de l'Assemblée sortirent de leur tribune en se disant : *Nous arrivons aux coups de fusil*.

C'est alors qu'un procès de cours d'assises offrit des éléments assez dramatiques pour faire diversion aux passions publiques surexcitées.

Le lundi 7 février, les débats de l'affaire Combettes s'ouvrirent devant le jury de Toulouse.

Nous avons relevé avec soin dans le courant de cet annuaire les attentats à la pudeur commis par des membres du clergé et accompagnés presque toujours de circonstances aussi étranges qu'odieuses. C'est dans l'intérêt du clergé comme des bonnes mœurs que nous donnerons toujours à de pareils faits la publicité la plus étendue. L'expérience des siècles a démontré que l'homme ne saurait être séparé complètement de la femme. Dieu les créa pour vivre ensemble, et quand une règle fanatique les sépare, la nature com-

primée se venge par de funestes explosions. Que l'Église y réfléchisse, le célibat des prêtres, loin d'augmenter la vénération publique pour les membres du sacerdoce, a pour effet de les placer sous une permanente accusation d'hypocrisie. Accusation justifiée trop souvent par d'éclatants scandales. Les prêtres observateurs de la règle sont eux-mêmes attaqués par la contagion du soupçon. L'Église se fera mieux respecter quand elle accordera aux membres de son clergé une liberté de mœurs honorable et régulière. L'Église se fera mieux respecter quand, attentive à la clameur publique, elle aura transformé complètement l'ordre des frères de la doctrine chrétienne, hommes intelligents qui ont rendu de grands services, mais qui ne peuvent plus les rendre sous le même nom ni avec le même habit.

Le procès de Toulouse fut le plus grand des scandales qui portèrent atteinte à la réputation de cet ordre.

Une enfant de quatorze ans, Cécile Combettes, entrée le 15 avril 1847 dans la maison des frères de la doctrine chrétienne avec son maître, le relieur Conte, ne sortit pas vivante de cette maison ; on la retrouva le lendemain morte et souillée dans un cimetière confiné à l'établissement.

Les défenseurs systématiques des frères essayèrent vainement de dérouter les investigations de la justice

en signalant d'autres coupables. Leurs indications se trouvèrent fausses, ridicules même, leurs témoins imposteurs, et l'instruction engagée plusieurs fois par eux dans des impasses fut toujours obligée de revenir à l'établissement des frères comme théâtre du double crime de viol et d'assassinat.

Le relieur Conte, la femme Marion, les frères Jubrien et Léotade furent arrêtés d'abord comme coupables ou complices, mais, à la suite d'une longue et difficile instruction, le frère Léotade parut seul comme accusé devant les jurés de Toulouse.

Les débats s'ouvraient à peine que, les frères persistant dans la ligne de réticences et de mensonges qu'ils avaient constamment opposée à la justice, il fallut arrêter comme faux témoin l'un d'eux, le frère Lorien, jardinier du couvent ; bientôt après Madeleine Sabathier, le plus affirmatif des témoins à décharge, fut prise en flagrant délit d'imposture. Elle convint bientôt de ses mensonges ainsi que le nommé Vidal un moment suborné par la confrérie. Le scandale de faux témoignages concertés entre des hommes portant l'habit religieux devint presque aussi révoltant que les crimes commis sur Cécile. Aux débats, la tenue de presque tous les frères fut indécente, on les vit rire, insulter la magistrature. Léotade poussa l'impudence et le sacrilège jusqu'à

remercier Dieu *qui lui envoyait le martyr.*

Devant une pareille coalition, le président, M. de La Beaume, dut s'armer d'une rigueur inflexible. Sa fermeté, mal jugée par les défenseurs quand même de la confrérie, était indispensable à la manifestation de la vérité.

Malgré toute l'habileté des frères et leurs longs préparatifs, la cour réunit des éléments de conviction plus que suffisants. On trouva dans l'établissement une chemise reconnue à des marques irréfragables pour être celle du meurtrier. Restait à prouver qu'elle appartenait spécialement au frère Léotade. Ce frère fut le seul de tous qui ne put reconnaître sa chemise dans le linge sale de la maison. Ce frère avait prévenu qu'on n'y trouverait pas non plus son caleçon, que ce caleçon *pourrait bien être ensanglanté*, que le sang provenait d'une maladie qu'il indiqua. Les médecins constatèrent qu'il n'avait pas cette maladie.

Tandis que les journaux de Toulouse apportaient à Paris le compte-rendu de chaque audience, l'attention publique était partagée entre l'intérêt de ce procès et celui qui s'attachait au banquet du 12^e arrondissement, ce duel final de l'opposition et du pouvoir. Le banquet fut remis plusieurs fois, il changea d'heure et de lieu ; mais enfin quand le jour définitif approcha, le drame de Paris l'emporta sur celui de Tou-

louse. La capitale si vivement intriguée d'abord par le procès de Léotade, sait à peine aujourd'hui que ce procès fut interrompu par la révolution de février, qu'on le recommença, et que Léotade fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

La chambre des députés approuverait-elle les violentes expressions du discours du roi en les reproduisant dans sa propre adresse? Cette question fut énergiquement débattue. Un ancien conservateur, mais non pas *conservateur endurci*, qualification donnée dans cette discussion suprême aux séides du ministère, M. Darblay proposa un amendement modéré qui fut écarté par toutes les passions de l'assemblée. Un autre amendement plus habile, signé Desmousseaux de Givré, eut le même sort. M. de Lamartine se montra noble et brillant dans ces débats. « Venez donc mettre les mains de la police sur la bouche du pays ! s'écria-t-il. Rappelez-vous que le Jeu de paume n'a pas été autre chose que l'interdiction arbitraire du droit de réunion dans un lieu public. Le Jeu de paume fut un lieu fermé par le ministère, ouvert par la liberté. »

Vaincue sur le paragraphe des passions ennemies, l'opposition parlementaire décida qu'elle s'associerait au banquet du 12^e arrondissement. Cent députés souscrivirent. Une autre genre de protestation fut

débatu parmi eux : il était question d'abandonner la Chambre en masse. Mais ce plan fut écarté. M. Émile de Girardin seul donna sa démission avec éclat.

Le banquet du 12^e arrondissement était devenu *banquet de Paris*. On l'annonçait pour le dimanche 20 février. C'est aux Champs-Élysées que l'emplacement était choisi. M. Barrot seul devait y prendre la parole en l'honneur de la réforme électorale et parlementaire. Le programme de la fête annonçait deux mille convives escortés par les gardes nationaux réformistes, en uniforme et sans armes.

A la violente agonie de la chambre des pairs avait succédé le calme de la mort. On discutait au Luxembourg au milieu de l'indifférence universelle une loi sur le travail des enfants dans les manufactures. La France avait les yeux ailleurs.

Depuis que cent députés avaient pris l'engagement d'assister au banquet, le pouvoir ne pensait plus à faire jeter les convives à la porte par la garde municipale. Le caractère des représentants l'arrêta; il eût consenti à laisser faire le banquet, sauf à constater officiellement le délit prétendu et à renvoyer les délinquants devant des tribunaux serviles qui les eussent infailliblement condamnés. L'appel fait par les commissaires du banquet à la garde nationale changea encore une fois la face des choses. Cet appel

élargissait les proportions du défi, il en faisait une manifestation révolutionnaire, dont nul procédé judiciaire n'eût pu atténuer l'effet. Le gouvernement résolut dès lors de ne rien permettre; il prévint un combat. Le général Carbonnel, chef d'état-major de la garde nationale, fit préparer des billets afin de convoquer, en cas de besoin, dans chaque légion, des citoyens *choisis*, mais le *National* détruisit en la signalant cette petite manœuvre.

On conçoit qu'en de pareils moments, le public si ardent naguère à discuter le procès du frère Léotade, lut à peine dans les journaux une dépêche transmise par l'autorité supérieure à la police générale du royaume pour faire rechercher deux frères de la doctrine chrétienne, frère Athanaël et frère Marie-Chrysostome, le premier condamné par contumace à dix ans de réclusion pour attentat à la pudeur sur des petites filles; le second prévenu seulement du même crime: mais les socialistes, vrais défenseurs des bonnes mœurs, la remarquèrent.

Depuis la discussion de l'adresse, la chambre des députés restait vide, l'agitation politique se transportait dans la rue.

Le pouvoir s'apprêtait à combattre, mais il avait tant de fois vaincu l'émeute qu'il ne doutait pas du triomphe. Le bruit courut que Louis-Philippe avait retenu des touristes anglais prêts à quitter Paris, en leur

promettant le spectacle d'une émeute énergiquement réprimée. Ce pouvoir ne voyait pas qu'il s'était usé depuis ses anciennes victoires; il ne voyait pas que la mesure de l'indignation était comble, et que jamais il n'avait vaincu d'émeute ayant pour elle cent députés dans la Chambre et la majorité dans les légions. Cependant les avertissements ne manquaient pas.

Le 18 février, à la garde montante dans la cour des Tuileries, la 5^e légion de la garde nationale fit entendre le cri de *Vive la réforme!* en défilant devant l'état-major.

Une vive agitation gagnait les départements déjà préparés par les banquets; des adresses de félicitations arrivaient de toutes parts aux députés assez courageux pour braver un gouvernement corrompu et pour user du droit de réunion malgré sa défense. Cependant les transactions s'arrêtaient, le commerce restait en suspens; mais chacun se disait avec résignation: C'est la faute du ministre Guizot, renversons-le, la prospérité va renaître.

Des déceptions multipliées n'ont pas encore appris à l'industrie et au négoce que leur existence sera toujours précaire et à la merci des événements politiques, tant que le pays n'aura pas enfanté une nouvelle organisation sociale.

Enfin, sans remise aucune, le mardi 22 février fut indiqué comme jour du banquet de Paris; après de

nombreuses variations, le dernier emplacement fut choisi rue du Chemin de Versailles, à Chaillot, près des Champs-Élysées.

L'attitude de la garde nationale causait au pouvoir quelque inquiétude. Malgré la confiance affectée par l'état-major, le ministère ne pouvait oublier que depuis longues années, il n'osait plus passer les légions en revue et qu'à leur dernière réunion générale, aux funérailles de l'empereur, plusieurs d'entre elles avaient crié *A bas Guizot!* On ne pouvait oublier que les musiciens de la garde nationale s'étaient mis avec un grand empressement au service des ordonnateurs de banquets et que les soldats-citoyens avaient souvent figuré dans ces réunions en uniforme. Le *Moniteur parisien* voulut effrayer les gardes nationaux de Paris en leur apprenant que cinq pompiers des environs de Valence avaient été condamnés chacun à cinq francs d'amende pour avoir monté la garde à la porte d'un banquet réformiste. On rit beaucoup de cet exemple formidable.

Le lundi 21 février, la chambre des députés discutait un projet de loi relatif à la banque de Bordeaux. M. Léon Faucher occupait la tribune.

« Les banques départementales, disait-il avec raison, ne sont que des comptoirs de la Banque de Paris, comptoirs sans garantie pour celle-ci, car elle n'exerce aucun

contrôle sur leurs opérations. Je voudrais que la loi consacrat ce que les faits ont déjà réalisé et qu'une seule banque pût émettre le papier monétaire. L'unité de ce papier est d'une nécessité qui se fait de plus en plus sentir.»

L'orateur ne s'était pas engagé dans ce débat sans demander pardon à la Chambre de la détourner ainsi des préoccupations politiques les plus graves. Mais M. Guizot et ses fidèles avaient répondu en levant les épaules : « Comment donc ! mais il n'y a rien dans Paris, rien de sérieux ; pourquoi ne parlerait-on pas des banques ? »

Au milieu de la séance, M. Odilon Barrot fit une entrée solennelle dans la salle, toute l'opposition le suivait.

La commission du banquet avait la veille publié dans les journaux son programme. Elle y indiquait les lieux de réunion assignés aux gardes nationaux réformistes. M. Delessert, préfet de police, avait répondu le matin du 21 février par une affiche énonçant qu'il s'opposerait au banquet et à tout rassemblement, par la force. Complètement démoralisé par cette menace, que cependant il avait dû prévoir, qu'il avait même provoquée, M. Barrot venait apporter à la Chambre un désistement honteux quoique à demi caché sous des phrases retentissantes.

L'opposition parlementaire renonçait-elle à ce banquet annoncé tant de fois avec arrogance ? Voulaient-elle,

après avoir poussé au combat le généreux peuple parisien, le livrer aux coups de la troupe sans le protéger même par sa présence ? On en voulait encore douter. Pour s'éclaircir, tous les journalistes indépendants coururent dans la soirée chez M. Barrot. Ils y apprirent que, malgré les protestations de M. Lamartine et de seize autres députés, l'opposition renonçait au banquet.

Ce fut l'abdication de M. Barrot et de son parti. Les députés de l'opposition dynastique eurent peine à comprendre qu'en échange du banquet ils devaient, sans retard, à l'opinion publique un grand acte de fermeté. On leur fit promettre qu'ils demanderaient à la prochaine réunion de la Chambre la mise en jugement du ministère. Les journalistes ne se retirèrent pas sans avoir vu M. Barrot rédiger un projet d'acte d'accusation et sans être convenus entre eux qu'ils appelleraient les gardes nationaux à paraître au premier conflit. L'esprit de la garde nationale et l'effet de son intervention ne faisaient pour eux aucun doute.

Le mardi 22 février, au matin, Paris se garnit de troupes. Des caissons arrivés la nuit les avaient approvisionnés de cartouches. Beaucoup de fantassins portaient sur leurs sacs des pioches destinées à la destruction des barricades. Les abords de la Chambre étaient gardés. Un régiment de dragons et

derrière lui un régiment de chasseurs à cheval étaient rangés devant le pont de la Concorde, faisant face à la place, sur laquelle des pelotons de gardes municipaux à pied et à cheval brutalisaient une foule toujours croissante ; les patrouilles abondaient sur les boulevards, chaque hôtel ministériel et spécialement celui du boulevard des Capucines, résidence de M. Guizot, avait reçu sa garnison.

Mais cette force n'était qu'apparente, c'était une vaine décoration. L'armée participait trop aux généreux sentiments du pays pour être disposée à verser le sang dans l'intérêt d'un pouvoir qui déshonorait la France. La garde municipale seule, troupe de police habituée aux conflits avec la population parisienne, montra quelque acharnement. Il y eut le 22 février des blessures à l'arme blanche ; l'arme à feu ne retentissait pas encore.

Quelques barricades furent commencées le soir, notamment dans la rue Saint-Honoré ; les patrouilles les détruisirent sans combat.

La population contenait encore sa colère ; elle comptait sur ses députés. On s'imaginait que pendant le bouillonnement de Paris entier, une tempête était déchainée dans la Chambre ; que M. Barrot, se mettant au-dessus du règlement et des usages, forçait l'assemblée à s'occuper, séance tenante, de la mise en jugement des ministres. On croyait l'en-

tendre tonner contre ces misérables qui, pour garder leurs portefeuilles, les traînaient dans le sang après les avoir souillés de boue.

On apprit bientôt que M. Barrot, glissant son acte d'accusation sur le bureau du président comme on met une lettre à la poste, avait laissé tranquillement M. Léon Faucher parler encore de la banque de Bordeaux.

Peuple de Paris, peuple de juillet 89, d'août 92 et de juillet 1830, ne compte què sur toi ; laisse de côté les bavards et les eunuques : tel fut le 23 au matin le cri général. On fit des barricades rue de Cléry, rue Bourg-l'Abbé, rue Grenetat, rue Saint-Martin. La fusillade s'engagea surtout dans cette partie centrale de la ville, la troupe de ligne y prit peu de part : un élément d'action lui manquait ; le concours de la garde nationale : le gouvernement avait refusé d'abord de convoquer les légions ; un maire de l'opposition, M. Berger, fit battre le rappel dans son arrondissement le 22 au soir. Cet exemple força la main au pouvoir. Le 23 au matin, la garde nationale était sous les armes, mais les cris de *Vive la réforme!* parti de tous les rangs prouvèrent bientôt que le cabinet ne devait pas compter sur elle. Une députation très-nombreuse de la 5^e légion se dirigea vers la Chambre pour déposer une protestation contre les ministres. Le roi fut obligé de comprendre alors

que sa majorité corrompue ne représentait pas le pays et qu'une politique soutenue par des états pourris devait s'écrouler, il fit annoncer à la Chambre et aux légions que M. Guizot n'était plus ministre et que M. Molé, presque aussi impopulaire, allait former un cabinet nouveau.

Chacun vit dans cette concession arrachée *in extremis* la ruine de l'autorité royale. On sentit que le ressort de la pensée immuable était brisé. Le roi faisait des concessions beaucoup trop tard, il les faisait insuffisantes; on ne pouvait plus croire à sa haute capacité. La cause républicaine fit alors dans les esprits logiques des progrès immenses en très-peu d'heures. En attendant qu'on imposât à la royauté vaincue de nouvelles conditions, on célébra gaiement la fin du combat et le renversement d'une politique dégradée.

Ce fut d'abord une magnifique soirée que celle du 23; les troupes avaient presque entièrement disparu. La population joyeuse remplissait les rues saluant de ses acclamations l'uniforme de la garde nationale; une illumination spontanée avait transfiguré la ville.

Tout à coup, à dix heures et demie du soir, un peloton d'infanterie de ligne, rangé devant l'hôtel des Capucines, fit sur la foule un feu nourri à bout portant. Près de cinquante cadavres, immédiatement

relevés, furent promenés dans la ville à la lueur des torches par le peuple exaspéré, et toute la nuit le tocsin sonna l'agonie de la monarchie en France.

Le 24, au matin, nulle défense n'était possible au pouvoir, l'indignation de Paris n'avait plus de bornes. Ministère, dynastie, trône même, il fallait que tout fût emporté. Paris se couvrit de barricades; une grande partie de la garde nationale, partageant l'irritation des prolétaires, était prête à faire feu sur les derniers soutiens du pouvoir..... mais le pouvoir n'en trouva pas.

On fit comprendre à Louis-Philippe, de bonne heure, qu'un ministère Molé ne pouvait calmer l'agitation. Des affiches annoncèrent que M. THIERS, *chargé de former un cabinet, y ferait entrer M. BARROT*, considéré par une cour aveugle comme l'idole de la population. M. Barrot fit alors dans quelques rues une ridicule promenade; les hommes des barricades marchaient toujours sur les Tuileries.

MM. Thiers et Barrot, persistant à se croire adorés, firent afficher, à dix heures et demie, la proclamation suivante; on y plaça le nom de Barrot le premier, comme plus influent et plus chéri :

« Citoyens de Paris,

» L'ordre est donné de suspendre
» le feu. Nous venons d'être char-
» gés, par le roi, de composer un

» ministère. La Chambre va être
» dissoute. Le général Lamoricière
» est nommé commandant en chef
» de la garde nationale de Paris. »

» MM. Odilon Barrot, Thiers, La-
» moricière, Duvergier de Hauranne
» sont ministres.

» *Liberté! Ordre! Union! Ré-*
» *formes!*

« Signé : ODILON BARROT
et THIERS. »

Les hommes des barricades mar-
chaient toujours sur les Tuileries;
l'attitude passive ordonnée aux
troupes, par le ministère nouveau,
leur ouvrait partout le passage; ils
ne lurent même pas une dernière
affiche annonçant l'*abdication du*
roi, la régence de la duchesse
d'Orléans. Après avoir emporté le
Château-d'Eau, place du Palais-
Royal, par un combat très-vif, le
peuple vainqueur ne s'arrêta que
dans la salle du Trône au château
des Tuileries; il y prit le trône doré de
Louis-Philippe et le brûla en grande
pompe sur la place de la Bastille.

Une autre colonne se portait vers
la Chambre des députés, elle y pé-
nétra sans résistance; la duchesse
d'Orléans s'y trouvait avec le comte
de Paris sous l'impuissante protec-
tion du duc de Nemours, tandis que
Louis-Philippe et la reine, voyant le
palais forcé, disparaissaient par l'a-
venue de Neuilly dans une petite
voiture de place.

La duchesse d'Orléans était aimée;

la courageuse démarche qu'elle ve-
nait faire pour son fils accrut la
respectueuse sympathie qu'elle avait
toujours inspirée. Cette sympathie
fut encore augmentée par le lourd
et maladroit plaidoyer que M. Bar-
rot débita en faveur de la princesse.
Etre ainsi défendue en pareil jour,
c'était le dernier des malheurs.

Entourés du peuple qui avait en-
vahé la salle, MM. Marie, Crémieux,
Ledru-Rollin et surtout Lamartine,
qui prononça le mot solennel, *Il est*
trop tard, établirent éloquemment
que le peuple vainqueur avait seul
le droit de statuer sur la forme
de son gouvernement définitif et
qu'un gouvernement provisoire de-
vait être immédiatement installé.

MM. de Lamartine, Marie,
Arago, Dupont (de l'Eure), Ledru-
Rollin, Crémieux, nommés par ac-
clamation, se rendirent à l'Hôtel-de-
Ville; ils y trouvèrent MM. Mar-
rast, Flocon, Louis Blanc, Albert,
installés déjà par les sociétés dé-
mocratiques.

LA RÉVOLUTION DU MÉPRIS ÉTAIT
ACCOMPLIE.

La population parisienne était dé-
fiante, elle avait le droit de l'être,
elle n'avait pas oublié juillet. Aussi
assiégea-t-elle toute la soirée l'Hô-
tel-de-Ville jusqu'au moment où
MM. de Lamartine et Louis Blanc
firent à haute voix, sur le perron et
dans les couloirs, la proclamation
suivante :

« Citoyens !

» Le gouvernement provisoire adopte et veut la forme démocratique, et le gouvernement républicain, sauf ratification du peuple réuni en assemblées primaires. »

Mille cris de *Vive la République!* répondirent, et la population payée d'un mot se retira enchantée.

Contre qui cependant avait-on fait la Révolution de février? Non pas contre Louis-Philippe et Guizot seulement, mais contre le parti des corrompus, contre les hommes d'argent, contre ceux qui avaient abusé du capital pour opprimer, pour exploiter, pour pervertir, contre cette féodalité industrielle, qui avait maintenu le *statu quo* politique par horreur des réformes sociales.

Le peuple éprouvait des besoins croissant avec les progrès de ce luxe dont il était spectateur comme Tantale; le peuple avait la notion naissante de ses droits, il comprenait que l'existence, que le bien-être même lui étaient dus en échange de son travail; il voulait que la devise de la République, *Liberté, Égalité, Fraternité*, ne fût pas un vain rêve, mais il n'était pas fixé sur les moyens de réaliser la République véritable, la République démocratique et sociale; il s'en rapporta aux bonnes intentions, au savoir de ses élus, qui se trouvèrent malheureusement au-dessous de la tâche.

Si la Révolution de février n'est

pas une mystification pour les vainqueurs, elle est une transformation sociale. Le socialisme organisateur et pacifique peut seul accomplir, en l'éclairant, une pareille transformation.

Mais la Révolution de février arriva trop tôt pour les socialistes. Le peuple ne les connaissait pas encore. Il n'avait pas appris à les aimer. Les hommes sérieusement occupés d'améliorations sociales, jugeant plus utile de proposer des idées d'organisation que de livrer la France à une anarchie sans issue, s'étaient tenus à l'écart de la politique radicale et de ces coups de main contre Louis-Philippe qui avaient recommandé d'autres noms que les leurs à l'admiration des faubourgs.

Tandis que les Républicains politiques poursuivaient prématurément la conquête d'un mot, les socialistes en général, les phalanstériens en particulier, travaillaient lentement mais sûrement à la propagation de l'idée et à la réalisation de la chose.

Il est vrai qu'à la fin du règne, les scandales éhontés de la grande politique avaient arraché tous les socialistes à leurs travaux pour les entraîner dans le mouvement révolutionnaire. Mais le peuple préféra d'abord, à ceux qui pouvaient réaliser la République, ceux qui avaient prononcé le mot les premiers.

A l'aide de ce mot, dont ils a-

vaient mal étudié les conséquences, les hommes de la République exclusivement politique, c'est-à-dire impuissante, se hissèrent aux emplois.

Le *National* fut le Dieu du jour. Le socialisme n'était efficacement représenté au gouvernement provisoire que par Louis Blanc, homme instruit, intelligent, mais personnel, exclusif, dévoré du désir de se faire un système à part, et trop jaloux de son influence pour appeler d'autres hommes, d'autres systèmes à une franche association de travaux.

Pleine de reconnaissance pour ce gouvernement improvisé qui retenait seul le pays sur le penchant d'un abîme, craignant de le détruire et d'anéantir l'ordre avec lui par une opposition quelle qu'elle fût, l'opinion s'abstint de toute critique, elle chercha même à s'enthousiasmer. En dépit de ses efforts, elle ne put se dissimuler combien la plupart des actes du gouvernement provisoire étaient mesquins et puérils.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

Après avoir ensanglanté Naples et bombardé Palerme, le roi Ferdinand II comprit enfin la nécessité des concessions. Le 25 janvier une manifestation pacifique de trente mille personnes envahissant la rue de Tolède, obtint du prince une promesse de Constitution et le ren-

voi du ministre de la police del Carretto, l'agent cruel et détesté du système rétrograde.

La promesse de Constitution, publiée seulement le 29, n'engageait pas le prince dans une voie bien hardie; elle maintenait la religion catholique comme religion de l'État et *interdisait* l'exercice de toutes les autres. Ferdinand concédait la responsabilité ministérielle, l'organisation de la garde nationale et la liberté de la presse, mais avec des restrictions qui annulaient presque le principe.

Cette déclaration suffit toutefois pour exciter l'enthousiasme, tant il est facile d'inspirer confiance aux nations même les plus indignement exploitées. Pourtant le roi repoussait les couleurs tricolores de l'unité italienne et refusait d'accorder à la Sicile un parlement indépendant, méconnaissant ainsi le double besoin de l'Italie : indépendance de chaque province, unité fédérative de l'ensemble.

Le roi de Naples allait cependant trop loin au gré de l'Autriche. Le consul de cette nation protesta contre les promesses royales, par l'abaissement de son pavillon.

Un incident des agitations de Naples eut dans l'Italie entière et même à Paris un retentissement profond. Dans un mouvement antérieur à la promesse de Constitution, un homme du peuple désarmé avait répondu à un officier qui le menaçait de son

sabre : « *Pourquoi me frappes-tu, puisque nous sommes frères ?* » A ces mots, l'officier retint son arme. C'était indiquer aux troupes françaises le devoir qu'elles remplirent en février.

A Turin, par une proclamation du 8 février, le roi Charles-Albert promit une Constitution, dont les bases rappelaient la Charte française.

Les étudiants de Pavie adoptèrent le chapeau calabrais pour célébrer la révolution napolitaine. Le cri, poussé par eux, à *bas les fumeurs !* irrita la garnison autrichienne, qui tomba sur eux à *cours de sabre*. Des scènes pareilles se renouvelèrent à Côme, à Brescia, à Padoue ; dans cette dernière ville surtout, ville d'étudiants, les collisions furent meurtrières.

L'Italie entra dans la phase des promesses. Après le roi de Naples, après Charles-Albert, mais probablement avec plus de sincérité, Léopold, grand-duc de Toscane, promit, le 11 février, une Constitution à ses sujets.

Suisse.

Bien que l'intérêt des nouvelles suisses eût fort diminué depuis la victoire de la diète et surtout depuis l'intensité de la crise qui absorbait les esprits en France, Paris apprit avec édification que les moines du Saint-Bernard, ces hommes de paix, ces innocentes victimes de la persécution politique poétisées par

M. de Montalembert, avaient participé très-activement à la guerre civile et offert d'hypothéquer leurs biens pour le service du Sonderbund. Ce fait résultait d'une lettre adressée officiellement, par le conseil d'Etat du Valais, au nonce apostolique, en date du 24 novembre 1847.

Allemagne.

Le 9 et le 10 janvier, des troubles graves éclatèrent à Munich. La danseuse Lola Montès, favorite du roi et devenue comtesse de Landsfeld, en fournit l'occasion. Quelques étudiants, partisans de la comtesse, furent accueillis à l'Université par des sifflets. Poursuivis, cernés par la foule dans un restaurant, ces jeunes gens invoquèrent la protection de Lola Montès, qui se jeta bravement seule à pied au travers du tumulte. Refoulée dans l'église des Théatins, elle y brandit un pistolet et s'ouvrit passage. Le roi de Bavière accouru à son aide la vengea en fermant les cours de l'Université.

Le lendemain 10, le capitaine de gendarmerie Bauer fit charger les étudiants sans provocation ; plusieurs furent blessés, l'un d'eux mourut. Le roi dut alors accorder à l'indignation publique le renvoi immédiat de la comtesse de Landsfeld. Elle partit le 11 au matin, et fut dirigée vers la Suisse. Le peuple saccagea la maison de la favorite ; le roi même

y reçut par accident un coup de pierre.

MARS.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

C'était un droit, c'était un devoir pour le gouvernement d'engager irrévocablement la France dans la voie démocratique et sociale. Les amis de la Révolution de février attendaient de lui ce programme :

Politique intérieure. Tout citoyen, garde national; vote universel, plus de cens d'éligibilité, rétribution aux représentants, abolition de la peine de mort en matière politique, conservation du drapeau tricolore. Ces mesures furent décrétées, c'est à M. de Lamartine surtout que la France dut les deux dernières. Au péril de sa vie il fit écarter le drapeau rouge, emblème de guerre civile et de terreur.

Politique extérieure. Alliance étroite avec tous les peuples civilisés qui aspirent à l'indépendance; Allemagne, Italie, Suisse, Espagne, Portugal. Respect absolu des volontés nationales. Point de conquêtes; point de propagande républicaine, si ce n'est celle de l'exemple. Résurrection des nationalités italienne et polonaise, appui prêté aux opprimés qui réclameront notre concours. — Toutes ces idées furent

proclamées par un généreux manifeste de Lamartine; mais on n'y fut pas assez fidèle, le gouvernement provisoire se laissa entraîner à favoriser, en Belgique, en Allemagne, en Savoie, la propagande armée. Plus tard, le général Cavaignac fut accusé de commettre la faute inverse en refusant une intervention régulière au premier appel de l'Italie.

Religion. Liberté des cultes, droits de réunion, d'association, d'enseignement respectés dans leurs manifestations religieuses, jury ecclésiastique dans chaque diocèse, élection des curés et des évêques, nouveau concordat. Le gouvernement provisoire ne fit rien dans cette voie, rien pour s'attacher l'élément démocratique de l'Eglise, rien pour soustraire le clergé inférieur à une discipline écrasante, rien pour lui donner au moins des espérances. Le clergé vota contre lui, contre la République démocratique.

Organisation sociale. Reconnaissance du droit au travail, série de mesures tendant à l'organisation du travail, constitution du crédit démocratique, Banque nationale, chemins de fer à l'Etat, exploitation nationale des mines et salines; statistique industrielle, bureaux de placement par la République, création d'une armée des travaux publics chargée de reboiser les montagnes, endiguer les fleuves, creuser les canaux d'irrigation, tarir les marais, cultiver les landes; marques

de fabrique; ministère spécial de l'agriculture, comptoirs communaux, maisons d'ouvriers, boulangeries, boucheries communales, enseignement gratuit, enseignement professionnel et surtout agricole; expériences d'organisation sociale telles que colonies modèles et communes sociétaires.

Ici surtout le gouvernement provisoire échoua complètement, il ne prit pas une seule mesure décisive. Il donna le temps à la féodalité des agioteurs de reformer ses bataillons et de faire encore la loi en ameutant les propriétaires ignorants qui s'habituaient à crier *Au communisme!* contre toute espèce d'innovation.

Louis Blanc, seul socialiste influent et décidé dans le gouvernement provisoire, contribua grandement à la reconnaissance du *droit au travail* et au décret qui promettait *l'organisation du travail*; mais le gouvernement provisoire n'alla pas au delà de ces formules. Pour alimenter les ouvriers sans travail il employa le vieil expédient des ateliers nationaux. Aux portes de Paris et de toutes les grandes villes en France, on rétribua des masses d'hommes pour des fonctions improductives. M. Louis Blanc, appuyé par des pétitions et manifestations populaires, avait demandé un *ministère du progrès ou du travail*, et par conséquent un budget qu'il pût consacrer à des essais d'amélio-

ration sociale. Le nom et l'idée de ce ministère étaient empruntés aux travaux publiés sous le règne de Louis-Philippe par l'école phalanstérienne. Les collègues de M. Louis Blanc ne voulurent pas donner au socialisme cette importance; ils changèrent le ministère du progrès en présidence de la *commission de gouvernement pour les travailleurs* siégeant au Luxembourg. M. Albert, ouvrier mécanicien, membre du gouvernement, fut nommé vice-président de la réunion.

Les séances de cette commission furent de pures conférences où M. Louis Blanc, reproduisant oralement un livre publié par lui sur *l'organisation du travail*, livre qui jouissait alors d'une vogue immense, exposa des idées fort justes comme critique de l'industrie actuelle, mais aboutissant à des conclusions inacceptables : *égalité des salaires, absorption de l'industrie privée par l'Etat*.

M. Louis Blanc eut la gloire de planter, après la Révolution de février, le drapeau du socialisme; mais on peut lui reprocher d'avoir ajourné le succès de cette cause sacrée, en enfermant le socialisme tout entier dans ses idées incomplètes.

Le gouvernement provisoire créa vingt-quatre bataillons de garde nationale mobile et ne sut donner à cette coûteuse variété des ateliers nationaux aucun caractère agricole ni industriel. Il eut la puérité d'a-

bolir les titres de noblesse tombés d'eux-mêmes, et d'*abroger expressément les lois de septembre*, comme si la Révolution de février ne les avait pas emportées ! D'autres décisions inspirées par les meilleures intentions se trouvèrent d'une exécution plus que difficile, telles que la limitation des heures de travail. Quelques-unes, comme les magasins de dépôt pour l'industrie, contenaient un germe socialiste qu'on ne sut pas développer faute d'études suffisantes et de largeur dans les vues.

Ce gouvernement prit dans l'intérêt commercial quelques mesures louables mais incomplètes et de peu d'effet : ajournement des échéances, institution des comptoirs d'es-compte.

Le 6 mars un décret convoqua les collèges électoraux pour le 9 avril, en calculant le nombre des députés sur la proportion d'un représentant pour quarante mille âmes ; c'étaient 885 pour la France, 15 pour l'Algérie et les colonies : 900 en tout. Il fut alloué aux représentants pendant la durée de la session vingt-cinq francs par jour.

Ces représentants devaient composer une Assemblée nationale constituante.

Dans les premiers jours qui suivirent à Paris la révolution de février la liberté fut entière : clubs de toutes les opinions, manifestations dans les rues, promenades avec drapeaux, journaux sans cautionnement et sans

timbre, affiches de toutes couleurs, tout était permis, et l'on n'abusait de rien, tous les cœurs étaient ouverts à l'espérance, à la concorde ; les vieux partis avaient disparu, le peuple attendait le retour de l'âge d'or. Il avait dit : *Nous avons trois mois de misère au service de la République, pourvu qu'on s'occupe de nous*. On eût facilement obtenu de lui, par quelques œuvres fécondes, des prorogations de délai. Malheureusement la science qui pouvait réaliser tant d'espérances, manquait au gouvernement provisoire ; elle devait manquer encore plus à l'Assemblée nationale.

Au milieu de l'enthousiasme général et quand tous les yeux étaient dirigés vers l'avenir, aucun regard de haine et de vengeance ne se tourna vers les membres de la famille et du ministère déchu. On les oublia. Des poursuites contre les anciens ministres furent commencées pour la forme seulement. Le public voulut à peine savoir que Louis-Philippe et sa famille s'étaient réfugiés en Angleterre et qu'ils habitaient le château de Claremont, que la duchesse Orléans s'était dirigée vers le Mecklembourg avec le comte de Paris, que le duc et la duchesse de Montpensier allaient habiter l'Espagne. Dans le départ de la famille déchu, un seul incident attira l'attention et même les sympathies du pays : ce furent les nobles adieux adressés à l'Algérie et à la France

par le duc d'Aumale et son frère le prince de Joinville.

Le duc d'Aumale était arrivé le 6 octobre 1847 en Algérie comme gouverneur général. Reçu au débarcadère par le général Bedeau, il avait été fêté par la population, qui voyait dans la mission donnée au prince un lien de plus entre les colons et la mère-patrie, une adoption nouvelle de l'Algérie par la France.

Les débuts du nouveau gouverneur furent heureux. Dans une lettre datée de Mers-el-Kebir, 25 décembre 1847, le duc d'Aumale eut la joie d'annoncer la capture d'Abd-el-Kader. Cet ennemi persévérant du nom français, privé de toutes ressources pécuniaires, traqué à la fois par les Marocains et par nos troupes, avait envoyé son sabre au général Lamoricière, se confiant à la générosité de la France et demandant pour toute condition qu'on l'envoyât finir ses jours dans une ville musulmane.

Avec Abd-el-Kader se rendirent prisonniers 61 hommes, 21 femmes, 15 enfants, 97 personnes en tout. Le plus justement renommé de nos ennemis sur le sol africain fut transféré avec sa suite à Toulon, au fort Lamalgue.

Le 9 février le prince et la princesse de Joinville arrivèrent à Alger par la frégate à vapeur *le Cacique*. Le prince allait rétablir sa santé, peut-être aussi subir un exil; car l'opinion qui avait applaudi à ses succès

de Tanger et de Mogador, à son ouvrage sur les progrès de la marine, lui attribuait, non sans motifs, des tendances politiques incompatibles avec celles du ministère Guizot.

Les princes réunis furent frappés des nouvelles de Paris comme d'un coup de foudre; mais ils se montrèrent patriotes et résignés. Le duc d'Aumale publia toutes les dépêches télégraphiques annonçant la constitution du ministère Thiers et Barrot, l'abdication du roi, la régence, la formation du gouvernement provisoire, ajoutant après chaque publication : « Rien ne saurait changer nos devoirs envers la mère-patrie. »

Les princes, au moment de leur départ, furent indignement délaissés par leurs courtisans, mais respectueusement accompagnés sur le port par la démocratie militaire et civile.

Jamais révolution si profonde n'avait coûté aussi peu de sang, n'avait entraîné aussi peu de désordre matériel que la révolution de février. Une expédition de volontaires fit justice aux environs de Paris de quelques tentatives d'incendie. On but à Neuilly le vin du roi; comme en 1830, on tua du gibier dans les forêts de la couronne. Les vainqueurs installés dans le château des Tuileries n'abandonnèrent ce poste que le 7 mars à la force armée régulière; mais la bourgeoisie et la propriété avaient craint d'abord bien d'autres excès. L'élément conservateur dans la population, celui qui, par ignorance

des questions sociales, se croit intéressé au *statu quo*, se rassura par degrés et finit par oublier les immenses services que lui avaient rendus les hommes de la révolution, Lamartine et Ledru-Rollin à l'Hôtel-de-Ville, Louis Blanc au Luxembourg, Caussidière à la préfecture de police; et bientôt, avec l'égoïsme qui lui est propre, ce parti, réagissant contre les tendances de février, chercha les moyens de se constituer un gouvernement fait à son image.

La nécessité d'innover, et d'innover largement, se faisait pourtant sentir dans les finances; le crédit aristocratique des banquiers n'existait plus; mais pour un gouvernement qui ne pouvait restaurer l'ancien système et qui ne savait, ne pouvait, ou n'osait en inaugurer un nouveau, les embarras devenaient inextricables: MM. Goudchaux, Garnier-Pagès se succédaient au ministère des finances sans y résoudre aucune difficulté.

Le ministre de l'instruction publique, M. Carnot, fut plus hardi. Dans une circulaire adressée à tous les recteurs, en date du 6 mars, il s'efforça de rallier le corps enseignant aux principes démocratiques. Cette circulaire ne lui fut point pardonnée par le parti réactionnaire, qui revenait de sa profonde terreur. On défigura la circulaire de M. Carnot; on lui prêta la pensée de célébrer et d'encourager l'ignorance, parce qu'il avait écrit ces lignes.

« La plus grande erreur contre laquelle il faille prémunir les populations de nos campagnes, c'est que pour être représentant il soit nécessaire d'avoir de l'éducation ou de la fortune. Quant à l'éducation il est manifeste qu'un brave paysan avec du bon sens et de l'expérience représentera infiniment mieux à l'Assemblée les intérêts de sa condition qu'un citoyen riche et lettré étranger à la vie des champs ou aveuglé par des intérêts différents de ceux de la masse des paysans. Quant à la fortune, l'indemnité qui sera allouée à tous les membres de l'Assemblée suffira aux plus pauvres.»

M. Carnot voulait que l'élection réhabilitât la science *pratique*, que l'agriculture eût des représentants agriculteurs, l'industrie des représentants ouvriers et qu'on limitât les places accordées dans l'Assemblée aux avocats, aux bavards, aux sophistes. La réaction naissante fit entendre ses vagissements. Elle voulait à l'Assemblée constituante des propriétaires, des légitimistes et d'anciens députés.

M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, se compromettait plus encore avec le parti des bornes par des circulaires adressées aux maires et surtout aux commissaires du gouvernement.

Ces circulaires ayant pour objet d'opérer la Révolution dans la province, de briser les instruments du

gouvernement déchu, de destituer ses agents les plus corrompus, étaient aussi maladroites dans la forme que légitimes et nécessaires dans le fond. M. Ledru-Rollin, connu à l'ancienne Chambre des députés pour ses imprudentes boutades, n'avait pas encore terminé son éducation d'homme d'État.

La réaction s'empara vivement de ces torts de la forme et les exploita. Lamartine, pour avoir blâmé les circulaires, devint une idole.

On essaya de traduire ces antipathies et ces sympathies par des actes. La plus grande partie de la garde nationale parisienne s'était associée à l'agitation réformiste sans savoir que la République était au bout. La République arrivée, un grand nombre de citoyens qui ne l'attendaient pas, lui firent un cordial accueil, et, s'ils n'avaient pas été républicains *de la veille*, ils devinrent de bons et sincères républicains *du lendemain*, désirant la rénovation démocratique et sociale qui peut seule réaliser la *Liberté*, l'*Egalité*, la *Fraternité*, rénovation sans laquelle les mots de République et de républicain sont des mensonges.

La bourgeoisie parisienne n'entra pas toute dans ces sentiments. Les gardes nationaux habitant les quartiers les plus riches, habitués à rire du socialisme et par conséquent à l'ignorer, se crurent sur une pente aboutissant nécessairement au com-

munisme; ils résolurent de ne pas se laisser entraîner et de manifester leur opinion sur l'élément le plus révolutionnaire du gouvernement provisoire.

Une ordonnance du ministère de l'intérieur fournit l'occasion. Les compagnies de grenadiers et de voltigeurs de la garde nationale furent supprimées. Ces compagnies où l'on entra à son gré, sans être astreint comme dans les compagnies de chasseurs à la circonscription des rues, pouvaient devenir des noyaux de phalanges réactionnaires. Leur équipement coûteux, le bonnet à poil des grenadiers, la tenue rigoureuse des voltigeurs, excluaient les ouvriers; en un mot, ces compagnies étant incompatibles avec l'organisation d'une garde nationale démocratique.

Les gardes nationaux froissés par la mesure n'examinèrent pas ces raisons ou les goûtèrent peu. Ils voulurent essayer leur force, en marchant, sans armes mais en uniforme et en colonne, en nombre imposant sur l'Hôtel-de-Ville. Obtenir la révocation de l'ordonnance, tel était le premier but; la retraite de Ledru-Rollin fut le second. Ces succès obtenus on ne s'arrêtait plus dans la marche en arrière.

Pendant la nuit du 15 au 16 mars, les grenadiers, les voltigeurs, beaucoup de chasseurs de la 2^e et de la 10^e légion se réunirent dans des manéges. La manifestation fut orga-

nisée avec les encouragements et l'appui de M. Emile de Girardin auquel l'aréopage des bonnets à poil envoya des délégations. La *Presse*, journal de ce publiciste, fut le moniteur complaisant de cette menée.

Le 16 mars, à deux heures de l'après-midi, une colonne de quatre mille gardes nationaux rangée sur la place de l'Hôtel-de-Ville fut accueillie au moins froidement par la foule, qui jugea le caractère aristocratique et réactionnaire de la démonstration beaucoup mieux que la plupart des gardes nationaux entraînés à la faire. Le général de la garde nationale, Courtais, arrivant à cheval avec son état-major et quelques chasseurs, harangua vivement les soldats citoyens et finit par les décider à la retraite.

Une heure après, une autre colonne, formée surtout de la 2^e légion, arrivait sur le quai de Gèvres; elle y fut arrêtée par la foule qui ne lui permit pas de peser sur les délibérations du gouvernement provisoire. Le peuple se sentit le premier défenseur de l'ordre oublié par quelques milliers de gardes nationaux. Il fit la police avec autant de modération que de fermeté. La colonne fut obligée de rebrousser chemin escortée par ces cris : *En arrière! en arrière! Pas d'inégalités! A bas les bonnets à poil! Vive Ledru-Rollin!* Le général Courtais harangua encore cette colonne.

Huit à dix mille gardes nationaux avaient pris part à la *journée des Bonnets à poil*. La *Presse* en vit soixante-mille. Quant aux ouvriers qui avaient entravé la manifestation, ce journal ne les aperçut pas.

A la manifestation de la bourgeoisie succéda celle du peuple. Le 17 mars près de deux cent mille hommes, étudiants, ouvriers, Français, Italiens, Polonais, Irlandais unis à leurs prêtres, défilèrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville en agitant leurs drapeaux et en criant *Vive la République!* C'était une protestation contre les partis qui imposaient des ultimatums au pouvoir, une solennelle consécration donnée à l'ordre public.

Malheureusement ce généreux mouvement populaire fut exploité. Le 17 mars les ouvriers parisiens servirent, à leur insu, de comparses et de figurants pour la mise en scène d'une intrigue.

Avec leur honorable protestation contre la démonstration factieuse des bonnets à poil coïncida, le 17 mars, la réunion de quelques clubs qui usurpèrent la tête des colonnes et demandèrent l'ajournement des élections, l'éloignement de l'armée. Des brouillons dont on devait retrouver l'influence dans les événements du 16 avril et du 45 mai faussèrent une manifestation de confiance en lui donnant par leurs discours un caractère impératif. Louis

Blanc, Lamartine répondirent et résistèrent.

Ils devaient résister pour la dignité du gouvernement et dans l'intérêt de la République. L'exil des troupes était une mauvaise mesure. La troupe en février n'avait pas fait de résistance sérieuse; partageant les sentiments des citoyens, elle n'avait pas voulu mettre Paris à feu et à sang pour défendre un système anti-national.

La récompenser de sa conduite par des humiliations, c'était de l'injustice, de l'ingratitude : et cependant les humiliations ne manquèrent pas à l'armée; des régiments entiers durent quitter Paris désarmés; le séjour de la capitale fut longtemps interdit aux troupes; et les promoteurs de pareilles mesures se croyaient démocrates intelligents! Tant que la France ne pourra pas se passer d'armée, tant que cette force existera, il importe qu'elle vive en bon accord avec la population tout entière. Une armée irritée contre le peuple est un instrument de despotisme tout préparé.

Les troupes après février ne furent que trop longtemps éloignées de la capitale, et le gouvernement provisoire fit son devoir en résistant aux obsessions qui réclamaient la prolongation de cet exil. Quant à l'ajournement des élections, cette mesure n'était pas mieux calculée. La révolution de février avait surpris une grande partie de la capitale; elle

surprenait encore plus les départements, qui pouvaient, sous le coup de la première impression, laisser le champ libre aux hommes avancés, à ceux qui voulaient sincèrement l'avènement de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. Ajourner les élections c'était donner aux vieux partis le temps de se reconnaître, de se rallier, d'organiser une puissante réaction contre les principes démocratiques. Le gouvernement provisoire apercevait très-bien cet inconvénient de l'ajournement, il n'en voyait pas un autre qui était son œuvre.

Intolérants, exclusifs avant leur triomphe, les hommes du *National* ne le furent pas moins après; ils réservèrent aux *républicains de la veille* la mission de faire accepter la révolution de février. Ce parti, qui comptait des éléments fort honorables, n'étant pas assez nombreux pour fournir en tout lieu des fonctionnaires dignes et capables, les commissaires envoyés dans les départements excitèrent en maint endroit une réprobation vive. Plusieurs villes les chassèrent aux acclamations des vieux partis.

Sans pressentir tous les funestes effets que devait avoir pour la démocratie l'ajournement des élections, le gouvernement provisoire ne voulut pas céder complètement aux exigences des clubs. Il transigea, et, sous prétexte d'un ajournement inévitable des élections d'officiers dans

la garde nationale parisienne, il recula les élections générales jusqu'au 23 avril et fixa la réunion de l'Assemblée au 4 mai : c'était beaucoup moins qu'on n'exigeait de lui, mais c'était trop.

Quelques électeurs des Bouches-du-Rhône avaient offert leurs suffrages à M. Thiers, le dernier ministre de Louis-Philippe. M. Thiers les remercia par une lettre assez curieuse.

M. Thiers déclarait franchement qu'avant les journées de février il n'avait point voulu ni désiré la République. Il parlait de la royauté déchuë avec des égards très-convenables dans sa bouche ; mais là doit s'arrêter les éloges. On n'est certainement pas au niveau des circonstances actuelles, on n'a pas le sentiment de la situation quand après la révolution de février on peut signer la phrase suivante :

« Dans mon opinion la monarchie constitutionnelle était suffisante pour nous assurer une large liberté, et l'état de l'Angleterre pendant les deux derniers siècles me semblait pour mon pays une destinée qui n'était point à dédaigner. »

Vanter l'Angleterre, pays du prolétariat, pays de la misère, pays du servage industriel, pays où la faim moissonne les travailleurs, c'est prouver qu'on ne soupçonne même pas quels sont les devoirs du législateur et qu'on place la vie des nations dans la sphère de la politique

la plus stérile et la plus fausse. Après avoir essayé de plusieurs ministres de la guerre, le gouvernement provisoire chargea de cette fonction, sur la fin du mois de mars, le général Eugène Cavaignac, recommandé par des services en Algérie, par le souvenir d'un père conventionnel et d'un frère persécuté sous le régime déchu pour ses opinions républicaines et socialistes.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

Enfin Milan éclata ; la garnison autrichienne fut attaquée le 18 mars. Le peuple, maître de l'intérieur de la ville, y dressa des barricades. Mais de la forteresse, des portes et des boulevards, les Autrichiens firent pleuvoir le feu pendant trois jours. Le 22 encore les Milanais n'avaient pas reconquis toute leur cité. Cependant le 17 et le 18 le sang coulait à Venise, et les Autrichiens, resserrés d'abord dans les forts, finirent par se retirer complètement.

Les Milanais combattirent cinq jours, presque sans armes, employant le vitriol, l'eau bouillante, les charbons ardents, les meubles, les tuiles, les poutres. On jeta les soldats de police par les fenêtres, et le massacre des Autrichiens continua jusqu'au moment où l'arche-

vêque, suivi de son clergé et accompagné du crucifix, arrêta l'effusion du sang par une intervention sublime.

Pendant le Piémont tout entier frémissait d'impatience et demandait au nom de la nationalité italienne que l'armée sarde, la mieux organisée de l'Italie, courût au secours des Milanais. Le roi Charles-Albert hésita, temporisa, craignant qu'une pareille croisade n'excitât aux dépens de la royauté le sentiment démocratique; il lui répugnait d'attaquer les Autrichiens représentants de l'ordre en Italie. L'enthousiasme de l'armée et de la population l'entraîna. Il se mit en campagne, décidé surtout par l'espoir d'ajouter à ses États la Lombardie, peut-être même Venise.

Le 23 mars les *bersaglieri*, tirailleurs piémontais, avant-garde de Charles-Albert, entrèrent à Milan, quand la victoire était décidée; on poursuivit les Autrichiens dans la campagne. Partout sonnait le tocsin, partout les paysans harcelaient les fuyards. L'épée du maréchal Radetski fut promenée dans Milan au bout d'une perche. En même temps Parme et Modène chassaient leurs principicules.

Si Charles-Albert s'était alors dévoué sans réserve à l'affranchissement de l'Italie, sans présenter comme la condition de son concours sa candidature royale, sans prêter ses soldats sur hypothèque; s'il avait

conservé à la guerre son caractère insurrectionnel, s'il n'avait pas découragé les volontaires démocrates, interdit jusqu'au passage à travers ses États aux colonnes d'Italiens qui s'armaient en France, la cause de l'indépendance italienne était gagnée.

Affranchir avec désintéressement tout d'abord, laisser ensuite à tous les États émancipés une pleine liberté pour choisir leur gouvernement: tel était son devoir comme Italien et comme homme.

Charles - Albert ne fut qu'un égoïste et un roi.

Pendant le pape exécutait la promesse de constitution qu'il avait faite; mais les Romains regrettèrent de voir le collège des cardinaux former un sénat en dehors des deux chambres.

Suisse.

La révolution française, accueillie en Suisse par de grandes démonstrations de joie, compléta la victoire de la diète helvétique en renversant par son premier contre-coup le gouvernement prussien et aristocratique de Neuchâtel.

Allemagne.

La France est toujours en avant d'un degré au moins sur les autres peuples: elle était constitutionnelle quand ils restaient courbés sous l'absolutisme. La France devenant

républicaine, les États européens devaient réclamer des constitutions pour ne pas demeurer trop en arrière.

Le 13 mars la capitale de l'Autriche, Vienne, était en pleine insurrection. Les étudiants, réunis à la milice bourgeoise, exigeaient une constitution et la liberté de la presse. Au moment où un prince de la famille impériale promettait au nom de l'empereur une *surprise agréable*, on entendit des feux de peloton; mais bientôt la troupe céda. La constitution fut promise, M. de Metternich dut prendre la fuite.

Le lendemain l'empereur constitutionnel convoquait à Vienne pour le 3 juillet les états des royaumes allemands, slaves et la congrégation centrale du royaume Lombardo-Vénitien.

La milice viennoise, ancien noyau de garde bourgeoise, fut remplacée par une garde nationale nombreuse, tous les étudiants s'armèrent; la censure fut abolie.

La garde nationale prit pour devise : *Propriété, travail, intelligence*, tant il est vrai que le socialisme est maintenant au fond de tout le mouvement européen.

A Berlin presque en même temps, les nouvelles de Paris, le besoin de réformes, l'irritation excitée par l'esprit vacillant du roi déterminèrent des collisions plus sanglantes; les soldats prussiens, plus attachés au gouvernement que ceux de Vienne,

furent feu sur les rassemblements le 16 mars au soir.

Le 18 le roi Frédéric Guillaume abolissait la censure et convoquait la diète prussienne pour le 2 avril. Sa proclamation ou *patente* exprimait des vœux pour l'unité fédérale de l'Allemagne. Le peuple se réunit pour féliciter le prince; mais des conflits accidentels avec la troupe éclatèrent et bientôt des barricades s'élevèrent, la fusillade s'engagea partout, la ville fut mitraillée, mais au milieu de la fumée apparaissait un gage d'avenir : le drapeau rouge, noir et or de l'unité allemande.

Le 19 le feu cessa, mais il fallait au peuple une réparation pour ce malentendu meurtrier, pour cette trahison, peut-être : les cadavres portés par la ville furent déposés sous le balcon du roi Frédéric, qui fut obligé de saluer ces morts.

Le 20 les condamnés polonais retenus dans les prisons de Berlin, furent mis en liberté. Microslawski reçut les honneurs du triomphe.

A Munich la crainte du retour de Lola Montès amena plusieurs fois des troubles et le roi se vit contraint de signer un ordre d'arrestation contre son ancienne favorite. Ce rôle contraire aux inspirations de son cœur rendit la couronne odieuse au galant prince. Obligé de consentir une constitution, il signa son abdication presque en même temps.

Des constitutions étaient récla-

mées par des manifestations publiques en Saxe, en Hanovre, dans les petites principautés. Tous les potentats de l'Allemagne étaient ébranlés en même temps sur les plus grands trônes et sur les moindres tabourets.

AVRIL.

PROGRÈS DE LA RÉACTION.

Pendant ce mois encore se prolongea le frémissement révolutionnaire. Dans toutes les rues de Paris, sur toutes les places, des arbres de liberté se dressaient au milieu des bénédictions du clergé, des chants patriotiques et des décharges de mousqueterie. L'enivrement démocratique de la France allait en s'exaltant comme pour jouir de sa dernière heure; le tour des réactionnaires allait venir.

A Paris l'événement le plus saillant du mois d'avril fut la démonstration du dimanche 16.

Des ambitieux incurables et pleins d'envie, des hommes au cœur malade semblaient prendre à tâche de fausser en les exploitant les plus belles manifestations populaires. Des clubistes avaient dénaturé par leurs exigences la grande journée du 17 mars. Ils compromirent et pervertirent également la manifestation du 16 avril.

Les différents corps de métier de la capitale s'étaient réunis de bonne

heure au Champ-de-Mars pour nommer ceux d'entre eux qui devaient représenter les ouvriers dans l'état-major de la garde nationale. La réunion se termina par une collecte patriotique. Le gouvernement avait provoqué ces offrandes, et l'obole de l'ouvrier lui arrivait plus souvent que l'or du riche qui croyait avoir assez fait pour la patrie quand il avait échangé sa vaisselle contre des pièces de monnaie.

Les ouvriers partirent du Champ-de-Mars pour l'Hôtel-de-Ville, traînant dans une charrette à bras les résultats de leur collecte et faisant flotter des bannières sur lesquelles on lisait ces devises démocratiques et vraiment chrétiennes : *Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. Organisation du travail par l'association.*

En même temps des amis et partisans du citoyen Blanqui se réunissaient aux Champs-Élysées pour se porter à l'Hôtel-de-Ville et substituer au gouvernement provisoire un comité de salut public.

La réunion des clubs rencontra sur la place de la Concorde des légions de la garde nationale et se dispersa; mais le rappel retentissait partout. Cent mille hommes des légions de Paris et de la banlieue furent bientôt sous les armes, cherchant un ennemi qui n'existait pas et criant à pleine voix : *A bas les communistes!*

Les paisibles ouvriers, arrivant

du Champ-de-Mars et victimes d'une méprise, défilèrent entre des haies de baïonnettes, menacés du geste et du regard. Ce fut une triste journée, elle jeta des ferments de haine entre les ouvriers et la bourgeoisie.

Le jeudi 20 avril le gouvernement tenta d'opérer par une fête immense la réconciliation universelle. La garde nationale et l'armée reçurent leurs drapeaux à l'arc de l'Étoile et défilèrent devant les membres du gouvernement provisoire. La troupe fut cordialement accueillie par toute la population : mais les idées de Louis Blanc avaient effrayé la propriété ; depuis le 16 avril surtout la classe ouvrière était mal vue, la bourgeoisie pressentant vaguement une collision accapara le militaire et n'épargna pour se l'assurer ni les banquets ni les fêtes.

A Rouen d'abord éclata l'hostilité des deux classes. Là, comme partout en France, on avait improvisé des ateliers nationaux, des ateliers improductifs épuisant sans compensation la caisse publique. La ville voulut réduire les salaires, un combat s'engagea. Les ouvriers peu ou point armés ne pouvaient espérer le triomphe. La garde nationale emporta leurs barricades et les réduisit en faisant une centaine de victimes. Cette collision eut des suites déplorables ; elle porta un coup funeste à la fraternité que février avait scellée entre tous les éléments sociaux. Elle constitua

deux camps, elle donna aux gardes nationaux de Paris cette fatale idée que le fusil pouvait devenir entre leurs mains une réponse victorieuse aux réclamations des prolétaires.

Un conflit analogue à celui de Rouen avait eu lieu dans Elbeuf.

Belgique. — Allemagne.

Une expédition républicaine contre la Belgique, formée de Belges, de Parisiens et au moins tolérée par la partie la plus exaltée du gouvernement provisoire, avait trouvé l'armée belge décidée à la résistance et la nation dans son ensemble attachée à une royauté, qui lui paraissait la meilleure garantie de son indépendance nationale. Une fusillade, quelques coups de canon près de *Risquons-Tout* dispersèrent les volontaires républicains. Beaucoup furent faits prisonniers.

Dans le grand-duché de Bade, un mouvement analogue débuta mieux ; il trouva dans le pays plus d'éléments sympathiques. Le grand-duché ne jouissait pas de la même liberté que la Belgique. Aussi la démocratie exaltée put-elle y recruter plus de partisans. Le député badois Hecker, et Struve, membre de l'assemblée préparatoire qui devait poser à Francfort les bases de l'unité germanique, parcoururent le pays à la tête de colonnes armées, frappant des réquisitions, proclamant la république, livrant aux ré-

giments hessois et badois des batailles régulières; l'artillerie même ne leur manquait pas.

Mais le grand-duc, se prévalant du nombre des volontaires français enrôlés sous la bannière démocratique, fit appel au sentiment national, à l'indépendance germanique. Des auxiliaires bavarois, wurtembergeois, nassauriens, vinrent à son secours, et l'armée républicaine fut écrasée.

La légion allemande, venue de Paris et commandée par Herwegh et Bronstedt, avait fait des prodiges. Une amazone, madame Herwegh, excitait son enthousiasme et combattait dans ses rangs.

Espagne.

Un grave mouvement insurrectionnel eut lieu à Madrid, le 25 mars aux cris de *Vive la République! vive la liberté!* La fusillade s'engagea, des barricades furent élevées. C'était la nuit. A trois heures du matin, la reine et son ministre Narvaez avaient le dessus.

Pre-que en même temps les démocrates espagnols réunis à Paris se rendaient en députation à l'Hôtel-de-Ville avec le drapeau vert, jaune et rouge, arboré en 1820 par l'Espagne libérale, drapeau tricolore comme tous ceux qui symbolisent aujourd'hui le progrès et la liberté en Europe.

Grande-Bretagne.

Dans la Grande-Bretagne se prépare sourdement la ruine d'une aristocratie odieuse. Elle est minée à la fois par le paupérisme en Irlande, par le chartisme en Angleterre. Mais, jusqu'à ce jour et bien que la patience des opprimés dans la Grande-Bretagne soit usée, la résolution leur a manqué pour une insurrection générale.

Au mois de novembre 1847, en Irlande, le major Mahon, riche propriétaire, fut assassiné d'un coup de fusil. Ce meurtre fut le signal de plusieurs autres. Pendant longtemps les Irlandais étaient morts de faim avec résignation; plus tard ils se procurèrent des armes. Dans l'hiver de 1847 à 1848 ils commencèrent à les essayer; mais des meurtres isolés ne pouvaient servir la cause du peuple, ils la compromettaient en la souillant.

Quant aux chartistes anglais, l'énergie militaire leur faisait encore plus défaut. Le 10 avril des promennades eurent lieu dans les rues de Londres. Les policiers les dispersèrent à coups de bâton, et l'Odilon Barrot de la réforme anglaise, M. Fergus O'Connor, soutint faiblement à la chambre des communes les manifestations de ses amis. Le bruit courut que le prince Louis-Napoléon Bonaparte, présent à Londres, candidat malheureux mais persévérant au gouvernement de la

France, avait offert son concours à la police anglaise contre la démonstration séditieuse et qu'il avait réclamé le brassard et le bâton de constable. C'était mal s'exercer à porter le sceptre.

MAI.

DÉBUTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Les élections s'étaient accomplies en avril, au jour fixé.

L'Assemblée nationale constituante ouvrit ses séances le 4 mai dans un hangar construit à la hâte au milieu de la cour de l'ancienne Chambre des députés. Cette salle improvisée manquait d'élégance et de toutes les qualités acoustiques. Elle devait contribuer notablement à l'incohérence des discussions. Parmi les représentants, généralement vêtus de noir, on remarquait des prêtres en soutane, un Breton portait une ceinture lilas et noir sous la veste de son pays, le père Lacordaire en blanc costume de moine.

La Révolution de février et la forme de gouvernement enfantée par elle ne pouvaient pas être mises en discussion, ne le furent pas; des cris unanimes de *Vive la République!* proférés par les représentants furent leur premier vote. Sortant de la salle et mêlés à la garde natio-

nale, à l'armée, à toute la population qui couvrait les ponts et les quais, ils répétèrent ce cri, qui remplit la ville d'enthousiasme.

A cette première réunion, M. Ducoux déclara avec l'assentiment universel : que l'Assemblée ne voulait pas seulement la République, mais la *République démocratique*.

C'était un dernier écho de l'exaltation républicaine puisée par les heureux candidats au milieu des clubs. Ceux qui avaient espéré une Assemblée aussi grande que les événements et digne des constituants de 89 se virent bientôt déçus. L'Assemblée manquait de prestige et de dignité. Bruyante, inexpérimentée, elle perdait son temps en motions tumultueuses, en votes contradictoires, et la sonnette du président Buzchez perdait ses sons argentins dans cet orage continu.

Quand par degrés l'Assemblée plus rassise laissa entrevoir son caractère, on y aperçut ce qu'on avait vu dans la Chambre et le gouvernement après juillet : un travail de résistance contre la Révolution et ses principes. Les membres de l'ancienne gauche se rallièrent; ils appelaient à eux les nouveaux venus, promettant de les éclairer, de les façonner, de les instruire. Un certain nombre d'arrivants n'étaient que trop préparés à de semblables enseignements. En maint endroit leurs commettants leur avaient dit : « Rétablissez l'ordre, c'est-à-dire le

passé autant que possible. Portez au pouvoir Lamartine, l'adversaire du drapeau rouge, l'homme élu dans dix départements à la fois. Renversez Ledru-Rollin, l'homme aux circulaires, l'homme de la république rouge. »

Le 6 et le 8 mai, le gouvernement provisoire rend ses comptes à l'Assemblée. Chaque dépositaire du pouvoir, chaque ministre parle à son tour. Lamartine est couvert d'applaudissements. L'Assemblée vote que le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie. Les représentants décident, le 9 mai, qu'ils choisiront dans leur sein pour l'exercice provisoire du pouvoir exécutif une commission de cinq membres. Le 10 mai les noms d'Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin sortent de l'urne.

Nous présentons ces noms dans l'ordre établi par le nombre des suffrages. Lamartine, idole de la veille, fut relégué à l'avant-dernier rang parce qu'il avait refusé de sacrifier Ledru-Rollin, parce qu'il avait défendu à la tribune cet ancien collègue, parce qu'il n'avait pas voulu qu'on mît la tranquillité publique en péril en excluant du pouvoir un homme cher aux combattants de février. Cette noble pensée de conciliation fut punie comme une défection. C'était un triste présage.

M. Louis Blanc, renversé du pouvoir par ce vote, exhala ses plaintes dans un long discours et finit en

demandant qu'on remplaçât la commission de gouvernement pour les travailleurs par un *ministère du travail et du progrès*.

Cette institution, cette formule, conceptions de l'idée phalanstérienne, renfermait une idée pleine d'avenir, mais l'orateur la présentait en des circonstances faites pour la tuer ou la compromettre longtemps. Il était impossible que l'Assemblée, déjà défiante envers tous les socialistes et prévenue surtout contre Louis Blanc, voulût constituer un ministère spécial pour les travailleurs avant qu'on lui eût fait comprendre les attributions de ce ministère, sa mission, sa nécessité. M. Louis Blanc n'aborda même pas cette démonstration.

Il échoua complètement. L'Assemblée décida, sur la proposition de vingt représentants, qu'elle se bornerait à consacrer aux travailleurs une *commission d'enquête*.

Cet incident jeta des ferments d'irritation dans l'esprit des prolétaires que le système de Louis Blanc séduisait encore, ou qui, sans partager ses vues, l'avaient regardé avec raison comme le seul représentant du socialisme décidé au sein du gouvernement provisoire. Le congédier brusquement, sans reconnaître le droit au travail, sans avoir promis de l'organiser, sans donner aux travailleurs aucune autre compensation qu'une commission d'enquête, ce symptôme sem-

bla malheureux. Qu'allaient devenir février et ses promesses?

Une autre question agitaient le peuple. Que ferait la République française pour les Polonais? se traînerait-on dans la voie fangeuse de Louis-Philippe? Depuis février les Polonais avaient repris bon espoir; la Révolution de Berlin surtout les avait exaltés, ils comptaient rencontrer dans toute l'Allemagne des bras ouverts, des cœurs sympathiques. Ils ne virent pas que l'Italie pour eux était le vrai chemin de la Pologne, et au lieu d'aller combattre en Lombardie la sainte-alliance et les traités de 1815, ils conçurent la pensée aventureuse de se réunir en armes dans le grand-duché de Posen, en attendant, en provoquant au besoin l'insurrection de la Pologne russe et de la Gallicie. Des réfugiés polonais quittèrent la France en grand nombre.

Ils trouvèrent l'Allemagne dans une phase de réaction; les souverains exploitant chez leurs nationaux le vieil orgueil de la conquête, les fonctionnaires allemands du grand-duché résolument hostiles à l'émancipation polonaise; le sang polonais coula dans des conflits déplorables, Paris l'apprit avec stupeur.

Il faut faire quelque chose pour les ouvriers, il faut faire beaucoup pour la Pologne! se disaient en tous lieux les prolétaires. Comme au 17 mars, comme au 16 avril, des

ambitieux s'emparèrent d'un mouvement généreux pour l'exploiter. Nous arrivons à la journée du 15 mai.

Une manifestation pour la Pologne était annoncée, des ouvriers réunis par milliers devaient présenter une pétition à l'Assemblée nationale. L'intention du plus grand nombre était de s'arrêter à distance respectueuse. Violeraient-ils par entraînement ou par suite d'un complot le sanctuaire de l'Assemblée? On l'ignorait. Des précautions militaires furent ordonnées, mais restèrent sans exécution sérieuse. Au moment où le représentant Wolowski portait la question polonaise à la tribune, la tête du cortège populaire, où le club Blanqui se retrouvait encore, franchit le pont de la Concorde sans trouver d'obstacle dans un bataillon de gardes mobiles qui avait reçu du général Courtais l'ordre de mettre la baïonnette au fourreau.

Peu de minutes après, les bannières de nombreux clubs, celles des ateliers nationaux, flottaient dans l'Assemblée. La salle était envahie; Raspail, Blanqui, le représentant Barbès montaient successivement à la tribune; ils demandaient une déclaration de guerre contre les puissances du Nord pour le rétablissement de la Pologne, un décret obligeant les riches à payer un milliard pour les frais de cette guerre, la création d'un ministère

du travail, une déclaration constatant que le peuple de Paris avait bien mérité de la patrie, et menaçant des peines de haute trahison les autorités qui feraient battre le rappel. Ils exigeaient que ces décrets fussent rendus sans désespérer.

Deux fois durant cette scène, Louis Blanc fut porté en triomphe. Enfin, le citoyen Hubert, ancien condamné politique, s'écria d'une voix de Stentor : « *Au nom du peuple français, l'Assemblée nationale est dissoute!* »

Après cette déclaration qui sauva peut-être la vie à plus d'un représentant, le président Buchez fut arraché de son fauteuil, on déchira quelques papiers, puis l'émeute prit la route de l'Hôtel-de-Ville, abandonnée, à chaque rue, par de nombreux citoyens qui n'avaient pas prévu un dénouement aussi hardi.

La journée du 15 mai eut pour cause de généreux sentiments froissés, mis en œuvre par des ambitions entreprenantes et par quelques fous ; mais Paris ne ratifia pas la dissolution de l'Assemblée, les départements l'eussent moins ratifiée encore. Un corps issu du suffrage universel ne se déracine pas comme une monarchie.

Toute la garde nationale prit les armes; les dragons, les lanciers montèrent à cheval; Paris se couvrit, en un clin d'œil, de sabres et de baïonnettes; partout ces cris servaient de ralliement : *Vive la Ré-*

publique! Vive l'Assemblée nationale! A l'Hôtel-de-Ville, Albert et Barbès furent arrêtés sans combat. On saisit ailleurs le général Courtais, Sobrier, d'autres hommes compromis. Cette victoire de l'Assemblée n'aurait pas coûté une goutte de sang si une décharge n'avait pas été faite sur une patrouille de gardes nationaux près du passage Molière.

Le lendemain, la garde nationale était encore sur pied pour opérer le désarmement des montagnards, troupe destinée au service de la police, mais d'un républicanisme exalté et qui la veille s'était montrée hostile à l'Assemblée nationale. Ce désarmement eut lieu sans combat, ainsi que l'épuration de la garde républicaine.

Ces événements déterminèrent de vives récriminations dans l'Assemblée. Le préfet de police Caussidière y subit un véritable interrogatoire. Accusé d'imprévoyance ou de connivence avec l'émeute, il se déclara socialiste et démocrate de cœur, mais ami de l'ordre, incapable de tolérer un attentat contre l'Assemblée; il expliqua son inaction avant le 15 mai par l'absence de troupes à sa disposition et par une entorse. Il conclut en donnant fièrement sa démission de préfet de police et de représentant.

Dans la même séance, M. Dupin aîné, parlant au sein d'une République démocratique comme un

homme tombé de la lune, vanta l'organisation de la magistrature telle que l'avait faite la *main impériale*, et critiqua le travail improductif des ateliers nationaux : critique juste, mais à laquelle, par humanité comme par prudence, il aurait fallu toujours ajouter l'engagement d'appliquer les mêmes ouvriers à des travaux mieux combinés, au lieu de faire planer sur eux la menace d'une dissolution brusque, imprévoyante, c'est-à-dire de la famine.

La nouvelle des événements du 15 mai fit accourir à Paris de nombreuses gardes nationales des départements ; elles trouvèrent la tranquillité rétablie, l'Assemblée en fonctions, et furent passées en revue par elle.

Le 21 mai la *Fête de la Concorde* fut célébrée. Paris et les départements, le peuple et l'armée, toutes les industries, tous les arts y avaient des représentants. Un magnifique cortège défila dans le Champ-de-Mars orné de statues gigantesques. Des chants inédits retentirent. Malheureusement, sous une harmonie momentanée frémissaient des passions hostiles.

Le 24 mai, lorsque l'Assemblée nationale était à la veille de voter le banissement de Louis-Philippe et de sa famille, son président lui communiqua une protestation signée François, Henri, et Louis d'Orléans, c'est-à-dire duc de Nemours, prince de Joinville, duc

d'Aumale. Cette protestation froide et personnelle diminua la favorable impression qu'avait produite le noble départ des deux derniers princes.

Dans la séance du 20 mai, le représentant Saint-Romme demanda qu'on organisât les ateliers nationaux de manière à ne pas rendre leur travail complètement improductif ; la proposition était sage.

Ces ateliers excitaient de l'inquiétude. Leur existence était un fait anormal, révolutionnaire. On craignait que cette force de cent dix mille hommes divisée en brigades et lieutenances ne servit d'armée à quelque ambitieux, d'instrument à quelque doctrine subversive. M. Emile Thomas, directeur des ateliers nationaux, prenant sur eux trop d'influence, fut mandé devant le ministre des travaux publics, qui exigea de lui sa démission et l'expédia pour Bordeaux, séance tenante, avec une mission improvisée. M. Lallanne, ingénieur des ponts et chaussées, le remplaça. Ce brusque changement causa parmi les ouvriers quelque effervescence.

« Nous espérons, dit alors le *Moniteur*, que cette agitation sera » passagère et l'on ne comprendrait » pas qu'elle se prolongeât. Le gou- » vernement est animé des sympa- » thies les plus sincères et les moins » contestables pour les travailleurs » et ils ne sauraient en douter. S'il » pense à supprimer les ateliers na- » tionaux qui ne peuvent, en effet,



» subsister, il sait aussi quelle ré-
 » serve et quelle sollicitude méri-
 » tent les souffrances de tant d'ou-
 » vriers qui, privés de travail de-
 » puis longtemps, trouvent un salaire
 » à peine suffisant dans les ateliers
 » que l'Etat leur tient ouverts.

« Une commission spéciale, nom-
 » mée par l'Assemblée nationale,
 » s'applique en ce moment, de con-
 » cert avec le pouvoir exécutif, à
 » trouver des ressources nouvelles,
 » et le gouvernement *ne songe à*
 » *prendre aucune mesure sur les*
 » *ateliers nationaux avant que*
 » *des DÉBOUCHÉS ASSURÉS ET NOM-*
 » *BREUX puissent être offerts aux*
 » *ouvriers honnêtes et laborieux.* »

Ce programme était humain,
 juste, sage. Pourquoi n'y est-on pas
 resté fidèle ?

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

L'attitude de Charles-Albert en
 Lombardie fut parfaitement caracté-
 risée dès le 3 mai par ces lignes
 insérées dans la *Démocratie pacifi-*
que :

« L'Italie a cru aux promesses de
 Charles-Albert, elle a oublié le passé
 du roi de Piémont, elle a oublié ses
 lois illibérales, ses cruelles hésita-
 tions ; elle a oublié l'ambition qu'il
 avait eue de se faire saluer d'avance
 roi d'Italie. Charles-Albert a en effet
 franchi la frontière, mais timide-

ment, prudemment, après avoir pris
 soin d'avertir l'Autriche qu'il agis-
 sait malgré lui et sous la pression
 de ses sujets qui l'auraient détrôné
 s'il ne leur eût donné cette satis-
 faction.

« Arrivé en Lombardie, on pouvait
 croire qu'il allait pousser vigoureu-
 sement un ennemi démoralisé. Il
 n'en fait rien, il attend, il se con-
 tente de prendre un pont après une
 escarmouche et ne se préoccupe que
 de sa candidature à la royauté de
 l'Italie septentrionale. Les Milanais
 semblent, après avoir seconé le joug
 d'une royauté, peu empressés de
 s'agenouiller devant une autre. Ils
 regardent avec envie leurs frères de
 Venise, qui se sont constitués en
 république. Dès lors Charles-Albert
 se tient dans une inaction complète,
 laissant vaguer au hasard les corps
 de volontaires qui viennent s'offrir
 à lui et que l'ennemi décime dans
 des rencontres meurtrières. Il dé-
 clare qu'il ne prêtera pas son appui
 à la république de Venise et se reti-
 rera de la Lombardie, si la Lombar-
 die lui refuse la couronne de fer de
 ses vieux rois. »

Charles-Albert songeait en effet
 à partager avec l'Autriche l'Italie
 du nord, mais pour qu'une pareille
 convention pût s'accomplir il fallait
 combattre assez pour que les Autri-
 chiens perdissent l'espoir de conser-
 ver la Lombardie et se tinssent pour
 satisfaits de garder Venise ; il fallait
 combattre assez pour éblouir les

Lombards par quelques victoires et les décider à une reconnaissance fructueuse pour l'épée de l'Italie. Combattre les Autrichiens dans ce double but, mais renoncer à la guerre si l'esprit démocratique prenait le dessus dans le Milanais, ou si l'intervention d'une armée française, d'une armée républicaine devenait nécessaire ; livrer dans ce cas la Lombardie et la Vénétie à leurs oppresseurs : telle fut la royale spéculation qui se termina par une banqueroute.

Instruments à leur insu d'un plan sacrilège, les braves troupes piémontaises firent des merveilles. La brigade de Savoie, française par la langue, par les mœurs, par le courage, se distingua surtout dans une série de combats aussi glorieux, aussi meurtriers que stériles. Charles-Albert n'eutendait pas guerroyer pour une république lombarde qui se fût installée à ses portes.

Plutôt l'Autrichien que les Français ou les républicains de l'Italie, telle était la devise de son entourage. Aussi ne faisait-il jamais un pas en avant sans avoir sondé le pays sur sa candidature.

C'est ainsi que les Autrichiens se reformèrent, qu'ils reprirent courage et que l'insurrection des Milanais devint inutile.

Malgré les bulletins pompeux de Charles Albert, les Autrichiens reprenaient l'offensive. Le général Nugent, arrivant au secours de Ra-

detski, battit le 23 devant Valence les divisions italiennes sous les ordres de Durando et d'Antonini, puis il fit sa jonction avec le maréchal autrichien.

Au milieu du mois de mai une horrible boucherie, accompagnée de pillage et de viol, mit le comble à tous les crimes du roi de Naples.

Le 14, les députés étaient réunis pour délibérer sur la formule du serment que le roi et les chambres devaient prêter dans l'église de Saint-Laurent-le-Majeur. Ils étaient résolus à prêter serment au roi et à la constitution étroite, perfide, promulguée le 29 janvier, *sauf les changements que la chambre jugerait à propos d'y introduire.*

Le roi, décidé à retenir en même temps qu'il faisait semblant de donner, refusa d'admettre une restriction qui déjouait tous ses plans. De nombreuses députations furent sans empire sur son esprit : il voulait livrer une bataille et se débarrasser de la bourgeoisie constitutionnelle au moyen des lazzaroni.

Ces malheureux étaient depuis quelques jours excités, soldés par la plus infâme police.

Le 15 mai, la garde nationale et les députés se voyant joués par le roi dressent des barricades. L'armée royale se range dans les rues. Tout à coup le feu s'engage ; la garde nationale, écrasée par les troupes, cherche un refuge dans les maisons, qui sont forcées après un combat de

huit heures. On y commet tous les crimes. Suisses, gardes royaux, lazaroni, tout vole et tue; la populace met la ville à sac. Il y eut dans cette journée plus de mille morts et de nombreux incendies.

L'amiral Baudin commandait près de Naples une escadre française, il se conduisit noblement, il menaça les bourreaux et offrit un refuge sur ses bâtiments aux victimes.

Le roi de Naples profita de son odieuse victoire en dissolvant la chambre des députés, qu'il remplaça d'abord par un comité de salut public, formé d'avocats généraux et de commissaires de police.

En même temps le roi ordonna aux régiments qu'il avait envoyés bien malgré lui en Lombardie d'abandonner la cause italienne et d'accourir à son aide. Il ne fut que trop obéi.

Allemagne.

A peine le roi de Prusse s'était-il retiré du balcon où le peuple l'avait contraint de saluer les cadavres des martyrs de la liberté, que les troupes prussiennes envahissaient le Danemark. Frédéric-Guillaume cherchait à se réhabiliter aux yeux de ses peuples par la conquête du Schleswig-Holstein. Il demandait à une guerre sanglante ces augmentations de territoire qui ne peuvent plus être demandées de nos jours qu'à la volonté librement exprimée des peuples.

A Vienne, à la suite d'un mouvement qui avait éclaté dans les rues le dimanche 15 mai, l'empereur Ferdinand, désolé de se voir engagé dans la voie constitutionnelle et cherchant à sortir de ce guépier, n'imagina rien de plus habile que de quitter soudainement la ville de Vienne et de s'enfuir à Inspruck, capitale du Tyrol. La camarilla espérait ainsi désorganiser le gouvernement nouveau, arrêter le commerce et contraindre la bourgeoisie à réclamer à grands cris l'empereur absolu. Peut-être aussi se flattait-on de faire, en cas de besoin, du Tyrol une Vendée ou la Hongrie de Marie-Thérèse. Tous ces rêves s'évanouirent.

Le 28 mai de graves mouvements agitèrent Vienne. Dans cette ville, deux corps armés faisaient la loi: la garde nationale, corps bourgeois et constitutionnel, et la légion académique formée des étudiants. Ses tendances étaient plus avancées. Le comte Montecuculli, gouverneur de Vienne, ayant prononcé le 25 mai la dissolution de la légion académique, des barricades s'élevèrent trois jours après dans tous les quartiers.

Il fallut révoquer l'ordre de dissolution. Deux hommes seulement avaient péri dans cette émotion populaire.

La formation d'un comité de salut public, composé de bourgeois, de gardes nationaux et d'étudiants, fut le principal résultat de cette journée.

Espagne.

Une insurrection nouvelle éclata dans Madrid : deux bataillons d'un régiment d'infanterie, celui d'Espagne, y participèrent. Le gouvernement vainqueur se vengea par de cruelles exécutions. Mais une contagion républicaine gagnait l'armée. On fut obligé de faire quitter précipitamment la capitale au régiment de cavalerie de Villaviciosa.

Irlande.

A Limerick l'aristocratie sut provoquer une émeute réactionnaire. Le patriote irlandais Mitchel fut poursuivi à coups de pierres, blessé même par des paysans aveuglés.

C'était une cruelle injustice, car bientôt après, le 1^{er} juin, M. Mitchel, condamné à la déportation par des jurés corrompus, devait partir les fers aux pieds pour les Bermudes.

JUIN.

LA GUERRE CIVILE.

Les partis se formaient dans l'Assemblée. *Résistance* ou réaction d'une part, *mouvement* ou progrès démocratique et social de l'autre : telle était la grande distinction qui absorbait toutes les nuances. La

réaction formée des légitimistes, des orléanistes, d'une partie de l'ancienne gauche et même des républicains de la veille, qui voulaient conserver à tout prix une organisation sociale vermoulue, se préparait aux luttes de l'Assemblée dans une réunion installée rue de Poitiers. Les *Poitevins* ne voulaient pas que la révolution de février eût des conséquences sociales : cette révolution même était coupable aux yeux de la majorité d'entre eux. Les membres du gouvernement provisoire, entachés de socialisme ou de convictions démocratiques, profondes et sincères, leur faisaient horreur. Les événements, il est vrai, servaient leur rancune ; Albert était captif, mais Louis Blanc n'avait perdu que le pouvoir. Ledru-Rollin et même Lamartine, devenu odieux à la faction, n'étaient pas écartés des affaires.

Des hommes étrangers à tous les problèmes du présent et de l'avenir, habitués seulement à la stratégie politique, pleins de rancunes personnelles pour la plupart, crurent employer merveilleusement leur activité en détruisant cette mauvaise queue de février, afin de porter aux affaires des hommes d'ordre, des hommes de la *république honnête* (c'était leur mot), tels que M. Thiers, qui avait monté la garde à la porte de l'Assemblée nationale pour attirer l'attention des électeurs.

La réaction crut trouver une

bonne occasion pour livrer bataille dans un réquisitoire du procureur général Portalis, qui sollicitait l'autorisation de diriger des poursuites contre Louis Blanc comme impliqué dans l'attentat du 15 mai.

Les faits allégués n'avaient aucune importance. Quels qu'ils fussent, l'Assemblée ne pouvait, elle qui avait si peu fait encore pour l'ouvrier, mettre en jugement le seul homme qui, depuis février, eût représenté, dans la sphère supérieure, les droits et les besoins du prolétaire.

La demande en autorisation de poursuites fut communiquée à l'Assemblée le 31 mai, puis renvoyée à une commission qui conclut à quinze voix contre trois dans le sens des poursuites. M. Jules Favre, rapporteur, développa ces conclusions, mais l'Assemblée les repoussa au scrutin de division après deux épreuves douteuses par 369 voix contre 337. La Commission exécutive et le ministère, loin d'appuyer M. Jules Favre, avaient voté contre ses conclusions.

Dans la séance du 6 juin, M. Duclerc, ministre des finances, soutint vivement avec son prédécesseur M. Garnier-Pagès l'urgence du rachat des chemins de fer. Cette mesure démocratique fut combattue par les membres du comité des finances, où s'était donné rendezvous la fine fleur de la réaction. Toutefois l'Assemblée décida à 25 voix de majorité que la

question aurait la priorité sur toute autre proposition financière.

De nouveaux représentants allaient être nommés par suite d'élections doubles. M. Thiers se mit sur les rangs. Sentant bien que ses antécédents le rendaient inacceptable à la démocratie socialiste, c'est-à-dire au grand parti du progrès, il flatta la réaction, et déclara dans ses circulaires qu'il était tout dévoué au clergé. On ne le crut pas, mais on le nomma dans la ville de Rouen, à Bordeaux, et enfin à Paris, qui choisit avec lui Caussidière, ex-préfet de police, élu par tous les partis, et neuf autres représentants dont les plus saillants furent Louis Bonaparte le prétendant de Strasbourg et de Boulogne, le poète Victor Hugo, Pierre Leroux, Lagrange, Proudhon le socialiste excentrique, déjà célèbre pour avoir formulé cet aphorisme : *La propriété, c'est le vol.*

L'élection du prince Louis-Napoléon dans Paris, par 84,431 voix, et dans deux autres chefs-lieux, amena une fébrile agitation impérialiste; de nombreux journaux bonapartistes apparurent; des cris de Vive Louis-Napoléon! furent poussés dans les rues. Le prince Louis avait en effet de l'argent et des amis, assez pour former un noyau d'intrigues. A cet élément pouvaient se rallier encore de niais et crédules enthousiastes de l'empire; mais la démonstration prise dans

son ensemble n'avait rien de sincère. Ceux qui participèrent le plus bruyamment à ce mouvement éphémère n'avaient pas d'autre but que de créer au gouvernement des embarras et de détourner son attention au moment où se préparait cette insurrection de juin formée d'éléments si divers.

Le comité des finances fit un rapport contre le rachat des chemins de fer, seule mesure démocratique un peu efficace qu'on eût soumise à la discussion de l'Assemblée. Et pourtant la tranquillité publique était attachée à la solution de cette question dans le sens démocratique et progressif. Les ateliers nationaux épuisaient le Trésor; on ne pouvait les conserver longtemps; l'Etat, maître des chemins de fer, les eût facilement transformés en ateliers productifs. « Donnez-moi les chemins de fer, avait dit Lamartine en causant avec des représentants, et la question des ateliers nationaux est pacifiquement résolue. — Et si nous vous refusons les chemins de fer? — Il faudra employer le canon. » C'était une prophétie.

Dès le 10 juin, les rassemblements d'ouvriers devinrent nombreux, presque journaliers dans les environs du boulevard Saint-Denis. On parlait de la misère toujours croissante, des hésitations de l'Assemblée, du retard qu'elle mettait à entrer dans la voie des réformes sociales, de la complète inertie de

la commission exécutive, de la réaction grandissant chaque jour.

Le 12 juin M. Duclerc développa son système de rachat des chemins de fer à la tribune, tandis que le citoyen Clément Thomas, général de la garde nationale depuis le 15 mai, faisait charger un rassemblement sur la place de la Concorde. Le sang ne coula pas encore.

Dans sa séance du 13 juin l'Assemblée nationale valida l'élection du prince Louis.

Dans la même séance, M. Duclerc continuant à marcher en avant, à introduire autant qu'il était en lui le progrès dans les finances, présenta, au milieu des murmures du côté droit, un projet de décret qui tendait à faire rentrer dans le domaine de l'Etat les assurances contre l'incendie.

Les administrations des chemins de fer, tout en s'opposant au rachat, ne pouvaient continuer la construction et l'exploitation des voies.

Le comité des finances a entendu, le 13 juin, les représentants des diverses compagnies. « Il résulte de leurs explications, disaient les *Débats*, leur journal intime, que les compagnies, si le projet de rachat est rejeté, auraient besoin de l'assistance du gouvernement pour quelques lignes, *notamment pour celle de Lyon.* » Réclamer l'argent de l'Etat pour bénéficier ensuite à ses dépens, agioter, pressurer, corrompre et ruiner le pays, tel avait

été le rôle des compagnies sous Louis-Philippe. La République ne doit-elle pas mettre un terme à ces abus?

La fermentation continuait parmi les prolétaires. Les anciens délégués des ouvriers au Luxembourg et les délégués des ateliers nationaux essayèrent de la calmer ou du moins de lui ôter tout caractère impérialiste par une adresse affichée le 15 juin.

Le même jour, le président de l'Assemblée nationale donna lecture d'une lettre datée de Londres, 14 juin, par laquelle Louis-Napoléon, tout en ayant l'air de protester contre les prétentions ambitieuses qu'on lui prêtait, laissait entendre assez clairement qu'il serait prêt à se résigner à *tous les vœux du peuple*. Cette lettre excita dans toute l'Assemblée une explosion de murmures dont le candidat, en quelque lieu qu'il fût, parut tenir grand compte, car le lendemain une nouvelle lettre de lui, également datée de Londres, annonça qu'il se retirait et renonçait au bénéfice de sa triple élection.

A peine élus, MM. Proudhon et Pierre Leroux se firent inscrire dans le comité des finances de l'Assemblée nationale pour neutraliser ses tendances autant que possible. Malheureusement ces deux représentants, M. Proudhon surtout, apportaient, au lieu de la conciliation, une exagération en sens inverse

de celle de la rue de Poitiers.

Le parti réactionnaire sentit bientôt que l'ignorance et la routine de la population rurale allaient lui apporter des forces. Le gouvernement provisoire avait eu le grand tort de ne rien faire pour l'agriculture, pour le paysan. Cet élément de la population, si important dans les combats électoraux, ne connaissait la République que par un impôt supplémentaire de 45 centimes. La perception de cet impôt rencontra les difficultés les plus sérieuses. Le sang coula dans le département de la Creuse; à Gueret, la garde nationale fit feu sur les paysans insurgés. Ces tristes faits arrivèrent à la tribune le 17 juin. Une discussion financière s'engagea dans laquelle M. Duclerc montra la limite de ses idées progressives. Partisan du rachat des chemins de fer et des assurances nationalisées, il avait pour toute émission de papier-monnaie une horreur puérile.

Le 19 juin; M. Marrast, rapporteur du comité de constitution, lut à l'Assemblée nationale le projet de Constitution qui devait être soumis plus tard à la discussion publique.

Ce projet était précédé d'un préambule dans lequel, *en présence de Dieu et au nom du peuple français*, l'Assemblée garantissait à tous les citoyens la liberté, l'égalité, la sûreté, l'instruction, *le travail*, la propriété, l'assistance.

Revenant sur cette idée, l'article

7 du préambule consacrait en ces termes le droit au travail, c'est-à-dire la formule la plus large, la plus sympathique au peuple, enfin la plus généralement acceptée du socialisme :

« Le droit au travail est celui qu'a tout homme de vivre en travaillant. »

« La société doit, par les moyens productifs et généraux dont elle dispose, et qui seront organisés ultérieurement, fournir du travail aux hommes valides qui ne peuvent s'en procurer autrement. »

Le projet de Constitution déclara la France RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE, ayant pour dogme, *Liberté, Egalité, Fraternité*; le pouvoir législatif devait être exercé par une seule Assemblée de 750 membres élus pour trois ans par le suffrage universel.

Le peuple français déléguait le pouvoir exécutif à un président de la République élu pour quatre ans par le suffrage direct et universel.

Le 19 juin un représentant, connu par ses antécédents légitimistes et par ses liaisons avec le parti catholique, M. de Falloux, présenta un rapport sur les ateliers nationaux. Tout en s'enveloppant de réserves, l'orateur laissa pressentir et déclara plus tard, que la dissolution de ces ateliers était le plus cher de ses vœux. On regretta qu'il n'eût pas indiqué des mesures suffisantes pour l'emploi des ouvriers qui étaient ainsi privés de tout subside.

Le 20 juin l'Assemblée nationale, après plusieurs incidents peu dignes de mention et une discussion assez désordonnée, adopta un crédit de trois millions pour les ateliers nationaux, et vota en principe que le ministère ne pourrait plus demander de crédit sur cet objet que pour un million à la fois. C'étaient les conclusions du rapport de M. de Falloux.

M. Caussidière prononça sur la question quelques paroles pleines de cœur et en même temps du sentiment pratique de la situation.

« Savez-vous ce qui se passe! s'écria-t-il; l'or de la Russie et de l'Angleterre va chercher nos ouvriers, et les vrais démocrates désespèrent de leur cause en entendant crier : *Vive celui-ci ! Vive celui-là ! Donnez-nous du pain, ou, ma foi, nous prendrons encore le fusil POUR NOUS SUICIDER. Nous nous jeterons sur vos baïonnettes.*

» Paris, pour sortir du bourbier où il patange, est capable de tout... Vous avez deux cent mille bouches de trop à Paris, et je défie bien votre police et vos soldats d'empêcher que quelque matin, tout cela ne crève comme une vessie trop pleine...

» ... Jetons toutes nos divisions dans un sac. »

L'orateur concluait en demandant l'organisation du travail agricole et des émigrations en Algérie.

Le 22 juin l'Assemblée discuta la

question du rachat des chemins de fer, mais sans rien conclure. Nous étions à la veille de terribles journées, et les nouvelles des colonies apportèrent comme un avant-goût de massacre.

Le gouvernement provisoire avait eu raison d'émanciper les esclaves des colonies, mais grand tort de ne pas prendre en même temps des mesures pour assurer l'ordre et la continuité du travail. Toutefois la mesure d'affranchissement n'eut pas de résultats fâcheux à la Guadeloupe, où les colons s'étaient fait aimer. Il en fut autrement à la Martinique. L'esprit de cette colonie, plus longtemps rebelle aux idées d'affranchissement, avait excité chez les Noirs des sentiments de vengeance qui se traduisirent dans la nuit du 22 mai en massacres et en incendies.

Cédant à la pression réactionnaire, oubliant l'engagement pris par le ministre des travaux publics de ne dissoudre les ateliers nationaux qu'en assurant des débouchés aux ouvriers qui trouvaient leur pain dans ces ateliers, le gouvernement déclara par une ordonnance, insérée le 22 juin au *Moniteur*, que les ouvriers célibataires de dix-sept à vingt-cinq ans seraient expulsés des ateliers nationaux ; on ne leur offrit d'autre moyen d'existence que l'enrôlement dans l'armée.

En même temps, une colonne envoyée à Corbeil, sous prétexte de

travaux de terrassement, ne trouva rien de préparé et revint à Paris exaspérée.

Le 22 juin, les ouvriers des ateliers nationaux placardèrent une adresse à M. Goudchaux ; on lisait dans cette adresse, vivement rédigée et fortement conçue :

« Loin d'être une mauvaise institution, les ateliers nationaux sont une création admirablement philanthropique, qui peut avoir les meilleurs résultats sous une administration sage et habile. *C'est l'organisation qui leur a manqué.* »

Dans la soirée, les ouvriers des ateliers nationaux se promènèrent dans Paris en bandes nombreuses. Ils chantaient en chœur *Nous rest'rons, nous rest'rons*, et défiaient l'Assemblée nationale.

Dès le matin du 23, ces ouvriers, auxquels se joignirent une masse de prolétaires affamés, demandant du pain ou du plomb, et quelques agents provocateurs appartenant à toutes les factions politiques, dressent des barricades dans plusieurs quartiers. Les principaux foyers d'agitation étaient les alentours du Panthéon et de la Bastille. La garde nationale se réunit, mais jusqu'à près de midi les préparatifs de l'insurrection ne rencontrèrent nul obstacle. A cette heure la 2^e légion fit feu sur les insurgés près de la porte Saint-Denis. Cette énergique initiative de la milice citoyenne entraîna l'armée. Les prolétaires soulevés avaient

compté sur la garde mobile, formée de leurs fils et de leurs frères, d'adolescents issus des faubourgs. Mais les 25 bataillons de garde mobile, attachés au pouvoir qui les avait adoptés, combattirent l'insurrection sans hésiter et devinrent l'instrument principal de sa défaite. La garde républicaine ou de police, toujours un peu suspecte aux membres de l'Assemblée, même depuis son épuration, se réhabilita dans l'opinion du pouvoir en s'associant franchement aux efforts de la garde nationale, de la garde mobile et de l'armée.

De part et d'autre le courage fut héroïque. Après avoir versé le 23 juin des flots de sang et fait retentir le canon dans les rues, le pouvoir sentit que rien n'était fait, l'insurrection poussait au contraire des ramifications dans de nouveaux quartiers. Le 24 l'Assemblée nationale mit Paris en état de siège et concentra tous les pouvoirs dans les mains du ministre de la guerre, le général Cavaignac. Le Panthéon fut enlevé aux insurgés après une vive canonnade, et la rive droite de la Seine reconquise.

Ce fut une immense douleur pour tous les amis sincères de la révolution de Février, que de voir la diversité des intérêts et l'ignorance officielle amener ces horribles extrémités, sous une République inaugurée au milieu de la concorde universelle. Le glaive une fois tiré, il

importait au salut du pays que l'Assemblée nationale fût victorieuse : l'insurrection, quoique vaguement socialiste, manquait d'idées bien nettes sur l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Elle n'avait ni programme réalisable, ni représentants qu'elle pût faire accepter de Paris et encore moins de la France. Ses tendances générales, hostiles à la propriété, ne permettaient pas à la bourgeoisie de pactiser avec elle. Victorieuse, l'insurrection ne pouvait se maintenir dans la capitale que par la terreur ; et son avènement eût été le signal d'un profond déchirement dans le pays.

L'Assemblée nationale devait la vaincre ; mais la mission d'un gouvernement démocratique n'est pas d'employer exclusivement les armes de la royauté, ce canon, dernier argument des rois. Une proclamation fraternelle, adressée aux ouvriers égarés ; un appel à la modération, à la résignation d'un noble peuple, des décrets pleins de miséricorde, qu'on eût promulgués sans désarmer, eussent épargné le sang français.

Le représentant Considerant eut l'honneur de proposer cette ligne de conduite, on ne l'écouta pas ; l'œuvre impitoyable fut continuée.

Le dimanche 25, les troupes attaquèrent les quartiers du Temple, Saint-Antoine et la Bastille, et les emportèrent à coups de canon. Des gardes nationales de province arri-

vaient de toutes parts au secours du gouvernement.

La prise du faubourg Saint-Antoine, le lundi 26, termina cette horrible lutte. Elle avait été incomparablement plus meurtrière que Juillet et Février. La France y avait perdu des notabilités, des généraux en plus grand nombre que dans aucune bataille de l'Empire. Une mort surtout causa dans le pays une impression profonde et durable. Ce fut celle de Mgr Affre, archevêque de Paris, frappé le dimanche, par accident ou par un crime isolé, sur une barricade du faubourg Saint-Antoine, où il était allé porter des paroles de conciliation. Presque en même temps une insurrection qui avait également pour occasion des griefs de la classe ouvrière éclatait dans la ville de Marseille et l'ensanglantait pendant deux jours.

Dans la nuit du lundi au mardi, lorsque tout combat avait cessé, une longue fusillade retentit aux alentours des Tuileries. Des gardes nationaux des départements voulant s'opposer à une évasion de prisonniers tiraient les uns sur les autres et se massacraient dans les ténèbres. On trouva, le matin venu, des mères de sang sur la place du Carrousel.

Le 28 juin le général Cavaignac, investi du pouvoir exécutif avec les fonctions de président du conseil, fit connaître à l'Assemblée le ministère

choisi par lui. La droite, pensant qu'elle avait triomphé dans les rues et que désormais elle pourrait dicter la loi, accueillit par de vifs murmures le nom démocratique de Carnot conservé par le général au ministère de l'instruction publique.

Le socialisme confus avait eu ses journées de juin comme le parti républicain au début du règne de Louis-Philippe; mais la cause des améliorations sociales n'était pas vaincue, ne pouvait pas l'être. Le socialisme conservait toujours le domaine de l'avenir, pourvu qu'il s'éclairât, se précisât, et qu'en s'éclairant, en se précisant mieux, il devint conciliateur et pacifique. Une idée qui n'est pas mûre dans l'opinion ne réussit jamais à s'imposer par la force : mais quand elle est mûre, elle triomphe en se jouant de tous les obstacles.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

Depuis les atrocités du 15 mai, le brigand royal de Naples, chéri des soldats et des lazzaroni, était un objet d'horreur pour la partie éclairée de son ancien peuple. La Sicile refusait plus énergiquement que jamais de rentrer sous son joug. A Terrano dans les Abruzzes, on choisit le 30 mai, jour de la fête du roi, pour consacrer un service funèbre aux victimes des 14 et 15 mai. Ce

service, célébré par l'évêque avec l'assistance de la garde nationale, fut terminé par ce cri unanime et redoutable : *A bas le roi !*

Le 12 juin et jours suivants, des illuminations célébrèrent à Palerme la reconnaissance faite par l'Angleterre de l'indépendance sicilienne, et le nouvel Etat se mit en quête immédiatement d'un roi constitutionnel, bien que les soldats napolitains occupassent encore la citadelle de Messine.

Allemagne.

A la nouvelle des barricades de Vienne et de ses journées de mai, la ville de Prague, capitale de la Bohême, se sépara de l'empire autrichien et constitua un gouvernement provisoire. Les étudiants et les prolétaires arborèrent le drapeau panslaviste bleu, rouge et blanc, et le drapeau bohême rouge et blanc. Les Slaves comme les Italiens voulaient échapper à la domination allemande. Malheureusement, chez presque toutes les nations slaves, on distingue comme en Hongrie, en Gallicie, des peuples vainqueurs qui ont opprimé les indigènes et qui maintiennent encore à leur profit des droits féodaux. Les Slaves ne peuvent réussir à conquérir leur indépendance nationale qu'en ralliant dans leur propre sein toutes les classes, toutes les races.

Une députation des étudiants de

Prague à l'empereur d'Autriche, qui s'obstinait toujours à faire *coucou* dans la ville d'Inspruck, ne put obtenir pour la Bohême une Constitution séparée. Prague entra dès lors en révolte ouverte. Le 14 juin, des barricades s'élevèrent, les étudiants et le peuple de la ville livrèrent, durant plusieurs jours, un combat acharné aux forces autrichiennes commandées par le gouverneur prince de Windischgraetz. La princesse sa femme fut tuée à la fenêtre d'un coup de fusil; son fils, blessé mortellement. Le 15 juin, après un bombardement, le gouverneur était maître d'une insurrection urbaine qui n'avait guère mieux été secondée que celle de Cracovie, en 1846, par la population des campagnes.

Une diète prussienne siégeait à Berlin, une diète autrichienne à Vienne, une diète germanique à Francfort.

L'Assemblée prussienne excita l'irritation des Berlinoises en refusant de voter, le 9 juin, que les combattants des 16 et 19 mars avaient bien mérité de la patrie.

Dans sa séance du 27 juin, l'Assemblée nationale allemande, siégeant à Francfort, décida par 403 voix contre 135 que le chef du pouvoir central provisoire ne porterait pas le nom de président, mais celui de vicaire de l'empire. L'archiduc Jean, oncle de l'empereur d'Autriche, fut désigné pour remplir cette fonction. L'archiduc avait épousé la

fille d'un maître de poste en Styrie. Cette union déterminée par des incidents romanesques et fort mal vue à la cour, devenait, en 1848, pour le prince un titre à la popularité.

JUILLET.

LES LIBERTÉS SUSPENDUES.

L'Assemblée nationale avait décrété, dès le premier moment de son installation, que l'élection de son président serait mensuelle; au mois de mai correspondit la présidence de M. Buchez; au mois de juin, celle de M. Senart; en juillet, M. Marie prit possession du fauteuil.

Du ministère, composé par lui, le général Cavaignac avait écarté M. Duclerc, ministre des finances, en le remplaçant par M. Goudchaux. M. Goudchaux parut d'abord accepter en grande partie les idées de son prédécesseur et l'héritage de ses projets, mais l'attitude impérieuse de la réaction le contraignit à des sacrifices. Pour ce parti le rachat des chemins de fer, cet échec à la féodalité industrielle, était un scandale. M. Goudchaux entendant la majorité crier au communisme quand il était question de faire rentrer l'Etat dans son domaine, abandonna tout d'abord le projet de rachat de M. Duclerc, mais en paraissant conserver le prin-

cipe et réserver l'idée pour une meilleure occasion.

Cependant le projet de Constitution était discuté dans les bureaux; le préambule essayait un feu nourri de dénégations et de critiques. M. Thiers, jaloux de justifier les espérances que les rétrogrades plaçaient en lui, se signalait par d'aveugles et imprudentes attaques contre le *droit au travail*.

M. Thiers eut bientôt une occasion de vaincre sans péril en exorcisant devant ses collègues effrayés le citoyen Proudhon, qui réclamait avec instance l'abolition de la propriété. M. Proudhon, n'ayant jamais cherché à persuader ses adversaires et heurtant de front toutes les idées reçues, n'avait pas grandes chances de se créer des partisans dans les bureaux de l'Assemblée. Aussi les hommes sensés répondirent-ils par un sourire dédaigneux aux fanfares du *Constitutionnel* exaltant les triomphes remportés par M. Thiers sur le dangereux socialiste et l'habileté avec laquelle le petit homme d'Etat avait fait confesser à M. Proudhon ses coupables et mystérieuses tendances à l'abolition de la propriété. M. Proudhon avait rendu la démonstration bien facile.

Dans la séance du 5 juillet éclata la petite conspiration ourdie contre le ministre Carnot depuis que le général Cavaignac l'avait conservé au pouvoir. On découvrit que le

ministre avait autorisé, recommandé même, immédiatement après février, la distribution d'un *Manuel républicain*, propageant des doctrines démocratiques. M. Bonjean se chargea d'attacher le grelot, il lut, séance tenante, quelques passages de cet opuscule. Les réclamations étudiées, les cris d'horreur convenus d'avance dans les conférences de la rue de Poitiers, furent proférés par la droite en séance publique avec autant d'ensemble et d'effet qu'aux répétitions. M. Carnot tomba du pouvoir, et la réaction, encouragée par ce succès, pensa dès lors qu'elle pourrait bien assouvir ses rancunes sur tous les membres démocratiques du gouvernement provisoire. On avait une première fois laissé échapper MM. Louis Blanc et Caussidière, mais après les journées de juin ne pouvait-on pas jouer une seconde partie ?

De violents murmures accueillirent la nomination de M. Vaulabelle, nommé par le général Cavaignac à la place de M. Carnot. M. Vaulabelle était un grand criminel : il avait publié un ouvrage..... contre Restauration.

Le 4 juillet mourut Chateaubriand, l'une des gloires littéraires les mieux consacrées de la France. Cette mort, survenue au milieu du deuil des journées de juin et de funérailles multipliées, n'exerça qu'une faible impression sur les esprits.

Le 14 juillet, à la suite d'une interpellation de M. Sauteyra au nom de l'industrie des assurances contre l'incendie, le ministre des finances, vivement pressé par M. Duclerc d'exprimer nettement la pensée du cabinet, finit par déclarer d'assez mauvaise grâce que l'administration dont il faisait partie était déterminée à ne racheter ni les chemins de fer ni les assurances; et comme on lui faisait observer qu'il se mettait en contradiction avec lui-même, il répondit : *Il y a des formes que l'on garde autant que l'on peut avec ses prédécesseurs.* Si M. Goudchaux avait d'abord accepté le principe du rachat, c'était seulement *par politesse* pour M. Duclerc.

Vers le milieu du mois, M. Marie ayant été appelé au ministère de la justice, fut remplacé à la présidence de l'Assemblée par M. Marrast.

Le caractère général du mois de juillet fut la terreur, la compression de toutes les libertés à la fois.

L'état de siège, inauguré pendant les massacres de juin, était sévèrement maintenu; le pouvoir exécutif suspendait les journaux qu'il jugeait dangereux sans rendre aucun compte de ses décisions. Chaque jour la retraite battait de bonne heure, et l'on n'osait guère, après dix heures, s'aventurer dans les rues; partout des patrouilles, des piquets, des factionnaires. Une division de l'armée concentrée sur les

alors, mais d'*incendiaires* et d'*hommes de sang*. Quant à ceux qui proposaient de fusiller, de mitrailer, de raser des faubourgs entiers, c'étaient des hommes d'ordre et de paix, des citoyens modérés, des amis de la République honnête.

Cette fièvre ne pouvait durer ; elle diminua quand les analyses chimiques eurent vainement cherché le poison partout où des terreur crédules l'avaient signalé, quand l'instruction commencée sur la guerre civile fit évanouir comme des fantômes la plupart des faits atroces racontés par le journal de M. Thiers, et quand, vérification faite de la condition des prisonniers, on trouva chez eux, en immense majorité, des ouvriers appartenant à presque toutes les industries.

Cependant le contre-coup des journées de juin ne pouvait manquer d'être funeste à la liberté ; une loi nouvelle sur les clubs interdit aux femmes le droit de réunion, comme si elles ne faisaient pas partie de l'espèce humaine.

Enfin, M. Thiers eut l'occasion de se pavaner à la tribune et de s'y parer des dépouilles opimes tant de fois remportées sur le socialiste Proudhon. Le 26 juillet, le dernier ministre de Louis-Philippe lisait à la tribune un long rapport contre une proposition de M. Proudhon ayant pour objet d'appliquer moitié à l'Etat, moitié aux débiteurs un tiers des loyers, un tiers des ferma-

ges, un tiers de toutes les créances. Bien écouté tant qu'il se contenta de réfuter cette proposition peu sérieuse, M. Thiers se compromit par une ambition maladroitement démasquée ; il engloba dans ses anathèmes contre M. Proudhon le gouvernement du général Cavaignac et quitta la tribune au milieu des murmures de l'Assemblée.

Le lundi 31 juillet, M. Proudhon répondit ou plutôt, sans s'occuper beaucoup de M. Thiers ni de la proposition mise en avant par lui-même, il déclara audacieusement la guerre aux erreurs, aux préjugés comme aussi aux vérités et aux principes salutaires professés par l'Assemblée nationale. Seul dans son camp, il jeta des grenades et des obus dans celui de la vieille société comme dans celui du socialisme ; il attaqua la propriété, la validité de tous les contrats, le suffrage universel, compromit en même temps le droit au travail par ses interprétations excentriques, souleva l'orage le plus violent et descendit de la tribune frappé d'anathème par un ordre du jour presque unanime qui déclarait ses idées odieuses, ce dont il parut très-fier.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

En mai, les Autrichiens furent battus à Rivoli, à Goito, et à Peschiera.

Mais dans les derniers jours de juillet la duplicité de Charles-Albert porta ses fruits. Il avait arrêté la marche des volontaires, découragé les républicains lombards qui ne voulaient plus combattre pour une candidature royale affichée d'avance. A force de valeur et d'énergie, l'armée sarde, quoique mal commandée, soutint seule pendant longtemps l'effort d'une armée autrichienne constamment renforcée. Mais enfin, après deux jours de lutte continuelle, les 24 et 25 juillet, à Staffalo et Valeggio, cette armée écrasée de fatigues fut obligée de faire retraite sur Villa-Franca, puis sur Goito.

Irlande.

La ruine de l'aristocratie anglaise est une conséquence inévitable de la Révolution de février. Mais les pas incertains de notre République, ses hésitations, ses retours en arrière entravent l'affranchissement du prolétaire anglais et du meurtre-faim de l'Irlande. Des bruits d'insurrection dans ce dernier pays, de collision sanglante à Clonmel, à Carrik-on-Suir, à Kilkenny, couraient dans les derniers jours de juillet. Ce n'étaient que de fausses rumeurs, des bruits de Bourse. La crise était ajournée.

AOÛT.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE.

Au moment où le canon de juin retentissait encore, l'Assemblée nationale avait chargé une commission d'enquête élue dans son sein de remonter aux causes de l'insurrection. L'on devait espérer que cette commission ne s'enfermerait pas dans la sphère judiciaire dévolue à la magistrature, ni même dans la sphère politique seulement; qu'elle remonterait aux causes sociales des journées de juin; qu'elle s'attacherait à constater la part des intrigues et de la corruption, la part des prétendants dynastiques, la part surtout de la misère, et qu'elle conclurait à des mesures législatives destinées à soulager les travailleurs, à rattacher, si faire se pouvait, à l'Assemblée nationale la sympathie des classes laborieuses.

On conserva ces espérances quoique la commission contint dans son sein des légitimistes affichés, bien qu'elle eût pour président le dernier soutien de la dynastie d'Orléans, M. Barrot, qui, le 24 février, s'écriait encore à la tribune : *Voudrait-on nous ravir les institutions de juillet?* On avait tort d'espérer; l'enquête n'eut rien de social, elle fut dirigée tout entière contre les hommes de février, con-

tre ceux qui avaient sauvé Paris et maintenu l'ordre à cette époque, non par le canon, mais par la manifestation continuelle de leurs sympathies pour le prolétaire. Au nom de la commission d'enquête, M. Baudard lut un volumineux rapport, le 3 août. Ce rapport incriminait Louis Blanc, incriminait Caussidière, incriminait Ledru-Rollin et même on y entrevoyait le désir de lancer quelques éclaboussures sur Lamartine. La partie saine de l'Assemblée déplora l'étroitesse d'esprit qui avait présidé à cette œuvre, signal de proscriptions et de vengeances dont on ne pouvait augurer le terme.

Les journaux accueillirent cette pièce malencontreuse par une réprobation presque unanime. Les journaux même de la réaction y virent une imprudence : « Nous devons exprimer le regret, dit *le Commerce*, que l'Assemblée ait cru nécessaire de se transformer en tribunal pour juger les actes de ses propres membres. »

Presque tous les organes de la presse s'étonnèrent ou même s'indignèrent des étranges procédés de la commission, qui avait reçu, provoqué des témoignages de toutes parts sans faire connaître aux représentants incriminés ces dépositions souvent puérides et que la moindre confrontation eût fait évanouir.

Pendant le mois d'août commencèrent les premiers départs des pri-

sonniers de juin. L'Assemblée nationale avait décidé qu'après un examen sommaire la majeure partie seraient transportés dans une possession française située au delà des mers, *autre que l'Algérie*, où l'on craignait que leur sort ne fût trop doux : les plus gravement compromis, ceux qu'on regardait comme des chefs, devaient être jugés en conseil de guerre.

Des sentiments d'humanité succédant à l'effervescence de la lutte firent ajouter au décret que les femmes et les enfants des transportés les suivraient aux frais de l'Etat. Bientôt les premiers convois de prisonniers partirent pour le Havre par le chemin de fer. Une frégate à vapeur les reçut pour les conduire au port de Brest. Cette mesure n'était que provisoire ; la destination ultérieure restait indéfinie dans tous les esprits, et le gouvernement penchait à demander une modification du décret, afin d'envoyer les prisonniers en Algérie. Les premiers départs n'en furent pas moins désolants. Nul ne se rappelait qu'on eût jamais vu en France des milliers d'hommes condamnés à l'expatriation sans publicité, sans plaidoirie, sans jugement régulièrement rendu. Ces malheureux, arrachés à leurs familles, laissaient dans les faubourgs des femmes et des enfants mourant de faim. L'épouse de l'un d'eux se rendit à Brest à pied en demandant l'aumône. On refusa de

lui laisser voir son mari. Elle revint folle, avec un enfant mort.

Le cautionnement des journaux fut rétabli dans la séance du 9 août. Cette espèce d'impôt sur la circulation de la pensée avait été emportée comme le timbre des journaux par la révolution de février.

Le gouvernement du général Cavaignac reposait sur deux points d'appui : la confiance de la droite, qui voyait dans le vainqueur de juin la force nécessaire pour comprimer les factions; la confiance de la gauche, qui aimait en lui le souvenir de son frère. Elle avait lu pendant l'insurrection ses proclamations pleines d'humanité, et ne l'avait jamais vu faillir à la cause démocratique.

Chaque parti espère toujours dans un pouvoir qui n'a pas manifesté toutes ses tendances : mais on dut comprendre bientôt que la démocratie du général Cavaignac n'allait pas jusqu'au socialisme ou du moins que les travaux des écoles socialistes, les discussions dont elles avaient été l'objet étaient pour lui des matières entièrement neuves. Ignorant le discrédit profond, incurable, dont *jouissait* à tous les yeux et surtout aux yeux de l'ouvrier intelligent l'académie des Sciences morales, il chargea cette compagnie de réfuter et d'anéantir le socialisme.

Tout en accusant une profonde inexpérience, cette démarche avait un côté fort honorable : le général

reconnaissait ainsi que le sabre est sans action sur l'idée; que la pensée est combattue efficacement par la pensée seule. Son seul tort était de supposer des idées actives, influentes, fécondes, aux membres de l'académie.

Le 25 août l'Assemblée entendit le rapport de la commission d'enquête. Cette discussion avait été précédée de l'impression et de la distribution des pièces formant trois forts volumes in-4°. Au milieu de commérages et de *on dit* sans aucune portée, cette publication renfermait quelques documents qui eussent dû éclairer les commissaires et les engager dans une voie utile au pays. Nous signalerons par exemple ce rapport de police :

« Classes qui ont pris part à l'insurrection.

» 1° Beaucoup d'ouvriers sans travail, qui soutiennent leur famille et qui voient des femmes et des enfants qui ont faim;

» 2° Des hommes exaltés et probes, mais ignorants et faciles à se laisser tromper; on leur a fait croire que l'Assemblée nationale voulait ramener peu à peu le système suivi par Louis-Philippe;

» 3° Des communistes, rêveurs d'utopies, dont chacun a son système et qui ne sont pas d'accord entre eux;

» 4° Des légitimistes qui ont tou-

jours dit qu'il faudrait passer par la République pour arriver à Henri V; pour eux le gouvernement républicain n'est qu'une halte d'un moment, mais nécessaire;

» 5° Des bonapartistes, qui ont joint leur argent à celui des légitimistes pour solder l'émeute;

» 6° Des partisans de la régence, qui se sont fait remarquer par leur mauvais vouloir, lorsqu'il a fallu payer l'impôt;

» 7° Enfin l'écumé de tous les partis, les forçats et les gens sans aveu; enfin les ennemis de toute société, gens voués par instinct aux idées d'insurrection, de vol et de pillage.

» Pour ces hommes, les vrais coupables, il faut une répression vigoureuse et énergique: la peine de mort ou la déportation.

» Pour les hommes égarés, du pain et de la clémence.

» *Le chef de division de la
sûreté générale,*

» Signé : PANISSE. »

Mais l'ancienne gauche, qui s'était chargée de former l'Assemblée nationale, n'avait su l'habituer qu'aux luttes de personnes et de partis. Le rapport de la commission d'enquête signalait des prévenus dans l'Assemblée. Le 25 août ces prévenus se défendirent. Ledru-Rollin confondit ses accusateurs avec une éloquence à laquelle tous les partis rendirent hommage. La séance se

prolongea pendant la nuit. Louis Blanc et Caussidière parurent aussi impressionner l'Assemblée. Il demeura bien évident que tous deux étaient étrangers à l'insurrection de juin. Quant à l'attentat du 15 mai, tous deux ne s'en étaient-ils pas disculpés antérieurement? Déjà l'Assemblée avait refusé d'autoriser, pour ce chef, des poursuites contre Louis Blanc. Quant à Caussidière, la population de Paris l'avait déjà vengé de la même accusation en le renvoyant à l'Assemblée nationale avec un nombre immense de suffrages.

Il y eut chez les hommes étrangers aux machinations politiques un grand étonnement et une vive douleur, quand, vers le matin, le président donna connaissance à l'Assemblée d'un réquisitoire de M. Corne, procureur général de la République, demandant l'autorisation de poursuivre les citoyens Louis Blanc et Caussidière. On fut affligé de voir le général Cavaignac appuyer cette demande imprévue. La puissance toujours croissante de la réaction, des agitations dynastiques dans Paris, les exigences de certaines légions expliquaient peut-être mais ne justifiaient pas l'attitude du pouvoir exécutif. Ce coup de théâtre eut dans l'Assemblée un succès complet; les deux tiers des voix environ autorisèrent les poursuites contre Louis Blanc et Caussidière.

La séance ne se termina qu'à six

heures du matin. Elle avait duré dix-huit heures. Les deux accusés échappèrent à l'arrestation en partant pour la Belgique.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

Les journées des 24 et 25 juillet avaient été décisives, Charles-Albert avait perdu sa bataille de Leipsick. Paris apprit en frémissant que le 1^{er} août les Autrichiens n'étaient séparés de Milan que par cinq lieues, le 4 ils n'étaient plus qu'à deux heures de cette ville. On attendait la nouvelle d'une défense désespérée, d'autant plus que Charles-Albert s'était jeté dans la ville avec son armée; mais on sut bientôt avec indignation que ce prince avait entravé toute défense, interdit la construction des barricades, rendu aux Autrichiens, presque sans combat, non-seulement la ville, mais la Lombardie tout entière. Ses chances comme souverain de la haute Italie ne lui avaient pas paru assez solides pour mériter un dernier et sanglant effort, effort dont l'issue pouvait compromettre jusqu'à ses États héréditaires en y attirant les Autrichiens; il traita.

Les Milanais, livrés pieds et poings liés, jetèrent les hauts cris; le roi dut partir au milieu des malédictions, plusieurs coups de fusil,

auxquels sa garde répondit, furent dirigés contre sa personne.

Les patriotes milanais ne voulurent point contempler l'entrée triomphale de Radetzky, qui prit, le 6 août, possession de leur cité. On les vit émigrer en Suisse, puis en France par immenses colonnes; des femmes, des enfants, sans pain et sans abri, les suivaient dans l'exil.

Dans la brutale ivresse de leur victoire, les Autrichiens, se croyant le droit de remettre à la raison tous les États de l'Italie, pénétrèrent dans les Légations romaines; le général Welden y commit de véritables brigandages jusqu'au jour où les Bolonais, malgré la mitraille, chassèrent de leurs murs ses bandits organisés.

La prise de Milan, la contre-révolution opérée à Parme, à Modène, le territoire de Rome insulté, les appels de toute l'Italie mettant la France en demeure, l'engagement solennel pris par le gouvernement provisoire et par l'Assemblée nationale : AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE; c'était bien là pour la République une question d'honneur, une question de vie ou de mort morale.

Le 9 août le général piémontais Salasco souscrivit, au nom de Charles-Albert, un armistice de six semaines; mais, au lieu de maintenir chaque armée dans ses positions, l'armistice exigeait l'abandon par les Piémontais de toutes les forteresses qu'ils avaient prises.

Irlande.

Smith O'Brien et les autres agitateurs furent arrêtés au commencement du mois d'août sans que nul songeât à les défendre. C'était partie remise, car il faut, pour empêcher la plus terrible des révolutions en Angleterre et en Irlande, des sacrifices que l'aristocratie britannique ne fera probablement pas.

SEPTEMBRE ET OCTOBRE.

Intérieur.

Nous glisserons rapidement sur les événements de ces deux mois. En France, le pouvoir exécutif acheva de s'user dans l'opinion. Son appel à l'Académie des sciences morales l'avait perdu aux yeux des socialistes ; les démocrates de toutes les nuances ne lui pardonnaient pas l'abandon de Louis Blanc et de Causidière, et cependant la réaction le trouvait toujours entaché de républicanisme originel. Ce pouvoir exécutif qui avait puisé toute sa force dans les circonstances, devait s'affaiblir en même temps que les souvenirs de la guerre civile. Son inertie en présence des Italiens martyrisés par l'Autriche et réclamant un secours *promis*, OFFERT par la France, le ruina dans beaucoup d'esprits. Pendant les mois de septembre et

d'octobre, aux plaintes déchirantes des Italiens dépouillés, fusillés, bâtonnés, le gouvernement répondit : *On négocie.*

Quand le gouvernement reste immobile, toutes les souffrances qu'il ne guérit pas s'aggravent. Exploitant tous les griefs du malheur, certains légitimistes agitèrent les départements. De crédules paysans s'imaginèrent que les Bourbons de la branche aînée, chassés de France quatre fois en quarante ans, offraient des garanties de stabilité politique et que le duc de Bordeaux avait le secret d'assurer le crédit et le travail. Des placards insensés furent affichés dans un grand nombre de communes.

L'Assemblée nationale commença la discussion de la Constitution, dont le préambule fut soigneusement purgé de toute déclaration, de tout principe engageant le pays dans la voie des innovations sociales. L'Assemblée se refusa notamment à la reconnaissance du *droit au travail*. Etrangère aux travaux de toutes les écoles socialistes, elle considérait cette reconnaissance comme l'avènement officiel du communisme et se laissa complaisamment convaincre par M. Thiers énonçant les énormités suivantes : *Les socialistes ne se sont pas occupés d'agriculture ; l'association agricole est impossible.* L'orateur défia tous les socialistes de proposer des idées pratiques pouvant assurer l'exercice du droit au travail.

M. Victor Considerant, désigné par des allusions fort transparentes, répondit à l'appel de M. Thiers. Il demanda que l'Assemblée, en dehors de ses réunions ordinaires, lui consacra quatre séances spéciales pour qu'il pût développer ses théories et conclure par une proposition d'application. La partie de l'Assemblée qui désirait au fond de l'âme *couler* séance tenante le chef de l'école phalanstérienne en l'interrompant aux premières idées un peu générales qu'il eût développées, n'eut pas le courage de feindre l'impartialité et le désir de s'instruire, jusqu'au point d'accorder quatre séances à l'exposition d'un système social qui a des adhérents dans le monde entier. Le parti réactionnaire leva les épaules et cria par la voix de ses journaux que M. Considerant avait reculé devant le débat.

Un vote de l'Assemblée empêcha le gouvernement d'envoyer en province des commissaires officiellement chargés de ranimer le zèle républicain. La peine de mort en matière criminelle ordinaire fut maintenue malgré les efforts de la gauche, qui devait être cependant accusée par des ennemis sans foi de vouloir le règne de la guillotine.

Paris avait trois représentants à nommer. Les élections eurent lieu les 17 et 18 septembre. La population s'était partagée en deux camps pour cette bataille politique; mais la réaction, composée d'éléments

égoïstes, ne sut pas s'unir et se concentrer. Elle éparpilla ses votes sur un grand nombre de candidats. La démocratie, au contraire, porta ses votes avec ensemble sur MM. Raspail, Cabet, Thoré. Les trois élus furent MM. Louis Napoléon (110,752 voix), représentant un engouement populaire pour les souvenirs de l'empire ainsi que le besoin d'un gouvernement régulier; Fould (78,518 voix), candidat réactionnaire, enfin Raspail (66,815 voix), prisonnier de Vincennes, candidat de la démocratie exaltée.

Dans la séance du 26 septembre, M. Louis-Napoléon vint déclarer à la tribune qu'il servirait fidèlement la République, et protester contre la qualification de prétendant. A la même époque Paris connut le résultat des premières élections coloniales; le parti de l'émancipation, le parti démocratique avait triomphé partout.

Une politique abrogeant tous les actes du gouvernement provisoire, réparant toutes les brèches que février avait faites au vieux monde, excita de nombreuses protestations dans le pays. Des banquets démocratiques s'organisèrent au Chalet des Champs-Élysées, à Toulouse, à Bourges. Ils furent dénoncés à la tribune par le représentant Denjoy, qui accusa la gauche de vouloir la guillotine, et qui demanda le châtiment d'un ingénieur des ponts et chaussées, coupable d'avoir porté

un toast au *travail attrayant*. Ce discours excita une indignation violente et démonstrative.

Dans la séance du 7 octobre, l'Assemblée décida que le président de la République serait nommé, non par elle, mais par tous les électeurs; les légitimistes espèrent des agitations, et ils applaudirent. Bientôt après, le général Cavaignac remplaçait trois ministres républicains par MM. Vivien, Dufaure et Freslon. Le préfet de police Ducoux donna sa démission pour ne pas obéir à d'anciens ministres de Louis-Philippe. Cette situation est un état de lutte entre le passé qui s'agite dans sa tombe et l'esprit des temps nouveaux. Tous les hommes de cœur doivent s'unir pour concentrer cette lutte dans les limites pacifiques et légales et prévenir les collisions par un actif rayonnement de la science sociale.

Extérieur.

A l'étranger, la transformation de l'Europe se poursuivait au milieu de crises sanglantes, le roi de Naples tenta de reconquérir la Sicile. Ses troupes napolitaines et suisses s'emparèrent de Messine après un combat acharné, éclairé par des incendies; la médiation anglo-française suspendit cette horrible guerre. Une insurrection, vaincue à grand'peine, ensanglanta les rues de Francfort, siège de la diète germanique. Une insurrection plus formidable et couronnée de succès, porta dans Vienne un coup terrible à la monarchie. L'époque est solennelle: si les pouvoirs n'entravent pas le progrès social, il s'accomplira sans nouveaux malheurs. Quoi qu'il arrive, l'antique oppression des individus, des races et des peuples disparaît du monde sans retour.

VICTOR HENNEQUIN.





LES FRUITS DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE.

Apôtres de l'erreur, moralistes et politiques ! après tant d'indices de votre aveuglement, prétendez-vous encore éclairer le genre humain ? Les nations vous répondront : « Si vos sciences dictées par la sagesse n'ont servi qu'à perpétuer l'indigence et les déchirements, donnez-nous plutôt des sciences dictées par la folie, pourvu qu'elles calment les fureurs, qu'elles soulagent les misères des peuples. »

Ah ! loin de ce bonheur que vous nous promettiez, vous n'avez su que ravalér l'homme au-dessous de la condition des animaux. Si l'animal est parfois privé du nécessaire, il n'a pas l'inquiétude de pourvoir à ses besoins avant de les ressentir. Le lion, bien vêtu, bien armé, prend sa subsistance où il la trouve, et sans se mettre en peine du soin d'une famille ni des risques du lendemain. Combien son sort est préférable à celui des pauvres honteux qui fourmillent dans vos cités, à celui des pauvres ouvriers qui, privés de travail, harcelés de créanciers et de garnisaires, parviennent après tant de dégoûts à la mendicité, et promènent leurs plaies, leurs nudités et leurs enfants affamés à travers vos villes qu'ils font retentir de lugubres plaintes ! Voilà, philosophes, les fruits amers de vos sciences : l'indigence, et toujours l'indigence ! Cependant

vous prétendez avoir perfectionné la raison quand vous n'avez su que nous conduire d'un abîme dans un autre. Hier, vous reprochiez au fanatisme la Saint-Barthélemy ; aujourd'hui, il vous reproche les prisons de septembre. Hier, c'étaient les croisades qui dépeuplaient l'Europe ; aujourd'hui, c'est l'égalité qui moissonne trois millions de jeunes gens : et demain quelque autre vision baignera dans le sang les empires civilisés !...

FOURIER (1808).

LE SOCIALISME AU PRESBYTÈRE.

DIALOGUE.

PERSONNAGES : MM. BERNARDIN, curé ; WARNIER, médecin et maire ; MARCEL, ouvrier cordonnier et adjoint du maire ; OLIVIER, instituteur communal ; MARTIAL, chef de bataillon de la garde nationale du canton ; VOLLEREAU, trésorier de la fabrique ; DURETÈTE, propriétaire, cousin de M. Bernardin.

La scène se passe dans la salle à manger d'un presbytère de village.

M. BERNARDIN. — Maintenant que nous sommes au dessert, permettez-moi, monsieur le maire, de vous demander ce que nous n'avons pu obtenir du cher cousin Duretète, c'est-à-dire, quelques explications sommaires sur le socialisme. Je crois les pressentir, mais je ne serais pas fâché de vous les entendre exprimer avec cette précision qui vient toujours si bien en aide à l'intelligence et à la mémoire de vos auditeurs.

WARNIER. — Ah ! monsieur le curé, ce compliment est infiniment trop flatteur, et je vois que votre bonté est prodigue de politesse, comme votre cœur déborde de charité.

M. BERNARDIN. — Plût à Dieu que je pusse faire à mes frères tout le bien que je leur désire !

WARNIER. — Sainement compris et appliqué, le socialisme est l'instrument le plus puissant de la charité universelle.

DURETÈTE. — La charité des barricades ! quelle tendresse !

VOLLEREAU. — L'impôt d'un milliard sur les riches pour faire l'aumône aux pauvres et aux fainéants ! quelle charité !

MARTIAL. — A l'ordre les interrupteurs !

M. BERNARDIN. — Monsieur Vollereau, et vous, cher cousin Duretête, en vérité vous n'avez guère la vertu de patience. On commence une explication très-sérieuse et très-digne, et vous l'interrompez, aux premières paroles, par des exclamations et des reproches qui, j'en suis sûr, ne doivent atteindre ni les idées, ni les actes du socialisme professé par M. le maire.

WARNIER. — Monsieur le curé, votre bienveillance m'honore infiniment, et son prix est d'autant plus grand à mes yeux qu'il compense, et au delà, le regret des injustes attaques dirigées contre une foule d'excellents citoyens par l'ignorance publique qu'exploitent avec tant d'ardeur et de perfidie les ennemis du gouvernement républicain.... Pour bien se rendre compte des mouvements actuels de l'esprit public, il faut en distinguer nettement les deux aspects : la *politique* et le *socialisme*. La politique est la science des rapports de peuple à *gouvernement* et de ceux des *gouvernements* entre eux. Le socialisme est la science des rapports des *hommes* et des *peuples* entre eux ; c'est-à-dire des principes de la constitution *économique* des sociétés humaines.

DURETÊTE. — Permettez..... Toutes ces phrases entortillées ne m'expliquent encore rien.

VOLLEREAU. — Je vous avoue qu'avec la meilleure volonté je n'en comprends pas davantage.

OLIVIER. — Ce n'est point une raison pour que d'autres n'aient pas compris.

MARTIAL à Vollereau. — Sentez-vous la piqure ?

DURETÊTE. — Voyons, le reste sera peut-être plus clair.

WARNIER. — Si vous l'aimez mieux, je dirai que la politique est tout à la fois la science et la pratique des droits constitutionnels et internationaux, comme le socialisme est la science et l'application des principes organiques du travail dans les sociétés humaines.

DURETÊTE. — C'est là que je vous attendais... Laissons la politique de côté, pour ne nous occuper que du socialisme. Je m'accroche au grand mot que vous venez de prononcer : *le travail*.

WARNIER. — Eh bien ! puisqu'en ce moment nous philosophons

un peu, dites-moi, mon cher monsieur Duretète, ce que c'est que le travail.

DURETÈTE. — La plaisante question!... Le travail?... c'est la besogne que chacun fait dans son métier.

WARNIER. — Sans doute; mais votre définition serait beaucoup plus complète si vous disiez que le travail est l'ensemble des fonctions que l'humanité est appelée à remplir pour l'exploitation et l'embellissement du globe dont la gestion lui a été confiée par Dieu, qui, en quelque sorte, a fait de chacun de nous un collaborateur. Vous voyez donc qu'au lieu de prêcher la fainéantise, comme vous le reprochez à tous les socialistes, nous glorifions, nous sanctifions le travail, en le proclamant loi divine...

MARCEL. — Tandis que, dans ce monde, plus on est, par la fortune, à même de se dispenser du travail, plus on est considéré; de telle sorte qu'il semble que l'oisiveté riche soit la plus belle position sociale.

M. BERNARDIN. — Ce qui prouve que notre monde est encore tant soit peu au rebours de ce qu'il devrait être.

WARNIER. — De l'accomplissement de la loi divine du travail, par des procédés organiques conformes aux vues providentielles, dépendent la généralisation successive du bien-être et le bonheur de l'humanité. Voilà pourquoi vous nous entendez répéter sans cesse que la question du travail est tout, qu'elle renferme toutes les autres, et que toujours elle les dominera.

VOLLEREAU. — D'accord; il est clair que, si tout le monde cessait de travailler, tout le monde mourrait bientôt de faim.

WARNIER. — Ah! très-bien, monsieur Vollereau, parfaitement bien! voilà une réflexion qui, malgré son apparente vulgarité, a plus de portée qu'aucune de celles de l'ami Duretète... ne lui en déplaît. Elle renferme l'idée de solidarité humaine; c'est-à-dire que, si des millions de prolétaires ne fécondaient point, par leur travail, le capital des propriétaires, il y aurait misère pour tous. Petits et grands, pauvres et riches, nous avons donc tous besoin les uns des autres. La réflexion de M. Vollereau nous mène directement à la haute question du *droit au travail*.

DURETÈTE. — Pas du tout... M. Vollereau veut dire que l'homme a le devoir de travailler pour vivre; mais, mon cher philosophe, per-

mettez-moi, à mon tour, de ne pas vous laisser vous perdre dans les nuages. Le *devoir* de travailler pour vivre et le *droit* au travail... cela fait deux.

MARCEL. — Farceur de M. Duretête, va ! il nous dit ça avec un aplomb !... absolument comme un ex-avocat général qui, depuis que la République l'a mis à pied, est venu passer ses loisirs dans une ville de nos environs. N'a-t-il pas eu la bonhomie d'écrire dernièrement, dans l'ancien journal conservateur du département, qu'il y a pour l'homme (il n'a pas osé dire pour l'ouvrier) des devoirs auxquels ne correspond aucun droit, et que, par conséquent, le devoir de travailler pour vivre n'implique nullement le droit au travail ?

DURETÊTE. — Certainement, il avait raison.

OLIVIER. — Permettez, messieurs... Je ne suis pas socialiste ; peut-être le deviendrai-je un jour ; mais jusqu'à présent je n'ai pas encore étudié les doctrines des différentes écoles socialistes. Cependant il me semble que notre ex-avocat général a commis une énorme erreur qui saute aux yeux ; car *qui veut la fin veut les moyens*. Ce magistrat en disponibilité veut que l'homme travaille, parce que c'est un devoir naturel et social ; il doit donc vouloir aussi que le travail soit garanti à l'homme, puisque, faute de travail, celui-ci ne pourrait pas accomplir son devoir.

DURETÊTE. — Est-ce qu'il y a, au monde, un gouvernement qui puisse garantir le travail à tous les hommes placés sous sa dépendance ?

M. BERNARDIN. — Cher cousin, dites : sous sa tutelle ; n'oubliez pas que nous sommes, pour toujours, en République.

WARNIER. — Nous n'en sommes pas encore aux voies et moyens de garantir le travail *en fait* ; il ne s'agit en ce moment de cette garantie *qu'en droit*. Nous ne gouvernons pas ici, nous raisonnons. Supposons un homme qui ne possède rien que son corps ; et certes cette supposition-là n'est malheureusement pas une nuageuse aberration, une imperceptible exception. Eh bien ! cet homme e, par cela seul qu'il est né, a le droit de vivre... n'est-ce pas, messieurs les antisocialistes Duretête et Vollereau ?

DURETÊTE et VOLLEREAU, ensemble. — Qui vous dit le contraire ?

MARCEL. — Malthus.

DURETÊTE. — Qu'est-ce que c'est que ça ?

MARCEL. — Un économiste anglais qui n'a pas le cœur tendre, comme vous voyez, mais que les socialistes ont dû étudier, pour être à même de prouver que, dans le camp de leurs adversaires, se trouvent des doctrines antichrétiennes, barbares dans toute la force du mot.

DURETÊTE. — Ce Malthus n'est pas un Français; nous autres...

MARCEL. — Vous autres, républicains malgré vous!... vous ne parlez pas crûment, comme Malthus; mais, en définitive, la logique de vos erreurs aboutit au même résultat. Vous n'osez pas avouer la conclusion, comme raisonnement; mais vous l'acceptez en réalité.

WARNIER. — Je reprends: Si l'homme, par cela seul qu'il est né, a le droit de vivre, il a aussi droit à la subsistance indispensable. vous ne contestez pas cela non plus?... Or, comment le prolétaire, que j'ai pris pour exemple, pourra-t-il *légitimement* se procurer les moyens de subsistance?...

VOLLEREAU. — Par le travail.

WARNIER. — Très-bien, monsieur Vollereau.

DURETÊTE. — Certainement, par le travail... à moins que vous ne préfériez le vol!

WARNIER. — Très-bien aussi, monsieur Duretête! Nous nous entendons maintenant à merveille. Ce n'est donc, je le répète, que par le travail que le prolétaire peut se procurer légitimement les moyens de subsistance. Mais... faites bien attention... la question devient plus sérieuse... Le travail consistant dans l'emploi des facultés actives de l'homme, sur quoi notre prolétaire exercera-t-il ses facultés, ses bras, si, partout autour de lui la terre et les valeurs qui en dépendent sont appropriées, c'est-à-dire appartiennent à d'autres hommes?

DURETÊTE. — Ah! ma foi!

VOLLEREAU. — Ah! ma foi!

WARNIER. — Il faudra nécessairement qu'il demande du travail aux détenteurs des instruments de travail, meubles ou immeubles.

DURETÊTE. — Evidemment.

VOLLEREAU. — Comme aujourd'hui.

WARNIER. — Mais si, comme cela arrive trop souvent aujourd'hui, ses bras sont partout refusés par les susdits détenteurs, parce que les ouvriers sont trop nombreux pour la quantité de travail

fourni par les propriétaires, que deviendra-t-il à défaut du travail que vous avez reconnu avec moi comme étant la seule source légitime de ces moyens de subsistance ?

DURETÊTE. — Ah ! ma foi !

VOLLEREAU. — Ah ! ma foi !

MARTIAL. — Décidément, il y a un superbe écho dans cette salle.

WARNIER. — Votre foi, mes chers anti-socialistes, me paraît affectée d'une immense incertitude. Eh bien ! nous autres utopistes, qui avons foi dans l'avènement prochain de la justice sur terre, parce que nous avons foi en Dieu, nous répondons catégoriquement à cette question qui vous paraît insoluble. Nous disons : Puisque tout homme, en naissant, a, de par la volonté de Dieu, droit à sa part d'usufruit de la terre, *il faut* qu'il jouisse de ce droit. Mais, d'un autre côté, puisque les générations qui l'ont précédé, se sont *approprié* la terre par le *droit sacré* résultant du travail, on lui doit, comme équivalent de son droit *naturel* d'usufruit, la garantie du droit *social* au travail, par l'exercice duquel seul il pourra vivre aujourd'hui, à défaut de propriété personnelle, et s'élever, avec le temps, comme ses devanciers, à la situation plus heureuse de propriétaire.

VOLLEREAU. — Que l'ouvrier devienne propriétaire, comme d'autres, par le fruit de son travail, rien de mieux ; personne ne s'oppose à cela.

DURETÊTE. — Mon cher maire, à vous parler franchement, ce n'est pas du socialisme que vous nous débitez là, c'est du donquichottisme... vous vous battez contre des moulins à vent ; ou, si vous l'aimez mieux, vous êtes un enfonceur de portes ouvertes.

MARTIAL. — Ou plutôt un enfonceur d'esprits... fermés ; car, j'espère bien, citoyens qui vous décernez modestement le monopole de l'honnêteté républicaine, que vous allez être complètement enfoncés... Le mot est de vous, je ne fais que le retourner.

WARNIER. — C'est-à-dire, mes chers adversaires, que le donquichottisme est votre maladie, et non la mienne, puisque, tout en croyant combattre dans le socialisme un monstre affreux, vous en proclamez fièrement le principe essentiel comme étant incontestablement accepté par tout le monde. Vous reconnaissez que l'ouvrier a le droit de devenir propriétaire par le travail... Les socialistes

ne disent pas mieux ; seulement , ainsi que je viens de l'expliquer , ils ajoutent que , pour que ce droit ne soit pas un mensonge , comme toutes les fictions constitutionnelles balayées par la révolution de février , *il faut* que le droit à l'acquisition de la propriété soit accompagné , pour le prolétaire , du droit social au travail , en théorie , et de sa garantie matérielle , en fait . Si le travail manque dans l'industrie privée , c'est aux communes , aux départements et à l'État d'y suppléer ; car , encore une fois , le prolétaire a le droit de ne pas mourir de faim . Si la société ne lui donne pas de travail , elle sera obligée de lui donner des secours . N'est-il pas plus digne et plus utile , pour elle et pour lui , de préférer le travail qui moralise et fortifie à l'aumône qui déconsidère et abrutit ? Ainsi , qu'elle accepte ou non le principe du droit au travail pour les prolétaires valides , et celui du droit à l'assistance pour les prolétaires invalides , la société n'en est pas moins toujours tenue , *en fait* , de fournir l'un ou l'autre , sous peine de voir surgir des profondeurs du paupérisme ces sanglantes insurrections qui la font trembler sur ses-bases , en menaçant de tout remettre en question .

M. BERNARDIN. — Si , comme dit le proverbe , la faim chasse le loup hors du bois , elle jette l'ouvrier dans l'émeute . Hélas ! contre la faim les conseils du prêtre sont toujours impuissants , je dois l'avouer .

OLIVIER. — Ventre affamé n'a pas d'oreilles , disait ce bon La Fontaine .

WARNIER. — Si donc le prolétaire ne trouve pas dans notre société son pain quotidien , faute de travail , il ne saurait y avoir de sécurité pour ceux qui possèdent . Si , au contraire , le droit au travail est garanti à l'homme valide , la propriété n'a plus rien à redouter . Outre qu'il est , en théorie , la sanction de la légitimité de la propriété , le droit au travail est , en fait , sa soupape de sûreté .

VOLLEREAU. — Vous parlez de propriété , mais vous savez bien que les socialistes veulent la détruire...

DURÉTÊTE. — Et la famille aussi .

M. BERNARDIN. — Voilà de bien graves accusations .

WARNIER. — D'abord , de quels socialistes entendez-vous parler ?

DURÉTÊTE. — De tous , c'est-à-dire de tous ceux qui veulent l'anéantissement de l'ordre social .

MARCEL. — Ceux-là sont des antisocialistes.

WARNIER. — Un véritable socialiste est un homme d'ordre, avant tout. Il étudie l'état social actuel, pour en reconnaître les vices, et il recherche, à l'aide des grands penseurs dont le génie a éclairé la route, les conditions d'un meilleur état social, les conditions d'existence d'une société basée sur le droit de tous et ayant pour but le bonheur de tous. Que leurs recherches soient insuffisantes, que leurs indications soient encore incomplètes, cela est possible ; alors, que tous les amis de l'humanité se fassent leurs auxiliaires. Il est vrai qu'en poursuivant ardemment l'accomplissement des réformes et des améliorations sociales, toutes les âmes généreuses seront socialistes, et que cette qualification, aujourd'hui vilipendée par l'ignorance et l'égoïsme, deviendra un titre éclatant à l'estime et à la considération publiques. Mais qu'à cela ne tienne ; il vaut mieux, vous en conviendrez vous-mêmes, que le socialisme ait raison contre vous, pourvu que le bien se fasse.

M. BERNARDIN. — Il est facile de concevoir qu'il y ait en socialisme, comme en politique, des systèmes diamétralement opposés. Quoique tous deux politiques, personne ne confond le principe de la République démocratique de la France avec le principe de la monarchie absolue de l'empire russe. Pourquoi confondrait-on le socialisme normal et pacifique avec le socialisme subversif et violent ?

MARCEL. — Vous avez parfaitement raison, monsieur le curé ; c'est de cette confusion que proviennent ces déplorables malentendus qui entravent la marche du progrès.

DURETÊTE. — Que nous importent vos systèmes pacifiques, si, en définitive, ils aboutissent à la suppression de la propriété et de la famille !

WARNIER. — Encore une fois, je vous répète que la plupart des socialistes, et spécialement tous ceux de l'école phalanstérienne, à laquelle j'appartiens par de sympathiques et fermes convictions, ont pour la propriété un culte vraiment religieux, en ce sens qu'ayant son origine dans le travail de l'homme, la propriété participe de la sainteté de la loi divine du travail. Elle est sainte aussi comme la liberté ; car, pour contester à l'homme la propriété de ses œuvres, il faudrait lui contester d'abord la liberté d'emploi de son intelli-

gence et de ses bras. Vous voyez donc bien que la négation du droit de propriété est une monstrueuse absurdité que vous ne pouvez attribuer qu'aux socialistes extravagants et nullement aux socialistes raisonnables.

MARCEL. — Il en est de même pour la famille, que nous vénérons dans son essence si pure, et dont nous savourons avec bonheur les joies si douces. Est-ce que moi, ouvrier socialiste-phalanstérien, je n'aime pas, de toutes les forces de mon âme, ma vieille mère, ma femme et mes enfants ?

MARTIAL. — Les républicains *honnêtes* n'en croient rien ; à eux seuls le droit de reposer un jour sous un mausolée décoré de l'épithape sacramentelle de la gente épicière : « Ci-git monsieur... chose, » bon fils, bon époux, bon père et bon garde national, » avec l'antique bonnet à poil, en guise de saule-pleureur, au-dessus de l'inscription.

MARCEL. — Est-ce que je suis un ennemi de la famille, parce que je trouverais les unions mieux assorties si elles étaient inspirées par le cœur et non plus par les calculs de l'intérêt ? Est-ce que je suis un ennemi de la famille, parce que je respecte autant l'amour maternel de la femme pauvre que celui de la femme riche, et que je déclare souverainement inique qu'on ait jusqu'à présent forcé d'aller à la guerre le fils du prolétaire, tandis que celui du bourgeois aisé, spéculant sur la misère d'un autre homme, le payait pour qu'il allât se faire tuer à sa place ? Est-ce que je suis un ennemi de la famille, parce que je souhaite ardemment que la fille du peuple arrive pure aux bras de l'ouvrier qui lui donne son nom, et qu'on voie bientôt disparaître la honteuse prostitution, cet infâme Minotaure à qui votre société, si chaste en paroles, jette en pâture tant de victimes ? Est-ce que je suis un ennemi de la famille, parce que je suis navré de n'en pas voir une à ces malheureux enfants trouvés ou abandonnés ? Les véritables ennemis de la famille sont les panégyristes menteurs de notre société actuelle, qui ne permet pas aux filles pauvres de conserver leur vertu, ni aux mères pauvres de nourrir et d'élever leurs enfants. Je vous défie de me citer un seul socialiste sérieux qui n'applique pas toutes les ressources de son intelligence et de son cœur à la création d'institutions propres à extirper de la

société, le plus efficacement possible, le germe de toutes ces misères et de toutes ces iniquités.

M. BERNARDIN. — Ce but si éminemment chrétien range les socialistes parmi les républicains *vraiment* honnêtes.

OLIVIER. — La qualification de socialiste n'appartient-elle point particulièrement aux partisans des réformes sociales fondées sur le principe de l'association ?

WARNIER. — Oui, monsieur.

VOLLEREAU. — Cela revient toujours à ce que je disais : l'anéantissement de la propriété... par le partage des terres...

DURETÊTE. — Par la communauté des biens....

VOLLEREAU et DURETÊTE, *ensemble*. — Par le communisme, enfin !!

MARCEL. — Voilà le grand mot lâché !

WARNIER. — D'abord, ceux qui veulent le partage des terres ne peuvent pas en vouloir en même temps la communauté. Évidemment l'une de ces deux idées exclut l'autre. Au surplus, vous pouvez vous faire expliquer le communisme par ses adeptes, si bon vous semble ; pour moi, qui ne suis pas de leur nombre, je n'ai pas à en prendre la défense.

DURETÊTE. — Je sais bien que vous repoussez le communisme, mais c'est de la frime ; car les communistes et les phalanstériens sont de la même famille (en latin, *ejusdem farinae*).

MARTIAL. — Bon ! ça va chauffer ; le citoyen Duretête parle latin... sans l'avoir appris. Il est capable de nous improviser tout à l'heure un peu de chinois.

VOLLEREAU. — J'ai toujours regardé les communistes et les phalanstériens comme cousins-germains.

WARNIER. — Messieurs Duretête et Vollereau, qu'est-ce que c'est que le carré de l'hypoténuse ?

DURETÊTE. — Je ne connais pas ce carré-là.

VOLLEREAU. — Dans quel pays cela se trouve-t-il ?

WARNIER. — C'est tout simplement, messieurs, une figure de géométrie. Comment ! vous ne savez rien des sciences mathématiques !

DURETÊTE. — Pour savoir, il faudrait avoir commencé par apprendre.

WARNIER. — Que vous raisonnez bien, monsieur Duretête ! Mais,

alors, pour parler de *science sociale*, pourquoi n'avez-vous pas commencé par l'apprendre ?

DURETÊTE. — Ce n'est pas la même chose.

WARNIER. — La science sociale est infiniment plus difficile à pénétrer que les sciences physiques ; car elle embrasse tout : Dieu, la nature et l'homme. Je ne vois pas que ce soit une raison pour se dispenser d'en faire l'étude.

MARCEL. — Ah !... c'est qu'il est plus aisé de se faire commère que de devenir savant.

DURETÊTE. — Il ne faut pas une grande science pour voir que votre système phalanstérien n'a pas....

MARCEL. — Le sens commun?... dites le mot ; n'avez pas peur, nous ne nous en fâcherons pas, nous sommes bronzés sur les gracieusetés de ce genre... mais dites au moins pourquoi...

DURETÊTE. — Parce que l'égalité n'est pas possible, et qu'on doit être libre de soi-même et de son bien. Je ne veux pas de communauté.

WARNIER. — Ni moi non plus. Le communisme est un système socialiste aux antipodes duquel se trouve le système phalanstérien. Celui-ci consiste aussi dans l'association ; mais, au lieu d'être *égalitaire*, elle est *proportionnelle* : c'est-à-dire, entendez-le bien, messieurs Duretête et Vollereau, que les phalanstériens n'admettent comme légitime que l'association parfaitement *libre* et *volontaire*... à tel point que, si un gouvernement quelconque voulait imposer au pays l'association par la contrainte législative, ils seraient les premiers à protester, de toutes leurs forces, contre ce criminel attentat à la liberté de tous et de chacun. En fait d'associations agricoles, industrielles et commerciales, les phalanstériens n'ont jamais demandé au gouvernement qu'une bienveillante protection, et, au besoin, des encouragements efficaces par des primes ou prêts d'argent.

OLIVIER. — L'Assemblée nationale est entrée, je crois, dans cette voie par un décret du 5 juillet, qui ouvre un crédit de trois millions destinés à être répartis entre les associations librement contractées soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers.

WARNIER. — Précisément... puisque vous vous rappelez cet excellent décret, vous avez dû remarquer que, dans un avis relatif à son exécution, le ministre de l'agriculture et du commerce insiste

sur cette idée que le progrès, au profit des ouvriers, doit avoir pour but de les faire passer de l'état de simples *salariés* à celui d'*associés*.

VOLLEREAU. — Je ne comprends pas votre ministre; il veut donc que les ouvriers deviennent les égaux des maîtres?

MARCEL. — Au lieu de maîtres, dites patrons.

WARNIER. — N'est-il pas de son devoir de favoriser le développement du principe de l'égalité?

M. BERNARDIN. — Et de la fraternité?

DURETÊTE. — Est-ce que l'égalité est possible?... Vraiment je ne conçois pas qu'on espère établir solidement la République sur une chimère, et que ce grand mot creux d'égalité soit fourré dans une constitution politique. Il n'y a que les hommes de février pour avoir des idées aussi bouffonnes.

MARTIAL. — Est-ce que vos bâcleurs de la Charte de 1830 n'ont pas déclaré que tous les citoyens étaient égaux devant la loi?

DURETÊTE. — C'était un joujou pour amuser et endormir le peuple d'alors; une bulle de savon aux belles couleurs, mais où il n'y avait que du vent. L'égalité devant la loi?... ça ne compromet rien; on fait la loi en conséquence.

VOLLEREAU. — Dans tous les cas, il ne peut pas y avoir d'égalité devant la fortune, devant l'argent.

MARTIAL. — L'argent!... vous ne voyez, vous ne sentez, vous ne respirez, vous n'aimez que ça, vous! Le pauvre peuple est donc, à vos yeux, une bête de somme?

VOLLEREAU. — Non, mais c'est un total, une *somme de bêtes* qui se laissent mettre dans la misère par vos utopies.

DURETÊTE. — Que dites-vous de la réplique, vous faiseur de jeux de mots?

MARTIAL. — Je dis que celui-là me retire ma bonne humeur, qu'il me fait peine, et que, si je n'étais pas chez M. le curé, mon indignation aurait bien de la peine à rester dans le fourreau de mon épée.

M. BERNARDIN. — Mon cher monsieur Martial, la colère est un péché... capital, à l'égard duquel le bon cœur n'est qu'une circonstance atténuante.

MARTIAL. — Vous avez raison... (remuant les pieds sous la table

et faisant vivement tourner son assiette sur elle-même), mais... enfin, suffit.

WARNIER. — Si M. Duretête ne m'avait pas interrompu, j'aurais dit tout de suite que l'égalité absolue est impossible, et que son rêve est absurde. L'égalité, selon nous autres phalanstériens, comme selon tous les gens raisonnables, ne peut être que *relative, proportionnelle* en tout et pour tous; c'est-à-dire que chacun a le droit égal d'user de ses facultés personnelles et de jouir des produits de leur emploi. Notre système social, *notre socialisme*...

DURETÊTE. — Pardon; mais je n'ai pas encore pu trouver ce mot-là dans un dictionnaire.

WARNIER. — C'est que les dictionnaires n'ont pas encore dit leur dernier mot... Je vous déclare donc que *notre socialisme*, et non pas celui qu'on nous prête, se résume en ces quelques termes :

1^o *Association libre et volontaire du travail, du capital et du talent;*

2^o *Répartition des produits proportionnellement au concours de chaque associé en capital, travail et talent.*

Ce principe de proportionnalité n'est pas de notre invention; c'est celui de la société actuelle, où les produits se partagent entre les coopérateurs, dans une proportion assignée aux ouvriers par les patrons. Seulement nous voyons dans l'association un moyen puissant, certain d'accroître les produits, par l'économie et l'émulation, et d'en rendre le partage parfaitement équitable, puisqu'il résulterait du libre consentement de tous les intéressés, sans l'ombre de la moindre contrainte morale. C'est tout simplement un perfectionnement dans l'organisation des rapports actuels du capital, du travail et du talent, qui sont les trois seuls éléments de toute production. Peut-on voir sincèrement dans ce perfectionnement si naturel et si légitime la destruction de la famille et de la propriété?

DURETÊTE. — Vous avez beau dire, c'est mon opinion.

MARCEL. — Pourquoi?

DURETÊTE. — Parce que...

MARCEL. — Et vous, monsieur Vollereau?

VOLLEREAU. — Parbleu! par la même raison.

MARTIAL, à DURETÊTE et à VOLLEREAU. — Ah! c'est par trop fort! j'en suis désarmé. Tenez, vous êtes charmants tous deux, je n'ai pas

le courage de me fâcher avec vous... Adorables de naïveté!... Parce que!... ou, pour parler latin, à mon tour : à *quia*!... vous y êtes, j'espère... Ah! monsieur le curé, ma bonne humeur est revenue... Je propose, sauf votre permission, un toast en l'honneur des citoyens Duretête et Vollereau, en attendant que le département les envoie siéger à l'Assemblée nationale. Quel malheur qu'on n'ait pas pensé à eux, lors des élections générales! En vingt-quatre heures, ils auraient sauvé la France et l'Europe... Ils avaient le mot de l'énigme : *Parce que!*

DURETÊTE. — Je suis vraiment flatté de vous avoir remis en gaieté. Quoi que vous en disiez, dès le jour où j'ai appris la proclamation de la République, j'ai jugé la situation...

MARTIAL. — Comme un aveugle juge les couleurs.

DURETÊTE. — Eh bien! oui, monsieur; précisément, j'avais jugé les couleurs... ou plutôt celle des perturbateurs de l'ordre social, la vôtre, puisque vous me forcez de vous le répéter.

MARTIAL. — La mienne?.. la rouge, n'est-ce pas?

DURETÊTE. — Oui, monsieur, la rouge.

MARTIAL. — Moi, rouge!... quelle noirceur!... Connaissez-vous la vôtre?

DURETÊTE. — Moi, monsieur, j'en ai trois!!!

MARTIAL. — Comme l'arc-en-ciel... tendre Iris, va!... trois couleurs seulement... pour un homme capable de les avoir toutes... Quelle sobriété!

DURETÊTE. — Là-dessus, je n'entends pas plaisanterie.

MARTIAL. — Ah! bah!... Parce que?... parce que je vous *compte* des couleurs... sans nombre?... vous trouvez que c'est trop?... mettons que vous n'en avez qu'une.

DURETÊTE, avec fierté. — Laquelle, s'il vous plaît?

MARTIAL. — Voici : A la nouvelle de la révolution de février, mon âme s'est épanouie, mes nerfs se sont mis en fête, j'ai ri d'émotion, j'ai pleuré de joie, j'étais *vermeil* de bonheur... vous, au contraire, votre âme s'est racornie, et vos nerfs... idem.. Vous avez ri, sans vous en douter, à force de grimaces, vous avez pleuré de désolation, enfin, vous étiez *blême* de peur; d'où je conclus que, si je suis un républicain *rouge*, vous êtes un républicain *jaune*... Ne vous fâchez pas du mot, il vous resterait.

M. BERNARDIN. — Allons, messieurs, à part de petites taquineries qui n'empêchent pas de rester bons amis, notre discussion prouve une chose : c'est que, tous, nous voulons le bien ; mettons-y de la bonne volonté ; n'ayons point peur du progrès qui, bon gré, malgré, parcourra sa carrière, parce que Dieu le veut. Nous sommes sur la voie, marchons-y résolument. Aimons notre prochain comme nous-mêmes, et nous soulèverons les montagnes d'impossibilités que l'égoïsme seul grossit aux yeux des hommes — *et exultabunt montes sicut arietes*. En résumé, la révolution de février ne peut profiter sérieusement au peuple que par de grandes améliorations dans l'ordre économique.

WARNIER. — Oui, monsieur le curé. La conquête des droits politiques est terminée ; elle est tout entière dans le suffrage universel. Mais ce suffrage n'est pas un but, c'est seulement un moyen, un instrument de progrès. Le but, c'est la généralisation du bien-être dans toutes les classes de la société, c'est l'amélioration du sort des pauvres, sans nuire au sort des riches ; ce but est celui du *vrai* socialisme, c'est-à-dire de la *science sociale*.

DURETÈTE. — D'accord sur le but.

WARNIER. — Vous verrez qu'il en sera du socialisme comme du républicanisme, dont il est l'âme. Avant l'avènement de la République, ses partisans n'étaient bons qu'à pendre ; maintenant ils dirigent nos destinées, et nous n'aurons pas à le regretter, j'en suis sûr. Aujourd'hui que le socialisme répand des idées nouvelles, qui n'ont pas encore eu le temps de s'incarner dans le vif de la réalité, ses partisans ne sont bons qu'à fusiller. Bientôt, je l'affirme, on s'estimera heureux de sa bienfaisante influence sur la pacification des esprits aigris et égarés par les perfides conseils de la misère, et sur les rapides progrès de l'humanité.

MARTIAL. — La bourgeoisie fera pour le socialisme ce que ma femme a fait pour moi. Avant notre mariage, Virginie me détestait, parce qu'elle ne me voyait que de loin, parce qu'elle ne me connaissait pas ; depuis, elle m'adore... Le tout est de s'entendre.

WARNIER. — Ce que je vous dis est l'histoire de tous les temps : la lutte de l'idée nouvelle contre l'erreur, du présent contre le passé, de l'avenir contre le présent. Que cette lutte soit pacifique ; discu-

tons, mais ne nous battons pas. Donnons-nous tous la main pour arriver *ensemble* au bonheur.

M. BERNARDIN. — Car, comme l'a dit saint Matthieu, *nous sommes tous frères*; et, comme ajoutait saint Jean, *ne faisons qu'un*.

MARTIAL. — C'est la devise des phalanstériens, dont la doctrine repose sur le principe de l'unité universelle.

WARNIER. — Aussi, c'est par le sentiment profond de la fraternité qu'on arrive à pénétrer la nouvelle science sociale. Le cœur est la grande porte du socialisme. Voilà pourquoi, monsieur le curé, vous ne tarderez pas à visiter, dans tous ses magnifiques détails, ce moderne édifice.

M. BERNARDIN. — A la condition que vous serez mon cicerone.

WARNIER. — Je suis trop honoré d'une si digne mission. J'étais presque honteux d'avoir contribué à assombrir quelque peu notre dîner par ma monomanie socialiste; mais l'espoir de rallier votre généreuse intelligence à la cause si pure de la doctrine phalanstérienne, me rend plus heureux que je ne saurais vous l'exprimer. C'est plus que jamais, par le temps qui court, un saint apostolat.

M. BERNARDIN. — Alors, c'est mon affaire.

WARNIER. — Je vous expliquerai plus tard, avec quelque méthode, ce que c'est que le phalanstère...

MARCEL. — Ce croque-mitaine des grands enfants de ce temps-ci.

WARNIER. — Je vous indiquerai aussi de nouvelles institutions économiques parfaitement compatibles avec l'état social actuel, et dont l'*Ecole sociétaire* a formé un ensemble systématique appelé *garantisme*. Ici, à table, nous n'avons pu que déblayer un peu les préventions et les préjugés à l'endroit du socialisme phalanstérien; nous n'avons pas fait de la science, nous avons causé...

M. BERNARDIN. — Comme il convient *inter pocula et cibos*.

VOLLEREAU. — A vous parler franchement, j'aimerais autant causer en français qu'en...

WARNIER. — Qu'en latin?... celui-ci signifie, en français... de cuisine : au milieu des verres et des plats.

M. BERNARDIN. — Messieurs, si vous voulez bien passer au salon, je propose un whist.

WARNIER. — Avec plaisir; un peu de silence nous reposera.

LES IMPOSSIBILITÉS.

Les Grecs et les Romains vendaient le laboureur comme une bête de somme, avec l'agrément des philosophes, qui ne réclamèrent jamais contre cette odieuse coutume. Ces savants sont dans l'usage de croire impossible tout ce qu'ils n'ont pas vu ; ils s'imaginent qu'on ne pourrait pas affranchir les cultivateurs sans renverser l'ordre social ; cependant on est parvenu à les mettre en liberté, et l'ordre social n'en est que mieux organisé. Les philosophes ont encore à l'égard de l'association agricole le même préjugé qu'ils avaient à l'égard de l'esclavage : ils la croient impossible parce qu'elle n'a jamais existé. En voyant les familles villageoises travailler incohéremment, ils pensent qu'il n'est aucun moyen de les associer, ou du moins ils feignent de le penser ; car, sur ce point comme sur tout autre, ils sont intéressés à donner pour insoluble tout problème qu'ils ne savent pas résoudre.

FOURIER.

PLAN DE FINANCES.

« *Si j'étais ministre des finances,* »

Je considérerais que l'État doit donner le crédit et non pas le recevoir.

En conséquence,

J'instituerais : 1^o Une Banque nationale ;

2^o Une Caisse agricole industrielle ;

3^o Une Caisse des chemins de fer ;

4^o Une Caisse de prêts hypothécaires par l'État ;

Et comme moteur primordial et central de ces quatre institutions :
UNE CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT PUBLIC.

Ces institutions peuvent suffire pour le moment à relever le Trésor et à revivifier le mouvement commercial ; je néglige *ici* toutes autres opérations secondaires, même les Assurances.

§ 4^{er} Caisse centrale du crédit public.

L'emprunt en rentes est un mauvais emploi du crédit de l'État, d'abord parce qu'il suppose le crédit là où il n'est pas, dans les mains des banquiers, et par conséquent investit ceux-ci des bénéfices de ce crédit au détriment de l'État.

Puis, — qu'il impose de gros intérêts à l'État et le remboursement ridicule d'un capital plus fort que celui reçu.

Le seul emprunt raisonnable est celui en *assignats* ou billets au porteur sans intérêts, qui par le fait seul témoigne que l'État possède le crédit et en jouit, et qui sans danger, tant qu'il ne dépasse pas certaines limites, peut être amorti en très-peu d'années par l'application d'annuités que, dans le système des emprunts en rente, on aurait consacrées au seul payement des arrérages des rentes.

Le mode le plus efficace d'assurer le crédit d'un débiteur quelconque est de ne pas rendre sa condition pire; l'emprunt en rente la rend pire, c'est ce que ne fait pas l'assignat.

Donc la *Caisse centrale du crédit public* émet des assignats sous le nom de *billets d'État*.

Elle en émet pour DEUX MILLIARDS (une fois 473 le budget annuel de l'État).

Il y a 5 coupures de billets, 1,000 fr. — 500 fr., 400 fr., 50 fr. et 10 fr.

Elle les fait circuler par elle-même et par les trois premières des institutions annexes.

Elle les amortit au fur et à mesure des remboursements qui lui sont faits par ces institutions; — ou bien, selon les circonstances, lors de la rentrée, elle les emploie en rachats ou remboursements de rentes.

La Caisse centrale du crédit public distribue ces deux milliards

- 1^o 700 millions à la Banque nationale;
- 2^o 4,000 millions à la Caisse des chemins de fer;
- 3^o 300 millions à la Caisse agricole et industrielle.

2,000 millions (2 milliards.)

Ces caisses lui payeront l'intérêt à 3 pour cent.

Chacune d'elles rembourse le principal suivant des règles spéciales.

En attendant l'emploi ci-dessus indiqué des deux milliards, la Caisse centrale du crédit public est autorisée :

1^o A prêter pour 6 mois, 9 mois, un an, sur dépôts de rente, avec intérêts à 4 pour cent par an, jusqu'à concurrence de 12 francs par chaque franc de rente (36 fr. en 3 pour cent, 48 fr. en 4 pour cent, 54 fr. en 4 1/2 pour cent, et 60 fr. en 5 pour cent). Elle pourra aussi prêter sur valeurs industrielles.

2^o A acheter des rentes à un cours fixé chaque quinzaine par le ministre, au pair ou au-dessous du pair, pour les revendre lors de ses besoins.

Les bénéfices pouvant provenir de la revente de ces rentes, seront versés au Trésor public, qui devra garantir la Caisse centrale de toute perte sur ces reventes.

La Caisse actuelle d'amortissement est abolie et ses rentes sont annulées. (Économie de 130 millions par an.)

La Caisse centrale du crédit public formera un nouveau fonds d'amortissement, rachetant les rentes au pair et au-dessous du pair :

Transitoirement : 1^o Avec les intérêts perçus sur les dépôts de rentes;

2^o Avec les arrérages des rentes achetées avant distribution complète du crédit ouvert aux institutions annexes.

Fondamentalement : Avec les intérêts qui lui seront payés annuellement par les institutions annexes.

Eventuellement : Avec le remboursement du principal opéré par les annexes.

Les arrérages des rentes rachetées à titre d'amortissement seront employés à retirer de la circulation les billets émis : — toutefois seulement après jouissance de 5 ans (10 semestres d'arrérages) par la Caisse centrale, qui emploiera ces 10 semestres en rachats.

Toute rente due par l'État étant remboursable au pair, l'État pourra, quand une nature de rente aura atteint ou dépassé le pair, la rembourser en totalité ou partiellement, par voie de tirage au sort ou autrement, en laissant aux porteurs l'option d'une réduction de la rente. Les porteurs qui préféreront le remboursement seront payés au fur et à mesure des rentrées en principal, intérêts et arré-

rages, effectuées par la Caisse centrale et destinées à l'amortissement.

La Caisse centrale du crédit public ne rachète pas les rentes au-dessus du pair nominal de 400 francs.

Une Commission de cinq membres, dont trois nommés par l'Assemblée nationale et deux par la Cour des comptes, veille à la rigoureuse émission des billets.

(Nous n'avons porté qu'à 2 milliards la création des billets de crédit; régulièrement il eût fallu les porter à 3 milliards, si les bons du Trésor et les Caisses d'épargne n'eussent pas été consolidés en rentes. La Caisse centrale eût employé alors ce milliard de surcroît à rembourser jusqu'à concurrence de 5 à 600 millions les dettes de l'État; les 400 millions restant eussent servi aux besoins imprévus. En échange on eût remis à la Caisse une inscription de 50 millions de rente 5 pour cent, dont les arrérages à chaque échéance eussent été employés à retirer de la circulation les billets émis. L'amortissement de ce milliard aurait été achevé en 20 ans.)

§ 2. Banque nationale.

La Caisse centrale du crédit public commandite la *Banque nationale* jusqu'à concurrence de 700 millions.

Celle-ci lui en paye l'intérêt à 3 pour cent.

Elle rembourse le capital prêté en prélevant chaque année jusqu'à concurrence de 3 pour cent sur ses bénéfices nets.

Le surplus des bénéfices lui forme à elle-même un fonds de réserve. — Ce fonds de réserve sera limité. Tout ce qui l'excèdera sera versé au budget de l'État.

Les billets émis par la Banque nationale pour ses propres besoins auront la même forme que ceux de la Caisse centrale et seront fabriqués par celle-ci. — Ils formeront néanmoins et, pour l'ordre seulement, des séries distinctes.

La Banque nationale se compose d'une Banque centrale à Paris et de succursales dans les départements, ou de Banques départementales coordonnées.

Ses opérations consisteront à escompter, à faire et recevoir des paiements pour l'État et les particuliers, à recevoir des dépôts de valeurs et matières et à faire des avances sur ces dépôts.

§ 3. *Caisse des chemins de fer.*

La Caisse centrale du crédit public ouvre un crédit de un milliard (1,000,000,000 fr.) à 3 pour cent d'intérêt à la Caisse des chemins de fer.

Celle-ci achète à des prix fixes et déterminés toutes actions de chemins de fer qui lui sont offertes.

Elle verse dans les compagnies la part afférente à ces actions pour l'achèvement des travaux. — Elle reçoit tous intérêts et dividendes.

Il serait sans doute offert à la Caisse 400 millions sur 500 millions d'actions; la part afférente à ces 400 millions d'actions dans l'achèvement des travaux pourrait être de 4 à 500 millions. Il resterait 400 à 200 millions applicables à de nouveaux chemins à ouvrir s'il était nécessaire.

Maîtresse d'une forte partie d'actions, la Caisse serait autorisée à s'immiscer dans l'administration des chemins; et ce, dans l'intérêt général.

Lorsque les chemins présenteraient dans leur ensemble un revenu net de 4 pour cent ou au delà, la Caisse des chemins de fer payerait à la Caisse centrale 4 pour cent, imputables d'abord sur les intérêts calculés à 3 pour cent, puis sur le capital. Tout le surplus, déduction faite d'un fonds de réserve, serait remis au Trésor, comme recette du budget.

§ 4. *Caisse agricole et industrielle.*

La Caisse agricole et industrielle est destinée à venir en aide à toute industrie, toute entreprise, toute association qu'on jugera convenable d'appuyer en comité spécial d'administration, colonies agricoles, agences communales, boulangeries et boucheries communales, etc., etc.

La Caisse centrale d'administration prête 300 millions à la Caisse agricole et industrielle, à raison de 3 pour cent d'intérêt par an.

La Caisse agricole et industrielle engage ces sommes dans diverses entreprises aux conditions qu'elle stipulera.

Elle emploie les bénéfices qui peuvent lui revenir à amortir le capital prêté, en remboursant à la Caisse centrale 4 pour cent par

an imputables d'abord sur les intérêts, puis sur le principal. Tout le surplus des bénéfices lui forme un fonds de réserve.

§ 5. — *Caisse de prêts hypothécaires.*

Il sera institué une Caisse de prêts hypothécaires à faire par l'Etat aux particuliers.

Cette caisse ouvrira à tout propriétaire un crédit égal à vingt fois le principal de l'impôt foncier.

Tout propriétaire qui voudra user de ce crédit, en fera la déclaration (suivant forme à régler) au bureau des hypothèques. Cette déclaration, à laquelle il sera donné toute publicité, vaudra hypothèque au profit de l'Etat pour tout le montant de la somme à emprunter. Elle primera toute hypothèque non inscrite dans le délai de quinze jours, et même celles légales non inscrites dans le délai de deux mois.

S'il existe des hypothèques, le propriétaire devra en rapporter main levée ou faire subroger l'Etat aux droits des créanciers premiers inscrits.

Voici quel sera le mode du prêt et du remboursement.

La caisse remettra au propriétaire la somme empruntée en billets au porteur, souscrits par elle et portant intérêt à 2 1/2 pour cent. Ces billets seront de 100, 200, 500 et 1,000 fr. de capital.

Les billets, à échéances fixes, seront payables par toute la France chez tous *receveurs* d'arrondissement.

Les intérêts seront payables en un seul terme, chaque année, chez tous percepteurs, à partir du 1^{er} décembre de chaque année; une estampille constatera le paiement.

Ces billets à intérêts, qui n'auront pas cours forcé, seront très-recherchés et circuleront tant comme monnaie de paiement que comme placement de fonds, puisque leurs coupures commodes et leur forme au porteur permettent de s'en servir immédiatement en paiement de ce que l'on a à payer, et que, si on les conserve en portefeuille, ils s'accroissent chaque jour d'environ un centime par franc au moyen de l'intérêt de 2 1/2 qui y est attaché.

Par contre le propriétaire remettra à la Caisse son obligation de rembourser la somme par lui empruntée en *tant* d'années (de vingt

à trente ans) à partir de la troisième année du prêt, et d'en payer l'intérêt à 5 pour cent par an à partir du prêt jusqu'au remboursement.

Le recouvrement du prêt en capital et intérêts se fera par la même voie que celle des contributions, et en conséquence les intérêts et la portion exigible du capital seront portés chaque année sur le rôle du propriétaire emprunteur.

Les 2 1/2 pour cent formant moitié de 5 pour cent d'intérêts dus par l'emprunteur, seront remis directement au Trésor par les receveurs pour entrer au budget; savoir : 1° 1/2 pour 0/0 à la caisse centrale du crédit public pour augmenter son fonds d'amortissement; 2° et 2 pour 0/0. Ces 2 pour 0/0 produiront ainsi à l'Etat un excédant de revenu dont partie lui tiendra lieu du produit des droits, d'enregistrement, de timbre et autres, perçus aujourd'hui par suite des transactions nombreuses et des procès fréquents qu'occasionnent les prêts par hypothèque.

Les 2 1/2 pour cent d'intérêts formant le surplus de 5 pour cent payés par le propriétaire emprunteur et le capital remboursé annuellement par lui serviront à rembourser, en capital et intérêts, les billets mis en circulation. Tous ces comptes sont régis par la Caisse centrale.

RÉSUMÉ.

En créant deux milliards de papier, le Trésor public reçoit des intérêts au lieu d'en payer.

Il a droit d'en recevoir, car c'est lui qui est le crédit.

L'agiotage de Bourse est aboli. Par l'extinction progressive des actions de chemin de fer et de la rente, les fonds retournent à l'agriculture et à l'industrie. La suprématie des banquiers est détruite.

Les particuliers retrouvent pour la liquidation des affaires actuelles la monnaie dont ils ont besoin.

Nous renonçons à parler des effets bienfaisants de la Caisse agricole et industrielle, nous préférons inviter chacun à en calculer les conséquences.

Quant au budget de l'Etat, on lui procure immédiatement un bénéfice de 130 millions dépensés inutilement pour l'amortissement.

Puis, par un nouveau fonds d'amortissement qui ne lui coûte rien,

on éteint rapidement sa dette, soit par des rachats directs, soit par la facilité que présente la réduction de la rente.

Enfin on accroît son budget par les bénéfices de banque, de chemins de fer et de prêts hypothécaires.

Et tout cela au moyen de l'assignat, si décrié pourtant !

L'assignat est bon, car il procure à l'Etat le moyen d'emprunter sans intérêts. L'assignat est mauvais seulement lorsqu'on en fait abus. Mais aujourd'hui ne fait-on pas abus de l'emprunt en rente ? Au moment où nous écrivons, l'Etat a déjà, pour cette seule année 1848, emprunté en rente 800 millions dont il devra perpétuellement l'intérêt à 6 pour cent au moins en moyenne ; et le budget, qui se compose de 4,600 millions, se trouve ainsi avoir à payer 300 millions en rente seulement. C'est une charge trop lourde pour les contribuables. Si on emploie toujours le même système, bien faire les affaires du banquier, mal faire celles de l'Etat, c'est courir à la banqueroute.

Il est temps d'établir un nouveau système d'impôts, qui consiste, non pas à ce que l'Etat augmente la charge des contribuables, mais à ce qu'il leur rende des services dont il tirera un salaire raisonnable, à porter en recette au budget.

E. B.

DES EMPRUNTS EN RENTES. — PRÉJUGÉS CONTRE LES ASSIGNATS.

Pendant la grande révolution de 1789 à 1798, le gouvernement de la France, écrasé par les immenses dépenses que nécessitait la défense intérieure et extérieure, eut recours au papier-monnaie, ou assignat, c'est-à-dire à des billets au porteur, ne produisant pas intérêt, qu'il émettait au fur et à mesure de ses besoins et qu'il devait rembourser à la paix. Malheureusement, la guerre et les embarras de toute sorte s'étant trop prolongés, il fut forcé d'émettre pour 45 milliards de ces billets, qui se discréditaient tous les jours parce qu'on voyait bien qu'il ne pourrait jamais les rembourser. C'est, en effet, ce qui arriva ; l'Etat fit banqueroute complète pour les assignats, dont il ne remboursa pas un centime, et il ne fit banqueroute

que des deux tiers pour les rentes (peu nombreuses alors), dont il continua à payer le tiers.

Cette immense débâcle a écrasé les assignats sous un funeste préjugé. Parce qu'on avait fait banqueroute, on accusa l'assignat d'en être cause : sans vouloir comprendre que les circonstances étaient telles qu'une banqueroute était inévitable, et qu'on aurait fait complètement banqueroute pour les rentes comme pour les assignats, si les rentes avaient été alors aussi considérables qu'elles le sont aujourd'hui.

On renonça aux émissions d'assignats, et à partir de 1815, où commença à grandir l'influence des banquiers, on eut recours aux emprunts en rente.

Les emprunts en rente sont une opération désastreuse pour l'État, d'abord parce qu'ils coûtent fort cher, et ensuite parce qu'ils créent à la Bourse de Paris un épouvantable agiotage qui absorbe et détourne les fonds de l'industrie et de l'agriculture.

Exposons brièvement le mécanisme des emprunts en rente et prouvons combien les émissions en assignats leur sont préférables :

Lorsqu'un gouvernement a mal géré les affaires de l'Etat et qu'il a dépensé plus que ne lui ont procuré les impôts ordinaires, il a trois moyens de payer ses dettes : l'accroissement d'impôt, l'emprunt en rente, l'assignat. — Autrefois on n'avait recours qu'au premier de ces moyens, depuis on y a ajouté le deuxième; nous, nous proposons d'employer exclusivement le troisième.

Supposons que le gouvernement ait dépensé 400 millions de trop et qu'il se décide à les payer en rente. — Comment va-t-il s'y prendre?

Ou bien — ces 400 millions lui ont été confiés par les particuliers, comme les fonds des caisses d'épargne dissipés par le dernier gouvernement. — Alors il fait voter une loi, par laquelle on le dispense de rembourser les 400 millions; mais à la charge de payer aux créanciers une rente perpétuelle de *tant* pour cent, à un taux déterminé. Ainsi, tout dernièrement, on a constitué, au profit des porteurs de livrets de la Caisse d'épargne, de la rente 5 pour cent à 80 fr.; c'est-à-dire qu'on a décidé qu'au lieu de rembourser aux porteurs de livrets de la Caisse d'épargne ce qui leur était dû, on rembourserait en argent ceux-là seulement qui n'avaient pas à la

Caisse d'épargne plus de 80 fr., et que pour tous les autres on leur donnerait 5 fr. de rente perpétuelle sur l'Etat par chaque somme de 80 fr. : — autrement dit 4 fr. de rente par chaque somme de 46 fr., ce qui fait un intérêt de 6 $\frac{1}{4}$ pour cent.

Ou bien — ces 100 millions forment purement et simplement un excédant de dépenses sur les recettes. Alors le gouvernement convoque les banquiers, qu'il suppose seuls capables de lui donner l'argent dont il a besoin; ceux-ci se concertent entre eux et déterminent à quel *taux* ils consentiront l'emprunt. Ainsi, tout dernièrement encore, l'Etat a emprunté au fameux banquier Rothschild, près de 200 millions de fr., et lui a donné en échange de la rente 5 pour cent au taux de 64 fr. — C'est-à-dire qu'il s'est obligé à payer à M. de Rothschild et à ceux à qui celui-ci transmettrait ses inscriptions de rente, 5 fr. de rente perpétuelle par chaque somme versée de 64 fr., soit 7 $\frac{3}{4}$ d'intérêts.

Donc, en général, par le mode d'emprunt en rente, le gouvernement emprunte à un assez fort intérêt. Quelquefois il lui est arrivé néanmoins de n'emprunter qu'à 4 ou 4 $\frac{1}{2}$; mais cet avantage est alors compensé par une perte sur le capital, perte qu'il subit aussi, au surplus, dans les emprunts à fort intérêt. — Expliquons ceci :

Les rentes constituées par l'Etat sont à 3 pour cent, 4 pour cent, 4 $\frac{1}{2}$ pour cent et 5 pour cent. Ces mots *pour cent* ne veulent pas dire qu'il paye pour le 5, par exemple, 5 pour cent de la somme par lui empruntée, puisque nous venons de citer deux exemples où il payera 6 $\frac{1}{4}$ et 7 $\frac{3}{4}$ pour cent, mais ils signifient que le capital nominal est de 100 fr. par chaque 3 fr., par chaque 5 fr. de rente, et que le gouvernement, s'il veut rembourser le capital de la rente, ne devra jamais rembourser plus de 100 fr. — On dit que telle rente est *au pair* quand à la Bourse de Paris elle se vend 100 fr.; elle est *au-dessus du pair* quand elle s'y vend plus de 100 fr., elle est *au-dessous du pair* quand elle s'y vend moins.

Toutes les fois que le gouvernement constitue une rente nouvelle, un emprunt nouveau, il constitue en même temps un fonds d'*amortissement*, destiné à éteindre cette nouvelle rente par rachats successifs-faits aux cours de la Bourse de Paris. Ce fonds est habituellement du centième du capital emprunté.

De sorte que chaque création d'emprunt nouveau nécessite sur

l'impôt annuel un prélèvement : 4^o des arrérages de la rente nouvelle à payer, 2^o de l'amortissement annuel ; — ou autrement dit : que si l'emprunt est fait à 6 1/4 pour cent, les contribuables auront à payer chaque année, jusqu'à l'entier amortissement ou rachat de la rente, 6 1/4 pour cent, plus encore 1 pour cent, ensemble 7 1/4 pour cent. Mais (ceci est important) il faut remarquer que le rachat se fait au cours de la Bourse : c'est-à-dire que l'État ne rembourse pas exactement ce qu'il a reçu, mais tantôt plus, tantôt moins, beaucoup plus souvent *plus* que *moins*.

Ainsi, nous venons de citer un emprunt par lequel il a constitué 5 fr. de rente par chaque somme de 64 fr. reçue par lui. Il est certain qu'aussitôt que la tranquillité sera rétablie en France, cette rente constituée à 64 fr. atteindra rapidement les cours de 80, 90 et 100 fr. ; et, par conséquent, le gouvernement sera obligé de rembourser alors 80, 90 et 100 fr. par chaque somme de 64 fr. reçue.

(*Nota.* La caisse d'amortissement cesse de racheter toute rente dont le cours dépasse le pair de 100 fr.)

Donc, outre qu'il paye un fort intérêt, l'État, lorsqu'il emprunte en rente, s'oblige à rembourser un capital plus considérable que celui qu'il a reçu, — condition exorbitante et qui n'a jamais lieu dans les transactions entre particuliers.

On conçoit tous les avantages que les banquiers retirent d'un tel mécanisme et quelles chances il offre à l'agiotage par les alternatives continuelles de hausse et de baisse des fonds publics.

Qu'arrive-t-il de tout cela ? C'est que l'État augmente tous les jours sa dette en rente, et écrasé par les intérêts et l'obligation de payer 1/4, 1/3, etc., en capital plus qu'il n'a reçu, n'amortit rien, malgré tous les millions qu'il consacre annuellement à l'amortissement.

Supposons maintenant qu'au lieu d'emprunter 100 millions en rente, il ait émis des assignats ou billets au porteur sans intérêts, et faisons la comparaison de l'amortissement de cette émission avec l'amortissement d'emprunt de pareille somme en rente 5 pour cent *au pair*.

Si, pour rembourser ses 100 millions d'assignats, l'État demande chaque année à l'impôt 5 pour cent ou 5 millions, — comme 5 fois

20 font 100, il se trouvera qu'au bout de vingt ans il se sera complètement libéré, et aura remboursé exactement ce qu'il aura reçu, 400 millions.

Mais, s'il a emprunté en rente 5 pour cent *au pair*, ces 5 millions annuels, qui lui auraient suffi pour se libérer en vingt ans de sa dette de 400 millions en assignats, lui suffiront tout juste pour payer les intérêts de son emprunt en rente, et, après vingt ans, il se trouvera avoir payé 400 millions d'arrérages et devoir encore 400 millions de capital, tout comme le premier jour, plus les intérêts à venir.

S'il a ajouté à ces 5 millions 4 pour cent d'amortissement, il aura prélevé sur l'impôt chaque année 6 millions, 420 millions en vingt ans, et au bout de ces vingt ans il n'aura guère amorti, tout en payant 420 millions, qu'un tiers de sa dette et restera débiteur de plus de 50 millions en capital.

Nous avons supposé l'emprunt en rente fait au pair de 400 fr. ; la position est encore plus désavantageuse pour l'Etat si l'emprunt est fait au-dessous du pair, à 64 fr. par exemple, comme celui cité plus haut : car alors, pour 400 millions empruntés, l'Etat est obligé de payer chaque année 7 $\frac{3}{4}$ d'intérêt, plus 4 pour cent d'amortissement, en tout 8 $\frac{3}{4}$ pour cent, ou 8 millions 750 mille fr., — et au bout de vingt ans il aura payé tant pour intérêts que pour amortissement 175 millions, et devra encore plus de 50 millions de capital, — tandis, répétons-le encore une fois, que s'il eût émis des assignats, il n'aurait payé au bout de vingt ans que 400 millions et ne devrait plus rien.

Il est donc clair que l'émission en assignats est plus avantageuse à l'Etat que l'emprunt en rente. C'est le préjugé seul, aidé de l'intérêt des banquiers et agioteurs, qui empêche de prévaloir l'emploi du crédit de l'Etat par les assignats.

La seule précaution à prendre pour les assignats est de n'en pas émettre une trop forte portion : à notre avis, une émission de 3 milliards (deux fois le budget annuel de l'Etat) serait sans danger. Mais, au surplus, nous affirmons qu'on a poussé jusqu'à l'extrême les emprunts en rente. La rente due est actuellement de plus de 300 millions (le 5^e du budget), et on s'appête à l'augmenter. Si les circonstances deviennent trop difficiles, et si la crise se prolonge

plusieurs années, la banqueroute frappera inévitablement la rente comme, en 1798, elle a frappé les assignats.

En résumé, quand un Etat est forcé par les circonstances de faire banqueroute, il y arrive, quelque moyen qu'il emploie ; mais, quand les circonstances sont seulement difficiles, il doit prendre les mesures les moins onéreuses pour lui. Or l'emprunt en rente le grève d'un fort intérêt, et d'un capital plus considérable que celui reçu : l'assignat ne le grève d'aucun intérêt, et ne lui fait rembourser rien de plus que ce qu'il a reçu. Peut-on hésiter entre les deux moyens ?

IL FAUT DU NEUF.

(1^{er} Fragment.)

Philosophes et politiques ! les peuples ont besoin d'une nourriture plus substantielle et moins délétère que ne le sont vos drogues ; vos ramassis d'erreurs, d'abstractions et de contradictions. Tant que vous avez cru leur fournir des lois, c'était bien : mais aujourd'hui, après trois mille ans de malheur des peuples gouvernés par vos préceptes et vos théories, il faut reconnaître que vous n'êtes que d'officieux ou de méchants empoisonneurs. — Ceci est vrai ou l'expérience en a menti ; car l'expérience stigmatise vos systèmes.

Vos derniers essais ont achevé de mettre le sceau à votre ignorance profonde des choses sociales : c'est vous qui avez provoqué les redoublements du mal, élargi les plaies : et les progrès qui ont pu s'accomplir, ce n'est pas à vous qu'on les doit, c'est à la marche des sciences, des arts et de l'industrie, — non à votre idéologie rententissante.

Vos œuvres à vous, les voici : trois millions de jeunes gens égorés sur les champs de bataille, douze milliards pris à la noblesse et au clergé et grugés par la Révolution, trente-cinq mille têtes coupées, l'Europe bouleversée de fond en comble, la France vaincue, réduite et toujours dominante, la guerre toujours imminente, des mensonges constitutionnels au lieu de liberté et de fraternité, et par-dessus le marché la gangrène et la pourriture dévorant, bel et bien, votre vertueuse société bourgeoise et libérale ! Et, de fait, à

la suite de ces catastrophes sanglantes, à la suite de ces actions et de ces réactions terribles, après tous ces mouvements révolutionnaires, après toutes ces marches militaires à travers l'Europe, après avoir fait en trente ans ce que Rome fit en dix siècles, et usé, comme elle, rois, tribuns, sénateurs, guerres civiles et proscriptions, consuls et empereurs ; — où en sommes-nous ?

Nous en sommes où Rome en fut lorsque, lâchant le sceptre du monde, elle commença son ère de Bas-Empire et ouvrit à deux battants les portes de ses villes à l'invasion barbare. Et, la position est plus terrible encore, car aujourd'hui la barbarie vous menace du dedans et du dehors, car aujourd'hui la destruction de la civilisation française peut entraîner la destruction de toutes les sociétés européennes et plonger le monde dans un avenir fatal et inconnu.

Tout ceci n'est pas dit dans le but de produire des paroles, et d'ajouter aux vaines déclamations qui courent une vaine déclamation de plus. Est-ce donc chose impossible que votre civilisation périsse ?

Comptons : La civilisation a fleuri dans l'Inde, elle y a péri ; dans l'Asie occidentale, elle y a péri ; dans l'Égypte, elle y a péri ; dans la Grèce, elle y a péri ; sur les côtes d'Afrique, elle y a péri ; et la civilisation romaine enfin a encombré l'Europe de ses débris pendant plusieurs siècles. Certes les ruines de Babylone, de Palmyre, de Thèbes, de Carthage et de tant d'autres villes illustres et jadis puissantes ; et tant de régions autrefois cultivées et florissantes qui sont maintenant converties en vastes déserts au milieu desquels l'Arabe dresse sa tente, ne sont-elles pas là pour nous dire qu'une société peut finir comme un homme, comme une plante, comme un monde, comme tout ce qui a vie, mouvement, existence ? les habitants de ces contrées pas plus que nos bourgeois et nos philosophes de Paris ne croyaient à la destruction qui a frappé leurs sociétés. Que si l'on doit juger d'après les enseignements du passé et penser que les mêmes causes amèneront les mêmes effets, on ne peut nier que les nations modernes les plus avancées, comme l'Angleterre et la France, n'aient atteint l'époque de leur décadence.

Les signes généraux qui ont marqué la chute de l'empire romain se reproduisent chez nous avec une frappante ressemblance. La dissolution s'est mise dans toutes les parties du corps social ; les lois

n'ont plus de puissance : on les décrie et on les méprise, comme on méprise et comme on décrie ceux qui les font. Les révolutions se succèdent avec une effrayante rapidité sans qu'il soit au pouvoir d'aucune main d'en clore l'abîme ; les nations s'obèrent et courbent de plus en plus le dos sous le faix des dettes publiques. Les constitutions, les chartes, les gouvernements n'ont pas l'un dans l'autre dix années de durée moyenne ; les peuples sont frappés de l'esprit de vertige et d'erreur qui leur fait prendre, pour moyens de soulagement, des topiques qui ne peuvent que perpétuer de vaines et cruelles agitations et accroître leurs tourments. Il n'y a plus de respect pour aucun pouvoir social ; toute croyance est abolie, toute majesté est vilipendée, celle des nations comme celle des rois, et les besoins vont se multipliant avec le luxe des riches et la misère des classes pauvres. Puis riches et pauvres, âpres au gain, se ruent et se culbutent sur les routes étroites qui mènent à la fortune, et de ces routes les plus courtes sont réputées les meilleures.

Il n'y a plus d'affections larges et de pensées sociales. L'amour de la patrie n'est plus qu'un nom qui sert à décorer des intrigues de parti, à étiqueter des cabales ambitieuses. La Révolution et l'Empire ont absorbé presque tout l'esprit national ; la lutte de la Restauration et de 1830 a usé le reste. Il n'y a plus de faculté, d'activité, de puissance que pour conquérir de l'argent. De l'argent!!! de l'argent!!! tout se vend ; les hommes et les consciences comme denrées de halles, et moins cher que le reste : car un homme qui s'est vendu sept fois peut se revendre encore, et vous en voyez qui travaillent à se faire une réputation de talent et de vertu, qui font au public étalage et montre de probité et de conscience dans le but industriel de hausser leurs titres de commerce, d'augmenter leur valeur vénale : c'est véritablement la traite des blancs ; c'est la conversion universelle des peuples au dieu-argent, le catholicisme du veau d'or.

Le mariage, dont la loi est la base de tout l'édifice civilisé ; le mariage, qui n'a jamais été respecté *de fait* par les hommes, est aujourd'hui attaqué non plus seulement par l'adultère, il est attaqué comme loi et comme institution. Notre littérature et nos mœurs le battent en brèche à pleines volées, le démolissent à grands coups et c'est justice : car il n'est, comme le reste aussi, qu'une supputation

mercantile, une opération de vente et d'achat, un trafic où l'on spé-
cule sur des dots et des espérances, sur la mort des chers pères et
des tendres mères, des frères et des sœurs, des oncles et des
tantes, etc., etc.

Des agioteurs, des joueurs de Bourse sont devenus les arbitres de
la destinée des nations ; ils accumulent des fortunes monstrueuses,
prélevées sur les sueurs et le sang des peuples, en moins de temps
qu'il n'en fallait aux proconsuls romains pour dépouiller leurs pro-
vinces : et ces concussions sont réputées honnêtes et légales. Dans
la capitale du monde civilisé vous ne trouverez plus de temple où
loge Dieu, ni de palais que protège un pouvoir respecté : il n'y a
plus que des casernes, une Bourse, un hôtel de police et des prisons.

Tout est devenu vénal. L'esprit mercantile, qui a tout envahi, a
succédé à l'esprit libéral, comme celui-ci avait succédé à l'esprit
chevaleresque : il leur a succédé et les a vaincus. Il a soufflé par-
tout l'égoïsme. Jamais l'égoïsme sous toutes ses faces ne s'est mon-
tré plus souverainement maître de la société qu'aujourd'hui. Il
règne et gouverne. Loin de rougir de son égoïsme, chacun s'en ho-
nore, s'en glorifie. On le porte au grand jour, on l'étale sur sa poi-
trine comme une décoration. C'est dans l'égoïsme que l'on fait con-
sister toute vertu, toute sagesse : « Ne vous occupez pas de l'humanité ;
laissez-là les grands sentiments et les grands mots ; cherchez à vous
casier et faites votre fortune. »

Voilà le conseil que le jeune homme reçoit de toutes parts ; il est
jugé d'après cette maxime, et si, emporté par une générosité natu-
relle à son âge, il néglige ce que l'on appelle sa carrière pour des
spéculations d'une nature large, élevée et sociale, il se voit accusé
de folie et mis au ban par tous les sages de l'endroit.

Et des philosophes imposteurs, de faux savants, pour donner
débit et vogue à leurs drogues, flattent les nations et encensent la
société moderne : ils ont dans leurs cours publics leurs livres et
leurs journaux d'intarissables chants de gloire en faveur de leur
civilisation pourrie, et ils se font suivre par la grande cohue des
badauds qu'ils attrouperent autour d'eux sur la place publique. La
gangrène s'est pourtant mise aux nations : on la voit, on la sent ;
et il n'y a plus pour l'arrêter ni foi, ni loi, ni sentiment social, ni
religion, et tout est guerre et division ! guerre des gouvernants et des

gouvernés, guerre des partis entre eux, guerre des propriétaires et des prolétaires ; guerre de l'argent contre l'argent, du travail contre le travail, du talent contre le talent : — guerre de l'individu contre la masse et de la masse contre l'individu ; guerre dans l'Etat, guerre dans la famille, guerre partout ! *Omne regnum in se divisum peribit* : tout royaume divisé périra.

Qui donc fera face à cette décomposition ? Qui nous sauvera ?

Certes, ce ne sera pas la métaphysique, si vaine, si creuse, avec ses ballons pleins de vent, ses dissertations sur les idées innées ou non, et sa cognition de la perception de la sensation d'odeur de rose ! avec sa conscience, son moi humain, ses triplicités phénoménales ; avec ses systèmes sensualistes ou spiritualistes, ses recherches, anglaises, écossaises, allemandes, indoues, chinoises, et que sais-je encore ! ce ne sera pas la politique avec ses sabres, ses canons, ses révolutions, ses échafauds, ses émeutes et ses victoires sanglantes remportées sur ses émeutes ; ses constitutions qui ne constituent rien, ses légitimités, ses quasi-légitimités, ses budgets, ses emprunts et ses dettes à milliards, ses lois et ses protocoles, ses disputes sans fin.

Ce ne sera pas la morale avec ses prédications surannées et ridicules comme le verbiage du pédant sermonnant l'enfant qui se noie ; la morale qui ne sait plus sur quelle base se poser, et qui, après trois mille ans de prétentions à établir le règne de la vertu, n'est arrivée qu'à faire bafouer et persécuter la vertu même !

Ce ne sera pas l'économie politique, ce dernier enfant de la philosophie ; enfant bâtard, caduc, à peine éclos, et menteur comme sa mère : l'économie politique, cette science de la richesse des nations..... qui meurent de faim ! cette science enfin réduite à confesser publiquement elle-même son ignorance et son impuissance.

Ce ne sera rien de tout cela : ce ne sera rien de ce qui rêve, de ce qui meut, de ce qui bouleverse, de ce qui agonise, de ce qui est enterré.

Ce ne sera rien du passé !

Ce sera un moyen nouveau, car tout ce qui a été est mauvais et sans pouvoir ; ce sera un moyen nouveau qu'il faut chercher sur des routes non battues, s'il n'est pas découvert, ou, s'il l'est, mettre à l'épreuve.

Et ceci prouve qu'on ne doit pas s'insurger contre une idée nouvelle parce qu'elle est nouvelle ; car il n'y a qu'une idée nouvelle qui puisse nous sauver : ceci prouve encore qu'il est temps d'écouter la voix qui , depuis trente ans , prêche dans le désert , étouffée sous les mille voix des crieurs publics et des charlatans.

(Extrait du 4^{er} vol. de *Destinée sociale*, par VICTOR CONSIDÉRANT.)

Destinée sociale, exposition théorique et pratique du système de Fourier, 3^e édition, à la librairie sociétaire, quai Voltaire 25, 1^{er} vol., prix : 2 fr. 50. 2^e vol., presque entièrement réimprimé à l'époque où nous écrivons (15 septembre 1848) paraîtra bientôt au même prix : 2 fr. 50.

En lisant cet ouvrage on connaîtra bien cette organisation phalansérienne qui sauvera le monde, et dont parlent à tort et à travers aujourd'hui tant de gens qui n'en savent pas le premier mot.

VOICI DU NEUF.

COUP D'ŒIL SUR UN PHALANSTÈRE.

(2^e Fragment.)

(Le fragment suivant est extrait du chapitre de *Destinée sociale*, consacré à la description détaillée de la campagne et des édifices d'une phalange agricole et industrielle. Il vient après l'exposition et les bases économiques de cet ordre soial, où le morcellement, la lutte et la misère seront remplacés par l'association, l'harmonie et la richesse générale.)

Et d'abord jetons un coup d'œil à vol d'oiseau sur l'ensemble des dispositions architecturales résultant des grandes conditions du programme sociétaire ; nous voici planant sur une campagne phalansérienne, regardons :

Ah ! ce n'est plus la confusion de toutes choses, l'odieuse pêle-mêle de la ville et de la bourgade civilisée ; l'incohérent agglomérat de tous les éléments de la vie civile, de la vie agricole, de la vie industrielle ; la juxtaposition monstrueuse et désordonnée des habitacles de l'homme et des animaux, des fabriques, des écuries, des étables ; la promiscuité des choses, des gens, des bêtes et des con-

structions de toute espèce... Le Verbe de la création a retenti sur le chaos ; et l'ordre s'est fait. Les éléments confondus dans le chaos se sont séparés et rassemblés par genres et espèces au commandement de la parole. Avec la séparation, la distinction et l'ordre ont surgi l'économie, la vie et la beauté, toutes les harmonies de la vie, toutes ses magnificences.

Contemplons le panorama qui se développe sous nos yeux. Un splendide palais s'élève du sein des jardins, des parterres et des pelouses ombragées, comme une île marmoréenne baignant dans un océan de verdure. C'est le séjour royal d'une population régénérée.

Devant le palais s'étend un vaste carrousel. C'est la cour d'honneur, le champ de rassemblement des légions industrielles, le point de départ et d'arrivée des cohortes actives, la place des parades, des grandes hymnes collectives, des revues et des manœuvres.

La route magistrale qui sillonne au loin la campagne de ses quadruples rangées d'arbres somptueux, bordée de massifs d'arbustes et de fleurs, arrive, en longeant les deux ailes avancées du phalanstère, sur la cour d'honneur, qu'elle sépare des bâtiments industriels et des constructions rurales, développées du côté des grandes cultures.

D'un côté, le palais de la population ; au centre, le chef-lieu du mouvement, la grande place des manœuvres ; de l'autre côté, la ville industrielle, les abris des récoltes, les toits protecteurs des machines et des animaux qui secondent l'homme dans la conquête de la terre.

Au premier rang de la ville industrielle, une ligne de fabriques, de grands ateliers, de magasins, de greniers de réserve, dresse ses murs en face du phalanstère. Le moteurs et les grandes machines y déploient leurs forces, broient, assouplissent ou transforment les matières premières sous leurs organes métalliques, et exécutent pour le compte de la Phalange mille opérations merveilleuses. C'est l'arsenal des créations actives et vivantes de l'intelligence humaine, l'arche où sont rassemblées les espèces industrielles ajoutées par la puissance créatrice de l'homme aux espèces végétales et aux espèces animales, ces machines de l'invention du premier créateur. Là tous les éléments domptés, tous les fluides gouvernés, toutes les forces mystérieuses asservies, toutes les puissances de la nature vaincues,

tous les dieux de l'ancien Olympe soumis à la volonté du Dieu de la terre, obéissent à sa voix, serviteurs dociles, et proclament son règne.

La ligne des grandes constructions industrielles s'ouvre au centre pour dégager la vue et laisse, du Phalanstère, les regards plonger dans l'établissement agricole, et s'échapper par-dessus ses toits abaissés aux verdoyantes perspectives de la campagne et des horizons lointains. Au milieu du large éventail qu'ouvre aux regards cette trouée monumentale, l'œil s'arrête d'abord sur une immense basse-cour, charmant assemblage de pièces d'eau, de ruisseaux courant sur le gravier, de treillis courant sur les gazons; de papillons coquets, de parcs ombragés, de volières à vastes compartiments groupées sur la tour élancée du colombier qui s'élève comme un fastueux obélisque au point du centre des constructions agricoles. Les toits rustiques de la laiterie, de la glacière, de la fromagerie se dégagent à droite et à gauche des massifs épars dont les touffes les protègent. Tout autour l'œil aperçoit les parcs aux charrues, aux herses luisantes, les hangars aux chariots vernissés, les remises des équipages champêtres, peints aux couleurs variées et contrastées des séries et des groupes : le regard découvre toute cette artillerie de l'agriculture, plus brillante que les arseaux montrés avec tant d'orgueil par les fonderies militaires de l'Angleterre et de la France. Les parcs, les hangars, les remises, les ateliers de ferronnerie et de charronnage, les cours de service sont à leur tour encadrés dans les étables et les écuries royales où logent par escadrons, classées et divisées d'après leurs espèces, leurs titres de valeur et de sang, les races chevalines et bovines qu'entretient la Phalange.

L'air et l'eau savamment ménagés et conduits à l'intérieur et à l'extérieur circulent dans ces masses de constructions coupées d'arbres, de communications combinées et de cours de service. La lumière les baigne et les pénètre, et, avec l'eau, l'air, la lumière et les soins orgueilleux et jaloux des légions ardentes à qui l'entretien en est dévolu, la propreté, la salubrité, la vie dans tout son épanouissement et son luxe. Autour des constructions rurales, et s'engageant dans la campagne comme des forts avancés, les bergeries et les parcs aux meules de graminées et de fourrages.

Voilà l'ensemble :

Le Phalanstère, la ville industrielle, l'établissement agricole.

Dans le Phalanstère, l'homme règne sur le monde ; dans la ville industrielle, il commande aux forces élémentaires de la nature ; dans l'établissement agricole, il gouverne la création vivante.

L'homme a conquis son sceptre et sa couronne : il règne, il commande, il gouverne.

Au loin, des sous-centres d'exploitation, des castels, dans les grandes divisions du territoire de la Phalange ; — des ronds-points, des kiosques et des belvédères semés aux bords des rivières ou des lacs, dans les vergers, dans les prairies, dans les bois et dans les cultures, servant de rendez-vous ou d'abri aux essaims de travailleurs ; — des ports, des docks, des embarcadères et de larges ponts sur les fleuves. — Plus loin encore, les ports, les docks, les kiosques, les castels et les Phalanstères des Phalanges avoisinantes.

Voilà les campagnes phalanstériennes, voilà les villages de l'Harmonie.

LES PHASES SOCIALES.

Quoi de plus imparfait que cette civilisation qui traîne tous les fléaux à sa suite ? Quoi de plus douteux que sa nécessité et sa permanence future ? N'est-il pas probable qu'elle n'est qu'un échelon dans la carrière sociale ? Si elle a été précédée de trois autres sociétés, la sauvagerie, le patriarcat et la barbarie, s'ensuit-il qu'elle sera la dernière parce qu'elle est la quatrième ? N'en pourra-t-il pas naître encore d'autres, et ne verrons-nous pas un cinquième, un sixième, un septième ordre social, qui seront peut-être moins désastreux que la civilisation, et qui sont restés inconnus parce qu'on n'a jamais cherché à les découvrir ? Il faut donc appliquer le doute à la civilisation, douter de sa nécessité, de son excellence et de sa permanence. Ce sont là des problèmes que les philosophes n'osent pas se proposer, parce qu'en suspectant la civilisation, ils seraient planer le soupçon de nullité sur leurs théories, qui toutes se rattachent à la civilisation, et tomberaient avec elle du moment où l'on prouverait un meilleur ordre social pour la remplacer. **FOURIER.**

STANCES PROPHÉTIQUES.



*J'ai honte de donner cette triste figure
Comme le spécimen de l'an quarante-neuf :
Avec sa veste usée et son pied sans chaussure,
C'est bien le genre humain croqué d'après nature ;
Ne serait-il pas temps de l'habiller à neuf ?*

I.

Nous aurons cette fois, si Dieu nous favorise,
Une nouvelle année au premier de janvier;
Ceci n'est point banal et vaut qu'on le prédisse,
Car plus d'un confondra par calcul ou méprise
L'an qui suit 48 avec son devancier.

II.

Le vieux monde essaiera de jouir de son reste,
Entravant l'avenir avec naïveté;
Il tâchera de faire une Europe modeste,
Afin de n'être plus troublé dans sa sieste
Par le bruit odieux de quelque nouveauté.

III.

On verra cependant sur le dos de la terre,
Quand mars fondra la neige, un certain changement.
Mais procédons par ordre: au nom de Dieu le père,
Nous allons commencer d'abord par l'Angleterre
Si vous ne préférez qu'il en soit autrement.

IV.

Ce pays de Gascons, bien qu'il soit outre-Manche,
Fera bien des meetings et des pétitions.
Les partis pour boxer s'y trousseront la manche
Tous les jours de l'année, excepté le dimanche,
En tout près de trois cent vingt répétitions.

V.

Les lords s'étonneront, si le peuple murmure,
Que ce soit toujours lui qui demande à changer;
Ils ne comprendront pas ce fait contre-nature
Qui pousse les pieds nus à demander chaussure,
Et les élus du jeûne à prétendre manger.

VI.

Si donc dans ce pays la faim fait des ravages ,
Si les salariés offrent en vain leurs bras ,
On leur lira Malthus , Say , Smith et d'autres sages ,
Pour leur persuader qu'ils ont droit aux chômages ;
Puis on les aidera de beaucoup de soldats .

VII.

Du reste , le travail sera si monotone
Que plus d'un par bon ton ou par goût bâillera ;
Entre l'hébètement du lâche lazzarone
Et le fiévreux labeur que la faim aiguillonne ,
Ils choisiront le spleen , sorte de choléra ;

VIII.

A moins qu'ils n'aient l'aplomb de jouer à la Bourse ,
De filer sur Canton pour voir fleurir le thé ,
De préparer au maigre un jockey pour la course ,
Ou mieux de suivre un fleuve à pied jusqu'à sa source
Pour choisir une issue à tant d'absurdité .

IX.

En Russie on verra le czar rendant justice
Au besoin de progrès qui s'empare des rois ,
Faire du knout , jadis instrument de supplice ,
Un moyen d'empêcher que le froid n'engourdisse ,
Auquel tout Russe aura d'imprescriptibles droits .

X.

Il fondera même un ministère de grâce ,
Toujours , bien entendu , dans le sens du progrès ,
Pour donner aux battus qui feraient la grimace
La possibilité d'aller boire à la glace
En Sibérie , autant qu'ils voudront et sans frais .

XI.

Quant aux rois d'Allemagne, ils rêveront de guerre,
Bon moyen d'empêcher les cerveaux de songer :
Beaucoup de braves gens qui labouraient la terre
Seront requis par eux de se mettre en colère
Contre des inconnus et de les égorger.

XII.

Et pendant ce conflit les heureux diplomates,
Couchés sur des divans, mangeant chaud, buvant frais,
Mieux à l'abri du plomb que sous les casemates,
Riront d'avoir poussé les naïfs démocrates
A s'armer gravement contre leurs intérêts.

XIII.

Si la pauvre Italie acclame encor ses princes,
Et se fond en amour pour ces tronçons de rois,
Qui l'ont déjà trahie amplement tant de fois ;
Elle ne verra pas de longtemps ses provinces
Libres de reformer la patrie à sa voix.

XIV.

Je ne prédirai rien à l'égard de l'Espagne,
De peur de lui ravir son cachet d'imprévu.
Je ne vous dirai pas si dans quelque montagne
Quelque carliste adroit viendra tenir campagne ;
C'est monotone en diable et ce n'est plus bien vu.

XV.

Les peuples musulmans laisseront la méthode
De garder à grands frais le sexe en magasin ;
Ils comprendront enfin qu'il est bien plus commode
D'aller chercher l'amour au toit de son voisin,
Puis ils remplaceront les sorbets par le vin.

XVI.

L'Amérique du nord deviendra négrophile
A ce point que les blancs s'y taqueront de noir ;
Aussi le caïman , sorte de crocodile,
Qui négligeait le blanc par goût ou par devoir ,
En soupera fort bien sans s'en apercevoir.

XVII.

Dans celle du midi seront mis à l'étude
D'énergiques moyens de locomotion ;
Car si l'éloignement y gênait l'action
De la guerre civile, il tuerait l'habitude
D'employer tout son temps à la destruction.

XVIII.

Et maintenant, voyons, c'est au tour de la France ,
Cette terre d'essai de toute liberté.
Certes, j'ai besoin là de plus de clairvoyance
Que si je m'en tenais à calculer d'avance
S'il gèlera l'hiver ou fera chaud l'été.

XIX.

Parmi nous les trembleurs auront repris courage
Et rebadigeonné leurs fronts de gravité ;
Ils reviendront promettre au peuple , s'il est sage,
S'il a soin de se mettre en dehors du passage ,
De lui restaurer l'air de la prospérité.

XX.

Les malins essaieront la chasse au ministère,
Et passeront leur temps à guetter le pouvoir.
Ces élus d'autrefois envieront l'Angleterre,
Où quand le peuple parle un bâton le fait taire ,
Où l'on sait coudoyer la faim sans s'émouvoir.

XXI.

Si le sommeil nous gagne on pourra voir encore
Rajeunir déceimment les proverbes connus,
Explorer à deux mains la boîte de Pandore,
Remettre au goût du jour quelque charge sonore,
Et reprendre à rebours les livres déjà lus.

XXII.

Les hommes sérieux, forts de leur conscience,
Engageront le pauvre à la sobriété,
Ils loueront à l'envi la haute patience
Qui fait aimer le jeûne et porter en silence
Au milieu de l'hiver les haillons de l'été.

XXIII.

L'ouvrier apprendra que, s'il est prolétaire,
C'est qu'il a le grand tort d'oser se marier.
S'il écoutait Rossi, quand il devient pubère,
Il comprendrait enfin le danger d'être père
Et vivrait chastement, puisqu'il n'est pas rentier.

XXIV.

Charles Dupin pourtant consacra ses veilles
A trouver un moyen de lever l'interdit ;
Ainsi que feu Panurge, il mariera des vieilles,
Et les larmes aux yeux il dira les merveilles
Que la caisse d'épargne opère à leur crédit.

XXV.

Thiers, ouvrant tout à fait les yeux à la lumière,
Regrettera le temps où le peuple à genoux
Regardait le pouvoir comme un divin mystère.
Ah! psalmodiera-t-il, que deviendra la terre
Quand les pauvres seront aussi païens que nous?

XXVI.

Nous verrons revenir ces tours de Mascarille
Qui satisfaisaient tant le *Journal des Débats* :
Des roués repentants, des Faublas qu'émoustille
Le sens de la pudeur, défendront la famille
Contre ses ennemis, qui n'existeront pas.

XXVII.

Ces gens-là cependant vivront en polygames
Comme par le passé le plus qu'ils le pourront ;
Mais, pour ne pas mentir à leurs pieux programmes,
Ils viendront proposer de verrouiller les femmes
Au coin de leur foyer, qu'elles tisonneront.

XXVIII.

Les vierges ne seront pas beaucoup plus heureuses,
Si la dot n'est pas là pour les tranquilliser :
Les unes pleureront d'avoir été rieuses,
D'autres, le cœur brisé de luttés douloureuses,
S'éteindront de langueur à défaut d'un baiser.

XXIX.

On ne mourra donc pas seulement de vieillesse,
Chose rare, il est vrai, même au temps de Jason ;
Les commerçants d'ailleurs, pour soutenir la baisse,
Continueront à vendre avec la même adresse
Des produits naturels, à base de poison.

XXX.

En janvier reprendront ces joyeuses soirées
Où les hommes joueront de l'or sur des tapis,
Où les femmes, montrant leurs épaules lustrées,
Auront l'air de ne s'être éloquemment parées
Qu'afin de provoquer l'amour de leurs maris.

XXXI.

On recommencera ces aimables visites
Où, l'amitié dans l'œil, la griffe sous le gant,
On vient se mettre en frais de phrases hypocrites
Pour forcer les secrets à sortir de leurs gites,
A venir amuser l'ennui pour un moment.

XXXII.

Comme l'hiver dernier on appellera fêtes
Les nuits où, par coutume, on consent à danser,
Où l'on échange un tas de phrases toutes faites,
Où des groupes de sots font de sottes enquêtes
Sur la bonne façon qu'on met à grimacer.

XXXIII.

Enfin tous ces bonheurs, tous ces plaisirs d'élite,
Qui semblent si complets aux bons civilisés,
Reviendront sans manquer par ordre de mérite
Réjouir les badauds qui consultent le rite
Avant de convenir qu'ils se sont amusés.

XXXIV.

Et beaucoup soutiendront que c'est la Providence
Qui nous prodigue ainsi la misère et l'ennui,
Que c'est elle qui rend obèse l'opulence,
Donne au nez du buveur sa couleur de garance,
Et fait pâlir le teint du pauvre d'aujourd'hui.

XXXV.

Mais vraiment je ne sais s'il est poli de rire
Au nez d'un genre humain à ce point abruti.
Après tout, pourquoi pas ! D'ailleurs, on doit se dire
Que, puisqu'aucun effort ne peut le rendre pire,
Il a tout ce qu'il faut pour être converti.

XXXVI.

Ah ! ce serait plaisant de perdre patience
Quand tous ont maintenant intérêt à changer.
Ne sentons-nous donc pas qu'une vaste espérance
A sur son pied gothique ébranlé l'ignorance,
Qui capitule encore avant de déloger ?

XXXVII.

Les hommes sont bien las de toutes ces barrières
Qui ne permettraient pas de se tendre la main ;
Ils vont prendre en pitié leurs communes misères ,
Fortement convaincus que les vieilles colères
Sont autant de rochers en travers du chemin.

XXXVIII.

On va rassurer ceux à qui la vie est rude ,
Qui luttent jour par jour contre l'adversité.
On en voudra finir avec l'inquiétude
En mettant tout de bon le bonheur à l'étude
Sans que la question prête à l'hilarité.

XXXIX.

On saura remplacer le ruineux cortège
De ferrailleurs oisifs qui nous pressent les flancs
Par des groupes joyeux de travailleurs ardents ,
Et nous verrons lever enfin l'état de siège
Qui cercle l'univers depuis quatre mille ans.

ANTONY MÉRAY.



UN CHINOIS A LA RECHERCHE DU COMMUNISME.

Première lettre.

Paris, 5 juillet 1848.

Mon cher ami,

Le moment actuel est à la fois bien et mal choisi pour visiter la capitale de la France. Le luxe de Paris, si vanté, le nombre et l'éclat de ses équipages, de ses boutiques illuminées, la variété de ses spectacles et de ses fêtes, tout cela n'existe aujourd'hui que dans les souvenirs et aussi dans les espérances de la population. Le présent est morne; on se croirait, à Paris, dans une ville prise ou dans un camp. Au palais de l'Assemblée nationale et aux Tuileries, ca-

nous braqués, chevaux au piquet, soldats couchés sur de la paille ; la retraite est battue chaque soir pour la population tout entière.

D'un autre côté, ce coup d'œil étrange a bien aussi son intérêt. Paris fait à présent de l'histoire, et de l'histoire grandiose. Il y a de la poésie dans ce mouvement militaire, dans ces ruines encore fumantes, dans cette agitation matérielle, symbole et résultat à la fois de l'agitation des esprits.

Les têtes fermentent beaucoup ; mais, je dois l'avouer, un étranger comme moi, un mandarin venu de la grande muraille, comprendra bien difficilement quelle est la pensée de chaque parti, quelles sont les causes qui passionnent ainsi tout le monde. Les honnêtes bourgeois avec lesquels j'ai pu m'entretenir sont tous furieux contre le *communisme* ; ils disent que ce *communisme* est la source de tous les maux qui menacent encore le pays. Lorsque ces hommes, de mœurs très-douces dans leur intérieur, sont revêtus de l'uniforme de garde national, uniforme composé d'une ceinture de buffle à laquelle sont suspendus une baïonnette, une giberne et un sabre, ils parlent tous d'emprisonner et même d'exterminer les *communistes*. Ce zèle pour le bien public m'a paru très-louable ; mais, juge de mon étonnement, mon cher Liou-Kiou : parmi ces hommes si décidés à combattre, à exterminer le *communisme*, il en est à peine un sur cent qui ait pu me dire ce qu'il entendait par ce mot ; encore ceux qui m'ont exprimé une idée à cet égard m'ont-ils fait les réponses les plus contradictoires : l'un m'a dit que les *communistes* étaient des hommes qui voulaient diviser la terre entière en petites portions, afin que chacun en eût son lot ; un autre soutenait, au contraire, que les *communistes* ne souffraient aucun partage, et qu'ils prétendaient cultiver la terre entière comme une seule propriété. Il m'a été impossible de concilier deux définitions aussi opposées.

Un sergent que je considérais beaucoup, à cause de son grade, m'a dit que les *communistes* étaient les hommes qui voulaient faire exploiter les chemins de fer par l'État. — Comment, ai-je dit, en prenant les chemins à ceux qui les ont construits à leurs dépens ? — Non pas, en payant bien, ce qui serait une violence intolérable.

— Comment donc, une violence ! ai-je répondu un peu surpris ; les propriétaires de chemins de fer ne veulent donc les vendre à aucun prix

— Ils ne demanderaient pas mieux que de vendre ; mais les administrateurs et les financiers qui spéculent , qui agiotent sur ces chemins ne pourraient plus gagner autant d'argent aux dépens de la fortune publique.

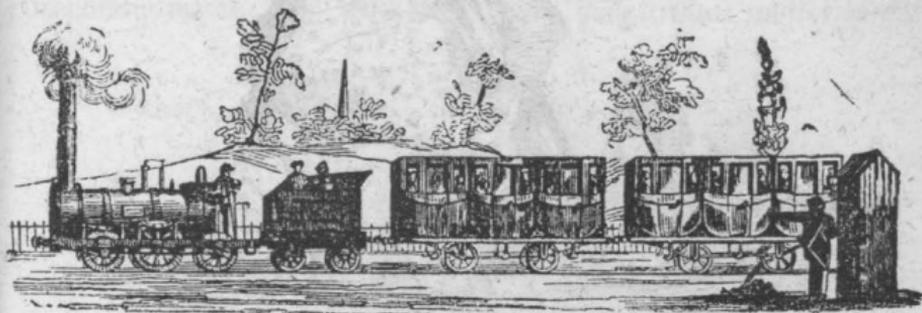
— Eh bien ! ce ne serait pas là un si grand mal, et vous ne devez pas tuer les communistes s'ils n'ont d'autre tort que de vouloir faire rentrer la nation en possession de la voie publique.



Je te dirai en passant, mon cher ami, qu'en France on emploie rarement les palanquins ou chaises à porteurs. Certains vieillards infirmes, qu'on nomme, je crois, académiciens quand ils sont asthmatiques, et pairs de France lorsqu'ils ont la goutte, font usage à peu près seuls de ce véhicule oriental. Les Français ne connaissent pas du tout nos chariots à voiles ; mais, en revanche, ils ont créé des dragons de bronze, appelés locomotives, qui vomissent la fumée, soufflent la flamme, et peuvent traîner trente à quarante voitures à la fois sur des *chemins de fer*, espèce de chaussée garnie de rainures métalliques.

Bien que mon sergent eût des lunettes, ce qui est, en France, un signe de capacité, je n'ai pas cru que ces communistes, contre lesquels j'avais entendu proférer tant de menaces, n'eussent d'autre tort que de vouloir empêcher l'agiotage en restituant les voies de fer au gouvernement. Au surplus, j'ai su, par moi-même, que mon sergent voulait me tromper ou qu'il n'en savait pas plus que moi.

Je dinai un jour chez lui, et j'y reçus, comme partout, de grands honneurs, dont je ne sais trop si je dois être content ou fâché, car ma position dans les salons parisiens tient un peu de la pièce curieuse. Je remarquai cependant un jeune homme à qui l'on faisait presque autant d'attention qu'à moi. Il n'avait rien de curieux dans sa personne, mais il était étranger, venant à Paris pour la première fois, et les Parisiens aiment beaucoup à faire admirer leur ville. La conversation m'apprit que ce jeune homme était de Belgique, pays limitrophe de la France, et que, dans cette contrée, les chemins de



fer appartiennent à l'État. Je m'écriai : La Belgique est donc le pays des communistes ! Chacun se prit à rire, même le sergent, et le jeune Belge m'expliqua que, dans son pays, on avait horreur des communistes autant qu'en France.

Bon ! me dis-je en moi-même, les communistes ne sont donc pas ceux qui veulent donner à l'État les chemins de fer. Je perdis toute confiance en mon sergent et je continuai à questionner par la ville.

Un brave épicier, lecteur zélé du *Constitutionnel*, m'assura que les communistes étaient les hommes qui ne partageaient point les opinions de ce journal ; c'était le *Constitutionnel* qui l'avait dit. Ne voulant pas être emprisonné en qualité de communiste, et tenant par-dessus tout à me garer de cette dangereuse épithète, je me rendis immédiatement dans un cabinet de lecture du Palais-National, et je demandai la collection du *Constitutionnel*, afin de me nourrir d'inspirations anti-communistes.

Après avoir bien lu et retenu le plus possible, je retournai chez



mon épicier, c'était un sapeur, et je lui dis : « A présent, me voici nourri de bonnes doctrines. Je sais le *Constitutionnel* par cœur. Oh ! je défie maintenant tous les communistes du monde. Écoutez bien ma profession de foi : « Le peuple est malheureux, très-malheureux, les riches sont égoïstes, mais peut-être sont-ils encore plus ignorants qu'égoïstes ; si les riches savaient !

» Nul n'a droit au superflu, quand chacun n'a pas le nécessaire.

» Combien de temps durera cette grande iniquité qu'on appelle l'héritage ! »

Mon sapeur m'interrompit effrayé :

— Malheureux ! s'écria-t-il, c'est le communisme le plus pur.

— C'est pourtant imprimé dans le *Constitutionnel*.

— Eh ! sans doute, mais dans le feuilleton ; cela ne compte pas, c'est tiré d'un roman d'Eugène Sue.

— Comment, le feuilleton ne compte pas ! Est-ce qu'il y a des parties dans un journal qui n'expriment pas l'opinion des rédacteurs ?

— Mon Dieu oui ; les annonces, par exemple : *Cours de Mnémotechnie*, — *Vente publique*, — *Biens à louer*, — *Cent mille hommes chaussés de bottes*, etc. ; *On donne cent mille francs*, etc. ; tout cela n'engage à rien, c'est pure marchandise. De même pour le feuilleton, mon cher Kao-Tseu ; le *Constitutionnel* a fait métier et marchandise de communisme. Ah ! mon Dieu, oui, mais c'était métier et mar-



chandise, entendez-vous bien, non pas affaire d'opinion. Le *Constitutionnel* ne croyait pas un mot de ce qu'il débitait, mais il fallait qu'il le débitât, sans cela il mourait de faim, il faisait faillite, il expirait au coin de la borne. Aussi a-t-il fait de la politique sage en premier-Pékin, je me trompe, en premier-Paris, et de l'absurdité

socialiste en feuilleton. Comment ne l'eût-il pas fait ! chacun se jetait sur les extravagances du feuilleton, et l'on faisait fi de la politique sage, mais tellement fi, que moi, tel que vous me voyez, je fabriquais des cornets avec les premiers-Paris sans les lire.

— Allons, je vois que les communistes ne sont pas ceux qui ont des opinions contraires à celles du *Constitutionnel*.

KAO-TSEU, mandarin du Céleste-Empire.

Deuxième lettre.

Paris, 10 juillet 1848.

Mon cher ami,

Paris continue à s'occuper à peu près exclusivement du communisme. Hélas ! je ne sais pas encore ce que signifie ce mot formidable ; j'ai seulement appris que les communistes ne pouvaient pas être en même temps ceux qui veulent partager la terre et ceux qui n'en veulent faire qu'un seul-domaine. J'ai appris, mais à n'en pouvoir douter, qu'on n'était pas communiste pour vouloir que les chemins de fer soient exploités par l'État, ni pour avoir des opinions contraires à celles du *Constitutionnel*.

Qu'est-ce que c'est donc que le communisme ? Je pensai que, si je n'avais pas été mieux renseigné à cet égard, c'est que j'avais interrogé des gardes nationaux remplissant des fonctions trop subalternes : des soldats, un sergent, un sapeur. Je m'adressai donc à un colonel de légion.

— Voyez-vous ce petit grand homme ! me dit-il.

Je vis un petit rusé en lunettes, à cheveux gris, qui sortait de l'Assemblée nationale.

— C'est M. Thiers, saluez, rattachez-vous à son opinion, c'est la bonne. C'est lui qui inspire au *Constitutionnel* sa politique sage.

— Ah ! tant pis.

— Mais il en sait un peu plus long qu'il n'en met dans le *Constitutionnel*.

— Ah ! tant mieux.

— Tout ce que M. Thiers désapprouve est communisme, tout ce qu'il approuve est anti-communisme.

Conformément à cette instruction, je tâchai de me rallier à l'opinion de M. Thiers; mais, j'en fus bientôt convaincu, M. Thiers a émis autant d'opinions qu'il a traversé de circonstances. Ses opinions religieuses particulièrement me parurent inextricables. Ministre, il avait toléré les jésuites; tombé du ministère, il les avait persécutés: il les protégeait aujourd'hui, le tout à l'avenant. J'étais las d'errer vainement dans ce dédale, quand une idée lumineuse jaillit de ma tête.

Consultons les femmes!

J'avais remarqué depuis longtemps que le Français, qualifié de malin, serait fort bête si la femme française n'existait pas. En fait d'intelligence, d'adresse, elle en revendrait à nos Chinoises, la Parisienne surtout. En faveur de son esprit enjoué et pénétrant, je lui pardonne ses grands pieds, auxquels pourtant je n'ai jamais pu m'habituer complètement.

La femme du sergent de la garde nationale passait avec raison pour diriger son mari; elle veillait sur lui comme sur un enfant, ne le laissait pas sortir sans le coiffer elle-même, et semblait prendre un vif intérêt à connaître longtemps d'avance ses jours de garde.

— Madame, lui dis-je un beau matin, qu'est-ce qu'un communiste?

— C'est un être éminemment dangereux.

— Mais encore?

— C'est un homme qui veut tout faire en commun.

— Comment tout faire?

— Oui, le plus de choses possible.

— C'est un homme qui veut faire le plus de choses possible en commun avec d'autres hommes?

— Précisément.

— L'idée n'est pourtant pas déraisonnable. Que peut l'homme seul? Il faut bien qu'il s'unisse à ses semblables. N'êtes-vous pas en communauté, madame, avec votre mari et vos enfants? N'avez-vous pas tous même logement, mêmes aliments, même fortune?

— Assurément; mais la communauté qui ne dépasse pas les limites de la famille est permise, utile même, j'ajouterai honorable et sa-

crée. C'est en dehors de la famille qu'il est affreux de vivre en commun.

Je retins bien cette leçon, et, le lendemain, je rencontrai dans la rue cent petits garçons portant un uniforme à boutons de métal ; ils étaient accompagnés d'un homme respectable et paraissaient l'écouter fort peu, bien qu'il leur enjoignît à chaque instant de se taire.

— Petit ! criai-je au plus mutin, je n'emporterai pas de vous une bien belle opinion en Chine, vous ne faites jamais attention aux discours de M. votre père.

— Allons donc, mon père ! c'est un *pion*.

— Comment, un pion ?

— Oui, c'est un pion ; si vous l'aimez mieux, un maître d'étude : il est payé pour nous conduire au collège, mais nous ne sommes pas ses enfants.

— Au collège ! et vous y couchez, vous y mangez, vous y travaillez ?

— Assurément, tiens ce Chinois !

— Tous en commun ?

— Sans doute.

— Je vis alors bien clairement que ce maître d'étude était un communiste des plus dangereux ; j'eus un moment l'intention de l'empoigner moi-même et de le conduire au corps de garde. Mais, craignant qu'il n'eût des armes cachées, car c'est, dit-on, l'habitude des communistes, craignant en outre de faire quelque bêtise, dans une ville dont je ne connais pas tous les usages, je pris le parti de raconter à madame D....., mon institutrice en communisme, ce qui venait de m'arriver.

Elle rit beaucoup et me félicita vivement de n'avoir pas suivi ma première pensée. Comprenez, me dit-elle, que l'éducation, même exercée par des instituteurs, est le miroir de la famille ; nous sommes habitués à voir, sans nous alarmer, la communauté établie dans les collèges, dans les pensionnats de jeunes filles et de jeunes garçons, en un mot, dans toutes les maisons d'éducation, comme au foyer domestique.

C'était beaucoup, et je vis que les Parisiens, gendarmés contre la vie en commun, lui faisaient en réalité une place assez belle. Après tout, voyant qu'il n'en résultait aucun inconvénient, mais seulement

des avantages, je m'habituai à vivre sans frissonner auprès des maîtres d'écoles, professeurs, proviseurs, institutrices et dames de la maison de Saint-Denis, qui sont tous des communistes pratiques.

Je pensais cependant que la vie en commun, jugée bonne pour des enfants, était exclue de l'existence des grandes personnes. Dinant un jour chez madame D....., tandis que son mari était de garde à l'Hôtel-de-Ville, je lui entendis exprimer le désir de voir jouer une pièce de théâtre.

Elle sonna; je crus que les acteurs allaient entrer. Dans notre pays, les acteurs viennent jouer des pièces à domicile: il devait en être ainsi dans une contrée qui a le communisme en horreur autant que la France: comment croire que les Français se mettraient en communauté, même pour quelques heures, dans une salle de théâtre!

Madame D....., voyant que l'état de siège avait perdu sa rigueur



première, sonnait sa bonne pour qu'elle prévint le citoyen portier d'aller chercher un fiacre.

Nous partîmes pour le théâtre, et je vis un spectacle auquel assistaient en commun douze cents personnes ; une seule troupe d'acteurs, un seul orchestre jouaient pour tous. Il y avait des femmes qui ouvraient des loges pour tout le monde indifféremment. C'était un communisme éhonté !

Je frémissais, quand madame D... me prit la main et me déclara



que les Français n'étaient pas scandalisés de la communauté, quand elle était acceptée volontairement, dans un but de plaisir. Elle m'apprit (l'état de siège m'avait empêché de l'expérimenter) qu'il y avait à Paris des restaurants, concerts, bals publics, c'est-à-dire des restaurants, concerts, bals communs et très-communs. Elle me promit de me les faire connaître plus tard.

Madame D... ne m'avait pas trompé ; les Parisiens admettent la communauté pratique dans l'éducation, dans les plaisirs et dans les arts. Quelques individus possèdent à la vérité des tableaux et des statues, ou plutôt des statuettes, dans

leurs familles ; mais les plus beaux tableaux, les plus belles statues sont exposés dans des maisons communes, appelées musées.

Les artistes n'aiment pourtant pas le communisme ; ils disent que c'est la mort de l'art. A Paris, des milliers et des milliers de voix sont toujours prêtes à crier à bas le communisme ; autant de fusils sont chargés pour le réduire en poudre. Cette indignation est assurément sincère ; il est impossible que toutes ces consciences vivent en paix au contact de la communauté réalisée ; les mourants du moins et les vieillards sur le point de paraître devant le Seigneur du ciel se purifient de ce communisme quotidien en rentrant dans le sein de la famille.

Eh bien ! pas du tout ; il existe à Paris des maisons communes pour les enfants trouvés, les infirmes, les incurables, les vieillards :

on les appelle hospices; des maisons communes pour les malades, les blessés, les estropiés : on les appelle hôpitaux. Communauté, communauté partout, communauté dans l'éducation, communauté dans les plaisirs, dans l'art, dans les souffrances, dans la maladie, dans la mort.

KAO-TSEU,
mandarin du Céleste-Empire.

Troisième lettre.

Paris, 27 juillet 1848.

Voyant à Paris la communauté partout, la trouvant dans les cabinets de lecture, dans les voitures publiques, et surtout dans celles qui ont pris ce titre éminemment communiste *omnibus*, je m'étais persuadé pendant longtemps que le gouvernement au moins et l'Église catholique, chargés de conserver les bonnes doctrines, résistaient à la contagion. Eh bien, le croirais-tu, le gouvernement et l'Église sont précisément les foyers principaux du communisme, non pas de ce communisme qui figure dans les livres, mais du communisme déjà réalisé par des institutions.

Toutes les branches du service public qui prennent de l'importance sont immédiatement organisées en communauté. L'État possède une maison commune pour frapper la monnaie, fonction interdite aux particuliers sous les peines les plus sévères. Il existe des établissements communs pour la distribution des lettres; mais c'est dans l'armée surtout que le communisme a trouvé depuis longtemps ses principales applications.

J'ai visité récemment une caserne, les soldats y vivent en commun, recevant tous la même nourriture et la même paye, habillés tous au même prix. Ce système réduit évidemment les dépenses et produit des avantages tellement marqués, que j'en suis à me demander d'où vient l'aversion générale et très-sincère que je rencontre ici pour les doctrines tendant à la communauté.

A l'Hôtel-des-Invalides, où les Français logent les vieux soldats blessés, j'ai admiré de grands dortoirs, d'immenses corridors, des promenades communes, une cuisine pleine d'activité et munie de marmites gigantesques. Il y a là plusieurs milliers d'invalides vivant

tous en communauté. Loin de se dégoûter d'un pareil système, l'État, séduit par le bénéfice qu'il y trouve, étend chaque jour la communauté à de nouvelles classes de serviteurs. Dans le port de mer le plus rapproché de Paris, au Havre, on construit un logement commun pour les douaniers, qui vivaient isolés ou réunis seulement par familles.

Quant à l'Église, mon cher ami, l'Église qui foudroie le communisme, c'est elle qui a produit jusqu'à présent les modèles les plus complets de la vie en commun. Sur ce type sont construits les séminaires ou collèges de prêtres, les couvents d'hommes, rares en France à la vérité; les maisons de religieuses, beaucoup plus nombreuses. Un ordre catholique, celui des Jésuites, a fondé, me dit-on, au Paraguay, dans un pays très-lointain, des villages communistes où l'on trouvait non pas seulement des hommes faits, comme dans la caserne, mais tous les sexes, tous les âges, toutes les professions, des populations entières.

J'ai longtemps réfléchi sur tous ces faits, et j'en ai conclu que les Français, qu'ils le voulussent ou non, passeraient un jour de l'existence isolée ou groupée seulement par familles à l'existence collective. J'en ai conclu que le progrès, que la Providence les poussait là. L'expérience est en effet démonstrative; tout ce qui s'améliore, tout ce qui se perfectionne, pensions, théâtres, musées, diligences, hôpitaux, casernes, maisons religieuses, colonies même, prend immédiatement le caractère collectif. Un jour viendra, j'en suis pleinement convaincu maintenant, où les travaux publics, l'agriculture, l'industrie, la science, le travail domestique lui-même seront organisés dans la commune, dans le département, dans l'État, conformément à ce principe de solidarité dont nous trouvons aujourd'hui l'application ébauchée dans la plupart des services publics.

Seulement, en y réfléchissant toujours, j'ai vu que l'expression de madame D..., agir ou vivre en commun, ne pouvait pas s'appliquer à toutes les organisations qui groupent les hommes et que la vie collective pouvait se réaliser d'après deux formules séparées par un abîme : la *Communauté*, l'*Association*.

Ces deux formules réunissent les hommes; mais la communauté impose à notre individualité des sacrifices, elle lui fait subir des retranchements pour l'ajuster à l'ensemble. L'association, au con-

traire, ne retranche rien à l'individu, elle l'accepte tout entier et ne fait qu'augmenter sa puissance en tous sens en lui apportant le concours de ses semblables.

L'homme qui se groupe avec d'autres dans un but industriel peut leur apporter trois moyens d'action : son travail, son talent ou son expérience, son capital enfin, ou les fruits qu'il a créés par son travail antérieur.

J'ai vu que l'organisation collective la plus profitable à tous, la plus attrayante, la plus productive, était celle qui respectait ces moyens d'action et qui les consacrait par des droits. Toutes les fois que les hommes unissent, dans un certain but, leurs capitaux, leurs efforts et leurs talents, toutes les fois que le produit obtenu se répartit suivant les règles de la justice absolue, proportionnellement au concours de chacun en capital, en travail et en talent, les hommes sont réunis suivant la formule de l'Association, pleinement conforme à la vérité, à la liberté, à la justice.

La devise de l'Association, c'est : Répartition proportionnelle au concours. Les pleines applications de ce principe sont rares en France. Si l'on en faisait l'épreuve, on y trouverait tant d'avantages et l'on découvrirait ensuite une solidarité si intime entre toutes les branches de l'activité humaine, qu'on serait bientôt conduit à s'associer à la fois pour l'agriculture, l'industrie, le travail domestique, manufacturier, l'enseignement, dans la commune, qui est la base de l'atelier national, puis dans les sphères administratives supérieures.

Aujourd'hui l'on ne voit guère que des associations de capitaux entre eux, rançonnant le travail et le talent, ou des associations de travailleurs essayant vainement de se passer des capitalistes. Voilà pour la production; quant à la consommation, elle peut devenir aussi un objet d'association libre. Si les hommes étaient associés dans la commune, chacun aurait le droit de consommer, de participer à la richesse publique, proportionnellement à son concours dans la création de cette richesse. Mais, aujourd'hui l'association n'existant en France que par tronçons qui cherchent à se rejoindre, l'on ne peut arriver à des comptes parfaitement équitables, à une rigoureuse appréciation de titres; et le capital en argent dont chaque homme est détenteur, est considéré comme la mesure de ses droits

à consommer. Suivant l'argent qu'il dépense, le Parisien se fait servir chez les restaurateurs un dîner plus ou moins succulent ; il occupe, au concert, au théâtre, une place plus ou moins recherchée. Ce mode de participation se rattache à l'association et non pas à la communauté ; car la proportionnalité s'y trouve, et l'homme y trouve ses plaisirs suivant son apport.

Voici, mon cher ami, car j'en sais maintenant plus long que madame D... elle-même, comment la communauté diffère de l'Association :

Dans les deux cas les hommes se groupent, unissent leurs moyens d'activité dans un même but ; mais, dans l'Association, les individualités subsistent avec leur diversité, leur gradation naturelle, leur virtualité plus ou moins grande. Dans le régime communiste, les individualités sont sacrifiées à l'ensemble. Cet ensemble, que nous appellerons la communauté, profite de leurs capitaux, de leurs travaux, de leurs labeurs ; il absorbe tout, mais il ne rend pas à l'individu dans la mesure de ses efforts et par conséquent de ses droits. La communauté n'ouvre pas de compte au capital, elle le confisque ; elle n'ouvre pas de compte au travail ni au talent, elle donne à tous par égales parts ou suivant la mesure fort arbitraire des besoins.

Répartition proportionnelle au capital, au travail et au talent dans tous les genres de travaux, voilà l'idéal de l'Association.

Confiscation du capital, du travail et du talent, moyennant répartition égalitaire ou proportionnelle aux besoins, voilà l'idéal de la communauté.

Il y a des publicistes en France qui travaillent à réaliser l'idéal de l'association. On les appelle phalanstériens.

Il y a des publicistes qui tendent à réaliser l'idéal de la communauté. On les nomme communistes.

L'association intégrale, réalisée dans tous les travaux et depuis la commune jusqu'aux empires, ne peut inspirer à personne ni crainte ni répulsion, elle ne lèse aucun droit, ne restreint aucune liberté ; bien plus, elle multiplie l'action de tous et change la liberté simple en puissance.

En ce moment, où la France, qui a changé son système politique, est poussée invinciblement, irrésistiblement, à renouveler son sys-

tème social, il n'est pas douteux que l'association ne soit acceptée avec enthousiasme du jour où l'on aura compris qu'elle donne au capitaliste, au travailleur, à l'homme de talent des garanties inespérées, qu'elle se concilie avec la famille et doit même en resserrer les liens.

Mais ce sont des idées qui ne sont comprises, quant à présent, que par un petit nombre d'esprits. La masse confond partout l'Association avec la Communauté, et, tout en vivant chaque jour au milieu des réalisations partielles de ces deux systèmes, elle les frappe d'une égale réprobation quand ils aspirent à une application générale.

Les partisans de l'association intégrale ou phalanstériens doivent donc s'appliquer à faire comprendre la différence et même l'opposition qui existe entre leur système et le communisme, démonstration qui sera complète, au surplus, lorsqu'ils auront montré leur théorie en action dans une commune modèle. C'est là leur plan de réalisation. Il est assurément aussi pacifique, aussi conciliateur, aussi exclusif de la violence que le but même de leur théorie.

Il n'y a pas en France d'animosité contre la théorie phalanstérienne proprement dite, mais seulement contre les énormités qu'on attribue à tort aux partisans de cette doctrine, et contre la solidarité que l'ignorance établit entre leur système et le communisme. Les phalanstériens n'ont qu'à faire la lumière autour d'eux pour se défendre.

Quant à la communauté, mérite-t-elle les anathèmes dont elle est l'objet chaque jour?

La communauté me paraît très-inférieure à l'Association, beaucoup moins capable de donner à l'homme la richesse, la liberté, le bonheur, et je ne crois pas qu'elle puisse se justifier scientifiquement quand les deux doctrines sont mises en parallèle. La communauté est une ébauche de vie collective qui remédie à quelques déperditions du morcellement, qui réalise des économies, mais qui ne saurait être l'idéal de l'humanité.

Toutefois, la question scientifique n'est pas tout; il est permis de se tromper, même en science sociale, sans exciter l'indignation, sans être assimilé à un ennemi public. Le communisme ne doit pas

être jugé seulement au point de vue de la science, mais à celui de la moralité.

Pour être juste ici, nous devons, mon ami, faire une distinction que le public français ne fait pas assez.

La communauté, telle qu'elle existe dans les casernes, tempérée seulement par l'avancement, qui fait quelque part au travail et au talent, la communauté, telle qu'elle existe dans les couvents, plus complète et plus absorbante encore, retranche sans doute à l'homme une partie de ses attributs, de ses droits, mais l'homme peut renoncer volontairement à ses prérogatives; l'homme peut faire abandon à une communauté de son capital, de son travail, de son talent. Cette renonciation ne lèse les droits de personne, elle n'a rien d'immoral, rien de subversif; il nous faut donc, tout en infériorisant au point de vue scientifique toute espèce de communauté à l'association, distinguer, au point de vue moral, entre la communauté *acceptée* et la communauté *imposée*.

Nul n'a le droit de protester contre la communauté spontanément établie entre plusieurs personnes, soit à titre de couvent, soit à titre de colonie icarienne; les membres de ces communautés ne font tort à personne, ils disposent d'eux-mêmes. Le font-ils spontanément ou par contrainte? Voilà toute la question. S'ils agissent spontanément vous commettriez en les persécutant, en les dispersant, un acte d'intolérance et de fanatisme.

Mais, si nul ne peut avoir des motifs d'aversion légitime contre l'École phalanstérienne, en tant qu'elle se borne à demander l'expérience de l'association intégrale dans la commune;

Si nul n'a le droit de s'opposer à la réalisation de la communauté volontaire, à l'abandon spontané de la propriété, du droit du travail et de l'intelligence, en un mot, à la communauté *acceptée*, je vois clairement que l'indignation des gardes nationaux parisiens contre le communisme *imposé*, est tout à fait légitime.

Si des hommes ne se contentent pas de réaliser entre eux la communauté, qui est un principe incomplet; s'ils veulent imposer à tous le sacrifice des droits de propriété, de tout ce qui consacre la liberté, la personnalité humaine;

S'ils nient en principe le droit de l'individu aux produits de son travail;

S'ils ne se contentent pas de proclamer cette négation à laquelle on doit opposer des arguments, quand elle reste dans la sphère des arguments; s'ils veulent en faire un article de loi, ou si, n'ayant pas en main la puissance législative, ils tentent de la conquérir par des combats dans la rue, la société peut et doit se défendre par la force contre une doctrine spoliatrice, oppressive, dont le dernier mot serait la misère pour tous.

Je suis ainsi arrivé, mon cher ami, à me faire des idées précises sur l'*association* libre et volontaire du capital, du travail et du talent qui est assurément l'avenir de l'humanité;

Sur la *communauté acceptée* qui est inoffensive, mais qui produit peu de luxe, peu de bonheur, et qui n'a réalisé, dans les couvents notamment, que des moyens de mortifier l'homme et de le faire souffrir en vue du salut;

Enfin sur la communauté imposée que l'autorité des parents, celle de l'Etat ont dû introduire, faute de mieux, dans des établissements déterminés comme le collège et la caserne, mais qui doit être repoussée avec énergie comme la plus funeste des usurpations et des tyrannies quand elle prétendra devenir la loi universelle de la vie et du travail.

Tout en justifiant ainsi, à mes propres yeux, l'indignation des Parisiens et spécialement des gardes nationaux contre le communisme impératif, je te dirai, mon cher ami, que les communistes de cette école même ne visent pas résolument et en connaissance de cause à la destruction de la société. Il peut y avoir parmi eux des meneurs très-coupables; mais les soldats de cette armée sont des hommes exaspérés par la misère, ne concevant pas un ordre social nouveau et bien défini, mais protestant contre la propriété, parce qu'ils la connaissent seulement par ses abus. A de pareils hommes il faut opposer la force quand ils font usage de la force; mais on ne guérirait pas ainsi leur exaltation morale. Pour les gagner définitivement à la cause de l'ordre, il faut que l'ordre se manifeste à eux, non-seulement par la répression, mais par des bienfaits.

En un mot, c'est la misère qui pousse au communisme insurrectionnel, on ne le détruira radicalement qu'en détruisant la misère. On ne peut détruire la misère des masses que par le principe d'association. Les idées phalanstériennes, loin de pousser au commu-

nisme violent, sont donc le seul moyen efficace de le neutraliser et de le guérir.

Voilà, mon cher ami, le dernier résultat de mes observations sur l'état des esprits en France.

Pour le mandarin du Céleste-Empire,

VICTOR HENNEQUIN.

DESTINATION PROVIDENTIELLE

DU SAULE PLEUREUR.

L'arbre que nous appelons *Saule-Pleureur* n'a point été créé et mis au monde à cette seule fin de figurer des douleurs plus au moins sincères sur les tombeaux de bon ton : en effet, cet arbre, qui se reproduit de bouture avec une extrême facilité, ne prend ses airs douloureux et penchés qu'à l'aide de soutiens artificiels. Quand la bouture a pris racine, il faut étayer une jeune pousse à la hauteur que l'on veut donner à l'arbre, et maintenir les étais jusqu'à ce qu'on ait un tronc assez fort pour se tenir debout sans tomber à terre.

Mais plantez une bouture de saule-pleureur, et abandonnez-la sans aucun soutien ; les brins qui en sortiront ramperont à terre, et formeront un tapis qui, d'année en année, ira s'élargissant et s'épaississant. Si on jette de la terre dessus, assez pour couvrir une partie des branches, elles se changeront en partie en racines, et le tout ne végétera que mieux.

Plantez une rangée serrée de ces mêmes boutures sur le bord d'une rivière ou d'un torrent, à deux ou trois mètres de la berge (s'il y en a une) : les brins qui se dirigeront en rampant vers la berge, pendront bientôt jusqu'au pied, jusqu'à l'eau ; et dès que cette chevelure sera un peu épaisse, la berge sera à l'abri de l'érosion. Les bouts pendants finiront par s'enraciner au pied, au besoin on provoquerait cet enracinement par un peu de remblai, et alors la couverture s'épaissira de plus en plus par le bas.

Puis, quand viendront les crues, les eaux troubles pénétreront

entre les brins multipliés de saule, y perdront leur vitesse, et déposeront un limon qui enveloppera les branches et les changera en racines. Ainsi, d'année en année, le rivage empiétera sur le torrent, au lieu d'être un peu rongé à chaque crue. Ce retrécissement spontané marcherait ainsi jusqu'à la limite où, le lit n'ayant plus que la largeur nécessaire, la vitesse et la profondeur augmenteraient de manière à empêcher l'extension des saules dans le lit.

Plantez de même des saules-pleureurs à l'extrémité supérieure d'une de ces îles boisées qui se forment spontanément dans le lit des rivières torrentielles, et que les Provençaux connaissent sous le nom d'*iscles*; que les saules-pleureurs couvrent la tête de l'île et une petite partie de ses flancs; et pourvu qu'il n'y ait pas de crue extraordinaire de deux ou trois ans, le terrain boisé se trouvera garanti pour toujours. Les brins du saule-pleureur traîneront sur le sol, les petites crues les retourneront vers l'aval, et peu à peu le tapis protecteur couvrira tout le terrain boisé, de manière que, s'il survient une crue extraordinaire, bien loin de pouvoir arracher les herbes, les arbres et la terre, elle déposera du sable ou du limon entre les brins du tapis et exhaussera le sol de plus en plus fécond.

Ainsi, l'emploi providentiel du saule-pleureur, qui sera mieux nommé saule traînant, ou encore saule-protecteur, est de défendre les bords des cours d'eau contre les érosions. Les autres arbres aquatiques ne peuvent point le remplacer dans cet office, lors même qu'ils poussent des racines traçantes, parce que leurs branches s'élèvent toujours, et ne concourent que très-peu à la protection du sol.

Malheureusement nous n'avons en Europe que la femelle de cet arbre-digue. Le chevalier croisé qui en rapporta un brin de l'Orient ignorait apparemment que, dans cette espèce, les deux sexes sont séparés sur des pieds différents, comme pour certains peupliers, pour le chanvre, etc. Si aujourd'hui quelque fils de croisé, fuyant les horreurs de la démocratie, allait encore en Orient, il saurait que le saule-pleureur est *dioïque* comme disent les botanistes, et il tâcherait de nous rapporter à son retour quelques boutures de saule-pleureur mâle, ou ce qui serait bien plus facile, une bonne poignée de graines. Si nous avions eu en Europe, depuis le temps des croisades, des saules-pleureurs des deux sexes, les graines les auraient multipliés dans une infinité d'endroits où ils ne se

planteront pas tout seuls ; mais ces pauvres *saulesses* sans maris ne pouvant se multiplier chez nous que par le secours de l'homme , et l'homme n'ayant pas deviné que c'est un arbre destiné expressément à défendre ses champs contre les ravages des eaux , les saules pleureuses sont restées confinées en petit nombre dans quelques cimetières , dans quelques jardins , où les pauvres veuves , réduites à un rôle de parade , expriment leur ennui par leur attitude abandonnée.

Je me propose de planter , dans l'automne de 1848 , un grand nombre de boutures de saules-pleureurs (ou de saules-pleureuses, puisque nous n'avons que la femelle). Je veux en garnir le pied de plusieurs digues , en placer même entre les blocs d'enrochement , pour avoir dans peu d'années de quoi planter un nombre centuple de ces boutures. J'engage les lecteurs de l'Almanach qui , soit comme propriétaires riverains , soit comme fermiers ou ingénieurs , ont à lutter contre quelque torrent ou rivière à en faire autant. Qu'il se trouve seulement une douzaine d'amateurs de bonne volonté pour tenter l'expérience en concurrence avec moi , et pour publier les résultats , et je ne doute pas qu'avant dix ans nous ayons en France d'énormes plantations de *saule-trainant*, le long des torrents et rivières. Lorsque le succès sera bien constaté , il sera temps d'avoir recours au gouvernement , ou au commerce , ou aux naturalistes voyageurs , à défaut d'un fils de croisé , pour faire venir d'Orient des boutures des deux sexes et des graines de saule-trainant.

PHILIPPE BRETON.

UN AMI DU COMMERCE.

— Quelle excellente chose que la probité ! quel bonheur de sentir sa conscience en repos ! disait un soir à sa femme Renardin l'épicier après avoir fermé les volets de sa boutique.

— Ah ! je peux bien le dire , jamais nous n'avons retardé un effet d'une minute , aussi avons-nous le crédit le plus étendu , la réputation la mieux fondée.

- A propos, Marie, reprit-il en s'adressant à sa bonne, avez-vous mis de l'eau dans le tabac ?
- Oui, monsieur.
- Du grès blanc dans le sel ?
- Oui, monsieur.
- Du piment dans l'eau de vie ?
- Oui, monsieur.
- De la chicorée dans le café moulu ?
- Oui, monsieur.
- De la mélasse dans le miel ?
- Oui, monsieur.
- De la poussière dans le poivre ?
- Oui, monsieur.
- De l'huile d'œillette dans celle d'olive ?
- Oui, monsieur.
- De la graisse de mouton dans le beurre salé ?
- Oui, monsieur.
- Du vulnéraire dans le thé ?
- Oui, monsieur.
- Je crois que c'est là tout. Allons, venez faire avec nous vos prières, puis nous irons chacun dans notre lit dormir comme des gens qui ont rempli religieusement tous les devoirs de la journée.
-

LA DESTINÉE.

La destinée ! mot frappé de ridicule : chacun croira passer pour visionnaire s'il ne tourne en dérision l'idée d'une destinée préétablie, d'une théorie divine et mathématique sur les relations des sociétés et le mécanisme des passions.

Cependant, comment concevoir que l'être éminemment sage ait créé nos passions sans avoir auparavant statué sur leur emploi ? Bien exercé depuis une éternité à créer et à organiser des mondes, a-t-il pu ignorer que le premier besoin *collectif* de leurs habitants est celui d'un code régulateur des sociétés et des passions ?

FOURIER.



LA PAUVRETÉ, C'EST L'ESCLAVAGE.

Liberté! Liberté! mot sonore, doux songe
Que vingt siècles encor n'ont pu réaliser!
Si tu veux que ce mot ne soit plus un mensonge,
Peuple, c'est le travail qu'il faut organiser.
Tant que tu traîneras de rivage en rivage
Le boulet du mépris et de la pauvreté,
Ne parle pas de liberté:
La pauvreté, c'est l'esclavage.

— Tu marches à côté de ce conscrit novice :
Grognard, dans tes foyers je te croyais rendu...
— Pour le fils d'un banquier j'ai repris du service ;
Hélas ! c'est par besoin que je me suis vendu.
— Toi qui sous les drapeaux sers après ton jeune âge,
Homme trop généreux par un lâche exploité,
Ne parle pas de liberté :
La pauvreté, c'est l'esclavage.

— J'ai quitté ma chaumière et les champs pour la ville ;
D'un favori des cours je me suis fait laquais.
Je déplore parfois ma condition servile ;
Mais j'ai toujours du pain dont souvent je manquais.
— Si tu portes encor dans un honteux servage
Le seau que t'imprima la domesticité,
Ne parle pas de liberté :
La pauvreté, c'est l'esclavage.

— Passant, je veux te rendre heureux ; approche, écoute :
Daigne de ma misère avoir compassion.
J'avais faim, j'étais belle, et bientôt sur ma route
Un abîme s'ouvrit... la prostitution !
— O femme dont la honte a flétri le visage,
Femme qui pour tous biens as reçu la beauté,
Ne parle pas de liberté :
La pauvreté, c'est l'esclavage.

Le pauvre, en ses haillons, sait bien qu'il n'est pas libre,
Lorsqu'il passe, courbé, près des riches hautains,
Seul le travail viendra rétablir l'équilibre
Entre les deux plateaux de nos divers destins.
Mais tant que pauvre et riche, en un duel sauvage,
Déchireront tes flancs, vieille société,
Ne parle pas de liberté :
La pauvreté, c'est l'esclavage.

PIERRE LACHAMBEAUDIE.



QUESTION DES ENFANTS TROUVÉS.

Dans sa séance du 15 novembre 1847, le conseil général de la Seine a vivement recommandé à l'étude de l'administration le mémoire de M. le docteur Savardan, proposant la création d'un établissement rural de 400 enfants trouvés. Voici le texte du rapport sur cette intéressante fondation, présenté au conseil général par M. Victor Considerant, au nom de la commission :

Messieurs,

La question des enfants trouvés se compose de deux parties distinctes : celle qui a rapport à la partie financière du service et celle qui concerne les améliorations qu'une administration éclairée et humaine ne doit pas cesser d'apporter au sort des enfants dont elle a charge.

(Le rapporteur, après avoir discuté la partie financière de la question, continue ainsi :)

En ce qui concerne les améliorations à apporter à l'état des enfants, vous connaissez déjà, messieurs, les mesures adoptées par l'administration, en vue de leur assurer les bienfaits de l'instruction primaire et de l'instruction religieuse; vous savez que l'on a été obligé d'avoir recours à un système d'allocations aux nourrices et aux instituteurs communaux pour lutter contre la tendance des premières à spéculer sur un emploi trop précoce du travail des enfants, et contre les préférences naturelles des communes en faveur de leurs propres enfants indigents.

Ces mesures et les dépenses qu'elles ont entraînées prouvent que l'administration du département de la Seine ne recule devant aucun des moyens qui lui paraissent propres à améliorer chaque année le sort des malheureuses créatures abandonnées sur lesquelles elle étend sa sollicitude.

Néanmoins, nul de nous ne l'ignore, le sort de ces enfants est bien loin d'être encore ce que nous souhaitons pour eux, et même ce que réclament l'intérêt de la société et les vues d'une économie supérieure et prévoyante.

Ces enfants, en effet, malgré les mesures protectrices dont ils ont déjà été l'objet, fournissent encore un contingent énorme à la mendicité dans les campagnes, aux maisons de correction, aux hôpitaux et aux prisons; ils ne donnent que par exception des sujets sains et valides à l'armée, et c'est dans leurs rangs que Mettray recrute un tiers de ses colons.

Ces faits, qui ne sont que trop réels, vous amèneront, messieurs, à écouter avec bienveillance l'analyse d'un Mémoire consciencieux dont l'examen a été renvoyé à votre commission, et où se trouve

élaboré dans les plus grands détails un projet digne de fixer votre attention.

L'auteur de ce projet, M. le docteur Savardan, qui exerce depuis dix ans les fonctions de maire de la Chapelle Gaugain, se propose la fondation d'un établissement que nous pourrions appeler *Asile rural* et qui, dans des conditions très-économiques, aurait pour effet, en commençant par vingt enfants seulement, d'en élever quatre cents et de les former aux travaux de la campagne.

Le projet consiste à créer successivement sur un même terrain et sous la surveillance d'une administration centrale,

Une crèche rurale,
Une salle d'asile,
Une école primaire,
Une école professionnelle agricole et des ateliers de métiers ruraux, tels que maréchallerie, charronnage, etc.

La réalisation du plan embrasse une période de vingt et un ans, et l'établissement se borne à admettre chaque année vingt enfants nouveau-nés.

La crèche construite pour quarante enfants ne serait au complet que la seconde année.

Au commencement de la troisième année, la crèche verse les vingt enfants de deux ans dans la salle d'asile préparée pour cent enfants.

Celle-ci, se trouvant au complet au commencement de la huitième année, commence ses versements annuels de 20 enfants à l'école primaire qui, destinée au même nombre que la salle d'asile, verse à l'école professionnelle d'agriculture au commencement de la treizième année.

A dix-sept ans, les colons, quittant l'école proprement dite, passent toujours par promotion de vingt, à l'état d'ouvriers agricoles dans l'habitation de ferme qui leur est destinée. Là, ils devront jusqu'à leur majorité, c'est-à-dire pendant quatre ans, tout leur travail à la colonie qui fonde en grande partie sur ce travail sa prospérité à venir.

Les calculs détaillés et minutieux auxquels l'auteur s'est livré, cal-

culs qui forment sept chapitres particuliers à la crèche, à l'asile, à l'école primaire, à l'école agricole, aux ateliers ruraux, à la ferme et au résumé général, l'ont conduit à établir qu'une subvention annuelle extraordinaire de 20,000 fr., jointe à la subvention annuelle donnée aux nourrices par l'administration des hospices, suffirait à tous les frais de construction, d'établissement et d'entretien de cette colonie, et que, dès la vingt-deuxième année, la subvention extraordinaire pourrait être retirée et la colonie dès lors se suffire à elle-même.

Cette subvention de 20,000 fr. pendant vingt et un ans, ou, en d'autres termes, de 1,000 fr. une fois donnés, soit 48 fr. par an pour chaque enfant, paraîtra une bien faible somme, si on la compare aux avantages matériels, moraux, offerts par un pareil établissement.

M. le maire de la Chapelle-Gaugain ne se borne pas à conduire les enfants jusqu'à leur majorité, les renvoyant alors de la colonie avec un trousseau et un pécule de 400 fr., il veut que le jeune homme qui, attaché à la colonie comme un enfant à la maison paternelle, désirerait ne pas la quitter, puisse y rester dans des conditions qui mettraient son intérêt d'accord avec son bon sentiment.

Il propose en conséquence, par une combinaison ingénieuse, que la propriété sur laquelle la fondation sera faite soit l'objet d'une estimation préalable, et que, à la fin de la vingt et unième année, la plus-value, constatée par une nouvelle expertise, soit convertie en actions dont le partage sera effectué dans des proportions à déterminer entre le propriétaire et la colonie. Des coupons de ces actions de plus-value, représentant leur pécule, seraient, au commencement de la vingt-deuxième année, donnés aux colons majeurs qui resteraient à la colonie, et leur créeraient d'ore et déjà des droits dans la répartition des dividendes de l'année suivante. Les valeurs de ces coupons et les bénéfices ultérieurs seraient employés en acquisitions de terrains voisins ou placés à l'extérieur.

La réalisation du projet ne saurait être considéré que comme un essai : mais les bases nous en ont paru assez raisonnables pour que nous ayons voulu chercher ses rapports avec la question tout entière. Or, en statuant sur le chiffre actuel des enfants abandonnés, nous trouvons qu'il faudrait cinquante-cinq établissements du même

genre, pour recevoir chaque année onze cents enfants ; ces cinquante-cinq établissements coûteraient par an onze cent mille francs, pendant vingt et un ans, en sus de la dépense actuelle des Enfants-Trouvés.

Cette somme est considérable, sans doute ; mais il en faut déduire ce que les enfants abandonnés coûtent à la société, soit en forces perdues par défaut de travail, soit dans les maisons de correction, les hôpitaux, et ensuite dans les prisons et les bagnes ; et il faut ensuite mettre en regard de cette dépense vingt-trois mille enfants bien élevés, formés aux occupations de la campagne, et dont le travail dispenserait, après vingt et un ans, de toute subvention extraordinaire et diminuerait de beaucoup les charges à venir ; car c'est par les abandonnés eux-mêmes, en grande partie, que se reproduit et se multiplie l'abandon des enfants.

L'auteur est médecin, maire d'une commune où l'administration des hospices entretient une soixantaine d'enfants. Il se livre avec succès, depuis douze années, à la culture d'un domaine de 420 hectares, placé dans de bonnes conditions de salubrité et de développement agricole. Il est secrétaire du comice de son canton, membre du comité supérieur d'instruction primaire et inspecteur du travail des enfants dans les manufactures de son arrondissement. Il a déjà, dans sa maison, une dizaine d'enfants des hospices, et tous ses calculs paraissent avoir été faits en parfaite connaissance des éléments de la question.

M. Savardan offre de se consacrer lui et sa terre à la réalisation du plan dont vous venez d'entendre l'analyse.

Votre Commission, messieurs, a vu avec la plus grande faveur le projet de M. Savardan et sa proposition ; elle pense que le département, la ville de Paris, l'État et la charité publique pourront être cumulativement appelés à fournir les moyens de réaliser un semblable essai, et elle vous propose d'en renvoyer et d'en recommander vivement l'examen et l'étude à l'administration.

M. Considerant ajoute encore ce qui suit :

L'attention de votre Commission, messieurs, s'est portée sur un autre point qui touche à l'objet de ce rapport.

Il arrive fréquemment que des enfants qui ont dépassé l'âge de douze ans, perdent leurs parents et se trouvent dans un état de dé-

nûment complet et d'abandon absolu. Or, la loi n'a pourvu au cas d'abandon que jusqu'à douze ans. Au delà de cet âge, les abandonnés sont assimilés à des vagabonds et traités correctionnellement. Cette disposition est véritablement barbare. Il importe à la morale publique et à l'humanité que la prévoyance légale soit étendue, pour les abandonnés et surtout pour les filles, au delà de l'âge de douze ans, et nous vous proposerons d'émettre un vœu à cet égard.

Cette proposition est également approuvée par le conseil.

Voici la partie de la délibération du conseil, prise à la suite du rapport de M. Considerant, et qui concerne spécialement le projet de M. Savardan :

« En ce qui concerne la question de l'amélioration du sort des enfants, soulevée par le mémoire du docteur Savardan :

» Considérant que les mesures dues à la sollicitude éclairée de l'administration des hospices sont d'heureux pas dans la voie des améliorations;

» Que malgré les efforts et la surveillance des agents de cette administration, le sort des enfants placés dans des familles voisines de l'indigence, où souvent ils sont traités en étrangers, exploités, excités même à la mendicité, et quelquefois même au vol, laisse beaucoup à désirer;

» Qu'il importerait à un haut degré de remplacer progressivement, dans des conditions suffisamment économiques, le système actuel du nourrisage et de la pension par des établissements agricoles, où les enfants seraient jusqu'à vingt et un ans soumis à une direction paternelle et éclairée, formés aux travaux de la campagne et élevés dans la pratique des bonnes mœurs; que déjà les bons résultats de l'asile Saint-Firmin sont un encouragement;

» En ce qui concerne les enfants abandonnés âgés de douze ans :

» Considérant que des enfants âgés de douze ans ne sont pas encore en état de se suffire à eux-mêmes; qu'ils ont droit à la protection de la société, et qu'il est inhumain de leur infliger un traitement correctionnel motivé sur le fait même de l'abandon dont ils sont victimes;

» Délibère :

» Art. 7. Le mémoire adressé au conseil par M. Savardan sur la

création d'un asile rural pour 400 enfants trouvés, est renvoyé à M. le préfet, avec prière de mettre promptement à l'étude le projet contenu dans ledit mémoire.

» Art. 8. Le conseil émet le vœu qu'une mesure législative étende la protection de la loi sur les enfants âgés de douze ans qui sont abandonnés. »

DIEU INSULTÉ PAR LA PHILOSOPHIE.

Que penserions-nous de l'architecte qui, réunissant beaucoup de pierres de taille, bois de charpente et approvisionnements pour la construction d'un vaste édifice, ne saurait pas quelle sorte de bâtiment il veut élever, et avouerait qu'il a rassemblé ces matériaux sans avoir songé à l'emploi qu'il en pourrait faire? Un tel homme nous semblerait en état de démence.

Tel est pourtant le degré d'ineptie que nos sophistes attribuent à Dieu, en supposant qu'il ait pu créer les passions, attractions, caractères, instincts et autres matériaux d'édifice social, sans avoir arrêté aucun plan sur leur emploi.

FOURIER.

De toutes les impiétés, la pire est cet impertinent préjugé qui suspecte Dieu d'avoir créé les hommes, les passions et les matériaux de l'industrie, sans avoir arrêté aucun plan sur leur organisation. Penser de la sorte, c'est attribuer au créateur une déraison dont rougiraient les hommes; c'est tomber dans une irrégion pire que l'athéisme: car l'athée n'avilit pas Dieu en le reniant, il ne déshonore que lui-même, par une opinion voisine de la démence.

FOURIER.





ENCORE UN MOT SUR LES ENFANTS TROUVÉS.

Il nous reste à dire un mot de la législation qui régit maintenant en France et dans le reste de l'Europe les enfants trouvés. Cette législation a changé plusieurs fois dans le monde avec les doctrines morales qui ont renouvelé les institutions des hommes.

La famille était aux yeux des anciens une propriété dont le chef disposait selon son plaisir. La naissance de tout enfant légitime était donc suivie d'un moment d'incertitude. — Vivra-t-il, ne vivra-t-il pas? — Le père décidait la question en oui ou en non, et la mère présentait alors ou refusait le sein à son nouveau-né, suivant l'arrêt qui venait d'être rendu. L'usage était de déposer le nouveau-né à terre. Si le père était d'avis qu'on conservât cet enfant, il donnait ordre de le lever et de le prendre dans les bras : *Tolle!* sinon il le laissait et tout était dit sur le sort du malheureux. Les enfants exposés étaient mis hors la loi ; ils appartenaient à celui qui voulait bien les recueillir. A quel usage l'industrie privée faisait-elle servir le petit nombre de ceux qui étaient sauvés de la mort ? On les éle-

vait, en général, pour les consacrer à la débauche, quel que fût leur sexe. Il existait à Rome une abominable spéculation qui consistait à mutiler systématiquement ces pauvres victimes afin que l'aspect déchirant de leurs maux fit naître la compassion et attira d'abondantes aumônes. Sénèque nous introduit dans ces laboratoires de toutes les infirmités humaines. On y fabriquait des boiteux, des aveugles, des manchots, des culs-de-jatte, que sais-je encore ! Désiriez-vous un bossu, un pied bot, on avait toujours là de quoi vous le faire. Pour le coup, c'est trop fort ! vous vous attendez sans doute qu'au récit de ces incroyables forfaits l'indignation romaine va éclater. « Les enfants exposés, ajoute froidement Sénèque, ne comptent pas, puisqu'ils sont des esclaves, telle est la loi. » Le monde en était là, quand un petit enfant naquit à Bethléem dans une étable. Le christianisme changea les idées anciennes sur l'exercice du droit ; il protégea la vie de l'homme jusque dans le sein de sa mère. Il fit de la faiblesse une vertu qui attire les yeux et touche le cœur de Dieu même. Comment l'enfant ne fût-il pas devenu sacré sous l'empire de ces nouvelles croyances ! Le malheur de ceux qui avaient été délaissés à leur naissance devint un titre de plus en leur faveur aux yeux de la société chrétienne ; la crèche sauva dans le monde les nouveau-nés qui n'avaient pas de berceau. Il faut d'ailleurs bien se garder de croire qu'un tel résultat fût instantané. Non, les abus consacrés par la loi humaine ne se redressent pas avec cette rapidité heureuse. Les premiers temps de l'ère chrétienne nous présentent une lutte opiniâtre entre les anciennes mœurs et celles que la nouvelle croyance voulait établir. Nous avons besoin de traverser plusieurs siècles et d'arriver jusqu'à Constantin, pour trouver dans l'ordre civil quelques dispositions bienveillantes en faveur des victimes du délaissement et de la cupidité. Constantin n'osa pas toutefois abolir la servitude qui pesait encore sur les enfants trouvés ; ce qui fut l'œuvre de Justinien. A lui était réservée la gloire d'effacer la tache originelle que l'abandon imprimait sur le front de ces malheureux. Durant le moyen âge la législation qui concernait les enfants exposés n'avait rien de très-arrêté ; tour à tour serfs ou vassaux des seigneurs hauts-justiciers sur le territoire desquels ils avaient été trouvés, leur condition était alors passée sous silence. En 1670, Louis XIV, en fondant un hospice, assimila, dans la ville

de Paris, le sort des enfants trouvés à celui des autres citoyens de l'Etat.

Les Enfants Trouvés, par ALPHONSE ESQUIROS.
(Extrait de la Revue des Deux Mondes.)

UNITÉ DE LA FAMILLE HUMAINE.

Dieu ne voit dans la race humaine qu'une même famille, dont tous les membres ont droit à ses bienfaits; il veut qu'elle soit heureuse tout entière, ou bien nul peuple ne jouira du bonheur.

FOURIER.

LE TRAVAIL.

Un travail qui plaît n'est point une servitude comme le serait la charrue pour le Sauvage : la chasse est pour lui un amusement, comme la vente pour un marchand. Croit-on qu'un marchand ait éprouvé une gêne corporelle quand il a, dans sa matinée, déployé cent pièces d'étoffes, débité force mensonges et vendu force culottes? Cette fatigue est plaisir, travail attrayant, liberté corporelle; et, pour preuve, notre marchand fort content aujourd'hui, sera demain maussade et bourru s'il ne voit entrer aucun acheteur, s'il ne peut ni mentir ni vendre.

FOURIER.



LES ARMÉES INDUSTRIELLES.

Pour peu que Dieu prête assistance aux idées génératrices qui se répandent du nord au sud et de l'est au couchant, comme un courant électrique, dans le cœur de toutes les nations, les armées industrielles remplaceront avant peu d'années les armées destructives sur la surface de l'Europe.

Les conquérants barbares de l'antiquité ont enfanté des prodiges avec les masses d'esclaves, forçats du despotisme pliés à un travail sans émulation, sans profit et sans gloire par la main de fer de leurs bourreaux.

Les peuples émancipés doivent produire des miracles bien autrement sublimes que les pyramides d'Égypte, le canal de Mœris et les aqueducs séculaires des Romains, en lançant sur tous les points du globe leurs armées de travailleurs libres, cohortes intelligentes et passionnées qui rivaliseront d'ardeur et d'efforts pour assainir, féconder et embellir le domaine de l'humanité.

Le dix-neuvième siècle ne s'écoulera pas avant que les races barbares que brûle le soleil des déserts tressaillent d'étonnement et d'admiration en voyant arriver dans leurs sables stériles des légions d'enfants de l'Europe, non plus armées de canons, de sabres et de fusils, mais portant le pic à la main et la bêche en sautoir, ayant pour généraux des savants modestes, et roulant dans leurs caissons l'arsenal pacifique de la science.

Et ces bataillons sublimes attaqueront le désert, comme leurs devanciers attaquaient naguère les Arabes errants.

Des entrailles de la terre jailliront les sources fécondantes; l'herbe et les arbres étaleront de nouveau leurs tapis verts et leurs ombrages touffus autour de Babylone et de Memphis redressées sur leurs colonnes de marbre; à chaque pas accompli, à chaque victoire remportée sur ce sol meurtrier, sur cette atmosphère de feu, les clairons de ces armées nouvelles sonneront de glorieuses fanfares, et les Mahométans fatalistes, cherchant en vain un coin de désert dans cette immense oasis créée par les races du Nord, abjureront la haine des Francs et adoreront le fils de Marie.

Mais, avant que les nations européennes, à jamais pacifiées et unies, exportent au loin leurs phalanges laborieuses pour aller conquérir la fécondité et la salubrité des sables arides, des steppes incultes, des marais putrides et des neiges séculaires, il faut que chaque peuple commence par épurer, féconder et embellir son propre territoire.

C'est à la France, c'est au peuple initiateur de tous les progrès que reviennent la gloire et l'honneur d'inaugurer sur son sol généreux cette grandiose institution qui transformera le vieux monde.

La France, du reste, est sollicitée à cette importante mesure par le danger de sa situation actuelle.

Ce danger, non moins grave, non moins menaçant que la ruine du crédit et que la misère du peuple, c'est l'exubérance, l'ardeur inquiète, la fougue indisciplinée de cette nombreuse et forte jeunesse, avide de libertés et de réformes, que les travaux industriels, l'appât d'un plus fort salaire, et le besoin de développer leur vie dans un plus large cadre attirent en foule des villages et des bourgs dans nos grandes villes, et qu'une crise, un chômage ou une grève rassemble inactifs, tumultueux et irrités sur le pavé de nos rues et de nos places publiques. Contre ce péril incessant, deux remèdes nous sont offerts.

C'est d'abord la régénération de l'agriculture et sa combinaison avec l'industrie qui purgera nos villes de ces ateliers bruyants et insalubres, transportera le travailleur de ses puants carrefours dans nos riantes campagnes, où l'air pur, l'exercice varié retremperont les forces de son corps, où l'influence mystérieuse de la nature agrandira son âme.

Une série d'institutions fécondes peut transformer graduellement en un vaste champ de travail libre, ardent et joyeux, notre enfer industriel.

C'est enfin l'organisation d'une grande armée des travaux publics qui recueille ces nuées d'enfants perdus, de travailleurs livrés au hasard de l'anarchie industrielle, source éternelle de troubles et de convulsions sociales et politiques, les enrégimente, les moralise, et les utilise pour leur propre bonheur et pour le bien de tous, par une institution qui les attire et les relève à leurs yeux et aux yeux de leurs frères.

Ces légions de travailleurs, recrutées dans toute la France parmi nos jeunes ouvriers, verraient bientôt, nous n'en doutons pas, leurs cadres remplis par une foule de robustes et intrépides champions, habiles déjà à manier la pioche ou le pic, le marteau ou la hache, le ciseau ou la truelle.

Dans les temps ordinaires, l'appât d'un gain raisonnable, de l'existence assurée pendant cinq années (terme de l'engagement), d'une instruction professionnelle variée et solide, la possibilité d'arriver aux grades dans l'armée, aux emplois publics après le congé, par la seule vertu de son travail et de son mérite, le charme de la vie en commun, des rivalités corporatives, des voyages, du costume et des parades, suffiraient pour déterminer un grand nombre de jeunes travailleurs à s'enrôler dans cette armée pacifique et productive.

Aujourd'hui les recruteurs de l'armée industrielle n'auraient à craindre que l'embarras du choix parmi les nombreux candidats que le chômage de tous les travaux pousserait à chercher dans ces laborieux bataillons un refuge contre la misère présente, une garantie contre la misère future.

L'industrie privée se trouverait ainsi déblayée d'un grand nombre de bras devenus inutiles; la France y gagnerait une puissante garantie de repos et de sécurité, et l'État, disposant d'un corps nombreux de travailleurs disciplinés et organisés avec économie, pourrait exécuter à peu de frais les grands travaux que les besoins du pays réclament et qui doubleraient avant peu la richesse de notre sol.

Défrichements, irrigations, reboisement, canaux, routes, chemins de fer, endiguement de rivières, réparation et construction des ports, tous ces grands ouvrages, indispensables à la prospérité du pays, seraient exécutés avec zèle, intelligence, promptitude, dans toutes les conditions désirables de solidité et d'élégance par nos régiments de terrassiers, de mineurs, de charpentiers, de maçons, de tailleurs de pierres, de menuisiers, de forgerons, de serruriers, commandés par des ingénieurs et des conducteurs.

Sous l'appât des récompenses, des honneurs, des distinctions accordées aux corporations et aux individus, en raison de leurs efforts et de la perfection de leurs œuvres, tous ces bataillons, toutes ces compagnies, entraînés par une généreuse émulation, rivaliseraient

d'ardeur dans le travail, comme nos bataillons de soldats rivalisent de courage devant l'ennemi.

Si le service de la guerre a l'inconvénient de couper brutalement l'existence des jeunes gens qu'il appelle à la défense de la patrie, il leur offre en revanche l'avantage d'établir entre ces enfants de nos diverses provinces encore si disparates de mœurs, de coutumes, de langage, nous dirons même de défauts originels, une fusion salutaire qui dissipe bien des défiances, fait tomber bien des préjugés et rattache tous les fils du sol français à la grande famille nationale.

L'armée des travailleurs, outre ce précieux résultat, outre l'avantage qui lui sera également commun avec l'armée de guerre, de faire participer tous ses membres au bénéfice de l'instruction primaire, accessible à tous et même obligatoire, rendra à la patrie des ouvriers exercés, habiles, familiarisés avec toutes les difficultés, toutes les ressources de leur profession, avec tous les usages industriels des divers pays qu'ils auront parcourus.

L'exercice des armes devra, du reste, leur être enseigné dans les moments de loisir, dans les jours de chômage forcé; et, dans le cas où un danger sérieux menacerait la patrie, nos braves soldats trouveraient dans leurs frères des régiments du travail une formidable réserve, disciplinée, organisée, et prête à voler à leur suite pour défendre ce sol qu'ils viendraient d'embellir et de fertiliser.

Que l'on ne s'imagine pas que de grands sacrifices soient nécessaires pour doter le pays de cette magnifique institution.

L'armée des travaux publics ne coûtera rien à la France!

Un calcul facile va le prouver :

Grâce à l'immense économie de l'association domestique, la nourriture, l'entretien et la solde d'un soldat d'infanterie ne coûtent à l'État que 335 francs par année.

En tenant compte de la nourriture plus abondante nécessaire aux soldats de l'industrie, de la solde supérieure qu'il serait juste de leur attribuer, et du surcroît de frais que nécessiterait le renouvellement de leurs habits de travail, on peut supposer que chaque travailleur coûterait environ 450 francs par an.

Or, admettons que chacun de ces hommes fournisse à l'État deux cents journées de travail par année : la moyenne du salaire d'un terrassier pour une journée de dix heures est 2 fr. 25 c.; la journée

d'un mineur, tailleur de pierres, charpentier, serrurier et de tout autre ouvrier d'art, varie ordinairement de 2 fr. 50 à 5 fr.

Établissons pour toute la masse de nos travailleurs une moyenne générale que nous pouvons fixer sans exagération à 2 fr. 40 c.; deux cents journées de travail évaluées à ce prix produiront 480 fr.—, 30 fr. de plus par homme que ce qu'il aura dépensé.

Quant aux chefs supérieurs et aux directeurs secondaires nécessaires à cette armée nouvelle, le corps des ponts-et-chaussées et les écoles spéciales nous fourniraient assez d'ingénieurs habiles, de conducteurs expérimentés, d'hommes de théorie et de pratique, pour remplir les cadres des officiers du travail.

Bientôt, d'ailleurs, une partie de ces officiers pourra se recruter, soit par l'élection, soit par le concours, dans les rangs même de l'armée, qu'ils seront appelés à diriger et à instruire; la possibilité d'arriver aux grades, aux emplois, aux plus hautes fonctions industrielles, stimulera l'intelligence, le zèle, l'ardeur à l'étude et au travail de nos jeunes soldats de l'industrie.

Enfin, libres à vingt-trois ans, possédant à fond un métier qui doit les faire vivre, familiarisés avec une foule de détails des professions qui touchent à la leur, les uns rentreront dans leur famille, apportant dans leur commune les saines traditions du travail intelligent, les perfectionnements, les méthodes nouvelles; les autres, mus par l'ambition, excités par l'appât de l'instruction qu'ils auront reçue, de celle qu'ils pourront acquérir encore, demanderont à rentrer dans les rangs de l'armée, et à l'expiration de leur nouvel engagement, pourront devenir, suivant leurs mérites, cantonniers de routes, de canaux, de chemins de fer, gardes ou éclusiers, piqueurs, conducteurs, ingénieurs même, ou trouver facilement des emplois avantageux dans l'industrie particulière à laquelle leurs connaissances acquises, leurs habitudes d'ordre, de travail et de discipline imprimeront un nouvel essor.

Que l'on compare la condition actuelle des travaux publics, le sort, l'ignorance, l'incurie, le genre de vie des ouvriers employés à ces travaux, à ce que deviendraient nos chantiers exploités par ces bataillons de travailleurs organisés, et que l'on prononce!

Une importante question d'ordre politique et d'économie sociale

se rattache à la création d'une armée de travaux publics ; nous voulons parler de l'organisation des assurances nationales.

Le mouvement des idées, la force des choses nous entraînent fatalement aux grandes mesures de garanties générales qui doivent faire sortir la civilisation de l'impasse où elle se trouve acculée ; or, les assurances nationales sont l'une des plus urgentes réformes que la société actuelle a mission d'accomplir.

Ce système d'assurances devra être universel et embrasser tous les genres de sinistres. Il devra se percevoir sous la forme d'un impôt proportionnel, selon la valeur des biens meubles et immeubles, récoltes, forêts, propriétés de tous genres assurés ; ce sera la solidarité générale organisée dans toute la France entre toutes les classes de citoyens.

L'administration nationale percevant l'impôt d'assurances, impôt qui produira à l'Etat des revenus nouveaux, sans faire murmurer un seul contribuable, devra donc, dans l'intérêt du Trésor, prévenir autant que possible tous les désastres qui ne sont dus souvent qu'à la négligence individuelle ou à l'imprévoyance sociale.

L'endiguement des rivières, la création des canaux, le reboisement des montagnes, devront prévenir le retour de ces inondations périodiques qui détruisent nos villages, dévastent nos cités, entraînent nos meilleures terres, et apportent à nos cultivateurs riverains la ruine et la mort.

Un système intelligent de voirie garantiste fera disparaître promptement ces masures de bois et de paille qui offrent aux incendies un aliment si facile à dévorer, ces murailles de gravier et de terre battue que l'eau délaie et entraîne.

Tant il est vrai que toutes les améliorations s'enchaînent, et que, par quelque côté que l'on entre dans la route du progrès, on est forcément entraîné, de conséquences en conséquences, jusqu'aux réformes les plus complètes, les plus générales.

La question des assurances par l'Etat, comme toutes les questions de progrès possibles, nous mènerait directement à l'association intégrale, pour peu que nous voulions en suivre les développements rigoureusement logiques et rationnels.

De même qu'en s'obstinant à rester dans la routine et dans les coutumes surannées, on s'enferme dans un cercle inextricable de

déchirements, de misères et de déceptions, de même, la moindre issue par laquelle on consentira à sortir du labyrinthe civilisé, conduira nécessairement aux progrès les plus féconds et les plus grandioses.

On conçoit le rôle que doit jouer l'armée des travaux publics dans la question des assurances exploitées par le gouvernement du pays.

L'Etat, employant une faible partie de l'impôt d'assurances à prévenir les sinistres, dont la réparation serait à sa charge, expédierait des bataillons de travailleurs dans tous les endroits menacés, soit par les inondations, soit par la fréquence et la facilité des incendies.

Outre les travaux *préventifs*, l'armée industrielle serait chargée de réparer les dommages causés par les calamités inévitables.

Au lieu de distribuer des indemnités pécuniaires, souvent mal employées, l'Etat ferait reconstruire les habitations détruites, les chemins dégradés, les ponts renversés.

Cette manière de réparer les sinistres serait moins coûteuse pour le gouvernement, plus efficace aux victimes, plus utile aux intérêts généraux du pays.

Enfin la gloire et la prospérité extérieure de la France nécessitent également la prompte organisation de l'armée industrielle.

La France est une nation éminemment colonisatrice. Si la négligence, l'ineptie, les intérêts dynastiques ou les embarras des divers gouvernements qui se sont succédé depuis un siècle ont restreint le rôle émancipateur et chrétien que nous devons remplir chez les peuples barbares et sauvages qui occupent encore les trois quarts du globe ; si ces gouvernements infidèles à leur mission ont fait de notre généreux pavillon l'humble suivant de la mercantile aristocratie britannique, nul doute qu'aussitôt le calme rétabli en France et dans l'Europe, par l'entente cordiale des peuples, par une organisation sociale large et féconde, nul doute que la France républicaine, fidèle à sa glorieuse mission, ne se mette promptement en mesure de faire rayonner sur tous les points de la terre sa devise de liberté, de fraternité et d'amour, qu'elle a déjà écrite en caractères indélébiles dans le cœur de toutes les nations de l'Europe.

Ce ne seront point alors des armées conquérantes et dévastatrices

qu'il faudra emmener dans ces régions lointaines ; ce ne sera point par l'intimidation, l'empoisonnement ou le carnage que procédera la nation initiatrice à l'émancipation matérielle, intellectuelle et morale des peuples ignorants, opprimés et abrutis.

Nos bataillons de travailleurs seront appelés à cette noble tâche. Après le drapeau aux trois couleurs, après la croix de nos missionnaires, apparaîtront aux yeux des populations étonnées l'étendard pacifique et les armes productives de nos industrieuses légions.

Les ardents soldats du travail, fertilisant et parant les terres nouvelles, légitimeront leurs conquêtes aux yeux du monde, aux yeux même des vaincus ; et le barbare qui sera resté inaccessible à la peur en face de nos canons et de nos forteresses flottantes, celui-là même dont la parole du Christ traduite par nos prêtres n'aura pas touché le cœur, se ralliera aux doctrines nouvelles par le spectacle de notre industrie et l'exemple de nos laborieuses cohortes.

Il est certain que nos routes et nos ponts en Algérie agissent plus puissamment sur l'esprit des Arabes que le déploiement de nos colonnes, et leur donnent une bien autre idée de notre puissance.

Au lieu d'être contrainte à enrôler des ouvriers civils, comme cela eut lieu il y a quelques années pour l'établissement de Mayotte, au lieu d'être forcée d'aller chercher des travailleurs jusqu'en Allemagne, comme a fait le gouvernement français pour l'exploitation de ses mines d'Algérie, si la France eût eu des bataillons de travailleurs organisés, elle eût obtenu des résultats bien supérieurs et à moindre prix.

Sur le sol étranger, dans les contrées lointaines, l'homme isolé, sans liens, sans point d'appui, se laisse aller facilement à l'ennui, au découragement, à la tristesse ; il souffre et meurt sans force contre la solitude et le chagrin. Mais ce même homme, enrôlé dans une compagnie, constamment entouré d'une famille de frères, astreint à des devoirs réguliers, soumis à des chefs qu'il respecte et qu'il aime, luttera facilement contre les regrets du pays absent, et accomplira courageusement, joyeusement même, la tâche qui lui sera dévolue.

Donc, pour relever le travail et les travailleurs aux yeux des populations déshiantes par ignorance ou préjugés ; pour augmenter prodigieusement la richesse du pays ; pour extirper les fausses méthodes et la routine industrielle et agricole de nos villes et de nos campa-

gnes ; pour assurer à jamais l'ordre dans nos grandes cités, pour élever promptement l'ouvrier le plus infime à la dignité d'homme et de citoyen ; pour donner à tous les enfants du peuple l'intelligence, la moralité, l'instruction professionnelle et l'amour du travail, établissons au plus vite cette grande et magnifique institution de l'armée industrielle.

Nous verrons bientôt les habitants de nos campagnes, qu'effraie en ce moment le voisinage des grands chantiers de travaux publics, accueillir avec joie et demander même l'établissement de ces camps laborieux dans leurs plaines fertiles.

Nous verrons nos villageois et nos villageoises sortir en foule de leurs demeures, au bruit des fanfares de ces légions industrielles, accourir sur leur passage, empressés à recevoir et à héberger leurs frères travailleurs qui viendront apporter aux pays malheureux le secours de leurs bras, de leur intelligence, de leur savoir, et qui ne quitteront pas le toit hospitalier qui les aura reçus, dans leur route, sans y laisser quelque saine notion de travail, sans remplacer un vieil abus par une méthode féconde.

Donnons ce grand modèle aux nations de l'Europe régénérées à notre exemple, et dans peu d'années nous verrons les cohortes unies de travailleurs européens s'ébranler et se mettre en marche pour aller conquérir le monde, dans une lutte pacifique et fraternelle, plus propice encore aux nations conquises qu'aux nations conquérantes.

Créons cette noble et courageuse armée, et elle se chargera, elle, d'implanter sur toutes les régions du globe le règne de la fraternité et du bonheur.

Oui, le moment approche où tous les peuples se sentant frères, s'uniront pour purger leur globe des lèpres qui le rongent, des fanes qui le souillent, des fléaux qui le désolent, comme ils auront purgé leur propre cœur des préjugés, de l'égoïsme, des haines qui les divisaient.

Sainte croisade où toutes les races s'uniront pour extirper le mal, et ne lutteront plus que de zèle, d'intelligence et de dévouement dans la tâche commune ; guerre glorieuse et sacrée dont l'amour de tous les hommes sera le mobile, dont la religion, conçue dans toute sa grandeur, dans toute sa vérité, dirigera et stimulera les travaux,

dont la reconnaissance de l'humanité entière deviendra la sublime récompense.

Peuplades infortunées que l'ignorance abrutit, que les maladies déciment, que les intempéries dévorent; vous que le simoun enveloppe dans ses tourbillons de feu; vous que des marais fangeux enveloppent de miasmes méphitiques; vous que des glaces éternelles réduisent à vivre dans de puantes tanières et à disputer aux bandes d'ours affamés vos chétifs aliments et votre existence incomplète; vous qui n'attendez que d'un ciel aride l'eau qui doit rafraîchir votre poitrine haletante, races tristes et malheureuses, déshéritées de toutes les joies, de tous les biens de la terre, attendez, attendez un peu encore, vos frères aînés de l'Europe, à qui Dieu a donné en partage la douceur du climat, la puissance de l'esprit et la religion d'amour prêchée par son fils, n'ont plus qu'un pas à faire dans les voies de la concorde et de la charité, et, ce pas accompli, ils s'ébranleront pour courir à votre aide, pour vous délivrer des ténèbres de l'ignorance et de l'esclavage de la matière.

Rêves sublimes, vous serez réalisés un jour; glorieuses destinées de l'homme, vous n'êtes pas une vaine utopie, ou Dieu n'est qu'un mot et le génie humain qu'un mensonge.

LE MENDIANT.

Quel est donc ce vieillard, qui, plus calme que morne,
S'accoude en souriant sur le coin d'une borne,
La barbe dans la main et le dos au soleil;
D'un vieux feutre ombrageant son front chauve et vermeil.
Il parle : écoutons-le. — « Fils d'une race immonde,
Je suis Blaise Saül et citoyen du monde.
Bohémien s'il en fut; gredin, jamais... Pour gueux,
C'est autre chose. L'or qui ne va qu'aux heureux,
Ne s'acclimatant pas sous mon ciel solitaire,
Ma foi, pour en glaner j'ai parcouru la terre :
Gaiement, pédestrement, de Paris à Moscou.
Cette vie a son charme. En cela suis-je fou ?... »

Je ne sais. Mais, vrai Dieu! quand j'agrafe mes guêtres,
Je sais bien que pour moi l'univers est sans maîtres. »
Un jour, un artisan bon diable, et l'un de ceux
Qui, peut-être, ont raison contre les paresseux,
Me dit, joignant l'aumône au discours le plus sage :
« Allons, entre, et chez nous fais un apprentissage.
— Fi donc! lui répondis-je, à quoi bon ce boulet
Qu'on appelle un état?... tout bagne me déplaît.
Mon vieux père cassé, sur sa boiteuse chaise,
Me le disait souvent : — Prends garde, mon fils Blaise,
Dans la vie à chaque homme il faut un gagne-pain...
Il me disait cela, lui qui mourut de faim!!!
Cher homme! il besogna cinquante ans bel et ferme.
Mais, quand, vieux travailleur, il en vint à ce terme
Où le corps tremble et ploie, où le regard s'éteint,
Il vit son abandon et ne crut plus au saint...
Quel fut mon legs? Ce sac que tissa la misère,
Ce bâton de voyage et les pleurs de ma mère.
Donc, blasphémant tout haut le leurre du travail,
Je me suis mis en route avec cet attirail;
Et repoussant du pied, ainsi qu'une chenille,
Religion, patrie, amour de la famille,
Je me fis mendiant; désormais seul moyen
De vivre heureux et libre, à peu près comme un chien.
Or, depuis soixante ans, voilà quelle est ma vie :
Je vais par monts, par vaux, bravant soleil et pluie;
M'accommodant de tout : du bien comme du mal;
Surtout riant au nez du maître et du vassal.
Vous, lépreux, qui crevez comme des mouches viles
Dans ce fumier qui bout aux carrefours des villes,
Vous n'avez jamais vu, sur un mont verdoyant,
Se lever le soleil immense et flamboyant!
Quand pour me réchauffer il gravissait la côte,
Moi, je l'ai salué comme on salue un hôte.
Le matin, je m'assieds. seul sur le tapis vert,
Au pied de l'arbre en fleurs où je suis à couvert,
Et tirant aussitôt pour un soin efficace

Ma gourde et quelques noix des flancs de ma besace,
Je commence un repas qui n'a point d'envieux,
Si ce n'est la fauvette errante sous les cieux.
Je vis du fruit tombé le matin de sa branche,
De pain noir, et ma soif avec de l'eau s'étanche,
Et mon œil satisfait voit au milieu des blés
Clochettes et bluets dans les épis mêlés.
Alors tout à la fois tête, cœur et poitrine
Soudainement saisis d'une fraîcheur divine,
Je me lève, me hâte et je cours, et je cours
Vers l'horizon sans fin où j'aspire toujours !
Si la nuit me surprend au milieu de la route,
Je suis peu gentilhomme, alors sans qu'il m'en coûte
Je dors dans les fossés, dans l'herbe, dans les bois,
Ou bien près de la source où je me lave et bois...
Voilà comment j'ai fui, ne pouvant plus y croire,
Le travail, dieu sans temple et sans profit ni gloire !

SAVINIEN LAPOINTE.

NOTONS CECL.

« Maintenant, prête ton attention à ce que je vais dire : La nature, telle qu'elle fut créée, était sincère et bonne ; mais par ta faute elle fut chassée du paradis, parce qu'elle se détourna du chemin de la vérité et de la vie. »
(DANTE. *Le Paradis*, ch. VII.)

« On ne lit point que le Seigneur ait fait au commencement deux hommes, l'un d'argent pour être le père des nobles, l'autre de fange pour être le père des roturiers ; mais il en fit un seul de la même argile par qui nous sommes frères. La véritable noblesse est celle de l'âme. »
(SAINT THOMAS. *Prima Quæstio*, 105.)

« Il faut observer qu'un gouvernement tyrannique, c'est-à-dire qui se propose la satisfaction personnelle du prince et non la félicité commune des sujets, cesse par là même d'être légitime : ainsi le

professe Aristote au troisième livre de la *Morale* et de la *Politique*. Dès lors, le renversement d'un semblable pouvoir n'a pas le caractère d'une sédition ; à moins qu'il ne s'opère avec assez de désordre pour causer plus de maux que la tyrannie elle-même. Dans la rigueur des termes c'est le tyran qui mérite le nom de séditieux, en nourrissant les dissensions parmi le peuple, afin de se ménager un despotisme plus facile, car le gouvernement tyrannique est celui qui est calculé dans l'intérêt exclusif du pouvoir au préjudice universel de la multitude. » (SAINT THOMAS. *Prima Quæstio*, 105.)

LES TRANSITIONS.

Depuis soixante ans l'humanité se débat dans une lutte acharnée entre les vieilles idées et le progrès.

Époques fatales que ces temps de transition où roulent et se heurtent pêle-mêle tous les principes, toutes les croyances, tous les sentiments.

C'est tout à la fois l'agonie du vieux monde et l'enfantement du nouveau, c'est-à-dire deux cataclysmes pour un, deux déchirements, deux tortures ensemble.

Heureux les hommes qui vivent aux époques douces et tranquilles, dans un milieu calme, où toutes les voies sont tracées, toutes les lignes écrites, toutes les bornes plantées, toutes les coutumes, toutes les mœurs, toutes les lois librement acceptées et volontairement subies.

Leurs désirs s'arrêtent aux limites convenues ; leur cœur et leur esprit n'ont d'autre idéal que l'horizon rétréci des bonheurs possibles ; ou si parfois quelque imagination vagabonde s'envole au delà des choses connues, ce n'est que par de confuses aspirations qui se traduisent dans le langage mystique et harmonieux de la poésie, par ces vagues tristesses de la rêverie qui font tourner vers le ciel des regards mouillés de ces larmes qui soulagent et rafraîchissent le cœur.

Mais ces temps de déchirements et de souffrances, où un peuple, mécontent du passé, sans posséder encore la science de l'avenir,

déchire brutalement ses lois écrites, rompt avec ses traditions, ses vieilles mœurs et ses anciennes coutumes, impatient d'un progrès dont il ignore les lois, avide d'un bonheur dont les conditions lui sont inconnues, s'irrite de la timidité des faibles, de la prudence des peureux, et engage des luttes séculaires contre les préjugés qui l'entravent, contre les intérêts que ses prétentions foulent aux pieds, ces temps-là sont affreux pour les hommes de cœur tendre et d'esprit paisible, affreux surtout pour ceux qui ont ou croient avoir la science de ces lois futures que l'on recherche, et qui voient leurs idées méconnues, leurs efforts inutiles, leur voix étouffée au milieu de la confusion générale, du tumulte des passions et de la fureur aveugle des partis.

Depuis la grande guerre religieuse dont les Hussites donnèrent le signal, et qu'organisa Luther; depuis ces luttes sanglantes et ces atroces persécutions qui amenèrent pour résultat le triomphe de la raison humaine sur les superstitions fatalistes de la foi passive, de l'esprit de liberté sur l'obéissance absolue, l'humanité n'a pas assisté à une convulsion aussi longue, aussi cruelle que celle qui, depuis 1789, déchire le sein de la France.

Cette affreuse agonie du monopole et du privilège touche-t-elle enfin à son terme? Une organisation sérieuse et solide, une fraternité réelle sortiront-elles bientôt de cette confusion des idées, de cette hostilité des esprits?

Hélas! on pourrait se refuser à l'espérer encore. Arrivé à la période la plus critique de cette crise, on pourrait douter que le rayon de la lumière sociale suffise promptement pour éclairer les esprits et les cœurs.

Et pourtant qu'il eût été facile de conjurer tous nos désastres, de prévenir toutes nos discordes, d'étouffer toutes nos haines!

Jours de février, vous sembliez l'aurore de la paix, de l'amour et de la délivrance; n'étiez-vous donc que les précurseurs de sanglantes et interminables querelles! Quelle fatalité a troublé nos âmes, qui paraissaient s'épanouir dans une joie commune! quelle funeste erreur a armé nos mains, qui s'unissaient dans de fraternelles étreintes?

Est-ce donc une loi irrévocable que le progrès ne s'achète qu'avec des larmes? Faut-il absolument que le chaos soit complet pour

que la lumière se fasse? Dieu a-t-il condamné à tout jamais l'humanité, comme la femme, à enfanter dans la douleur?

Espérons pourtant et luttons d'efforts, d'amour et de zèle, nous que les passions n'égarent pas; notre mission est de marcher en avant pour éclairer la route: marchons, les bons esprits nous suivent; leur nombre augmente chaque jour.

Marchons, serviteurs de l'idée de salut, malgré nos dégoûts, malgré les colères injustes qui nous poursuivent. Ceux qui nous accusent aujourd'hui ne nous connaissent pas et nous aimeront demain.

UN HÉROS DU COMMERCE.

Je rencontrais dernièrement un de mes amis de collège, Achille Carré, garçon que j'avais toujours prisé assez peu, malgré son caractère jovial et la prospérité de son embonpoint. Il voyageait pour placer des vins de Bourgogne. Comme il était en cabriolet, je pensais facile d'éviter sa rencontre; mais le gaillard fit arrêter et me força, bon gré, mal gré, à accepter une place près de lui.

— J'étais bien raffalé, n'est-ce pas, me dit-il, la dernière fois que tu m'as vu?

— Mais non, pourquoi?

— C'est-à-dire bien gueux en comparaison de ce que je suis en ce moment. Tu vois ce cheval? à moi; ce cabriolet? à moi; cet homme à galon d'or au chapeau? à moi.

— Tu fais donc de bonnes affaires maintenant?

— Excellentes. La maison n'y suffit pas; du reste, je ne quitte plus Paris et j'ai un très-gros intérêt dans la vente, tous mes frais payés. Ça t'étonne, je vois cela. Autrefois, c'est vrai, je ne faisais pas grandes affaires, j'étais même un commis-voyageur très-médiocre. C'est si ennuyeux d'aller offrir sa denrée à domicile! On regarde si vous n'êtes pas trop crotté, si vous n'avez pas trop l'odeur d'estaminet, si vous êtes rasé, peigné, brossé; on vous fait mauvaise mine sous prétexte que la cave est pleine, que l'on a été mal servi,

qu'il en est venu d'autres avant vous. Tout ça ne m'amusait guère.

— Ah ! très bien ! et tu as envoyé promener le métier ?

— Pas du tout, pardieu ! seulement pour ne plus être ennuyé par les vivants, je ne m'adresse plus qu'aux morts.

— Qu'aux morts ? je n'y suis plus.

— Ah ! voilà ! c'est un trait de génie qui me permet de te traiter ce soir avec tous les honneurs que tu mérites : festin complet, spectacle, bal masqué et le reste. Je paye tout et nous rions bien.

J'étais abasourdi de tant d'aplomb :

— Tu ne t'adresses qu'aux morts ? répétais-je machinalement.

— Oui, mon fils, qu'aux morts, et voici comment : J'ai là pour cocher un drôle très-adroit qui se procure chaque matin à l'administration des pompes funèbres la liste des décès cossus, des morts qui laissent un bel héritage sans dettes ni contestations, un héritage d'ascendant ou de collatéral à un degré très-rapproché. Sur cette liste je choisis mes pratiques, je prends des informations chez nos correspondants de la Banque et j'expédie à l'heureux décédé une belle et bonne fourniture de vins de prix, avec une épître dédicatoire, ainsi conçue :

Monsieur (ici le nom du défunt), vous recevrez par le sieur Gassouillard, voiturier, les trois ou quatre ou cinq pièces de Volney, de Pomard (ou autre chose de distingué) au prix de.... (l'étiquette et les chiffres des pièces) dont vous m'avez commissionné le..., etc.

Et la maison y appose son cachet. Tu comprends maintenant ? Comme le vin est fin et qu'il n'est pas bu, les héritiers favorisés d'un surcroît de fortune se décident à faire honneur à l'engagement de leur auteur et à consommer la commande qui leur verse la consolation.

— C'est inconcevable que tu aies trouvé cela !

— Hein ! ça t'étonne. Ah ! c'est toujours de même, on coudoie le génie sans s'en douter.

— Bien ! mais si l'on te refuse ?

— Oh ! ça arrive ; mais peu souvent, une fois sur dix à peu près ; mais je n'en suis pas plus embarrassé. Le vin refusé n'a pas le temps de tourner ; au contraire, il est tout porté et la fourniture du lendemain y gagne en promptitude, en à-propos et en vérité.

Cette sublime rouerie, vous le comprendrez, lecteur, fit subite-

ment grandir ce jovial trapu dans mon esprit, il prit désormais à mes yeux les fabuleuses proportions que l'antiquité accorde à ses héros.

A. M.



NAIVETÉS.

Certains pays sont, depuis un temps immémorial, dans la louable habitude d'attribuer toutes les naïvetés et bêtises imaginables aux habitants d'une seule localité, qui sert ainsi de bouc émissaire pour les péchés de moquerie de tout un peuple. C'est ainsi que les *ba-dauds du Bourg*, ou habitants du bourg Saint-Andéol, portent toutes les bêtises connues dans le Vivarais, et de même les gens de Corte pour la Corse, et ceux du Martigue pour la Provence.

Ceux-ci surtout, qu'on appelle les *Martégaous*, jouissent à Marseille d'une réputation charmante de naïveté originale. Ainsi à Marseille on vous racontera que le *Martégaou*, à qui le médecin a ordonné de se purger avec de l'huile de Ricin, s'en va trouver, en

grand mystère, un pharmacien de confiance, le tire par la manche dans le coin le plus sombre de la pharmacie, et enfin, après avoir regardé avec prudence s'il n'y a pas de profane, se décide à demander en tremblant *un peu d'huile d'Henri cinq*.

Une des plus gentilles naïvetés de ce brave pays de Martigue, c'est celle de celui qui, fatigué d'entendre les Marseillais lui corner aux oreilles la bêtise des gens de son pays, veut leur prouver qu'il est plus malin que tous les autres *Martégaous*. Il fait exprès le voyage, et conte à ses compatriotes qu'un énorme poisson s'est échoué devant le port de Marseille, qu'il est si gros que personne ne peut plus entrer ni sortir, et que l'on accourt de toute part pour voir harponner cet animal amphibie. Voilà les bons *Martégaous* en route, à pied, à cheval, en cariole, pour voir cette merveille, ce monstre de nature. Alors le malin *Martégaou* voyant partir tant de gens, réfléchit à part lui, et se dit : Mais si c'était vrai ? Et il y va.

JUGEMENT ORIGINAL.

Un chanoine de Beauvais ayant enlevé la femme d'un bourgeois, dans le bon vieux temps, celui-ci porta plainte. Le crime étant avéré et le coupable convaincu, les juges se contentèrent d'ordonner que la femme serait rendue à son mari *dans quinzaine*. On voit par ce trait que le clergé n'avait pas moins de privilèges que la noblesse.

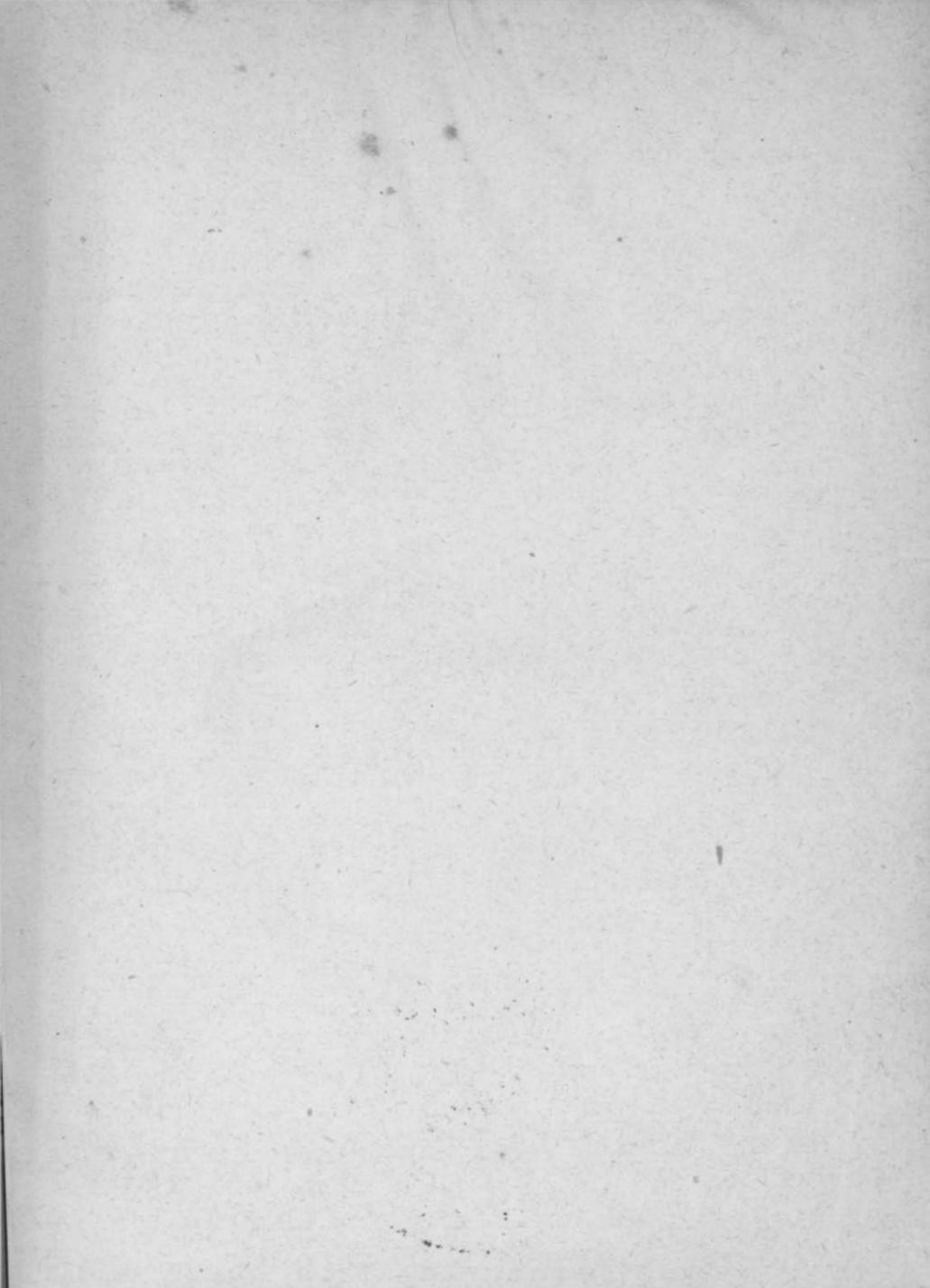
UN ADROIT DISPUTEUR.

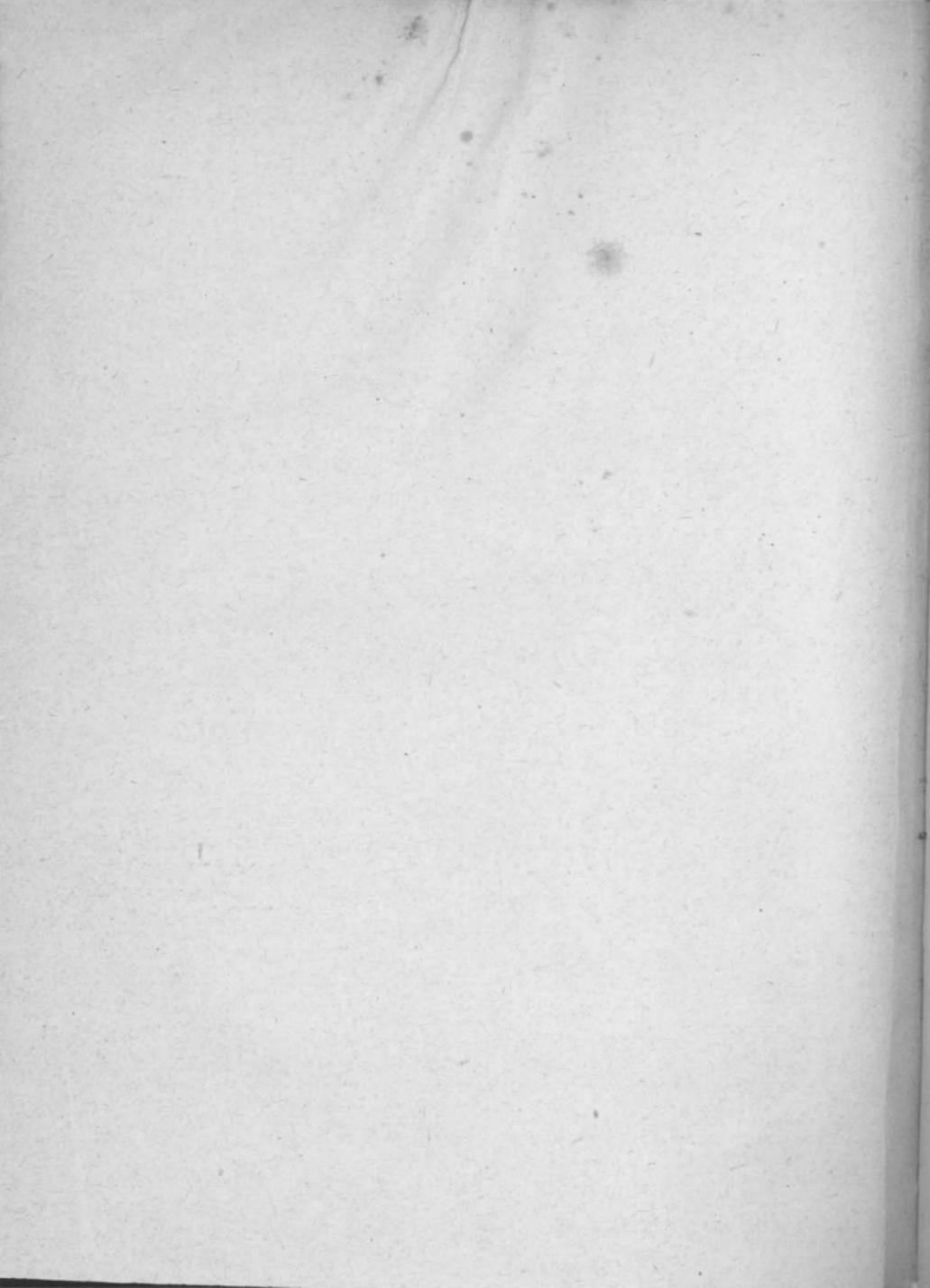
Une femme d'artisan, à table avec sa famille, prenait à tâche de contredire son mari, qui était un franc ivrogne; celui-ci, pour appuyer ses raisons, se saisit du pot de vin (c'était toute la provision du repas), et boit un grand coup en disant : « Si ce que je dis n'est pas vrai, que ce verre de vin me serve de poison ! » La femme revenant à la charge, notre ivrogne recommence les mêmes imprécations ; et, de contradictions en contradictions, le pot de vin se vidait, lorsque les enfants, plus prudents que leur mère, lui dirent : « Eh ! de grâce, soyez du même sentiment ; autrement, nous allons mourir de soif. »

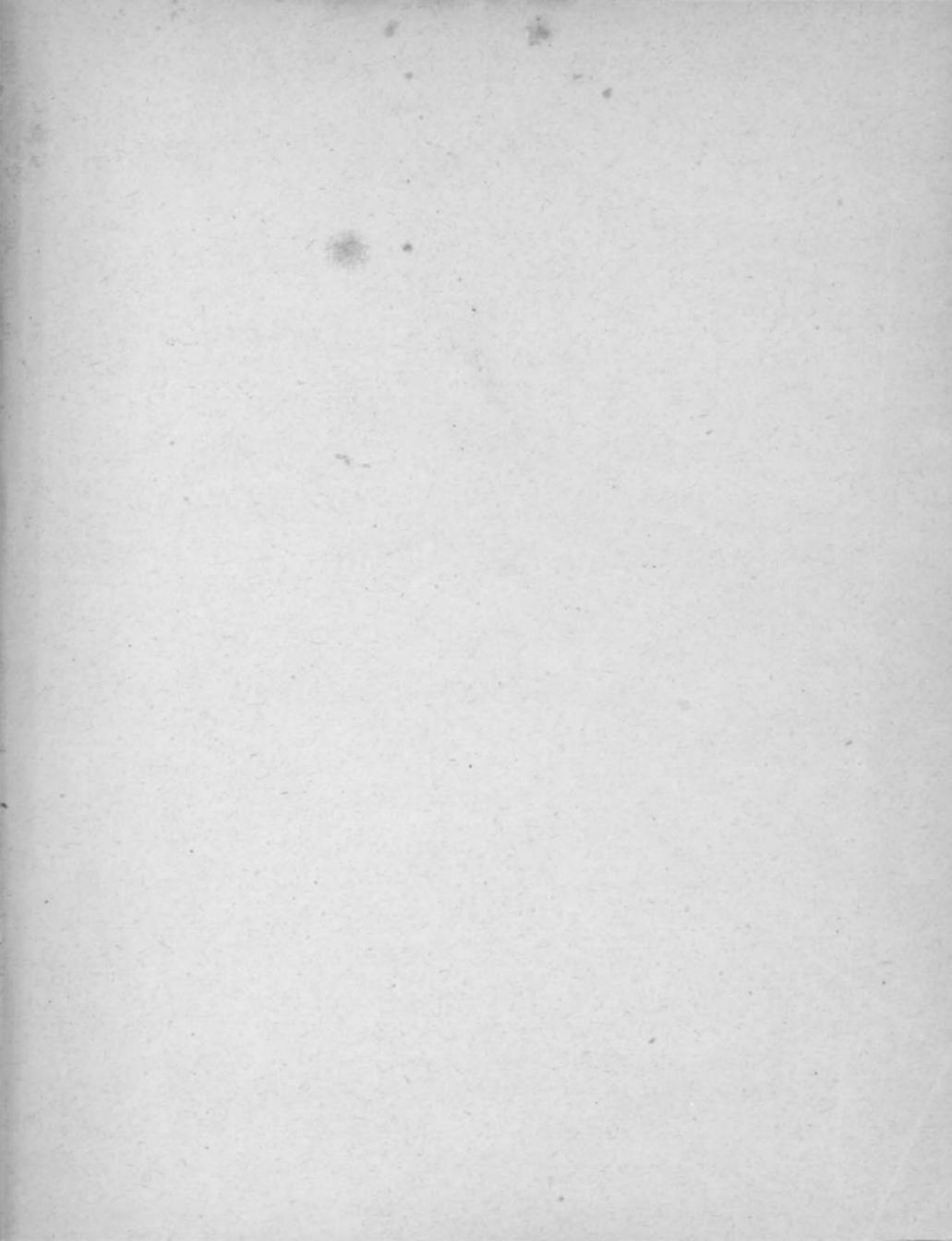
TABLE DES MATIÈRES.

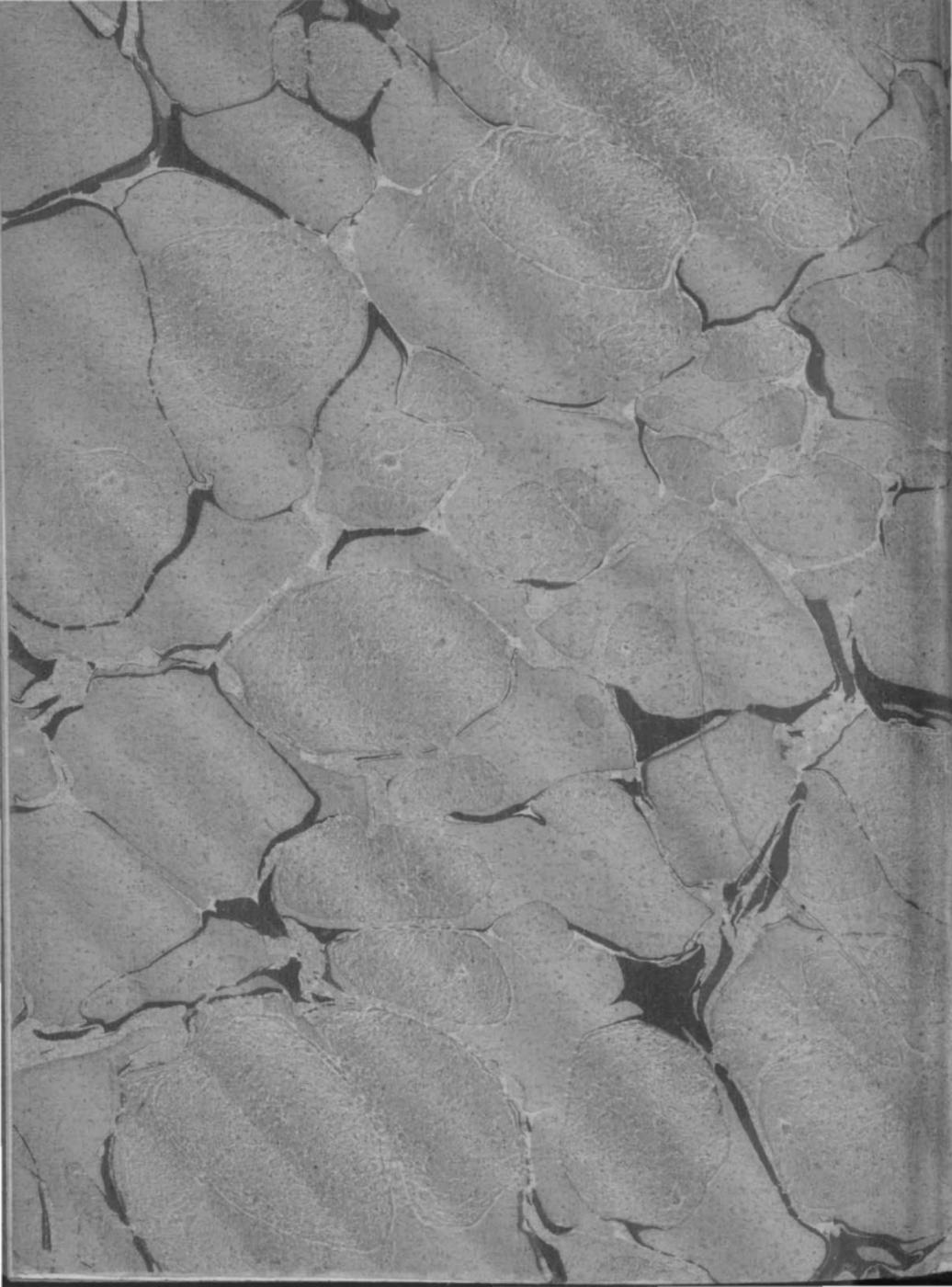
Manifeste électoral de la <i>Démocratie pacifique</i>	4	Noms et titres des chefs des États dans les différentes parties du monde.....	40
Table des principaux articles de l'Almanach phalanstérien de 1845, 1846, 1847, 1848.....	13	Histoire de l'année.....	44
Concordance des ères des différents peuples.....	15	Les fruits de la science économique et politique.....	125
Quatre-Temps.....	16	Le socialisme au presbytère... ..	126
Fêtes mobiles.....	16	Les impossibilités.....	142
Fêtes fixes.....	16	Plan de finances.....	142
Commencement des quatre saisons.....	16	Des emprunts en rentes.— Préjugés contre les assignats... ..	149
Éclipses.....	16	Il faut du neuf.....	154
Des différentes époques auxquelles on a commencé l'année de l'ère chrétienne.....	17	Voici du neuf.....	159
Signes du Zodiaque.....	47	Les phases sociales.....	162
Planètes.....	18	Stances prophétiques.....	163
Prédictions atmosphériques... ..	19	Un Chinois à la recherche du communisme.....	172
Calendrier.....	21	Destination providentielle du saule pleureur.....	190
Diverses espèces de temps et de jour.....	33	Un ami du commerce.....	192
Transformation du temps civil en temps astronomique....	33	La destinée.....	193
Transformation du temps astronomique en temps civil....	33	La pauvreté, c'est l'esclavage. . .	194
Conversion du temps d'un lieu connu en temps de Paris... ..	34	Question des enfants trouvés. . .	196
Calcul des heures des couchers et des levers du soleil pour les différents lieux au moyen de celles de Paris.....	34	Dieu insulté par la philosophie. . .	202
Table des corrections.....	36	Encore un mot sur les enfants trouvés.....	203
Grandes marées.....	37	Unité de la famille humaine.. . .	205
Tableau des syzygies.....	38	Le travail.....	205
		Les armées industrielles.....	206
		Le mendiant.....	215
		Les transitions.....	218
		Un héros du commerce.....	220
		Naïvetés.....	222
		Jugement original.....	223
		Un adroit disputeur.....	223

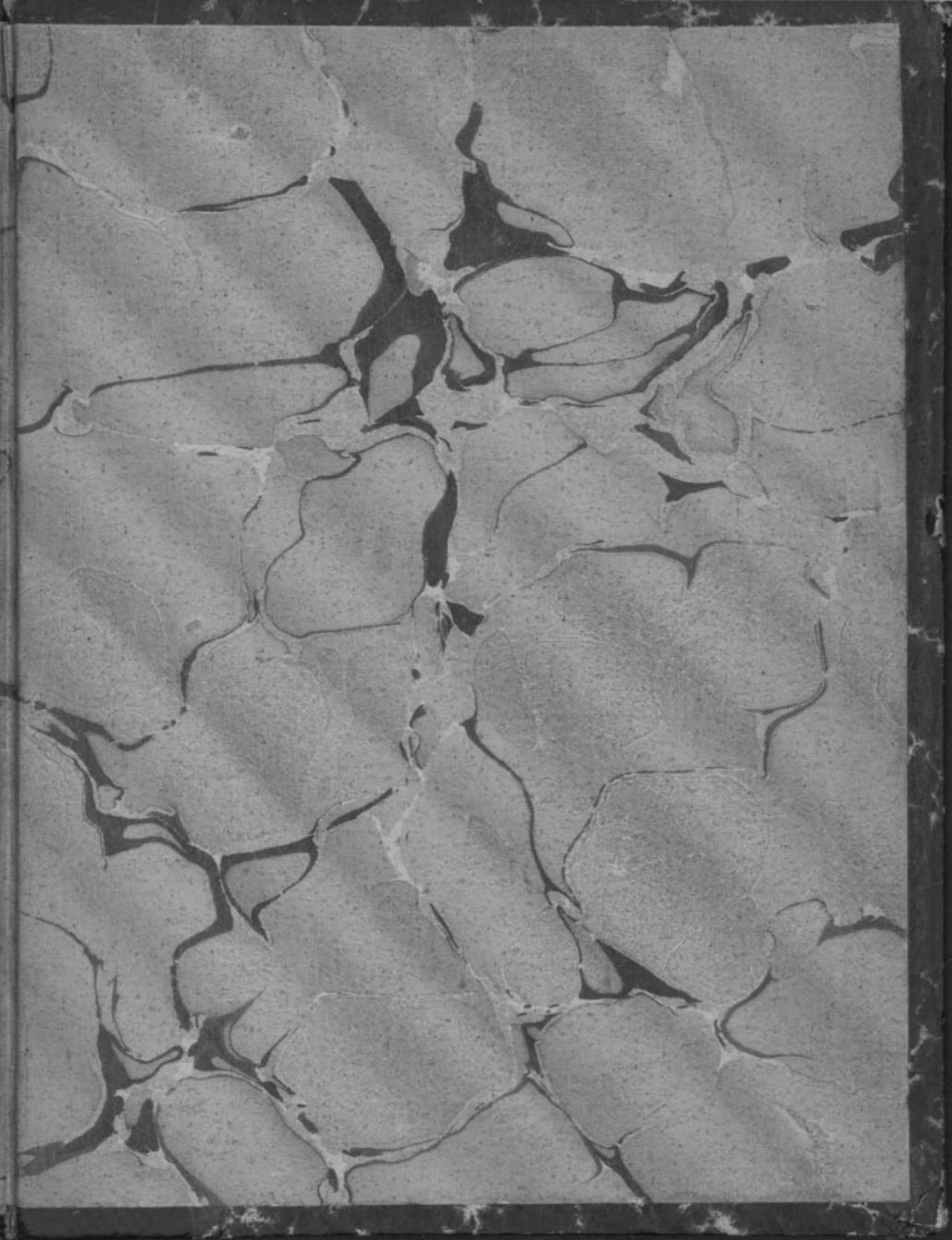












FONDS DUBOIS